


DOSSIER DE LA COMMISSION ROYALE  
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES, 5  
RAYMOND LEMAIRE  
ICOMOS - UN REGARD EN ARRIERE, UN COUP D'ŒIL EN AVANT

A photograph of a classical column capital with several pigeons perched on it. One pigeon is in flight against a clear blue sky. The column is made of stone and has intricate carvings.

*La restauration est une opération qui  
doit garder un caractère exceptionnel.  
Elle a pour but de conserver et de révéler  
la valeur esthétique et historique  
du monument et se fonde sur le respect  
de la substance ancienne et de  
documents authentiques.  
Elle s'arrête là où commence l'hypothèse...*

 I C O M O S

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES  
INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES  
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS





ICOMOS

UN REGARD EN ARRIERE,

UN COUP D'ŒIL EN AVANT



*Couverture :*  
Venise, Cliché Jacques Barlet.

*Page 12 :*  
Marie-Jeanne Geerts, Raymond Lemaire  
et Jean Barthélemy.  
Cliché Raymond Lemaire - Archif.

*Page 16 :*  
Raymond Lemaire par Jean Barthélemy,  
huile sur toile, 50 x 60, 1984.  
Cliché Jean Barthélemy.

*Composition graphique :*  
Christine Herman.

DOSSIER DE LA COMMISSION ROYALE  
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES, 5  
RAYMOND LEMAIRE  
ICOMOS - UN REGARD EN ARRIERE, UN COUP D'ŒIL EN AVANT

Textes rassemblés par Marie-Jeanne GEERTS,  
choisis et commentés par Jean BARTHELEMY

 I C O M O S

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES  
INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES  
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS

**Commission royale  
des Monuments, Sites et Fouilles**



**Chambre régionale**  
rue du Vertbois 13c  
4000 LIÈGE  
Tél. : 04/232.98.51/52  
Fax : 04/232.98.89

**Chambre provinciale de Brabant wallon**  
rue de Nivelles 88  
1300 WAVRE  
Tél. : 010/23.11.85  
Fax : 010/23.11.84

**Chambre provinciale de Hainaut**  
place des Béguinages 16  
7000 MONS  
Tél. : 065/32.80.69  
Fax : 065/32.80.66

**Chambre provinciale de Liège**  
rue des Guillemins 16-34  
4000 LIÈGE  
Tél. : 04/252.66.09  
Fax : 04/252.18.85

**Chambre provinciale de Luxembourg**  
place des Chasseurs ardennais 4  
6700 ARLON  
Tél. : 063/21.91.11  
Fax : 063/22.39.78

**Chambre provinciale de Namur**  
Place Léopold 3  
5000 NAMUR  
Tél. : 081/24.61.70  
Fax : 081/32.61.66

**Direction générale de l'Aménagement  
du Territoire, du Logement et du Patrimoine**  
Division du Patrimoine  
rue des Brigades d'Irlande 1  
5100 JAMBES  
Tél. : 081/33.21.11  
Fax : 081/33.21.10



Cette publication des écrits et des notes manuscrites inédites de Raymond Lemaire, lancée à l'initiative de Jean-Louis Luxen, Secrétaire général de l'ICOMOS, a été rendue possible grâce à la précieuse collaboration de Jean Barthélemy, ami de Raymond Lemaire et de Marie-Jeanne Geerts, sa fidèle collaboratrice. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos plus vifs remerciements ainsi que Nathalie Ruwet qui en a assuré l'encodage et Christine Herman qui en a réalisé la mise en page. La traduction anglaise a été assurée par Mr Sherban Cantacuzino, l'espagnole l'a été par Mme Maria Rosa Suarez-Inclán Ducassi.

Il importait en effet de mettre en évidence l'action menée en profondeur et à long terme au sein de l'ICOMOS, par Raymond Lemaire en faveur de la sauvegarde du patrimoine auquel il a consacré l'essentiel de son énergie mais aussi, au travers de cet hommage, de suivre l'évolution de sa pensée, enrichie de tant de confrontations internationales.

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne a apprécié l'honneur qu'il lui était fait par l'ICOMOS de permettre, au travers de ce dossier, la nécessaire diffusion des idées de Raymond Lemaire, lui qui fut appelé au chevet de tant de monuments irremplaçables de l'histoire de l'humanité.

*Diffusion :*

- Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, rue du Vertbois, 13c, B-4000 Liège, Tél. : 04/232.98.51/52 – Fax : 04/232.98.89.
- Service des publications de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, rue des Brigades d'Irlande 1b, B-5000 Namur  
Contact : Didier Herman, José Pairoux : Tél. : 081/33.21.47 - Fax 081/33.24.13
- Centres d'information et d'accueil du Ministère de la Région wallonne  
Pour tout renseignement utile : numéro vert, 0800.1.1901.

Droit de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur. Toute copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, photocopie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi.

*Editeur responsable :* Jacques Barlet, Président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, rue du Vertbois, 13c, B-4000 Liège.  
© Région wallonne, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.

Dépôt légal : D/1999/5322/51  
ISBN : 2-87401-076-6

## TABLE DES MATIÈRES

### PREFACE

<i>Robert COLLIGNON, Ministre-Président du Gouvernement wallon, chargé du Patrimoine</i>	9
--	---

### FOREWORD

<i>Robert COLLIGNON, Minister-President of The Walloon Government</i>	10
---	----

### PRÓLOGO

<i>Ministro Presidente del Gobierno Valón</i>	11
---	----

### AVANT-PROPOS

<i>Dr Roland SILVA, Président de l'ICOMOS</i>	13
---	----

### FOREWORD

<i>Dr. Roland SILVA, President, ICOMOS</i>	14
--	----

### PRÓLOGO

<i>Dr. Roland SILVA, Presidente de ICOMOS</i>	15
---	----

### INTRODUCTION

<i>Jean BARTHELEMY, Vice-Président de la Commission royale, Professeur à la Faculté polytechnique de Mons, Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique</i>	17
--	----

### INTRODUCTION

<i>Jean BARTHELEMY, Vice-President of the Royal Commission, Professor at the polytechnic Faculty of Mons, Corresponding member of the Royal Academy of Belgium</i>	28
--	----

### INTRODUCCIÓN

<i>Jean BARTHELEMY, Vice-Présidente de la Comisión real, Profesor de la Facultad Politécnica de Mons, Miembro correspondiente de la real Academia de Bélgica</i>	30
--	----

### PREMICES DE LA CHARTE DE VENISE

SUMMARY	PREMISES TO THE CHARTER OF VENICE	41
RESUMEN	PRIMICIAS DE LA CARTA DE VENEZIA	41

### LES ORIGINES DE L'ICOMOS AUX COTES DE PIETRO GAZZOLA

SUMMARY	THE ORIGINS OF ICOMOS WITH PIETRO GAZZOLA	51
RESUMEN	LOS ORÍGENES DE ICOMOS JUNTO A PIETRO GAZZOLA	52

### LA RENOVATION DES VILLES HISTORIQUES

SUMMARY	THE RENOVATION OF HISTORIC CITIES	65
RESUMEN	LA RENOVACION DE LAS CIUDADES HISTÓRICAS	66

### LA RESTAURATION ET L'AFFECTATION NOUVELLE DE L'INFIRMERIE DU GRAND BEGUINAGE A LOUVAIN

SUMMARY	THE RESTORATION AND NEW USE OF THE GRAND BEGUINAGE INFIRMARY IN LOUVAIN	74
RESUMEN	LA RESTAURACIÓN Y LA NUEVA AFECTACIÓN DE LA ENFERMERÍA DEL "GRAND BÉGUINAGE" DE LOVAINA	75



<b>LA SIGNIFICATION DU PATRIMOINE DES MONUMENTS ET DES SITES HISTORIQUES POUR L'HOMME D'AUJOURD'HUI</b>		77
SUMMARY	HOW SIGNIFICANT ARE HERITAGE, MONUMENTS AND HISTORIC SITES FOR THE MAN OF TODAY ?	89
RESUMEN	EL SIGNIFICADO DEL PATRIMONIO, DE LOS MONUMENTOS Y DE LOS SITIOS HISTÓRICOS PARA EL HOMBRE DE NUESTROS DÍAS	90
<b>POUR UNE POLITIQUE GLOBALE DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL : PRINCIPES GENERAUX</b>		91
SUMMARY	TOWARDS A GLOBAL POLICY OF PROTECTION OF THE ARCHITECTURAL HERITAGE : GENERAL PRINCIPLES	106
RESUMEN	HACIA UNA POLÍTICA GLOBAL DE CONSERVACIÓN DEL PATRIMONIO ARQUITECTÓNICO : PRINCIPIOS GENERALES	106
<b>BRUGES, UNE VILLE D'EUROPE</b>		107
SUMMARY	BRUGES, A EUROPEAN CITY	112
RESUMEN	BRUJAS, UNA CIUDAD DE EUROPA	112
<b>CONCEVOIR UNE VILLE NOUVELLE...</b>		113
SUMMARY	CONCEIVING A NEW TOWN...	119
RESUMEN	CONCEBIR UNA CIUDAD NUEVA...	120
<b>L'AVENIR DES SITES ET DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL A L'EPOQUE DE L'AUTOMOBILE</b>		121
SUMMARY	THE FUTURE OF SITES AND ARCHITECTURAL HERITAGE IN THE AGE OF THE AUTOMOBILE	127
RESUMEN	EL PORVENIR DE LOS SITIOS Y DEL PATRIMONIO ARQUITECTÓNICO EN LA ÉPOCA DEL AUTOMÓVIL	127
<b>L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL</b>		129
SUMMARY	TOWN-PLANNING, ARCHITECTURE AND SOCIAL AND CULTURAL DEVELOPMENT	138
RESUMEN	URBANISMO, ARQUITECTURA Y DESARROLLO SOCIAL Y CULTURAL	138
<b>LA DIMENSION ECONOMIQUE DU PATRIMOINE MONUMENTAL</b>		139
SUMMARY	THE ECONOMIC DIMENSION OF MONUMENT HERITAGE	144
RESUMEN	LA DIMENSIÓN ECONÓMICA DEL PATRIMONIO MONUMENTAL	144
<b>QUELLE DOCTRINE DE SAUVEGARDE POUR DEMAIN ?</b>		145
SUMMARY	WHICH PROTECTION DOCTRINE FOR TOMORROW ?	155
RESUMEN	¿CUAL DEBE SER LA DOCTRINA DE LA SALVAGUARDA PARA EL DÍA DE MAÑANA?	156
<b>LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MONUMENTAL</b>		157
SUMMARY	PROFESSIONAL TRAINING IN MONUMENT HERITAGE CONSERVATION	162
RESUMEN	LA FORMACIÓN PROFESIONAL EN LA CONSERVACIÓN DEL PATRIMONIO MONUMENTAL	162
<b>L'INGENIEUR ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MONUMENTAL</b>		163
SUMMARY	THE ENGINEER AND THE PROTECTION OF MONUMENT HERITAGE	172
RESUMEN	EL INGENIERO Y LA SALVAGUARDA DEL PATRIMONIO MONUMENTAL	173
<b>AUTHENTICITE ET PATRIMOINE MONUMENTAL</b>		175
SUMMARY	AUTHENTICITY AND MONUMENT HERITAGE	189
RESUMEN	AUTENTICIDAD Y PATRIMONIO MONUMENTAL	190
<b>FAUT-IL REVOIR LA CHARTE DE VENISE ?</b>		191
SUMMARY	SHOULD THERE BE A REVIEW OF THE VENICE CHARTER ?	194
RESUMEN	¿HACE FALTA REVISAR LA CARTA DE VENEZIA?	194
<b>CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES</b>		195



## PRÉFACE

*Robert COLLIGNON*

*Ministre-Président du Gouvernement wallon, chargé du Patrimoine*

Aux yeux de tous ceux qui, en Wallonie mais aussi dans le monde, s'intéressent à la protection des monuments et à la sauvegarde de nos villes historiques, Raymond Lemaire représente une authentique figure emblématique. S'il a, durant plus de quarante ans, exercé une telle influence sur les esprits, c'est que sa force de conviction s'appuyait sur une expérience universelle et sur des réalisations personnelles particulièrement convaincantes.

Je ne puis que me réjouir de l'initiative, prise conjointement par le « Conseil International des Monuments et des Sites » et par la « Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne », de publier un recueil de ses principaux écrits. Je le fais d'autant plus volontiers que la tâche de sélectionner et de commenter ces textes a été confiée à son Collègue Jean Barthélemy, Président de la section des Monuments de la Commission royale, ancien membre du Comité Exécutif de l'ICOMOS et surtout lié à Raymond Lemaire par une sorte d'exceptionnelle connivence.

## FOREWORD

Robert COLLIGNON  
 Minister-President of The Walloon Government

*For everyone, in Walloonian and in the rest of the world, that takes interest in the protection of monuments and in the safeguard of our historical cities, Raymond Lemaire represents an authentic emblematic figure. For more than forty years, he has exert the spirits by his strength of conviction which relies on his universal experience and his convincing personal achievements.*

*I can only be delighted by the initiative taken by the «International Council of Monuments and Sites» and by the «Royal Commission of Monuments, Sites and Excavations of the Walloon Region» to publish an anthology of his principal written work. I am even more thrilled at this prospect that the selection and the comments of the texts was entrusted to his colleague Jean Barthélemy, President of the section monuments of the commission, former member of the ICOMOS executive committee, and bounded to Raymond Lemaire by an exceptional connivance.*

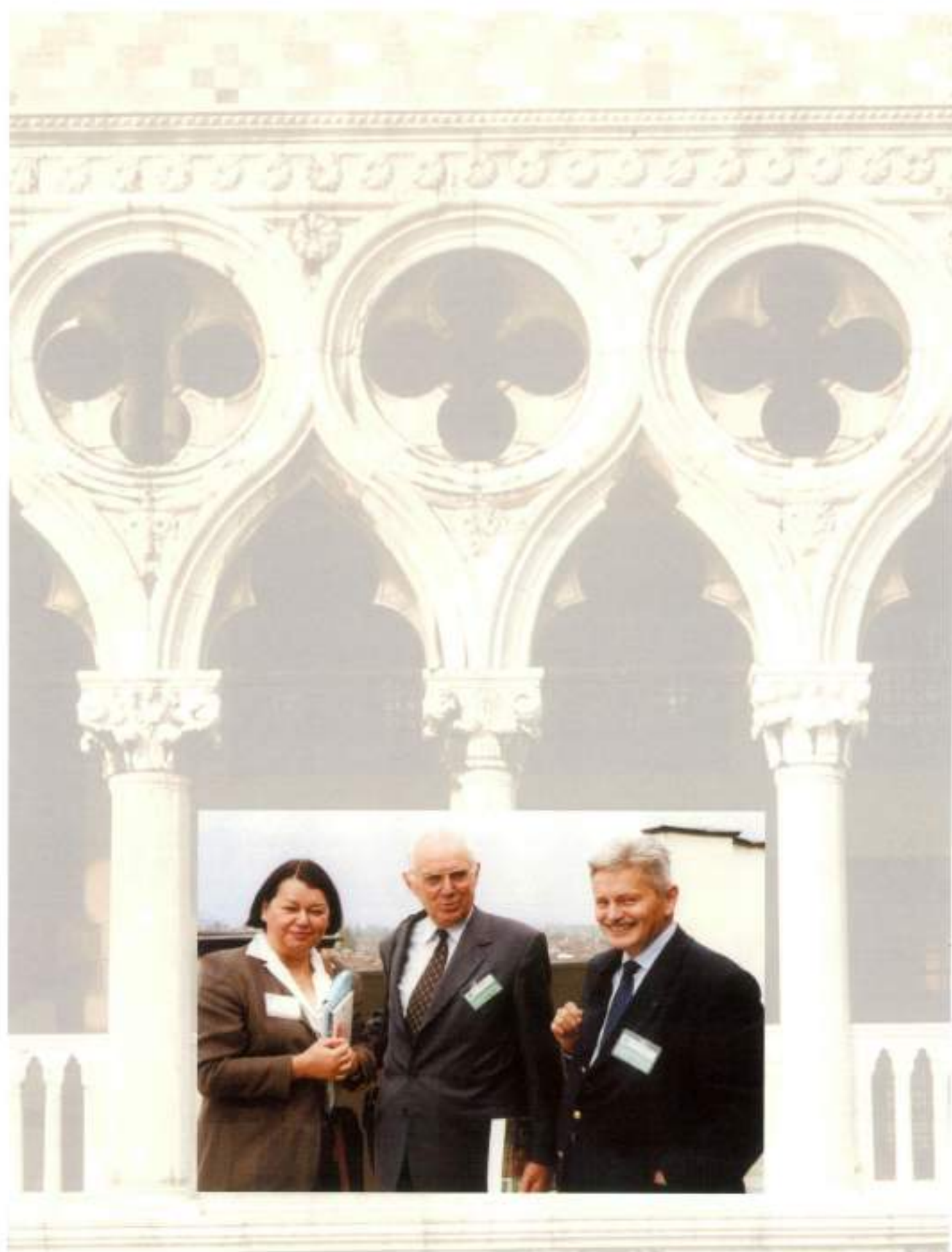
## PRÓLOGO

Robert COLLIGNON

Ministro Presidente del Gobierno Valón

*A los ojos de todos aquellos que se interesan por la protección de los monumentos y la salvaguarda de nuestras ciudades históricas, no solamente en su país, sino en todo el mundo, Raymond Lemaire representa un auténtico personaje emblemático. Si durante más de 40 años ha ejercido una influencia tal en nuestro pensamiento, es debido a que su fuerza de convicción se apoyaba en una experiencia universal y en una realización personal particularmente convincentes.*

*No puedo sino alegrarme por la iniciativa adoptada conjuntamente por el " Consejo Internacional de Monumentos y Sitios " y la " Comisión Real de Monumentos, Sitios y Excavaciones de la Región Valona ", de publicar una compilación de sus principales textos escritos, tanto más cuanto que la misión de seleccionar y comentar los textos ha sido confiada a su Colega Jean Barbélemy, Presidente de la Sección de Monumentos de la Comisión, ex miembro del Comité Ejecutivo de ICOMOS, y sobre todo ligado a Raymond Lemaire por una especie de connivencia excepcional.*



## AVANT-PROPOS

*Dr Roland SILVA*  
Président de l'ICOMOS

Le Professeur Raymond Lemaire fut un visionnaire, un maître, un conservateur hors pair. La Charte de Venise fut rédigée de sa plume et approuvée par l'équipe animée par son Collègue de toujours, le Professeur Pietro Gazzola. Celui-ci fut le premier Président de l'ICOMOS, fondé en 1965, dans le même mouvement qui avait amené l'UNESCO à approuver la Charte de Venise, adoptée un an plus tôt.

Raymond Lemaire reprit la Présidence de l'ICOMOS quand Pietro Gazzola tomba gravement malade, lors de la quatrième Assemblée Générale, à Rothenburg, et poursuivit son excellent travail jusqu'en 1981. Ensuite, il resta l'inspirateur et le guide des dirigeants de l'ICOMOS, jusqu'à son décès en 1997.

J'ai eu le privilège d'être son étudiant à l'Université de Rome et ma haute considération pour ses conseils m'a fait correspondre avec lui jusqu'à la reconnaissance du Sri Lanka comme pays membre de l'ICOMOS. Elu Président de l'ICOMOS en 1990, c'est le Professeur Lemaire qui fut le premier à me saluer : cela me donna la force de faire face à mes nouvelles responsabilités. Il nous apporta son soutien dans toutes les difficultés rencontrées, que ce soit dans les matières relevant de la Convention du Patrimoine mondial ou dans la préparation des Assemblées Générales, dont il ne manqua aucune.

Il est tout à fait heureux que Jean-Louis Luxen ait réussi à mener à bien l'édition de cet ouvrage, afin que nous gardions en mémoire l'engagement personnel de ce grand spécialiste des Monuments et des Sites auquel nous portions tant d'affection.



## FOREWORD

Dr. Roland SILVA  
President, ICOMOS

*Prof. Raymond Lemaire* were a visionary, a teacher and a conservator of all times. The Venice Charter was written in his own hand and approved by the team chaired by his life long colleague, Prof. Piero Gazzola, who was the first President of ICOMOS, founded in 1965, on the same resolution that UNESCO adopted the Venice Charter, one year previously.

*Lemaire*, succeeded Gazzola as President of ICOMOS, when he fell seriously ill at the 4<sup>th</sup> General Assembly in Rothenburg and continued his good work until 1981. Here, thereafter, was the philosopher and guide to the Heads of ICOMOS, until his death in 1997.

We were fortunate to be his student at the University of Rome and our first hand knowledge of his guidance, made us correspond with him until agreement was reached, for Sri Lanka to become a member of ICOMOS. As President of ICOMOS in 1990, it was Prof. Lemaire who was the first to greet us in Lausanne, and this was such strength to us to face the responsibility. He stood by us in all adversity, be it with World Heritage matters or in the management of the many General Assemblies that followed, none of which he ever missed.

It is so right that Jean-Louis Luxen was able to bring together this memorial volume, to a dedicated and much loved savant of Monuments and Sites.

## PRÓLOGO

Dr. Roland SILVA  
Presidente de ICOMOS

*El Profesor Raymond Lemaire fue un precursor, un maestro, un conservador sin igual. La Carta de Venecia, fruto de su propia pluma, fue aprobada por el equipo presidido por su colega de siempre, el Profesor Pietro Gazzola. Este fue el primer Presidente de ICOMOS, fundado en 1965, en la misma resolución que había llevado a la UNESCO a aprobar la Carta de Venecia, adoptada un año antes.*

*Raymond Lemaire sucedió a Pietro Gazzola como Presidente de ICOMOS, cuando éste cayó gravemente enfermo durante la cuarta Asamblea General de Rothenburg, y continuó su excelente trabajo. Después siguió siendo fuente de inspiración y guía de los dirigentes de ICOMOS, hasta su fallecimiento en 1997.*

*He tenido el privilegio de ser su alumno en la Universidad de Roma y mi gran consideración por sus consejos, hizo que mantuviéramos correspondencia, hasta que se alcanzó el acuerdo por el que Sri Lanka llegó a ser miembro de ICOMOS. Cuando fui elegido Presidente de ICOMOS en 1990, el Profesor Lemaire fue el primero en saludarme: esto me dio la fuerza necesaria para hacer frente a mis nuevas responsabilidades. Nos apoyó siempre en todas las dificultades, tanto en las cuestiones relacionadas con la Convención del Patrimonio Mundial, como en la preparación de las Asambleas Generales, a las que nunca faltó.*

*Es un gran acierto que Jean-Louis Luxen haya podido llevar a buen término la edición de esta obra dedicada a la memoria del compromiso personal de este gran especialista en Monumentos y Sitios, tan querido por todos.*





## INTRODUCTION

Jean BARTHELEMY

*Vice-Président de la Commission royale,*

*Professeur à la Faculté polytechnique de Mons,*

*Membre correspondant de l'Académie royale de Belgique.*

Raymond Lemaire nous a quittés le 11 août 1997 et le timbre chaleureux de sa voix reste encore bien présent à notre mémoire. Par contre, il ne nous a laissé que peu d'écrits ou, tout au moins, de publications aisément accessibles. Nombreux sont les membres de l'ICOMOS qui s'en désolaient. L'expérience et les visions d'avenir de celui qui fut l'un des pères du mouvement culturel et pluridisciplinaire sans doute le plus significatif de ce siècle et qui en resta l'incarnation durant plus de trente ans, allaient-elles être à jamais vouées à l'oubli faute d'un recueil de ses principaux témoignages écrits.

Dès lors, Marie-Jeanne Geerts, sa fidèle collaboratrice, fut chargée de rassembler tous les écrits de sa main qu'elle pouvait trouver dans ses archives et dans ses tiroirs : notes éparses, esquisses de communications qui ont marqué les grandes assemblées internationales, textes inédits, rapports de missions établis à la demande des grandes organisations européennes ou mondiales, ...

De plus, il faut savoir que dans les dix dernières années de sa vie, Raymond Lemaire, cédant aux sollicitations de son ami Roberto Di Stefano, a publié dans la revue « *Restauro* » plusieurs articles de haute tenue et d'un prodigieux intérêt. Il eut été navrant de ne pas pouvoir en disposer. Averti du problème, Roberto Di Stefano accepta de grand cœur de joindre ces précieuses publications aux autres documents rassemblés.

La moisson est dès lors particulièrement abondante, riche et diverse. Il fallait s'y attendre, car on savait que la culture et l'ouverture d'esprit de Raymond Lemaire balayaient un large spectre de connaissances. Il fallait faire un tri, puis classer et ordonner les textes choisis. La tâche était délicate, car soumise à la contrainte d'éviter toute dérive préjudiciable tant à l'authenticité qu'à la valeur et à la présentation du témoignage.

L'idée première fut de répartir les textes suivant les grands thèmes abordés : l'histoire de l'architecture, la sauvegarde du patrimoine architectural, les doctrines de la restauration, la protection des villes historiques, l'urbanisme, l'enseignement, les expertises, ... Etait-il pertinent ou non de procéder à pareil découpage dans une œuvre éminemment pluridisciplinaire ?

Heureusement, une note confidentielle de Raymond Lemaire datant du 27 janvier 1993 a permis de lever le dilemme. Intitulée « *ICOMOS : un regard en arrière, un coup d'œil en avant* », cette réflexion s'adressait directement aux membres de l'ICOMOS et faisait référence à l'origine et aux circonstances qui ont entouré ou provoqué la création du Conseil International des Monuments et Sites. Cette note a-t-elle fait l'objet d'une communication interne au sein du Conseil ? Peut-être pas, mais j'ai été, plus d'une fois, témoin qu'elle donnait le ton aux dernières confidences qu'il livra à ses collègues les plus proches.

Raymond Lemaire y rappelle ainsi les fondements de l'organisation : « *l'ICOMOS a été conçu comme une organisation chargée de promouvoir au niveau international la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur des monuments, ensembles et sites. Cet objectif ne pouvait être atteint, selon la conception défendue - et c'était neuf à l'époque - que par une large collaboration interdisciplinaire. Il était donc nécessaire de procéder au regroupement, au sein d'une seule et même organisation internationale de toutes les instances, organisations et personnes concernées professionnellement par la sauvegarde du pa-*

Qu'il me soit permis d'exprimer toute ma reconnaissance à deux amis sans qui la parution de cet ouvrage n'aurait jamais été réalisable : Jean-Louis Luxen, Secrétaire général de l'ICOMOS, qui m'a chargé d'en assurer la mise au point et Jacques Barlet, Président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, qui a proposé de l'inclure dans la série des « Dossier de la Commission royale ».



*trimoine architectural et urbain historique. Cet aspect professionnel nous a semblé d'une grande importance puisqu'elle est garante du sérieux scientifique de son activité et donc porteuse d'autorité...*

*Même si cette politique, plutôt élitiste, est difficile à maintenir, il a toujours été recommandé aux responsables des Comités nationaux d'agir avec prudence et circonspection en ce qui concerne le recrutement des membres afin de ne pas altérer l'autorité de l'organisation elle-même et d'envisager, si la demande était grande et pressante de la part de personnes ou d'organisations intéressées, mais non professionnelles, d'adjoindre à leur comité national un groupement d'« Amis de l'ICOMOS » pour lequel l'adhésion serait plus libérale ».*

*Dans cet ordre d'idées, « l'objectif des fondateurs de l'ICOMOS n'a jamais été de concentrer au sein de l'organisation toutes les activités de sauvegarde, mais bien de les susciter, de les promouvoir et de les coordonner, dans un esprit collégial et non dans une politique de domination ». Puis, il note que cet objectif est devenu plus difficile à suivre qu'autrefois, les activités scientifiques en matière de conservation et de restauration des monuments « étant devenues heureusement abondantes et réparties un peu partout, souvent portées par de grandes organisations internationales, par des services publics, par des Universités, ... généralement sans coordination et même sans connaissance réciproque, c'est-à-dire sans cette coordination que l'ICOMOS est censé assurer. Il est essentiel de recréer les structures et les circonstances d'une politique dynamique pour ce qui constitue la raison fondamentale de l'existence de l'ICOMOS ».*

*Enfin, pour lui, « l'apport particulier de l'ICOMOS à la paix et à la compréhension entre les hommes, ce n'est pas un objectif d'importance secondaire.*

*Sa promotion est l'une des responsabilités essentielles de tous ceux qui assument des responsabilités en son sein. L'atteindre exige que tous ses membres soient ouverts aux autres, respectent leurs différences, tentent de les comprendre et respectent leurs conceptions, leur sensibilité et leurs droits.*

*L'ICOMOS n'a pas été conçu comme un lieu du « faire-valoir » personnel, mais comme une occasion de service à la communauté universelle. D'autres ambitions que celle d'apporter sa contribution au service des autres n'y ont pas droit de Cité. Ce n'est pas un lieu de vanité, mais de dévouement. La notion de « servus servorum culturae » est la base même des responsabilités que l'on accepte de porter. Cette relation est celle qui permet de promouvoir la compréhension et l'amitié ».*

Dans ce message, on retrouve toute la conviction et toute la chaleur humaine de Raymond Lemaire. « ICOMOS : un regard en arrière, un coup d'œil en avant », c'est le titre prémonitoire qu'il aurait sans doute voulu donner lui-même à ce recueil. Il s'imposait dès lors de suivre chronologiquement le cheminement de ses expériences et de sa pensée. La sélection des textes fut une épreuve difficile : beaucoup d'expertises, malgré leur intérêt, ont semblé trop spécifiques ou trop circonstanciées ; pour être pleinement compréhensibles, ces interventions auraient dû être remises dans leur contexte précis, ce qui impliquait une somme de recherches fastidieuses qui s'écartaient largement des limites fixées pour le présent recueil. Il reste donc un ensemble de documents, non repris dans cette compilation, qui mériteraient certainement, avant leur éventuelle diffusion, d'importants compléments d'information et de commentaires.

Quoiqu'il en soit, il est indispensable de mentionner ici l'influence qu'ont exercé ces expertises non seulement sur la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du patrimoine mondial, mais aussi sur l'exceptionnel rayonnement personnel dont Raymond Lemaire a bénéficié aux quatre coins du monde.

La simple énumération de quelques-unes de ces missions suffira à en donner une idée de l'envergure : campagne d'expertises effectuées, dès 1968 et durant une vingtaine d'années, à l'Acropole d'Athènes, consultation en vue de la restau-



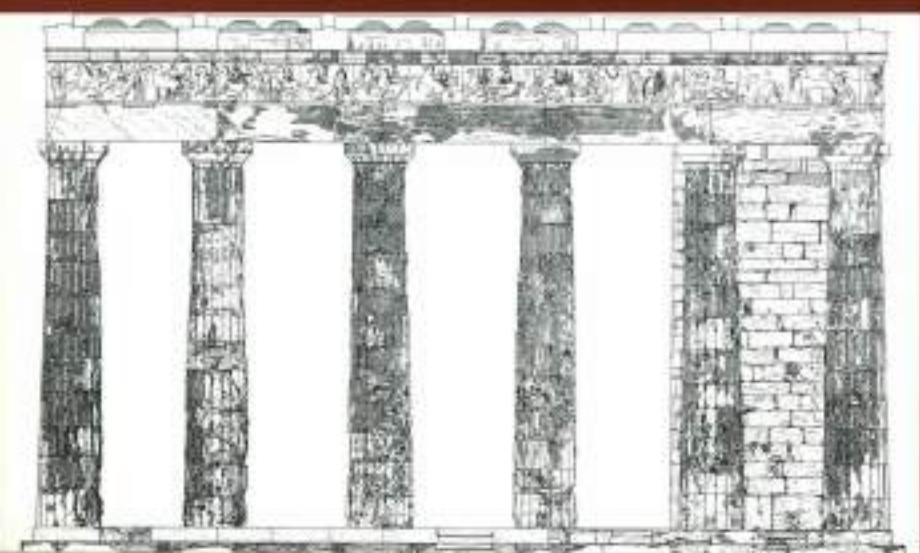
ration du Temple de Borobudur durant les années 70', collaboration à l'établissement du plan de sauvegarde de la Médina de Fez dès 1977, conseils pour la restauration de la Mosquée de Kairouan en 1980, participation au Comité pour la protection de la Tour de Pise, nombreux déplacements comme consultant au Mont Athos, à Quito, rapport préparatoire à l'inscription de la ville de San Domingo sur la liste du patrimoine mondial, étude de l'anastylose du temple de Zeus à Jerash,...

Il faudrait aussi citer les nombreuses missions, faisant appel à ses talents de diplomate, comme conseiller particulier du Directeur Général de l'UNESCO, Federico Mayor, notamment en vue de la protection de la ville sainte de Jérusalem.

Le présent ouvrage, suivant pas à pas le parcours de Raymond Lemaire, rend compte des différentes étapes de ses préoccupations : partant des réflexions sur les doctrines de la restauration, la perspective se focalise sur la nécessité d'élargir la notion de patrimoine, puis de mettre en place une méthodologie applicable à la politique de « conservation intégrée » : la sauvegarde des villes historiques, puis la conception des villes nouvelles en sort, en quelque sorte, les corollaires naturels.

Le panorama s'ouvre dès lors sur la qualité de vie des hommes face au monde de l'industrie et sur l'importance de la mémoire. Enfin, le long cheminement au contact des diverses cultures, qui font la richesse de l'humanité, conduit Raymond Lemaire à pousser plus loin sa réflexion initiale sur le patrimoine monumental sous forme d'un appel à en découvrir de nouvelles et passionnantes facettes.

Je me permettrai d'ajouter que pour saisir la force de conviction, dont témoignent certains des textes retenus, il faudrait pouvoir les entendre à travers la séduction d'un timbre de voix et la justesse des intonations d'un grand communicateur.



Athènes. Parthénon (1 à 4).





Java. Temple de Borobudur (5 à 21).



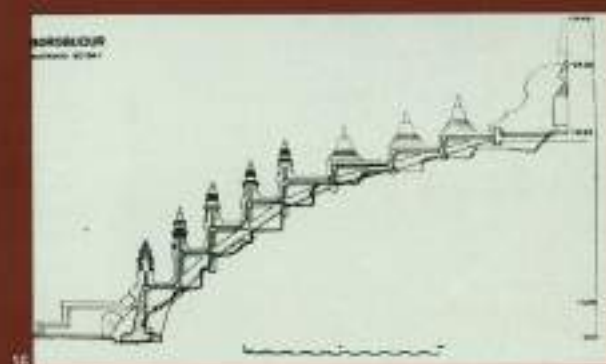


12



13









Fez (22 à 24).  
Kairouan (25,26).

22



23



24



25



26





27

Quito (27,28).

Jérusalem (29,31).



29



28



30



31





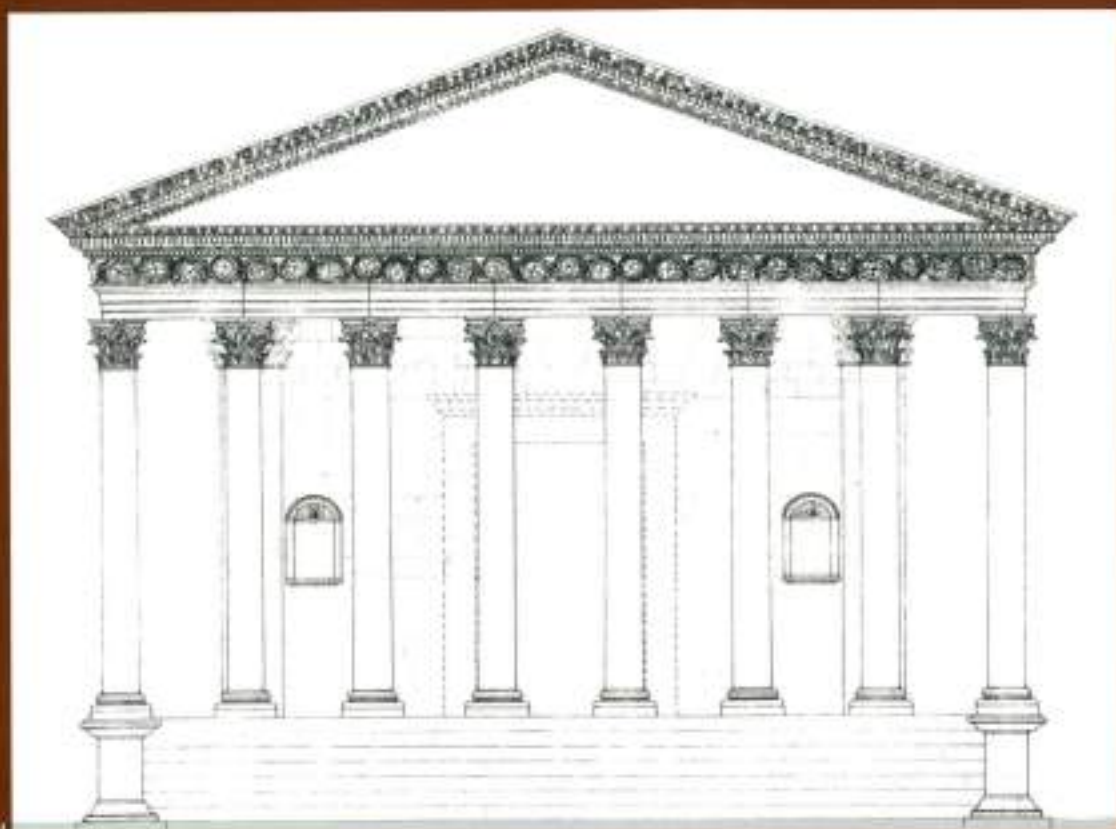
32



33

Jérash, Temple de Zeus (32 à 35).





34



35



## INTRODUCTION

Jean BARTHELEMY

Vice-President of the Royal Commission,  
Professor at the polytechnic Faculty of Mons,  
Corresponding member of the Royal Academy of Belgium.

*Let me express my gratitude towards two friends without whom the publication of this book would not have been possible : the ICOMOS general secretary, Jean-Louis Lucsen, who put me in charge of its finalizing and the president of the Royal Commission for Monuments, Landscapes and Archaeology of the Walloon Region, Jacques Barlet, who proposed to include it into a series of "Dossiers" of the Royal Commission.*

*Raymond Lemaire left us on 11 August 1997, but the warm tone of his voice is still present in our memory. Unfortunately, very few written works have been left behind, let alone ones that are within the reach of everyone. Numerous members of ICOMOS were sorry about it. Indeed, the experience and the visions of the experience and visions of a man who was one of the founders of what is undoubtedly the most significant multidisciplinary cultural trend of the century whose prominent representative he remained for more than thirty years, were about to be doomed to oblivion but for a collection of his main written accounts.*

*His faithful collaborator Marie-Jeanne Geerts was therefore kindly asked to collect any work written by his hand, be it in his archives or in his drawers : scattered notes, drafts of papers that enthralled large international audiences, unpublished texts, or assignment reports on behalf of important European and world organisations.*

*Furthermore, one must bear in mind that several leading papers of utmost interest were published in the journal *Restauro* for the last ten years of his life. Not to be able to consult them would have been a pity. Once he was warned of the situation, Roberto Di Stefano warmly agreed to join those precious contributions to the other collected documents.*

*As a result, the yield is particularly rich, varied and plentiful. This was to be expected, since everybody knew that Raymond Lemaire's knowledge and open-mindedness covered a wide range of subject areas. The chosen texts had then to be sorted, selected and classified. The task was tricky, for any mistake harmful to the authenticity, value or representation of the documents had to be avoided. The first idea was to classify the texts according to the theme : history of architecture, preservation of the architectural heritage, restoration doctrines, protection of historic towns, town planning, education, and expert's reports. However, was it relevant to decompose a work that was so obviously multidisciplinary ?*

*Fortunately, a note by Raymond Lemaire, dated 27 January 1993, helped solve the dilemma.*

*The document, entitled « Icomos, looking back with an eye on the future », was directly addressed to Icomos members and related to the origin and circumstances which gave birth to the International Council for Monuments and Sites.*

*Did this note become the object of an official paper at the Council ? Perhaps it did not ; anyway, I more than once witnessed his referring to it when he last confided in his closest colleagues.*

*In it, Raymond Lemaire evokes the foundations of the organisation : « Icomos was conceived as an organisation aimed at promoting on an international level the conservation, protection, utilization and valorisation of monuments, ensembles and sites.*

*Following the accepted concept, which was very innovative at the time, the objective could only be reached through a large interdisciplinary collaboration. It was therefore necessary to gather within one single organisation all institutions, organisations and people professionally interested in the protection of our historic architectural and urban heritage. This professional aspect appeared to us very important, since it guarantees the scientific value of its activity, thereby giving it authority.*

*Even though this rather elitist policy is hard to sustain, the advice to national committee executives has always been to recruit their members with utmost circumspection and caution, in order not to impair the very authority of the organisation. Should any non professional individual or body heavily insist on participating, executives could envisage adjoining to their national committee a society of « Friends of Icomos », whose membership would be less restricted »*

*In this line of thought, « the founders of Icomos never aimed at concentrating all preservation initiatives in one organisation but rather at collegially encouraging, promoting and coordinating*

*them without any wish to dominate. » Then, he remarks that this objective has become more difficult to reach than before, « for the scientific activities regarding the protection and restoration of monuments have become increasingly numerous and widespread ; they are often supported by large international organisations, state administrations and universities generally without any coordination or awareness of each other's existence, that is to say without the very coordination that Icomos is likely to provide. It is therefore vital to set up again the structures and the circumstances for a dynamic policy regarding the fundamental objective underlying Icomos »*

*Finally, to him, the « contribution of Icomos to the ideal of human peace and comprehension is by no means an objective of minor importance.. On the contrary, it represents one of the essential responsibilities taken up by all its executives.*

*This entails that all members must be open one another, try and understand one another respect one another differences, opinion, rights and feelings. Icomos has not been conceived as a place of personal boasting, but as an opportunity to serve the global community. Any ambition other than to contribute to the good of others is outlawed. Vanity does not prevail here, but dedication does indeed. The concept of « servus servorum culturae » underlies all accepted responsibilities. This relation enables us to promote friendship and understanding »*

*All the warmth and conviction of Raymond Lemaire are conveyed in this message. « Icomos, looking back, glancing ahead » here is the foretelling title he might have wished to give to those selected works. Obviously, it was essential to follow his experiences and thought chronologically.*

*Selecting the texts was by no means an easy task : many an expert's report appeared too specific or circumstantial ; to be fully comprehensible, those writings should have been presented in their precise context, which entailed a thorough research work going far beyond the limits of this book. There remain as a result a great many documents that are not compiled here but are nevertheless worth investigating and commenting.*

*Anyhow, it must be emphasized that the experts reports deeply influenced the conservation, restoration and renovation of the world heritage, and contributed as such to the exceptional reputation of Raymond Lemaire all over the world.*

*Mentioning some of his assignments will give our reader an idea of the range of his activities : For twenty years from 1968, he wrote a series of reports on the site of the Acropolis ; in the seventies, he offered advice on the restoration of the Borobudur temple ; as early as 1977, he participated in the plan to save the Fez Medina ; in 1980, he helped restoring the mosque of Kairouan. He was a member of the committee for the protection of the Pisa Tower. He often travelled as a consultant to Quito and to Mount Athos. He wrote a report to make the City of Santo Domingo eligible for the World Heritage list and he realised the study for rebuilding Zeus temple at Jerash... Nor must one forget the numerous assignments as a personal adviser to the Secretary General of Unesco, Federico Mayor, in which he showed his talents as a diplomat, for instance when he endeavoured to protect the holy city of Jerusalem.*

*This book will follow Raymond Lemaire in his steps and show the different stages in the evolution of his concerns : starting from comments on restoration doctrines, it will focus on the need to broaden the definition of heritage and to set up a working method that can be applied to the policy of « integrated conservation » ; protecting historic towns and conceiving new ones are its obvious corollaries. The panorama opens up therefore on man's quality of life in the industrial world and on the importance of memory.*

*Finally, the long and winding road through the diverse cultures that make up mankind's richness leads Raymond Lemaire to deepen his original reflection and to make an appeal to find out new and enthralling facets to the concept of monument heritage.*

*Let me finally point out that to be fully aware of the strength of conviction of some selected texts, one should be able to listen to the seductive pitch of voice and the sensitive intonation of a great communicator.*



## INTRODUCCIÓN

Jean BARTHELEMY  
 Vice-Presidente de la Comisión real,  
 Profesor de la Facultad Politécnica de Mons,  
 Miembro correspondiente de la real Academia de Bélgica.

*Permítanme expresar mi profundo agradecimiento a dos amigos sin los cuales la aparición de esta obra no hubiera sido posible: el Secretario General de ICOMOS, Jean-Louis Loxen, que me encargó su preparación, y el Presidente de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région valona, Jacques Barlet, que ha decidido incluirla en la serie de publicaciones de la Comisión Real.*

*Raymond Lemaire nos dejó el 11 de agosto de 1997 y el timbre cálido de su voz continúa aún muy presente en nuestra memoria. Por el contrario, nos ha dejado pocos escritos o, por lo menos, pocas publicaciones fácilmente accesibles. Son numerosos los miembros de ICOMOS que se sienten desolados por ello. La experiencia y las visiones de futuro de aquel que fue uno de los padres del movimiento cultural y pluridisciplinar más significativo sin duda de este siglo y que representó su encarnación durante más de treinta años, iban a ser condenadas al olvido para siempre a falta de una recopilación de sus principales testimonios escritos.*

*Desde entonces, Marie-Jeanne Geerts, su fiel colaboradora, fue la encargada de reunir todos los manuscritos que pudiera encontrar en sus archivos y cajones: notas sueltas, apuntes de comunicaciones que han marcado los grandes encuentros internacionales, textos inéditos, informes de misiones llevadas a cabo a petición de las grandes organizaciones europeas o mundiales... Además, es preciso saber que en los diez últimos años de su vida, Raymond Lemaire publicó numerosos artículos de alto nivel y extraordinario interés en la revista «Restauro».*

*Hubiera sido una lástima no poder disponer de ellos. Advertido de este problema, Roberto Di Stefano aceptó con todo agrado unir estas valiosas publicaciones a otros documentos ya reunidos.*

*El resultado es así particularmente abundante, rico y diverso. Era de esperar, porque se sabía que la cultura y la apertura de espíritu de Raymond Lemaire abarcaban un amplio abanico de conocimientos. Era necesario rebuscar y después clasificar y ordenar los textos elegidos. La tarea era delicada puesto que quedaba supeditada a evitar cualquier desviación perjudicial tanto para la autenticidad como para el valor y la presentación del testimonio.*

*La primera idea fue la de repartir los textos de acuerdo con los grandes temas abordados: historia de la arquitectura, salvaguarda del patrimonio arquitectónico, doctrinas de la restauración, protección de ciudades históricas, urbanismo, emeñanza y expertizaje...*

*¿Era o no pertinente proceder a tal fragmentación tratándose de una obra eminentemente pluridisciplinar? Felizmente, una nota del trabajo de Raymond Lemaire fechada el 27 de enero de 1993 permitió aclarar este dilema.*

*Titulado «ICOMOS: una mirada hacia atrás, un vistazo hacia adelante», esta reflexión se dirigía directamente a los miembros de ICOMOS y hacía referencia al origen y a las circunstancias que rodearon o provocaron la creación del Consejo Internacional de Monumentos y Sitios. ¿Acaso dicha nota fue objeto de alguna comunicación oficial en el seno del Consejo? Puede ser que no, pero más de una vez yo he sido testigo de que inspiraba las últimas confidencias que hizo a sus compañeros más allegados.*

*Raymond Lemaire recuerda así los fundamentos de la organización: «ICOMOS ha sido concebido como una organización encargada de promover a escala internacional la conservación, protección, utilización y puesta en valor de los monumentos, conjuntos y sitios. Este objetivo no podía lograrse, según la concepción defendida - y era nuevo en esa época - más que mediante una amplia colaboración interdisciplinar. Era, pues, necesario proceder a la reagrupación, en el seno de una única organización internacional, de todas las instancias, organizaciones y personas concernidas profesionalmente por la salvaguarda del patrimonio histórico arquitectónico y urbano. Este aspecto profesional nos ha parecido de una gran importancia puesto que esta organización garantiza el rigor científico de su actividad, lo cual le confiere su autoridad...»*

*Aunque esta política, más bien elitista, es difícil de sostener, siempre se ha recomendado a los responsables de los Comités nacionales que actúen con prudencia y circunspección en lo relativo al reclutamiento de miembros para no alterar la autoridad de la organización y prever, en el caso de que la demanda fuese grande y acuciante por parte de personas y organizaciones interesadas, pero no profe-*

sionales, la creación de un grupo de «Amigos de ICOMOS» afín a su comité nacional con unos requisitos de adhesión más flexibles».

En ese orden de ideas «el objetivo de los fundadores de ICOMOS nunca fue el de concentrar en el seno de la organización todas las actividades de salvaguarda, sino más bien suscitarlas, promoverlas y coordinarlas, con un espíritu cooperativo, y no con una política de dominación». Después, hace notar que este objetivo se ha hecho más difícil de alcanzar que antes, puesto que las actividades científicas en materia de conservación y restauración de monumentos «se han vuelto felizmente abundantes y repartidas un poco por todas partes, con frecuencia llevadas a cabo por las grandes organizaciones internacionales, por los servicios públicos, por las universidades... generalmente sin coordinación e incluso sin conocimiento recíproco, es decir, sin esa coordinación que ICOMOS está llamado a asegurar».

Es esencial recrear las estructuras y circunstancias que establezcan una política dinámica para lo que constituye la razón fundamental de la existencia de ICOMOS».

En fin, para él «la contribución de ICOMOS a la paz y la comprensión entre los hombres no es un objetivo de importancia secundaria. Su promoción es una de las responsabilidades esenciales de todos aquellos que asumen alguna responsabilidad en su seno».

Su consecución exige que todos sus miembros tengan una actitud abierta hacia los demás, que respeten y traten de comprender sus diferencias, y que respeten así mismo sus conceptos, su sensibilidad y sus derechos.

ICOMOS no ha sido concebido como un lugar para «hacerse valer» en el terreno personal, sino como un espacio para servir a la comunidad universal. No tienen cabida otras ambiciones distintas de aquella que consista en aportar la propia contribución al servicio de los demás. No es lugar para la vanidad, sino para la entrega. La noción de «*servus servorum culturae*» es la base misma de las responsabilidades que voluntariamente se asumen. Esta relación es la que permite promover la comprensión y la amistad».

En este mensaje se encuentra toda la convicción y la calidad humana de Raymond Lemaire. «ICOMOS: una mirada hacia atrás y un vistazo hacia adelante», es el título premonitorio que, sin duda, hubiese querido dar el mismo a esta recopilación. Por tanto, se imponía seguir cronológicamente el caminar de sus experiencias y de su pensamiento.

La selección de textos fue una prueba difícil: muchos expertizajes, a pesar de su interés, nos han parecido demasiado específicos o circunstanciales; para ser completamente comprensibles, tales intervenciones tendrían que haberse situado en su preciso contexto, lo cual implicaba una serie de búsquedas complicadas que escapaban ampliamente de los límites marcados para el presente trabajo de recopilación. Quedan, pues, un conjunto de documentos, no incluidos en el mismo, que merecerían ciertamente, antes de proceder a su eventual difusión, realizar importantes tareas complementarias de información y de comentarios. Sea como sea, es indispensable mencionar aquí la influencia que han ejercido esos expertizajes sobre la salvaguarda, restauración y puesta en valor del patrimonio mundial, pero también sobre la excepcional irradiación personal con la que Raymond Lemaire ha beneficiado a los cuatro puntos cardinales.

La simple enumeración de algunas de sus misiones bastaría para dar una idea de su envergadura: campañas como experto efectuadas desde 1968 y durante veinte años en la Acrópolis de Atenas, consultas evacuadas con motivo de la restauración del Templo de Borobudur durante los años 70, restauración del Templo de Zeus de Jersab, colaboración para establecer el plan de salvaguarda de la Medina de Fez desde 1977, consejos para la restauración de la Mezquita de Kairouan en 1980, participación en el Comité para la protección de la Torre de Pisa, numerosos desplazamientos como consultor al Monte Athos y a Quito, informes preparatorios para la inscripción de numerosos monumentos y sitios en la lista del patrimonio mundial... Sería preciso citar también las numerosas misiones que, teniendo en cuenta sus dotes diplomáticas, realizó como consejero particular del Director General de la UNESCO, sobre todo para la protección de la ciudad santa de Jerusalén que fue objeto de sus preocupaciones a partir de 1971.

La presente obra, siguiendo paso a paso el recorrido de Raymond Lemaire, da cuenta de las diferentes etapas de sus preocupaciones: partiendo de las reflexiones sobre las doctrinas de la restauración, la perspectiva se centra en la necesidad de ampliar la noción de patrimonio, y después poner en escena una metodología aplicable a la política de «conservación integrada»; la salvaguarda de las ciudades históricas y, tras ello, la concepción de las nuevas ciudades son, en cierta medida, los corolarios naturales.



*El panorama se amplía desde entonces para abarcar la calidad de vida de los hombres frente al mundo de la industria y la importancia de la memoria.*

*En fin, el largo caminar en contacto con las diversas culturas, que constituyen la riqueza de la humanidad, condujo a Raymond Lemaire a llevar más lejos su reflexión inicial sobre el patrimonio monumental en la forma de una llamada a descubrir nuevas y apasionantes facetas.*

*Me permitiría añadir que para captar la fuerza de convicción, de la cual dan testimonio algunos de los textos aquí recopilados, sería necesario poder escucharlos a través de la seducción de un timbre de voz y la precisión de las entonaciones de un gran comunicador.*

PRÉMIÈRES DE LA CHARTE DE VENISE<sup>1</sup>

*Chargé d'établir le rapport général introductif au « Congrès International de la Restauration » qui s'est tenu à Venise du 25 au 31 mai 1964, Raymond Lemaire ouvrait ainsi la voie à un grand débat scientifique.*

*C'est de ce foisonnement d'idées qu'émergeront les concepts fondateurs de la, désormais célèbre, Charte de Venise. C'est le point de départ du « regard en arrière » qu'il porte sur une étape déterminante de sa vie qui va bientôt se confondre avec l'évolution des idées en matière de patrimoine.*

Au moment de l'ouverture du Congrès, 29 communications ont été annoncées, relevant de la 1<sup>re</sup> Section. Plusieurs communications n'ont pas été introduites; en tout, 23 documents ont été remis. Ce sont ces documents qui seront analysés ici, en essayant, au-delà de l'exposé des auteurs, de regrouper par thème les idées émises afin de faciliter les discussions.

Les congressistes qui n'ont pas fait parvenir leur communication au Secrétariat du Congrès me pardonneront de ne pouvoir faire état de leur message. (Treize rapports supplémentaires ont été envoyés à la direction du Congrès après la clôture de celui-ci; le rapport a été remanié en conséquence). Des idées divergentes, sinon opposées étant parfois émises, la discussion, le facteur le plus fructueux d'un Congrès scientifique, ne manquera pas d'objets.

Un grand nombre de communications concernent, en effet, en tout, en partie ou occasionnellement, quelques thèmes majeurs qui dénotent les mêmes préoccupations chez la plupart des congressistes :

- la définition du monument et de ses valeurs ;
- le monument et la société d'aujourd'hui ;
- le monument et son entourage ;
- l'esprit de la restauration des monuments et l'enseignement de cette discipline.

Nous pourrions envisager successivement les idées émises autour de ces têtes de chapitre.

## LA DÉFINITION DU MONUMENT ET DE SES VALEURS

Définir le concept « monument », c'est à la fois justifier les activités de tous les architectes et techniciens des monuments historiques et éclaircir les raisons d'être de ce Congrès. Certains d'entre nous se sont attachés à cette tâche délicate. Le vocable « monument » est employé dans la vie d'aujourd'hui, chargé de significations si variées qu'il est incontestablement opportun de donner au mot un contenu d'autant plus défini qu'il acquiert la valeur d'un terme juridique dans les lois, qui dans presque tous les pays du monde visent à conserver et à mettre en valeur cette partie essentielle du patrimoine culturel que sont les édifices du passé.

<sup>1</sup> Rapport général - IIe Congrès international de la Restauration, Naples, mai 1964.

F. Mielke, de Berlin, a consacré une communication à ce problème sous le titre : « *Pour une définition scientifique de la notion du monument historique* ». Son désir est de fixer le concept monument par des données qui échappent aux fluctuations de la pensée et des sentiments. Il propose de dégager des termes qui agissent les uns sur les autres, à la manière d'une formule mathématique.

La base en est constituée par la « construction originale », document unique en son espèce, impossible à reproduire, tout en lui conservant sa valeur de document. L'édifice original a passé à travers les années et les siècles et s'est enrichi d'une dimension nouvelle : celle du « temps », deuxième terme de l'équation proposée. Au cours de son histoire, le document original a subi l'action des hommes et du temps qui peut avoir augmenté ou diminué sa « valeur » : troisième terme éminemment variable de la définition.

Enfin, tout édifice est tributaire des données locales qui ont affecté à la fois sa manière d'être et sa façon de survivre; le facteur « lieu » devient ainsi le dernier élément d'une mise en formule du concept monument qui, selon l'auteur, devrait s'écrire de la manière suivante :

- **monument = original + temps + valeur + lieu ;**  
**soit : M = O + T + V + L.**

En plus de cette définition de la valeur matérielle du monument, M. Mielke lui reconnaît un aspect immatériel spécialement sous la forme d'une valeur de symbole, qui n'est pas nécessairement attachée à la valeur originale ou non du monument.

C'est cette valeur de symbole, souvent indépendante de la valeur du document original, qui peut justifier certaines reconstructions d'édifices du passé, surtout celles qui se font après des guerres destructrices. Cette valeur de symbole attachée au monument rejoint certaines idées émises par J. Zachwatowicz et par L. Crespi dans leurs communications dont il sera question plus loin.

A côté de cette manière nouvelle d'aborder un vieux problème, d'autres auteurs et parmi eux tout particulièrement J. Zachwatowicz et J. Pavel maintiennent la définition traditionnelle selon laquelle « *le monument historique est un document d'une époque donnée de l'histoire du développement de la culture et de la civilisation* ».

J. Pavel rapporte cependant que « *la loi tchécoslovaque sur les monuments culturels ne pouvait accepter une formule aussi générale pour des raisons visant la pratique des organismes à qui sont confiés les soins apportés aux monuments* ». « *Le même problème s'est posé* », nous dit-il, aux législateurs de l'Allemagne de l'Est et de la Pologne. Un tel fait justifie donc la nécessité de mieux circonscrire le concept « monument ».

## LE MONUMENT ET LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI

Le développement de la culture à toutes les couches de la population et l'extension du tourisme se trouvent, sans aucun doute, à l'origine de la reconnaissance d'une fonction sociale au monument. La nation tout entière s'est rendue compte que, selon les termes de la Convention, « toutes ces richesses lui appartiennent » et peuvent contribuer à son épanouissement. C'est dans cette perspective que la traditionnelle division des monuments en « monuments morts » et « monuments vivants » a été examinée dans plusieurs communications. L. Crespi en traite sous le titre « *Monumenti vivi o morti* » pour regretter cette distinction.

Presque tous les monuments sont encore vivants d'une certaine manière :

- les ruines de Pompei, inhabitées, mais très vivantes parce qu'elles nous permettent de participer, aujourd'hui encore, d'une certaine manière, à la vie intime d'une histoire déjà lointaine;



- les ruines du Forum Romanum parce qu'elles sont chargées d'une valeur symbolique d'origine politique et par le fait même, liées à la vie d'une nation;
- le Parthénon parce que sa valeur intrinsèque lui octroie l'immortalité.

Les monuments sont vivants parce qu'ils possèdent une valeur active qui appartient à toutes les générations et celles-ci les inscrivent à leur manière au sein de leur vie sociale et culturelle. Cette conception rejoint d'assez près celle que J. Pavel défend dans sa communication « *Le monument et la société moderne* ».

Le rôle social du monument y est mis sur le pavols. « *Les noyaux historiques des agglomérations modernes et toujours grandissantes, écrit-il, doivent former les centres culturels hautement distingués par les valeurs de leurs traditions d'histoire de l'art* ». Cet aspect social de l'art a incité la Tchécoslovaquie à protéger « les monuments qui témoignent de l'évolution des classes sociales, leurs rapports mutuels et leurs luttes et représentent de ce fait pour le pays une catégorie nouvelle de monuments classés ».

M. Berucci dans « *Il monumenti vivo* » et F. Forlati, dans « *Metodi di restauro monumentale nuovi et nuovissimi* », poussent plus loin la notion du « vivant » au sein du monument historique en insistant sur le fait que l'une des principales préoccupations doit être de garder le monument au sein de la ville, c'est à dire de l'action. « *L'étude historique et la recherche scientifique sont, dit M. Berucci, des valeurs subordonnées. L'essentiel est de rendre le monument le plus adéquat possible à sa fonction ancienne et actuelle. Travailler à un monument doit avoir comme but essentiel de maintenir son efficacité, de manière à ce qu'il puisse constituer, pour nous, comme pour nos ancêtres, un cadre pleinement adapté à nos besoins physiques et spirituels* ».

Rendant à la société des services éminents et irremplaçables, il va de soi que la société a, de son côté, envers son patrimoine monumental, un devoir sacré : celui de veiller à sa conservation et à sa mise en valeur. « *Cette idée devrait imprégner toutes nos activités dans le processus de modification constante de notre vie* dit J. Zachwatowicz, dans sa communication : « *Nouveaux aspects de la théorie de la conservation des monuments historiques* ». Elle doit être comprise et appréciée par les économistes, les planificateurs qui organisent la vie économique du pays, par les urbanistes et les architectes qui composent les nouvelles formes dans l'espace, par toute la société qui, activement, prend part à ce processus de modification. On ajouterait volontiers à cette liste : et par les responsables politiques tant sur le plan national que régional et local. J. Duvert le souligne dans sa communication : « *Le rôle des collectivités locales en face des vestiges du passé européen* », tandis que M. J. Fitch, parlant des problèmes de la conservation dans les nouveaux Etats africains, élargit la notion de conservation à tout le patrimoine national du passé pré-industriel, de l'art aux coutumes et aux traditions populaires.

## LE MONUMENT ET SON ENTOURAGE

Personne ne doute plus aujourd'hui que, en plus de la conservation de la substance dont les monuments sont faits, le problème le plus important qui se pose aux architectes et techniciens des monuments historiques, est la sauvegarde, la conservation et la mise en valeur des sites monumentaux, ce terme étant considéré sous son aspect le plus étendu et comprenant aussi bien les grands ensembles célèbres que l'entourage des monuments modestes.

La croissance souvent sauvage des villes et des agglomérations industrielles et commerciales, les reconstructions de l'habitat souvent intempestives et dénuées de goût, l'extension des réseaux routiers, l'exécution des grands travaux du génie civil ou militaire, ont, très souvent et dans presque tous les pays, touché trop durement le patrimoine monumental et la beauté des paysages pour ne pas provoquer une grande émotion.



Plusieurs communications en portent la trace et sont, en tout ou en partie, consacrées à ce problème.

J. Pavel nous rapporte que la Tchécoslovaquie a créé la notion de « réserve urbaine » par un article spécial de la loi sur les monuments et la culture.

J. Zachwatowicz insiste sur les efforts faits en Pologne « pour conserver dans l'aménagement de l'espace, les valeurs essentielles de l'ancien » et « pour les faire servir aux nécessités de la vie contemporaine et à la formation de la nouvelle culture ». L'aménagement des centres urbains anciens nous porte nécessairement à considérer les rapports entre l'architecture ancienne et l'architecture contemporaine.

V. Martiny en traite dans sa communication « L'intégration de l'architecture contemporaine dans le cadre urbain ancien et la mise en valeur des vestiges dans l'aménagement des villes ». La nécessité de créer des liens harmonieux entre l'ancien et le nouveau y est soulignée. Ces liens naîtront « de l'esprit de la composition, du jeu des volumes et de la tonalité des matériaux », et non de « reconstitution hypothétique ou d'un décor qui prolonge l'architecture de l'ancien à mettre en valeur ».

M. Iniguez nous cite des exemples d'aménagement de sites monuments dans sa communication « Ambientacion de monumentos y de los conjuntos monumentales ». Il insiste sur les efforts faits en Espagne, où de nombreux sites ont été aménagés, entre autres à Roda de Isabena, Castillo de Monteres, Burgos, Barcelone, Gerone,...

M. H. Jowai insiste également sur l'importance du monument comme élément d'un cadre et sur la responsabilité de l'urbaniste comme ordonnateur général de ce dernier.

L'intérêt essentiel du cadre a conduit H. Wolff à consacrer une communication très fournie de données historiques et techniques à l'étude des pavements des monuments et des villes sous le titre « The contribution of pavement of the historical scene and the exigence of this protection ». Il demande que les pavements anciens soient protégés au même titre que les monuments qu'ils entourent.

H. Lacoste en donne une illustration en concluant sa contribution à nos travaux : « Faut-il maintenir in situ les mosaïques d'Apamée de l'Oronte » par l'affirmation que seule la conservation sur place de ce pavement permet de maintenir sa signification.

## LA DOCTRINE DE LA CONSERVATION

L'évolution des conceptions et des problèmes, dont certains ont été évoqués plus haut a nécessairement influencé l'esprit et la méthode de la restauration des monuments qui constituent le quatrième des pôles autour desquels on peut regrouper les interventions des congressistes en matière de doctrine.

Nous touchons ici un point délicat et sensible. L'importance du passé joue encore un rôle important dans ce domaine. Les vieilles doctrines restent coriaces et plus d'une communication fait état de l'impérieuse nécessité d'abandonner des conceptions dépassées depuis longtemps dans les milieux spécialisés, mais auxquelles, les faits le prouvent, plus d'un restaurateur reste fidèle.

M. Meek dans sa communication « Changing attitude to restoration », Lord Euston dans « The principles of conservation and repair », rapportent l'histoire de la restauration dans leurs pays respectifs, l'Irlande et la Grande-Bretagne.

J. Zachwatowicz fait de même pour la Pologne, tandis que V. Fiedorov explique « Les principes généraux de la conservation et de la restauration des monuments d'architecture en Union Soviétique » et M. Baidine traite de la méthodologie de l'étude d'un « Ensemble architectural sur l'exemple de la Laure de la Trinité et de Saint-Serge », insistant sur la nécessité d'une étude préliminaire de chaque

monument historique afin d'en connaître l'histoire et, par conséquent, de choisir en connaissance de cause la solution la meilleure.

Le jugement sur les travaux faits dans le passé amène ces auteurs à dégager une ligne de conduite adaptée aux conceptions d'aujourd'hui. Tous insistent sur l'importance de « l'authenticité du monument historique et l'inviolabilité de ce qui, en lui, est original ».

Toute doctrine nouvelle doit partir de ces prémices. Sur le plan de la doctrine, le fait capital du Congrès est, sans conteste, le projet de modification de la Charte d'Athènes de 1931, introduit conjointement par P. Gazzola et R. Pane.

Deux considérations ont inspiré cette proposition de modification d'un document qui a fait date dans l'histoire de la restauration des monuments.

Le premier rejoint le point III évoqué plus haut. « *Pour rester valides* » - disent les auteurs - « *il faut adopter les critères aux conséquences des plus récentes expériences culturelles et aux rapports nouveaux entre l'urbanisme et la tutelle des monuments et de leur cadre* ». La seconde raison : il faut renoncer à certaines instructions trop particulières énoncées dans la Charte.

Selon le projet de P. Gazzola et R. Pane, dont la rédaction se réfère non à la Charte d'Athènes elle-même, mais aux articles correspondants de la « *Carta del Restauro* » d'Italie adoptée en 1931, l'article 1 qui traite de la nécessité de l'entretien du monument, l'article 2 consacré au respect de l'authenticité du monument, l'article 3 affirmant l'interdiction, dans les ruines, des travaux de reconstruction autre que l'anastylose, l'article 5 concernant la volonté de maintenir dans le monument tous les éléments de valeur artistique, quelque soit l'époque à laquelle ils appartiennent, l'article 9 consacré à l'emploi des méthodes modernes pour la conservation et la consolidation des monuments anciens, et l'article 10 qui traite des fouilles et de la conservation « *in situ* » des trouvailles, seraient à conserver inchangés parce que leur énoncé répond encore aux exigences d'aujourd'hui.

La première modification suggérée concerne l'article 4 qui affirme la nécessité de conserver aux monuments une destination proche de leur destination primitive et crée une distinction entre monuments « *vivants* » et « *morts* ».

Le nouveau texte abandonnerait cette distinction, contre laquelle L. Crespi s'est élevé dans sa communication déjà citée, et serait rédigée de manière à insister non plus sur la nature de l'occupation, mais sur la nécessité d'utiliser le monument en respectant l'intégrité de la configuration des espaces internes.

L'article 6 de la Charte traite, mais très superficiellement et dans une optique qui n'est plus actuelle, des rapports entre le monument et son cadre. La rédaction devra être modifiée de manière à s'adapter à notre vision nouvelle des rapports entre les monuments et l'urbanisme.

La rédaction de l'article 7 exprime, elle aussi, concernant le problème de la transformation et de l'agrandissement des monuments anciens, des conceptions qui, pour être valables vers 1930, ne répondent plus à l'optique actuelle ; un texte nouveau devrait être élaboré.

Il en est de même pour l'article 8 qui souligne la nécessité de créer, soit par les matériaux, soit par la taille ou le caractère, une différence nette entre les parties authentiques et les parties renouvelées. Le texte de 1930 devrait être assoupli pour sauvegarder l'unité esthétique d'un monument restauré.

Enfin, les auteurs voudraient voir modifier l'article 11 afin d'insister davantage sur la nécessité des études scientifiques et architecturales complètes préalables à toute restauration et l'obligation de faire suivre tout travail à un monument ancien d'une publication consignnant les découvertes éventuelles et la nature des travaux exécutés.

L'absolue nécessité d'études scientifiques approfondies préalables à toute restauration, faisant aussi état de documents d'archives a, par ailleurs, été soulignée dans la communication de M. Catti-Perer.



La modification de la Charte d'Athènes est évidemment un travail délicat. L'adoption par l'Assemblée générale d'un texte amélioré constituerait certainement l'un des actes le plus important de ce Congrès. Seule une étude préalable en commission restreinte permettrait d'arriver à ce résultat.

Je propose au Président du Congrès de constituer une telle commission sous la présidence de M. P. Gazzola, Secrétaire général du Congrès, et coauteur de la communication consacrée à ce problème.<sup>2</sup>

Les articles de la Charte d'Athènes, de la Carta del Restauro, ainsi que les suggestions faites par les auteurs de la communication devraient être examinés d'une manière très approfondie et soumis à une large discussion. Peut-être trouvera-t-on que tous les problèmes n'ont pas été rencontrés par MM. Gazzola et Pane, e. g. les difficultés propres aux régions humides et industrielles où le remplacement constant des pierres originales des monuments par des matériaux de remplacement est, hélas, une pénible nécessité.

La question si actuelle de l'adaptation des églises, qui en Europe constituent un pourcentage écrasant des monuments légués par le passé, déborde aussi les conceptions des chartes actuelles. Par ailleurs, tout le monde ne s'accorde pas avec les principes consacrés à Athènes. M. C. Porter nous les rappelle par sa communication « *Principles guiding historical preservation and restoration work at Independence Hall, Philadelphia* ». L'auteur insiste sur la nécessité de faire des reconstitutions de monuments historiques disparus pour des raisons d'éducation populaire.

Les principes, il faut savoir les appliquer. L. Crema dans « *Modi e limiti del restauro monumentale* » et F. Rossi dans « *Limiti del restauro et unità figurativa del monumento* » insistent sur l'absolue nécessité d'une exécution délicate des travaux afin de conserver au monument le plein équilibre esthétique de ses éléments. Ceci est une question de techniques, sans doute, mais aussi d'art et de sensibilité.

Cette sensibilité, si nécessaire au restaurateur, qui a conduit l'architecte Janak à écrire « *qu'au dedans d'un monument, l'architecte devrait toujours se mouvoir sur la pointe des pieds* ».

La formation et l'éducation de l'architecte-restaurateur est un problème toujours discuté. C. Cecchi nous parlera des méthodes suivies à la Faculté d'architecture à l'Université de Rome.

La formation y est donnée en contact direct avec les grands problèmes actuels : urbanisation des centres monumentaux et restauration et revitalisation des monuments abandonnés ou d'occupation difficile.

Enfin, tous, au cours de nos travaux, nous faisons des expériences dont les résultats peuvent être utiles aux autres. Si certains de ces résultats sont communiqués dans les revues, où il faut souvent les chercher longtemps, la plupart se perdent. Personne n'a rien à gagner de cet état de choses. M. Horler propose de créer un système d'échanges de ces informations.

Cette proposition est heureuse et sera certainement accueillie par chacun d'entre nous. Le tout est de savoir comment cet échange pourrait s'organiser. Peut-être pourrait-on le rapprocher de la proposition faite par la délégation belge de créer une revue internationale de doctrine et de technique de la restauration des monuments. La Belgique est prête à faire un effort dans ce but, si d'autres pays veulent bien y collaborer.

J'ai essayé de rapporter ici, « *sine ira nec odio* », le contenu essentiel des communications qui ont été introduites auprès du Secrétariat du Congrès et qui concernent la matière traitée dans la première Section. Qu'on veuille bien me pardonner si, en traduisant certaines idées, je les ai involontairement trahies.

<sup>2</sup> On sait que les travaux de cette commission aboutissent à la rédaction, puis à l'adoption solennelle de la «Charte internationale sur la conservation des monuments historiques», dite «Charte de Venise».



36



37



38



39

Venise (36 à 40).







SUMMARY

PREMISES TO THE CHARTER OF VENICE

*Asked to write the general introductory report to the « International Conference on Restoration », which was held in Venice from 25 to 31 May 1964, Raymond Lemaire opened up a significant scientific debate, teeming with ideas that would lay the foundations of the now famous Charter of Venice. This is when he started to look back on a significant stage in his life which matches the evolution of ideas as regards heritage.*

*This is the general introductory report to the « International Conference on Restoration », which was held in Venice from 25 to 31 May 1964. Four themes were discussed in the 36 papers presented :*

**1. How to define the monument and its values ?**

*It is undeniably appropriate to clarify the notion of « monument », which has become a legal term in the laws aiming at conserving the buildings of the past. It is suggested among others that the concept of « monument » should be defined by data which might be spared the bias of thought and feelings fluctuations : the original work, the dimension of time, the evolution of its value, its surroundings and its symbolic value.*

**2. Mobility and today's society**

*The extension of culture to all classes of the population and the development of tourism undoubtedly account for the recognition of the social function of the monument.*

**3. The monument and its surroundings**

*Two issues are thoroughly discussed : the need to integrate contemporary architecture within its urban context and to preserve the active function of monuments in today's life.*

**4. The doctrine of conservation**

*The reports presented are the most innovative in this respect. In their project to modify the Charter of Athens of 1938, Piero Gazzola and Roberto Pane come forward with a whole range of fundamental ideas with reference to the Italian « Carta del Restauro ».*

*These will be examined in a select committee chaired by the Secretary General of the conference, the idea is put forward to establish an international body aiming at promoting ideas and information on the doctrine and the techniques of monument restoration.*

ICOMOS: UNA MIRADA HACIA ATRÁS Y UN VISTAZO HACIA DELANTE

RESUMEN

PRIMICIAS DE LA CARTA DE VENECIA

*Encargado de presentar el informe general introductorio en el « Congreso Internacional de Restauración » que tuvo lugar en Venecia del 25 al 31 de mayo de 1964, Raymond Lemaire abrió así la vía para un gran debate científico. De ese encuentro de ideas surgieron los conceptos que cimentaron la ya célebre Carta de Venecia. Es el punto de partida de « la mirada hacia atrás » que dirige a una etapa determinante de su vida que pronto va a fundirse con la evolución de las ideas en materia de patrimonio.*

*Se trata del informe general introductorio del « Congreso Internacional de Restauración » que tuvo lugar en Venecia del 25 al 31 de mayo de 1964. Cuatro fueron los temas tratados en las 36 comunicaciones presentadas:*

**1. La definición de monumento y sus valores**

*Es incuestionablemente oportuno clarificar la noción de « monumento » que se convierte en un término con valor jurídico a través de las leyes tendentes a conservar los edificios del pasado. Se propone de forma destacada fijar el concepto de « monumento » mediante datos que escapen a las fluctuaciones del pensamiento y del sentimiento: la obra original, la dimensión del tiempo, la evolución de su valor, su entorno y su valor simbólica.*

**2. El movimiento y la sociedad de hoy en día**

*El desarrollo de la cultura en todas las capas de la población y la extensión del turismo se encuentran, sin duda alguna, en el origen del reconocimiento de la función social del monumento.*

**3. El monumento y su entorno**

*Las cuestiones relativas a la necesidad de integrar la arquitectura contemporánea en el contexto urbano y de salvaguardar el valor activo de los monumentos en la vida actual son ampliamente tratados.*

**4. La doctrina de la conservación**

*Los informes presentados sobre este tema son los más innovadores. El proyecto conjunto de Piero Gazzola y Roberto Pane de modificación de la Carta de Atenas de 1938 se presenta en forma de una suma de reflexiones fundamentales en torno a la « Carta del Restauro » de Italia, las cuales serán examinadas en comisión restringida bajo la presidencia del Secretario General del Congreso. Se lanza también la idea de crear un órgano internacional de difusión de ideas e informaciones relativas a la doctrina y a las técnicas de la restauración de monumentos.*



4

LES ORIGINES DE L'ICOMOS AUX CÔTÉS DE PIETRO GAZZOLA <sup>1</sup>

*Au fil des temps, les souvenirs s'estompent. Comment le Conseil des Monuments et des Sites a-t-il pu être constitué ? Quels étaient les objectifs, mais aussi les difficultés rencontrées par ses fondateurs ? A l'occasion du trentième anniversaire de l'organisation, le Président Roland Silva demanda à Raymond Lemaire d'écrire une note sur les vingt premières années de l'ICOMOS. A l'extrait relatant les péripéties qui ont émaillé la toute première période, il m'a semblé judicieux de joindre l'émouvant hommage que Raymond Lemaire rendit, en mai 1981 à Rome, à son « frère de combat », Pietro Gazzola. Une profonde amitié, nourrie aux sources d'une admiration réciproque, explique bien des mystères du rapide succès d'une opération trouvant son origine à Venise, « entre un expresso et une grappa » !*

C'est incontestablement à Pietro Gazzola que revient le mérite majeur de la création de l'ICOMOS. Il en avait ressenti le besoin dès l'époque où, travaillant en qualité d'expert à l'Unesco, il y était confronté aux multiples problèmes de sauvegarde de monuments soumis aux exigences de la nouvelle organisation internationale.

Il pouvait, mieux que quiconque, se rendre compte du vide que constituait à l'époque l'absence d'une large organisation professionnelle en matière de conservation du patrimoine monumental. Ce vide lui apparut plus particulièrement lors de la vaste entreprise du sauvetage des temples d'Abou Simbel. Par ailleurs, il avait constaté combien la collaboration avec l'ICOM, l'organisation regroupant les spécialistes des musées, avait facilité de nombreuses phases de cette gigantesque et délicate opération.

Aussi, dès la mise en route de l'organisation du Congrès de Venise en 1962, fut-il question de mettre sur pied une structure similaire à celle de l'ICOMOS pour les spécialistes des monuments. Jusqu'alors, une partie des tâches qui lui incomberaient avaient été assumées par l'ICOM, aussi certains de ses dirigeants, tel Stanislas Lorentz, furent-ils associés aux premières réflexions. Ils demeurèrent, pour la plupart, de fidèles piliers de l'ICOMOS jusqu'à leur fin.

Le professeur Guilhelmo de Angelis d'Ossat, Directeur général des Beaux-Arts d'Italie et grand protecteur du futur Congrès, fut également l'un des « Pères » de l'ICOMOS, tout comme l'architecte Carlo Ceschi, à l'époque surintendant de la ville de Rome. C'est au sein de ce petit groupe d'amis que se concocta la création de notre organisation. Nous nous réunissions régulièrement dans la capitale italienne que je visitais régulièrement à cause des cours que je donnais à la « Scuola per lo studio dei monumenti », créée par de Angelis auprès de la Faculté d'architecture dont il était doyen à l'époque.

Je me souviens avec plaisir d'une réunion informelle, tenue un midi chez Rosati, où les lignes générales de l'organisation telles que nous voulions les présen-

<sup>1</sup> Extraits de « Quelques souvenirs de près de vingt années à la direction de l'ICOMOS », datés du 10 juillet 1995, et d'un « Hommage à Pietro Gazzola », prononcé à Rome en mai 1981 à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ICOMOS.



ter au Congrès furent définies et où le nom d' « ICOMOS », après de multiples propositions mort-nées, a vu le jour entre un expresso et une grappa.

Mais quelles étaient donc les raisons qui nous poussaient à créer cette organisation ?

La génération qui suit la nôtre pourrait difficilement s'imaginer l'isolement dans lequel se trouvaient, dans la plupart des pays, les personnes en charge de la conservation et de la restauration des monuments historiques. Certes, dans quelques pays, tels la France, l'Italie, l'Allemagne ou l'Autriche, des organisations les regroupaient, mais c'étaient là des situations exceptionnelles.

En tous les cas, aucun support n'existait pour assurer des rapports internationaux. On ne connaissait pas les collègues des autres pays et parfois même du sien. Rarement un visage illuminait un nom lu au bas d'un article ou au sommet d'un livre. Aussi, le Congrès international de Paris, le premier dans notre discipline, organisé en 1957 par la Compagnie des architectes en chef des monuments historiques, et plus particulièrement par Maurice Berry, le futur premier trésorier de l'ICOMOS, fut-il l'occasion de la découverte des uns par les autres et ceci fut perçu par beaucoup comme un événement plus important que la confrontation scientifique.

Il apparut, à presque tous les participants, que la répétition de l'expérience était plus que souhaitable et qu'un rythme de congrès trisannuels serait idéal. Sans qu'elle ne soit explicitement exprimée, l'idée même de l'ICOMOS était née. Elle fut examinée à la loupe à Venise par un comité élu à cet effet.

Les grandes lignes des statuts de la future organisation internationale furent définies, à l'image de ceux de l'ICOM. La collaboration empressée de Jan van der Haegen, en charge du secteur du Patrimoine à l'Unesco et de Paul-Henri Rivière, fondateur et secrétaire général de l'ICOM, facilitèrent les négociations et les discussions.

Un comité provisoire fut constitué, comprenant une dizaine de membres, avec Pietro Gazzola comme président et le soussigné comme secrétaire général. Sa tâche principale était de préparer les statuts en vue de la future assemblée constitutive, prévue déjà pour 1965 à Varsovie, à l'invitation de la Pologne, suscitée par Stanislas Lorentz et Jan Zachwatowicz.

C'est au cours de quelques réunions du comité, réunies pour la plupart à Paris, dans les bureaux de l'architecte en chef des monuments historiques, Jean-Pierre Paquet, que les statuts trouvèrent leur forme définitive.

Dès Venise, apparut le danger d'une scission : quelques déçus de n'avoir pas vu leur candidature exaucée par les votes secrets décidèrent de créer une organisation parallèle dont l'accès serait strictement réservé aux architectes et ingénieurs spécialisés et actifs dans le domaine de la conservation et de la restauration, alors que, par principe et par conviction, l'ICOMOS ouvrait ses portes aux tenants de toutes les disciplines de la sauvegarde.

Charles Peterson et Albert Degand étaient les piliers de cette initiative. Sous le vocable d' « ICARMO », le projet fit long feu. Néanmoins aux premiers temps de l'ICOMOS, il créa une confusion regrettable et les premiers dirigeants de notre organisation durent, à de nombreuses reprises, redresser la situation.

Accueillie avec faveur par le Directeur général de l'Unesco, René Maheu, l'ICOMOS fut admis immédiatement comme organisation de « consultance » et de collaboration de catégorie B et, deux années plus tard, de catégorie A.

#### **Les objectifs de l'ICOMOS furent clairement définis à Venise :**

- grouper les spécialistes de toutes les disciplines concernées par la sauvegarde du patrimoine monumental et urbain de tous les pays afin d'établir entre eux des liens de confraternité et de collaboration;

- assurer sa présence dans le plus grand nombre de pays en y érigeant un comité national;
- mettre la science et l'expérience de chacun à la disposition de tous, en encourageant les publications et toutes formes de collaboration, de contacts et de confrontations, entre autres, à travers la création de comités scientifiques internationaux chargés de structurer, de programmer et d'encourager les initiatives tant au plan national qu'international;
- promouvoir la recherche dans toutes les disciplines utiles à la sauvegarde ;
- assister de conseils scientifiquement justifiés toute organisation publique ou privée y faisant appel;
- débattre régulièrement des grands problèmes posés par la sauvegarde du patrimoine culturel monumental et urbain tant au plan international que national;
- promouvoir la formation de spécialistes dans toutes les disciplines auxquelles la sauvegarde fait appel.

L'Assemblée générale fondatrice de Varsovie, 1965, consacra ces objectifs et donna officiellement naissance à notre organisation. La première Assemblée générale, réunie dans le Palais royal de Cracovie les jours suivants, en élit les premiers dirigeants : Pietro Gazzola à la présidence, Raymond Lemaire au secrétariat général, Maurice Berry à la trésorerie.

Les premières vice-présidences furent confiées à Bob Garvey, à Wladimir Ivanov et à D. Almagro, tandis que Stanislas Lorentz devenait président du Comité consultatif.

La conception et la mise en route d'une politique étaient, évidemment, nos préoccupations et responsabilités majeures. Les premiers objectifs à atteindre étaient d'assurer un toit à l'ICOMOS ainsi que les moyens financiers indispensables à son fonctionnement. En effet, nous ne disposions, au départ, d'autres moyens que de notre conviction et de notre bonne volonté ainsi que des quelques dollars que les fondateurs avaient versés à une trésorerie au départ d'une parfaite virginité.

Des contacts avaient été pris dès avant l'Assemblée de Varsovie par Gazzola et par moi-même et des espoirs d'accueil nous semblaient exister du côté de l'Italie, de la Belgique et de la Suisse. Aucune promesse ferme cependant; rien de plus qu'une certaine ouverture à une demande concrète.

La lumière vint de la France : l'Assemblée fondatrice fut saisie d'un télégramme du Ministre de la Culture de France, André Malraux, offrant un siège concordant avec les objectifs de l'organisation ainsi qu'une assistance financière régulière pour le secrétariat. Il s'agissait là de toute évidence du résultat de démarches discrètes, entreprises par nos confrères français. Le président et le secrétaire général furent chargés par l'Assemblée de Cracovie de négocier avec les autorités françaises.

Ce qui fut rapidement fait avec le résultat que le Ministère de la Culture mettrait à la disposition de l'ICOMOS, un immeuble historique, restauré à cet effet dans le Marais. C'est ainsi, qu'après trois années d'hébergement dans des locaux du Musée des monuments historiques, l'ICOMOS prit possession de l'aile gauche de l'hôtel de Saint-Aignan, l'un des plus majestueux immeubles historiques du quartier du Marais, qui avait été complètement restauré et aménagé selon nos besoins sous la direction de Maurice Berry.

Nous disposions, à l'époque, de la totalité de l'immeuble dont l'équipement mobilier et technique fut fourni gracieusement par l'Unesco. Une secrétaire fut engagée à mi-temps, Mademoiselle Pascale Gervaise, devenue depuis Madame Grémont. Ensemble, avec la secrétaire personnelle de Pietro Gazzola, Mademoi-



selle Inna Calegari et la mienne, Madame Marie-Jeanne Geerts, elles assureront, très efficacement, malgré la distance qui les séparait et en bonne entente, pendant les premières années, tout le courrier de l'ICOMOS et une part essentielle de l'organisation des activités de l'organisation.

Sans leur dynamisme et leur dévouement, les responsables élus auraient été bien incapables d'efficacité. Après quelques années, il fut possible d'étoffer davantage notre administration avec des collaborateurs permanents qui accomplirent des tâches souvent ardues, sous la houlette de Piers Rogers que nous avions recruté à la Banque d'Angleterre pour assumer la direction du secrétariat ; ce qu'il fit avec talent jusqu'au début des années 80'.

Deuxième point prioritaire du programme : constituer rapidement le plus grand nombre de comités nationaux afin de donner de la crédibilité à l'ICOMOS. L'entreprise s'avéra plus facile que prévu. L'enthousiasme qui régnait au Congrès de Venise avait permis de convaincre, sur place, un nombre important de collègues à entreprendre, dès leur retour au pays, les démarches à cet effet.

L'objectif était de pouvoir annoncer à Varsovie quels pays participeraient fermement à l'opération. Ils étaient 23 à avoir répondu affirmativement : 15 d'Europe, 1 d'Afrique, 4 d'Amérique et 3 d'Asie. La poursuite de l'opération se basa principalement sur les contacts personnels des dirigeants élus de l'ICOMOS et plus particulièrement dans leur propre région linguistique.

Troisième priorité : la mise en route d'activités scientifiques. C'était, en fait, le point le plus important du programme. Le plus difficile aussi à réaliser étant donné notre grande pauvreté. Nous étions, en ce domaine, dépendants des initiatives et de la générosité de nos comités nationaux.

La première proposition vint du comité hongrois qui proposa, trois mois après Venise, de réunir un groupe d'experts internationaux pour analyser et discuter les travaux de restauration récents réalisés dans le pays. La Hongrie se distinguait, à l'époque, par ses interventions franchement modernistes dans les restaurations de monuments. Elle avait, en ce domaine, fait sensation à Venise. Des exemples montrés avaient soulevé l'intérêt et même l'enthousiasme des uns et des questions et des inquiétudes des autres.

L'examen sur place devenait donc un exercice intellectuel et éthique d'autant plus intéressant qu'il illustre l'un des points les plus progressifs de la Charte de Venise.

Le deuxième colloque fut organisé par le Comité national belge, à Bruxelles, en collaboration avec l'Institut royal du Patrimoine artistique de Belgique. Ce fut le premier à être mis sous le patronage officiel de l'ICOMOS, créé peu de temps auparavant.

Son objectif consistait à situer les spécialistes, à faire le point des connaissances et des études en la matière et, en fonction de cette analyse, d'établir le programme des travaux futurs de l'ICOMOS, principalement en ce qui concerne la coordination et la diffusion. L'un des résultats immédiats de cette réunion fut la création du Comité spécialisé international de l'altération des pierres, qui fut donc le premier à être érigé.

C'est à cette occasion que fut prise la décision importante, un peu oubliée aujourd'hui, d'appeler à siéger aux comités scientifiques de l'ICOMOS, les meilleurs spécialistes mondiaux en la matière, que ceux-ci soient ou non, membres de l'organisation.

Il s'agissait, d'une part, d'assurer à nos travaux la participation des plus compétents et, d'autre part, d'affirmer clairement que l'ICOMOS avait pour but, dans le cadre de sa discipline, de promouvoir la collaboration scientifique internationale au plus haut niveau et non d'enfermer les collaborateurs espérés dans un carcan institutionnel.



L'exemple de Bruxelles fut rapidement suivi : le comité espagnol pris l'initiative d'une première rencontre consacrée aux problèmes encore si peu explorés de la sauvegarde des villes historiques lors d'une rencontre à Cáceres et Trujillo en Estramadure. Les participants n'oublieront jamais le dimanche des Rameaux, fêté au célèbre monastère de Yuste, où flotte toujours le fantôme du grand Charles-Quint, et où, tous ensemble, président en tête, portant de grandes feuilles de palmier, ils prirent part à la procession des moines. Un bond fantastique et bouleversant dans un passé toujours vivant et actuel !

Peu de temps après, le thème fut repris par le comité national tunisien, à l'époque le seul du continent africain. Il fut consacré à la problématique spécifique des villes traditionnelles islamiques : le premier à traiter de cette matière délicate et difficile. Les projets élaborés à l'époque pour la Kasbah de Tunis étaient au centre du débat.

Le professeur Pietro Gazzola s'éteignit le 14 septembre 1979, discrètement, lucidement, et avec une acceptation sereine d'un événement qui, pour le croyant fervent qu'il fut, n'était qu'un passage vers une autre vie. La perception confuse de celle-ci n'oblitérait en rien sa certitude. Sa foi profonde entretenait en lui aussi bien l'espoir de l'au-delà que le sens de la vraie mesure des événements d'ici-bas. Sa spiritualité inspirait son respect inébranlable de la culture. Il voyait en elle le reflet du divin dans sa multitude, sa richesse et, au-delà, dans son unité.

Il fut pour beaucoup d'entre nous un ami fidèle, délicat, soucieux d'autrui; un homme de confiance, de bon conseil qui, avec une délicatesse jamais prise en défaut, exprimait son avis en termes clairs, toujours en conformité avec la réalité profonde de sa pensée et de son jugement. La vérité avait pour lui, aussi bien dans le développement de sa réflexion et de son action, que pour les avis qu'on sollicitait, des droits irrécusables. Sa franchise n'avait d'autres limites que son angoisse de manquer à la justice ou de meurtrir la dignité ou les sentiments d'autrui.

Cependant, lorsqu'à ses yeux, la cause paraissait sacrée, - et la culture humaniste était par excellence pour lui, de celles-là - il n'hésitait pas à partir à l'attaque. Sa diplomatie innée l'avertissait à temps des dangers d'une bataille incertaine. Tout en n'acceptant aucun compromis sur l'essentiel, il se révélait, alors, l'homme des négociations subtiles, des accords obtenus grâce à la rigueur de sa dialectique, à la puissance de sa persuasion, à la force de sa propre conviction.

Que de problèmes épineux il a aidé à résoudre, que de conflits ont été évités grâce à l'obstination qu'il mettait à créer l'entente entre les hommes. Ceux d'entre nous qui l'ont connu conservent de lui l'image d'un homme toujours aimable, plein de distinction, un peu distant parfois. Mais, cette attitude n'était que la garde de la générosité avec laquelle il avait une tendance naturelle à offrir son amitié. L'amitié; voilà bien ce qui comptait pour lui.

Lorsqu'il vous honorait de son affection, celle-ci devenait, plus encore qu'une fraternité naturelle, un bien indéfectible, une obligation constante d'agir en conséquence, une source continue d'attentions délicates, une certitude de pouvoir compter sur lui.

Cet homme universel avait des amis dans le monde entier. Ni fonction, ni race, ni langue n'étaient un obstacle à l'épanouissement de relations privilégiées. Aussi fut-il comblé de joie, lorsque, s'étant retiré de la présidence de notre conseil, il se vit offrir par nombre de comités nationaux, des livres dédicacés par tous leurs membres.

Son admirable bibliothèque, perchée au sommet de la tour de la demeure seigneuriale de San Cipriaco, qui était son havre de paix et de méditation, son « Buon Retiro », devenait ainsi le lieu où cette amitié se matérialisait sous la forme d'objets pour lesquels il éprouvait une vive passion : les livres, bien pensés, bien écrits, présentés avec goût. L'atmosphère qui régnait en ce lieu, où la conversation s'orientait tout naturellement vers des sujets graves et où le silence devenait



un moyen naturel de communication de la pensée, était marquée de grandeur et d'austérité à l'image de son propriétaire.

Cet homme, Pietro Gazzola, fut le véritable fondateur de l'ICOMOS. Je le connaissais depuis 1947 et notre longue amitié est née au début des années 50'.

Il cumulait à cette époque ses fonctions de « soprintendente » de la Vénétie occidentale avec la préparation de la Conférence de La Haye où fut adoptée la Convention internationale sur la préservation des biens culturels en temps de guerre. La collaboration internationale dans le domaine de la sauvegarde lui apparut à cette époque comme l'un des seuls moyens efficaces pour assurer l'avenir du patrimoine.

Sa collaboration avec Georges-Henri Rivière, fondateur de l'ICOM, le persuada de la nécessité de créer pour le patrimoine monumental, un organisme similaire à celui qui existait depuis quelques années pour les musées. Lors du premier Congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, réunis à Paris en 1957, ce besoin devint évident. Il s'exprima sous la forme d'un vœu en vue de la création d'une organisation internationale groupant les spécialistes de la sauvegarde des monuments afin d'assurer un meilleur échange des connaissances et de l'expérience.

Rappeler ici que l'auteur de ce vœu est le professeur G. de Angelis d'Ossat, c'est aussi se souvenir du rôle que l'amitié indéfectible, qui l'unissait à Pietro Gazzola, joua dans la création de l'ICOMOS.

Le Congrès de Venise, en 1964, fut son œuvre. Il combla par la naissance de notre organisation, l'un des vœux les plus chers de celui qui allait en devenir le premier président et l'animateur pendant près de dix années. Les années qui passent permettent de mieux situer l'importance d'une œuvre. Celle, nombreuse et diversifiée, de Pietro Gazzola prendra, au fil du temps, sa véritable signification.

Il fut l'un des grands promoteurs de la collaboration internationale à laquelle il attribuait, outre le bénéfice de l'efficacité, le privilège de promouvoir l'entente entre les hommes. Il fut l'un des pionniers de l'emploi des techniques les plus modernes pour assurer la survie du patrimoine monumental.

Faut-il rappeler ici son projet, véritablement révolutionnaire pour le sauvetage des temples d'Abou Simbel qui, mis en œuvre, aurait permis de soulever d'une pièce le rocher qui le contient. Il développa la méthodologie de la restauration en y appliquant la rigueur scientifique.

L'anastylose du Ponte Pietra à Vérone, dynamité par l'armée allemande le 25 avril 1945, un chef-d'œuvre d'exactitude et de méticulosité, illustre admirablement la dure éthique qu'il s'imposait face à la vérité historique. Il fut l'un des grands promoteurs de la formation scientifique des spécialistes de la conservation.

Pour moi, cependant, l'apport essentiel de Pietro Gazzola à l'œuvre de la sauvegarde des richesses monumentales du monde se situe au plan de la doctrine. Elle se localise plus particulièrement dans le tréfonds de la doctrine : la philosophie qui la justifie et l'inspire.

Pour lui, la finalité de la sauvegarde ne se justifie pas au premier chef par l'usage ou la beauté d'un édifice, mais par son message culturel et spirituel.

Dans l'ébauche d'un dernier écrit qui reposait sur sa table de travail au moment de son décès et où il résumait en une quinzaine de pages les lignes essentielles de sa pensée, il le rappelle clairement : « *Nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'utiliser les monuments, écrit-il, pourvu que l'on respecte un grand principe : cette opération ne doit pas avoir seulement une finalité économique, car le monument porte en lui-même un intérêt culturel qui est, déjà, pour lui, une fonction valable* » et encore « *nous ne devons pas laisser oublier qu'au-delà de leur utilité matérielle, les monuments ont une utilité spirituelle* ».

Le « Monument et l'Homme », n'est-ce pas lui qui a imaginé ce titre, évocation frappante de sa pensée, pour la publication des actes du Congrès de Venise ? Pour lui, parmi les valeurs humaines, seules celles de l'esprit, de l'âme et du cœur méritent l'attention et l'effort,

C'est parce que le patrimoine monumental, riche ou humble, reste l'une des illustrations les plus puissantes et les plus vraies de l'imagination et de la créativité de l'homme qu'il convient de se comporter à leur égard selon une éthique qui dépasse les problèmes matériels du moment. Ils portent en eux un message d'éternité, une signification et une valeur qui dépassent les générations ; ils portent en germe les créations des générations futures. Aussi, ce patrimoine devons-nous « *le transmettre vivant à nos successeurs : c'est, écrit-il, notre devoir et notre responsabilité, vis-à-vis du passé et du futur* ».

La sauvegarde qui, auparavant, était surtout préoccupée de techniques, d'archéologie, d'architecture se situe, avec lui, au niveau d'un devoir fondamental à l'égard de la culture, c'est-à-dire à l'égard de ce que l'homme lègue de plus précieux à sa descendance. Le respect de la vérité du témoignage à transmettre trouve, dans cette perspective, une justification qui se situe au-dessus de toute compromission : « *il s'agit de poser le problème du rapport homme/monument en termes d'adaptation de la mentalité sociale au monument* » et non pas le contraire, comme on le fait, hélas, si souvent aujourd'hui.

La seule attitude qui convient face au patrimoine culturel est le respect, car écrit-il encore « *ces biens fascinent et préoccupent notre conscience* » avec une force d'autant plus puissante que « *le patrimoine constitue un fait par lequel le passé s'introduit dans le présent, avec une force inégalable* ».

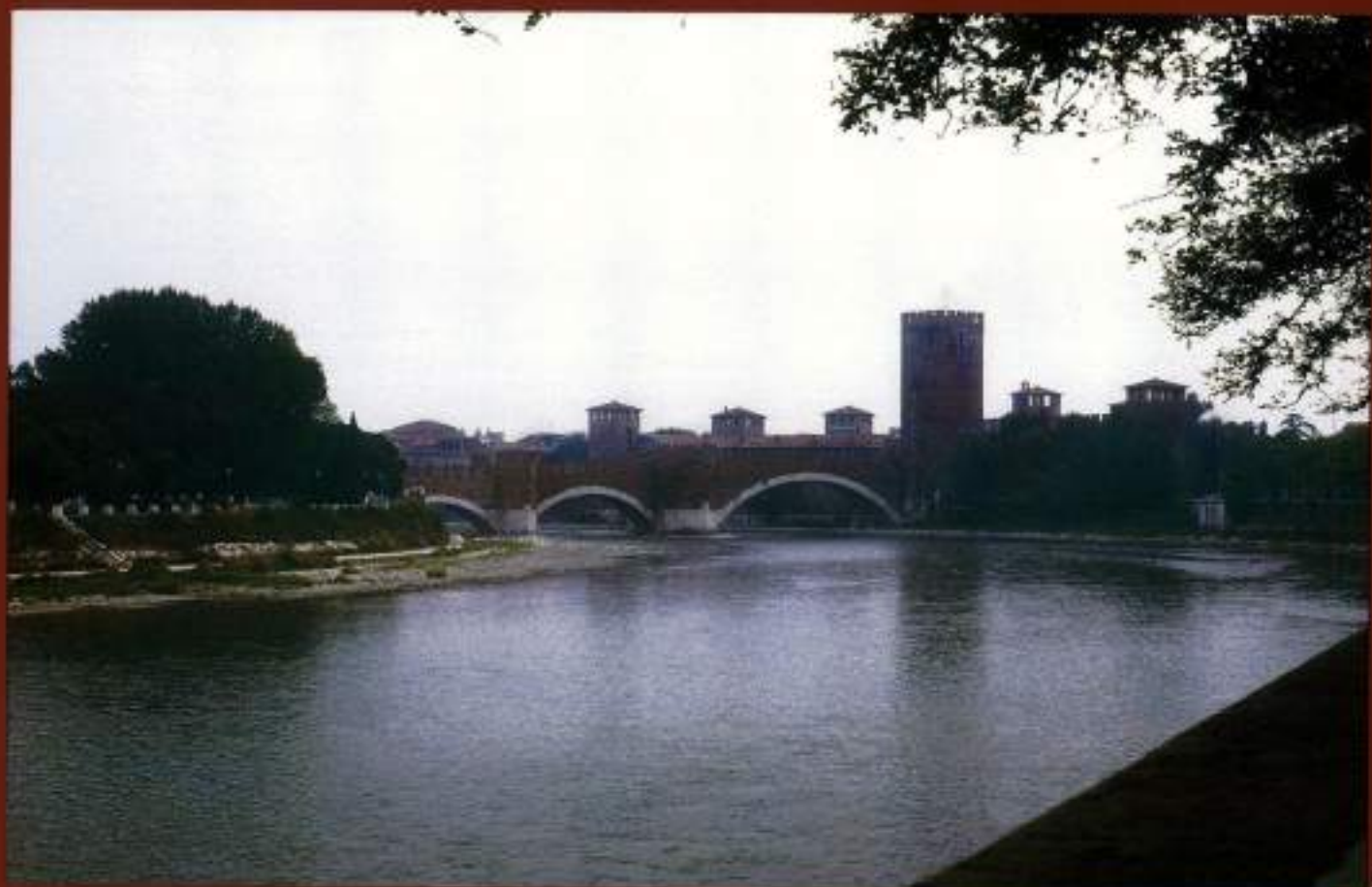
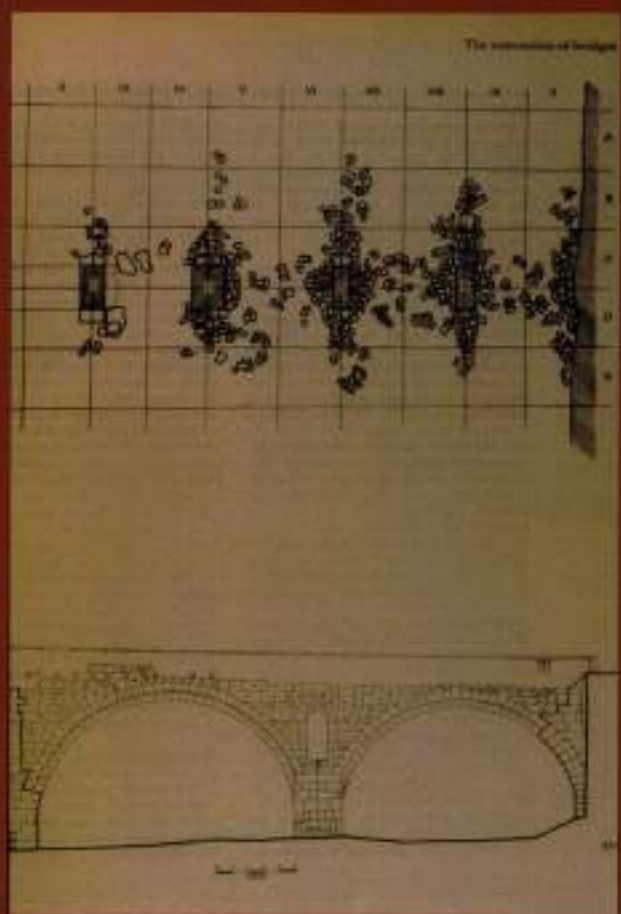
Ce passé est le fondement de toute culture. Il constitue la seule base sur laquelle la création nouvelle peut trouver sa source et son appui. Toute agression contre le patrimoine culturel est une agression contre l'homme.

Cette vérité-là, Pietro Gazzola, la ressentait au plus profond de lui-même. Il percevait dans sa nature sensible toute destruction ou aliénation du patrimoine comme une blessure, comme une atteinte à sa dignité et à celle de ses semblables. Il l'exprime clairement en ces termes : « *la relation entre l'architecture ancienne et l'homme est une relation de plaisir, d'amour et de consolation si l'on veut bien reconnaître à l'homme - le même depuis toujours - le droit de ne pas se laisser aliéner. Les violations ou les mystifications qui ont nui au message de l'homme du passé retombent fatalement sur l'homme d'aujourd'hui* ».

Il est difficile de situer plus profondément dans l'échelle des valeurs humaines la signification du patrimoine monumental. Pietro Gazzola nous a aidé à voir plus clair dans le pourquoi de notre entreprise et, ce faisant, il a défini une fois pour toutes, sa dimension éthique.



Vérone. Ponts della Pietra et Scaliger, arch. P. Gazzola (41 à 43).



## SUMMARY

## THE ORIGINS OF ICOMOS WITH PIETRO GAZZOLA

*With time, memories fade. How was the Council on Monuments and Sites founded? What were its objectives, as well as the difficulties faced by its founders? On the occasion of the thirtieth anniversary of the organisation, the President Roland Silva asked Raymond Lemaire to write a note about the first twenty years of ICOMOS. I felt it appropriate to add to the extract relating the events of the early period, the moving homage paid by Raymond Lemaire to his 'brother in arms', Pietro Gazzola, in Rome in May 1981. A close friendship, based on mutual admiration explains much of the mystery of the rapid success of an operation which originated in Venice, 'between an espresso and a grappa'!*

*When preparations began for the Venice Conference in 1962, the objective was to set up a structure similar to that of ICOM for specialists in monuments. This project was motivated by the feeling of isolation experienced by all individuals responsible for conservation and restoration of historic monuments in the majority of countries. A provisional committee produced the final draft of the statutes, in Paris. They were adopted in 1965 at the General Founding Assembly which was held at the Royal Palace in Knacow, when the first senior officers were elected: Pietro Gazzola as President and Raymond Lemaire as Secretary General.*

*Enthusiastically welcomed by the Director General of UNESCO, René Maheu, ICOMOS was immediately accepted as a consultation and collaboration body. The French Minister of Culture, André Malraux offered it headquarters in Paris, agreeing with the objectives of the organisation and providing regular financial support for the Secretariat. It was then necessary to establish rapidly as many national committees as possible, to give credibility to ICOMOS. The steps taken to achieve this quickly bore fruit. In Warsaw it was announced that committees had already been established in 23 countries.*

*One of the priorities of the programme was to set up scientific activities, but this depended on the initiatives and generosity of the national committees. The Hungarian committee offered a meeting of international experts to discuss recent restoration work undertaken in that country. Then, at the instigation of the Belgian committee, another seminar took place in Brussels, the first to be held under the official patronage of ICOMOS. This event provided a forum for discussion on current knowledge and establishment of the ICOMOS programme for future work, mainly regarding coordination and distribution.*

*This occasion saw the creation of the first specialist international committee, specialising in the weathering of stone. The scientific activity of the organisation had begun.*

*Pietro Gazzola was the real founder of ICOMOS. Raymond Lemaire knew him since 1947 and had been impressed by the audaciousness of his project for the protection of the temple of Abu-Simbel and by the scientific rigour of the anastylosis of the Ponte Pietra in Verona. A long and close friendship developed between the two men. Pietro Gazzola believed that, in addition to the benefit of its effectiveness, international collaboration promoted understanding between men. His fundamental contribution lies at the core of doctrine. It is philosophy which justifies and inspires it. According to him, heritage carries a message of eternity, a significance and a value which extend beyond generations and which carry the seed of the foundations of future creation. It is this which gives the enterprise its whole ethical dimension.*



## RESUMEN

## LOS ORÍGENES DE ICOMOS JUNTO A PIETRO GAZZOLA

*Con el paso del tiempo, los recuerdos se esfuman. ¿Cómo llegó a constituirse el Consejo de Monumentos y Sitios? ¿Cuáles fueron los objetivos y, también, las dificultades encontradas por sus fundadores? Con ocasión del treinta aniversario de la organización, el Presidente Roland Silva pidió a Raymond Lemaire que escribiera una nota sobre los veinte primeros años de ICOMOS. Repasando el resumen que relata las peripecias que ilustraron todo el primer periodo, me ha parecido razonable añadir el emotivo homenaje que rindió Raymond Lemaire, en mayo de 1981, en Roma, a su «compañero de armas», Pietro Gazzola. Una profunda amistad, nutrida en la fuente de una recíproca admiración, explica bien el misterio del rápido éxito alcanzado por una operación que tuvo su origen en Venecia, «entre un espresso y un grappa».*

*Desde la puesta en marcha de la organización del Congreso de Venecia en 1962, se trató de crear una estructura similar a la de ICOM para los especialistas de monumentos. El proyecto estaba motivado por el aislamiento en el que se hallaban, en la mayor parte de los países, las personas encargadas de la conservación y restauración de los monumentos históricos. En París un comité provisional dio a los estatutos su redacción definitiva, y éstos fueron adoptados en 1965 en la Asamblea General constituyente celebrada en el Palacio Real de Cracovia, en la cual fueron elegidos los primeros destacados dirigentes: Pietro Gazzola como Presidente, y Raymond Lemaire como Secretario General.*

*Acojido con fervor por el Director General de la UNESCO, René Maheu, ICOMOS fue aceptado de inmediato como organismo consultivo y colaborador. El ministro francés de Cultura, André Malraux, ofreció una sede en París acorde con los objetivos de la organización, así como una ayuda económica regular para la secretaría. Fue necesario crear enseguida el mayor número posible de comités nacionales a fin de dar credibilidad a ICOMOS. El fruto de estos esfuerzos no se hizo esperar, pues ya en Varsovia pudo anunciarse la creación de comités en 23 países.*

*La puesta en marcha de las actividades científicas constituía una de las prioridades del programa, pero dependía de las iniciativas y de la generosidad de los comités nacionales. Tres meses después del Congreso de Venecia, el Comité húngaro propuso celebrar una reunión internacional de expertos para discutir trabajos recientes de restauración realizados en diversos países.*

*Después, a instancias del Comité belga, tuvo lugar en Bruselas otro coloquio que fue el primero oficialmente patrocinado por ICOMOS; eso permitió analizar el estado de conocimientos y establecer el futuro programa de trabajo de ICOMOS, principalmente en lo relativo a la coordinación y a la difusión.*

*En dicha ocasión se creó el primer Comité internacional especializado, dedicado al estudio de las alteraciones de la piedra. Se había comenzado a dar impulso científico a la organización.*

*Pietro Gazzola fue el verdadero fundador de ICOMOS. Raymond Lemaire le conocía desde 1947 y estaba impresionado por la audacia de su proyecto para salvar el templo de Abou-Simbel, así como por el rigor científico de la anastilosis del Ponte Pietra de Verona. Una larga y profunda amistad unía a estos dos hombres. Pietro Gazzola atribuía a la colaboración internacional, además del beneficio de la eficacia, el privilegio de promover el entendimiento entre los hombres. Su aportación esencial se encierra en el trasfondo de la doctrina: en la filosofía que la justifica y la inspira. Según él, el patrimonio lleva consigo un mensaje de eternidad, un significado y un valor que trasciende a las generaciones y que encierra el germen de los fundamentos de las futuras creaciones. Esto es lo que da a la empresa de la salvaguarda toda su dimensión ética.*

## LA RÉNOVATION DES VILLES HISTORIQUES

*Raymond Lemaire a sans cesse cherché à appuyer son engagement idéologique sur des bases concrètes solides. L'expérience de la revitalisation du quartier du Grand Béguinage à Louvain réalisé entre 1964 et 1971 venait à point nommé. Ce fut une aventure enthousiasmante à laquelle il se livra à fond. Ouvrir une voie nouvelle en bousculant les scepticismes, démontrer sur le terrain la validité de ses idées, entraîner autour de soi de nombreux jeunes architectes et historiens de l'art - parmi lesquels son principal collaborateur, le regretté Georges Gyromerey - constituer pour longtemps l'exemple le plus remarquable d'intégration entre le passé et l'avenir, créer un environnement tout imprégné d'humanisme, tels sont quelques-uns des mérites de cette opération-pilote exemplaire.*

Parmi les problèmes considérables et compliqués que posent l'aménagement du territoire et l'urbanisme aux hommes d'aujourd'hui, celui des villes historiques est peut-être le plus répandu et le plus difficile. Tous les pays du monde possèdent des agglomérations anciennes et partant, s'interrogent sur leur avenir. Certes, la question n'est pas nouvelle. Confronté avec elle pour la première fois, d'une façon prégnante, le XIXe siècle a tenté d'y apporter des solutions.

Celles-ci furent souvent radicales : rénovation complète pour les centres auxquels on n'attachait pas beaucoup d'importance historique ou archéologique - c'est-à-dire pour presque tous -, solution « muséale » et essentiellement conservatrice et traditionnelle, pour les rares ensembles auxquels on accordait cette valeur exceptionnelle : Florence, Venise et Bruges en sont les exemples frappants.

Pérouges, en France, aussi, où le souci de vérité historique a été poussé jusqu'au rétablissement des costumes et de la gastronomie d'autrefois. La restauration de Williamsburg, aux Etats-Unis, est inspirée par les mêmes principes. Il est évident que des conceptions aussi marginales, par rapport à l'évolution des besoins d'une société en développement accéléré, ne pouvaient être appliquées qu'à des cas exceptionnels et qu'elles risquaient à chaque moment d'être remises en question et bouleversées par les réalités de la vie.

Elles étaient avant tout l'expression du besoin, inconscient encore, de la présence du passé et de la mesure humaine de ses conceptions urbaines au moment où commence à s'affirmer la primauté de l'économie et de la technique.

Par ailleurs, la dimension du problème de la rénovation des vieilles villes, telle qu'elle se posait à l'époque, ne peut pas être comparée à celle des difficultés actuelles. Relativement peu de villes étaient vraiment concentrées : les capitales, les métropoles ou quelques agglomérations industrielles.

D'autre part, les conceptions fondamentales, tant en matière d'urbanisme que d'architecture, restaient dans la ligne du passé auquel elles se reliaient par une évolution continue. Les réalisations qu'elles inspiraient, même si elles boulever-



saient souvent la trame du tissu urbain ancien, pouvaient encore se marier avec lui, grâce à la permanence de l'échelle et des techniques traditionnelles.

La révolution que l'architecture et l'urbanisme ont subie au cours du dernier demi-siècle a rompu ces liens profonds et l'explosion démographique et individuelle a étendu le problème jusqu'aux bourgs et aux villages, tout au moins dans les pays qui sont à la pointe du progrès économique.

### CAUSES ET ASPECTS DE LA DÉCADENCE DES CENTRES ANCIENS

Les facteurs qui menacent l'existence des ensembles urbains anciens, qu'ils soient ou non d'intérêt historique et artistique, sont pratiquement les mêmes dans bien des cas. Ils y ont été analysés pour les pays appartenant au Conseil de l'Europe par M. Pierre-Yves Ligen<sup>1</sup>.

En plus des facteurs classiques de détérioration que sont les actions destructrices du temps, de l'homme et de la nature, l'auteur distingue des menaces nouvelles engendrées par la transformation radicale des conditions de l'habitat, par le développement gigantesque des activités économiques et par l'extension des loisirs.

On peut se référer à cette excellente analyse générale de la question. Il n'est pas inutile cependant de s'arrêter un moment à certaines menaces particulièrement répandues. La première est l'expansion, parfois gigantesque, de certaines agglomérations qui étouffent en leur centre le cœur de la cité ancienne, mal adaptée à la fonction que remplit normalement un centre de ville. La concentration d'un pourcentage toujours plus grand de la population et des activités dans les ensembles urbains en est la cause évidente.

La pression qu'elle occasionne sur la valeur des terrains font de ceux-ci une proie privilégiée pour la spéculation foncière : il est des villes où la valeur s'accroît régulièrement de 25 %, sinon davantage.

En l'absence d'une politique de coordination harmonieuse des besoins et des protections des centres historiques, ainsi que d'adaptation de ceux-ci à une fonction urbaine compatible avec leur manière d'être, le cœur des villes, lieu traditionnel d'activités commerciales et administratives, croisement ou aboutissement naturel des grandes voiries urbaines, subit par priorité les effets destructeurs de cette situation. L'aménagement des centres-villes se développe en une course essouffante entre une adaptation aux besoins du commerce, de l'administration et de la circulation et l'évolution fulgurante de ces besoins. La plupart des aménagements sont déjà dépassés par la nécessité, quand ils sont réalisés.

Il est évident que l'équilibre et la dimension humaine des villes anciennes en sont tout autant les victimes que la substance des constructions anciennes qui résistent mal à une attaque basée sur la primauté du fonctionnel et la haute rentabilité. « *Les fonctions nouvelles du centre d'affaires de la ville actuelle ne pouvaient se couler dans le moule des anciennes structures des quartiers anciens sans les modifier de façon entièrement brutale et profonde* », dit avec raison M. Ligen<sup>2</sup>.

L'inadaptation du système voyer est parmi les causes nombreuses de destruction des villes traditionnelles, celle qui est la plus voyante. Il est évident que les rues tortueuses des quartiers historiques ne sont pas adaptées à la circulation du XXe siècle. Leur tracé sinueux, leurs dimensions restreintes, leurs pentes parfois fortes ne conviennent ni aux automobiles, ni aux moyens de transport en commun. La densité du tissu urbain ne facilite ni la circulation ni le parcage, dès 1860, des voitures. Depuis Haussmann à Paris, en 1860, au gouvernement Mendérès à Istanbul en 1956, de nombreux cœurs de villes historiques ont été fondamentalement bouleversés, sinon détruits, pour être adaptés aux exigences de la circulation motorisée.

<sup>1</sup> *Défense et mise en valeur des sites et ensembles d'intérêt historique ou artistique. Menaces et périls. Analyse des facteurs qui menacent les sites et ensembles d'intérêt historique ou artistique. Conseil de Coopération culturelle, Strasbourg, 1968.*

<sup>2</sup> Ligen, *op. cit.*, p. 22.

Rarement cependant, les travaux entrepris n'offrent de solution durable, car l'automobile, infiniment gourmande d'espace, dévore immédiatement celui qu'on lui offre et repose, dans une dimension nouvelle, le problème qu'on croyait résolu.

Certains vont jusqu'à « *estimer que, dans les villes, les besoins d'espace engendrés par la prolifération de l'automobile vont croître au carré de ceux qui, sont directement requis par l'homme pour son implantation propre* ».

Appliquer une telle règle, fut-elle même réduite au dixième, comporte nécessairement la destruction totale des agglomérations antérieures au milieu du XIXe siècle.

L'usure et le vieillissement des constructions, leur inadaptation apparente au logement, à l'administration et au commerce, l'absence ou la destruction de l'équilibre sanitaire par l'occupation désordonnée des espaces ouverts, des cours et des jardins, la reconstruction sauvage basée sur une spéculation foncière souvent scandaleuse et l'absence de conceptions directrices valables et cohérentes pour l'assainissement ou même pour la rénovation, tous ces facteurs ont fait de très nombreuses villes historiques un environnement à première vue peu compatible avec les besoins de l'habitat d'aujourd'hui.

Les quartiers anciens, aussi lorsqu'ils sont historiques, contiennent très souvent un amalgame de taudis malsains que l'on fait disparaître volontiers au nom de la santé publique et de la dignité humaine, même lorsque les bâtiments qui les remplacent détruisent le tissu urbain et son échelle, parce qu'on a voulu tirer le meilleur parti financier de terrains acquis à haut prix et que par ailleurs les besoins à satisfaire sont incommensurables.

#### NÉCESSITÉ DE LA CONSERVATION, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ADAPTATION DES QUARTIERS ANCIENS AUX BESOINS DU LOGEMENT

Ce tableau, qui n'est que très partiel, peut paraître bien noir. Il correspond cependant à une réalité que l'on observe tous les jours dans de nombreux pays du monde. Tout semble se conjuguer contre l'avenir des villes historiques. Les moyens que l'on met en œuvre pour les détruire sont considérables et ils paraissent à première vue pleinement justifiés.

Sous la forme d'opérations d'ensemble inspirées par une rénovation urbaine ou par des renouvellements ponctuels de bâtiments, par la création de nouveaux réseaux de voirie ou par l'élargissement de rues existantes engorgées par le trafic, c'est-à-dire dans l'ordre ou dans le désordre, dans la cohérence ou l'incohérence, beaucoup de villes sont devenues d'immenses chantiers qui engloutissent peu à peu les quartiers d'autrefois.

Mais ce phénomène n'est-il pas normal ? Ne fait-il pas inévitablement partie de l'existence de la ville qui, étant l'expression de la vie communautaire des hommes et le miroir de leur civilisation, se modifie nécessairement au rythme même de l'évolution de ses habitants ? Tout autre conception n'est-elle pas archaïque ou muséale, c'est-à-dire décrochée par rapport à la vie et à ses exigences et orientée vers le passé plutôt que vers l'avenir ?

Ces questions nous conduisent nécessairement à une réflexion sur la signification et la valeur de la ville ancienne pour l'homme d'aujourd'hui et sur l'importance des bouleversements actuels. Pour mieux comprendre le problème, il est nécessaire de le placer dans la ligne de l'histoire.

Depuis que les villes existent, elles ont pris, dans la plupart des régions du monde, une forme fondamentale qu'elles ont conservée jusqu'à l'aube du XXe siècle. Certes, leurs plans ont pu se modifier ou s'étendre et leurs constructions se sont renouvelées à maintes reprises, mais leurs caractères profonds sont res-



tés invariables. Ils étaient dictés par la conception de la vie et les besoins des hommes, par leurs possibilités techniques et par leur sensibilité à une échelle d'environnement. En fait, ces facteurs ont peu évolué depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine.

Mais les grandes découvertes de la science et l'industrialisation ont renversé cette situation. Sur le plan de la conception de la vie, la productivité a remplacé l'agrément; sur celui des techniques, l'homme s'est enrichi d'une mobilité extraordinaire et de moyens de productions inouïs; son esprit engendre des besoins sans cesse renouvelés et découvre au même moment les possibilités de les satisfaire.

Les exigences de l'industrie et de l'économie imposent non seulement le regroupement des hommes dans des agglomérations de plus en plus tentaculaires mais aussi la consommation toujours plus accélérée des biens.

- **Ce nouveau mode de vie a-t-il encore quelque lien avec la ville traditionnelle ?**
- **Celle-ci est-elle compatible avec les besoins, ou du moins certains besoins, de la société actuelle ?**

La réponse à ces questions est fondamentale, car elle déterminera notre attitude vis-à-vis de l'avenir de ces villes. Toute politique qui les concerne ne peut être orientée que par le service qu'elles peuvent nous rendre sur le plan de leur vocation première : constituer une partie de notre environnement.

Bien que l'on constate trop souvent que l'analyse s'arrête à ces seuls besoins, il serait naïf de limiter les exigences de cet environnement aux seules nécessités matérielles et fonctionnelles, voire mécaniques, comme celles qu'on quantifie plus ou moins machinalement et que l'on traduit dans des organigrammes ou des sociogrammes plus ou moins complexes.

La ville, bien conçue, répond tout autant aux besoins de l'inconscient, aux besoins poétiques, voire lyriques, à une certaine soif de mystère et de signification, à l'irrésistible nécessité du « refuge ». Ces besoins s'expriment tant au niveau de la communauté que de l'individu. On a souvent tendance à négliger ou même à mépriser ces exigences cependant essentielles, parce qu'une aberration de notre méthode d'investigation et de réflexion amène un trop grand nombre d'hommes à se désintéresser de ce qui ne se quantifie pas.

Il n'est cependant pas de vraie ville sans réponse à ces besoins fondamentaux et élémentaires qui, indéfectiblement, appartiennent tant à l'avenir de l'homme-citadin qu'à son passé, parce qu'inhérents à sa nature même. Leur importance est de ce fait déterminante pour la qualification du cadre urbain.

Nul ne nie la beauté, la poésie, le mystère, la faculté d'accueil des villes anciennes. La plupart des hommes d'aujourd'hui sont d'autant plus sensibles à l'échelle, au charme et à la richesse visuelle ou à la souplesse de leur paysage urbain qu'ils ne découvrent que trop rarement ces qualités, cependant si indispensables, dans les villes nouvelles ou dans les quartiers neufs qui s'agglomèrent autour des cités anciennes. Ces titres suffiraient pour arracher les villes anciennes à la destruction.

Elles en ont d'autres tout aussi convaincants, qui se situent au niveau de la programmation classique des villes. Même sur le point si controversé de la circulation, des arguments valables peuvent être invoqués en faveur de la sauvegarde des centres historiques.

Il est certes exact que la circulation s'écoule mal dans la plupart des agglomérations anciennes. **Convient-il de les démolir pour cette raison, alors que l'on constate, pour les villes nouvelles, l'impossibilité de satisfaire à la fois l'automobile et l'homme et que l'on redécouvre les mérites de la circulation piétonne dans le cœur des agglomérations urbaines ?**

La dimension de presque tous les centres historiques ne dépasse pas les limites que l'on admet aujourd'hui pour les distances à parcourir à pied dans une ville neuve ou réaménagée. Les études très nombreuses consacrées à la circulation dans les centres historiques, entre autres par le Professeur Colin Buchanam<sup>2</sup>, démontrent que des solutions raisonnables peuvent être apportées à ce problème crucial en combinant adroitement la circulation motorisée et piétonne dans le respect absolu des valeurs particulières des villes anciennes.

Ce n'est pas ici le moment de s'étendre sur ce problème. Venons-en à la question fondamentale qui est aussi celle qui constitue l'objet de cette réunion : **l'habitat**. On le sait, le centre historique paraît à première vue mal équipé sur ce point : majorité d'habitations vétustes sinon anciennes, maisons sous-équipées sur le plan sanitaire, souvent humides, mal aérées et mal éclairées, à la suite de l'encombrement, par la construction sauvage, de l'intérieur des îlots, édifices divisés tant bien que mal en appartements multiples irrationnellement ordonnancés.

Cette situation a chassé ceux auxquels leurs revenus permettent un logement de meilleure qualité.

Souvent redivisées afin d'augmenter leur rendement financier, les maisons ainsi libérées attirent les plus démunis par les bas loyers, souvent hors d'échelle, mais avec cependant le confort offert.

Le centre historique, le cœur des vieilles villes, qui abritait auparavant une population socialement très diversifiée et jouait de ce fait un rôle important dans l'équilibre de la société, est devenu le ghetto des « économiquement faibles » et le seul abri possible, avec les bidonvilles, pour les travailleurs étrangers. A première vue, la démolition et la reconstruction, suivant des critères urbanistiques et architecturaux actuels des quartiers les plus touchés par cette décadence, devraient permettre de résoudre à la fois le problème technique et le problème social. **Mais à quel prix ?**

La disposition d'un environnement dont on a souligné les qualités dans le paragraphe précédent et la possibilité d'offrir un habitat approprié à la partie de la population qui préfère l'environnement traditionnel aux ensembles neufs en sont les deux constituantes principales, outre la valeur artistique et culturelle qui, en général, retiennent seules l'attention.

On imagine trop souvent que quelques intellectuels et artistes attachent un grand prix aux qualités particulières de l'environnement dans la ville ancienne. Sans doute sont-ils, par nature ou par culture, sensibles à leur mesure et à leur poésie. Une partie de la classe laborieuse l'est cependant tout autant. La véritable révolte qui a groupé récemment les habitants du quartier de la rue Haute à Bruxelles contre la décision prise par les autorités communales de remplacer les habitations actuelles, souvent très démunies de confort, par des H.L.M. et leur exigence de procéder à l'assainissement des constructions actuelles en est un témoignage parmi beaucoup d'autres.

Il est certain que l'échelle humaine et la diversité des perspectives et des paysages des centres anciens constituent une richesse à laquelle on renonce d'autant plus difficilement qu'on la retrouve très rarement dans les ensembles neufs construits sur l'emplacement des quartiers démolis. Ceux-ci étaient par ailleurs les supports des relations sociales qui tendent à se renouer dans les grands ensembles actuels.

Une relation exceptionnelle entre l'ordonnance urbaine et le social, lentement tissée au cours des siècles, est inévitablement un des facteurs les plus précieux, mais aussi les plus délicats que les centres anciens nous livrent dans la vérité de la vie. Réussir cette relation est l'un des objectifs majeurs de tout urbanisme digne de ce nom. Elle est d'ailleurs souvent davantage l'œuvre du temps que celle des urbanistes ou des architectes.

<sup>2</sup> Voir e.g. *Traffic in towns*, London, 1963.



Ne serait-il pas insensé de renoncer aux réussites que les centres anciens nous offrent, s'il s'avère possible par ailleurs de les adapter aux exigences de l'habitat d'aujourd'hui ? La concentration des hommes dans les villes pose, dans une dimension nouvelle, le problème du logement.

Parmi les solutions pratiquées pour le résoudre, l'assainissement des quartiers anciens n'a guère été retenu jusqu'à présent. Il est vrai qu'elle est techniquement et socialement difficile, qu'elle paraît coûteuse et qu'elle ne permet de répondre qu'à un pourcentage relativement faible des besoins. Ces raisons ne paraissent cependant pas suffisantes pour devoir y renoncer.

L'habitat ancien possède en effet des avantages qui, pour certains, sont irremplaçables. Les besoins des hommes sont variés. Aussi, dans le domaine de l'environnement et du logement, certains s'épanouissent et sont heureux dans les quartiers neufs, d'autres leur préfèrent un cadre de vie marqué par la présence du passé. Il appartient aux objectifs d'une société évoluée de répondre aux nuances des besoins par celles des options proposées. L'assainissement des villes anciennes et leur adaptation aux besoins d'aujourd'hui, dans la vérité et le respect de leur substance historique, permettent à la fois de sauvegarder une palette plus variée de solutions au problème de l'habitat et d'assurer la transmission aux générations futures d'un patrimoine artistique et culturel intégré à la vie.

Par la diversité infinie de leurs groupements, de leurs conceptions et de leurs expressions esthétiques ou stylistiques, les maisons anciennes assainies et adaptées offrent une diversité exceptionnelle de réponses aux besoins du logement, qui sont aussi autant de rencontres de l'individu que la construction en série actuelle est incapable d'offrir.

La démolition des maisons anciennes, réutilisables à cette fin, anéantirait définitivement la possibilité même d'assurer à un stade ultérieur de l'évolution de nos besoins d'habitat une réponse de cette qualité, car la substance dont elles sont faites est unique et irremplaçable, non seulement sur le plan artistique et historique, mais aussi par la dimension humaine supplémentaire que le temps leur a accordée.

Le choix est donc dramatique entre l'assainissement et la reconstruction : il y va de l'existence ou de la disparition d'un cadre de vie impossible à recréer. Peu de responsables sont conscients de la dimension exceptionnelle de leur décision lorsqu'ils arrêtent la démolition d'un quartier ancien. Il leur échappe trop souvent que cet acte risque de priver à jamais leurs concitoyens d'un cadre de vie irremplaçable et qu'il appauvrit de ce fait le patrimoine de la communauté.

– **L'assainissement ou l'adaptation des maisons anciennes sont-ils possibles sur les plans de la technique, de l'architecture et de l'économie ?**

Cette question est fort controversée et seule l'expérience permet d'y répondre valablement. Jusqu'à présent, les expériences terminées et donc valables, sont peu nombreuses. Elles se multiplient cependant de plus en plus. Cependant, leur échelle est encore trop restreinte pour pouvoir en tirer des conclusions définitives.

Il est intéressant toutefois de constater que les problèmes architecturaux et techniques ont généralement trouvé des réponses positives et que plus d'une expérience s'est aussi avérée affirmative sur le plan financier, tout au moins lorsque l'existence d'un plan directeur valable empêchait le développement de la spéculation financière.

La création, à Amsterdam, d'une société spécialisée dans la promotion de l'assainissement et de l'adaptation des immeubles anciens est une indication précieuse sur la viabilité financière de telles opérations.

## UN CAS CONCRET : LE GRAND BÉGUINAGE À LOUVAIN<sup>4</sup>

L'expérience faite à Louvain, au cours des cinq dernières années, bien qu'ayant un caractère particulier, peut apporter un témoignage intéressant : il s'agit de l'assainissement d'un quartier d'une superficie de dix hectares, dont six seulement sont couverts de constructions.

Ce quartier a un caractère singulier : il constitue une petite ville enfermée dans ses murs, égrenant une bonne centaine de maisons du XVII<sup>e</sup> siècle le long de ruelles étroites, groupées autour d'une grande église construite au XIV<sup>e</sup> siècle et d'un hôpital médiéval. La rivière Dyle le traverse de part en part et s'y sépare en deux bras. L'ensemble a une homogénéité exceptionnelle et est très pittoresque. Il a été fondé au XIII<sup>e</sup> siècle sur les flancs de la première enceinte fortifiée de la ville par des religieuses : les Béguines.

Son nom : le Grand Béguinage, pour le distinguer du Petit Béguinage, construit à l'autre bout de la ville. Il abritait autrefois une forme de vie religieuse typique, très répandue dans les Pays-Bas jusqu'à la fin de l'Ancien Régime : les « béguines ». Elles vivaient soit dans des demeures individuelles, soit groupées dans des maisons communautaires. Elles se distinguaient des autres religieuses par leur indépendance et le caractère temporaire de leurs vœux. Leur mode de vie ne différait guère de celui des pieuses bourgeoises de leur époque.

La structure des béguinages est évidemment marquée par ce mode de vie; elle n'a aucun point commun avec le couvent traditionnel, mais ressemble par contre à un quartier urbain normal, tels que les bourgeois en faisaient construire à l'époque. Après la nationalisation des biens ecclésiastiques et religieux lors de la Révolution française, le Grand Béguinage est devenu la propriété de la Commission des Hospices qui, tout en permettant aux « béguines » restantes d'y vivre, accorda les maisons inoccupées aux pauvres de la ville.

Afin de multiplier les logements, de nombreuses demeures furent divisées en deux ou trois parties. Les loyers étaient minimes.

L'entretien étant inexistant, progressivement, des maisons riantes se transformèrent en taudis. Sans être une « cour des miracles », le Grand Béguinage était, il y a moins de dix ans, le quartier le plus malsain de la ville et toutes ses maisons tombaient sous l'application de la loi sur les logements insalubres.

En 1963, l'Université Catholique de Louvain, fondée dans la ville en 1425, rachète tout le quartier à son seul propriétaire, la Commission d'Assistance Publique, afin de l'affecter après assainissement et restauration, au logement de ses « supports » : professeurs, assistants et étudiants. Cette opération prenait place dans un vaste plan visant à résoudre le problème du logement étudiant devenu pressant par l'accroissement de la population universitaire, passée, en dix années, de moins de dix mille à plus de vingt mille étudiants.

Les travaux furent entrepris en 1964 et seront terminés pour le mois d'octobre 1971. A cette date, le Béguinage offrira un abri à plus de six cents personnes. L'église sera devenue une paroisse universitaire et l'hôpital un « Faculty Club », assorti de salles de réunions. Un petit centre commercial était prévu, mais la construction d'un supermarché dans le voisinage a rendu cette mesure inutile.

### Trois principes ont inspiré les opérations :

- la conservation scrupuleuse de toutes les parties authentiques et valables, qu'elles concernent les façades des maisons ou leur aménagement intérieur;
- la recherche, dans le cadre de ce qui précède, des solutions actuelles au problème d'un habitat varié allant de la chambre d'étudiant à la maison pour famille nombreuse. Il n'était en aucun cas question de faire vivre les habitants dans un milieu muséal;
- la caractérisation de tous les apports du temps, aussi bien dans l'architecture que dans le mobilier, en adoptant résolument, mais avec modestie, des matériaux ou des formes d'aujourd'hui.

<sup>4</sup> Commission économique pour l'Europe - Comité de l'habitation, de la construction et de la planification. Deuxième cycle d'études sur la rénovation urbaine, Budapest, 27 avril-7 mai 1970.



Il serait hors de propos d'examiner ici les solutions techniques qui ont été retenues pour assainir ces maisons souvent très humides et fragiles, mais il n'est peut-être pas inutile d'insister sur le fait que, non seulement le confort sanitaire a été largement conçu et que le chauffage central a été généralisé, mais aussi qu'un soin tout particulier a été attaché à l'amélioration sensible de l'isolation thermique et acoustique des constructions.

Les travaux sont exécutés par une entreprise propre à l'Université, ce qui a permis de rechercher, à tout moment et librement, les meilleures solutions techniques et financières. Sur ce dernier plan, les résultats sont assez concluants.

Non compris le prix d'achat de l'ensemble, la remise en état de près de 80.000 m<sup>2</sup> de constructions a coûté jusqu'à présent le prix modéré de 2.200 frs belges le m<sup>2</sup> ou 6.300 frs belges le m<sup>2</sup>, c'est-à-dire que les sommes déboursées pour les travaux sont inférieures de 15 à 20 % à celles des constructions nouvelles de même destination réalisées par l'Université et d'un coût inférieur de 5 % environ au m<sup>2</sup>, la hauteur des pièces anciennes étant plus importante que celle des logements neufs.

Les longues listes d'attente indiquent que le type de logement aménagé dans les maisons du Grand Béguinage répondent à un besoin. L'indication est valable, car la construction simultanée du grand nombre d'habitats modernes pour les étudiants laisse à tous le choix de l'environnement.

La preuve est ainsi fournie de la nécessité de pourvoir à un habitat varié allant des solutions les plus actuelles à l'aménagement des quartiers anciens si l'on veut répondre à tous les besoins des logements actuels.

Certes, on peut prétendre que vivre dans un quartier ancien est l'expression d'un romantisme. Mais, est-ce condamnable pour autant ? Et n'est-ce pas plutôt une recherche de la sécurité que donne l'appui sur le passé au moment où la civilisation ouvre largement à l'homme des perspectives fondamentalement nouvelles et parfois dramatiquement différentes de celles d'une longue histoire ?

Quelles que soient les raisons qui ont conduit nos contemporains à attacher aux témoignages de leur passé un prix qu'aucune civilisation précédente ne leur a accordé, seule la réalité du fait compte finalement. Nous manquerions grandement à notre culture si nous n'en tirions pas les conséquences également dans le domaine de l'environnement des hommes.





44  
 Florence (44,45.)  
 Namur. Quartier des Brasseurs (46 à 48).  
 Liège. Hors-Château, ancienne cour des Brasseurs,  
 arch. Ch. Vandenhove (49).



45



46



47

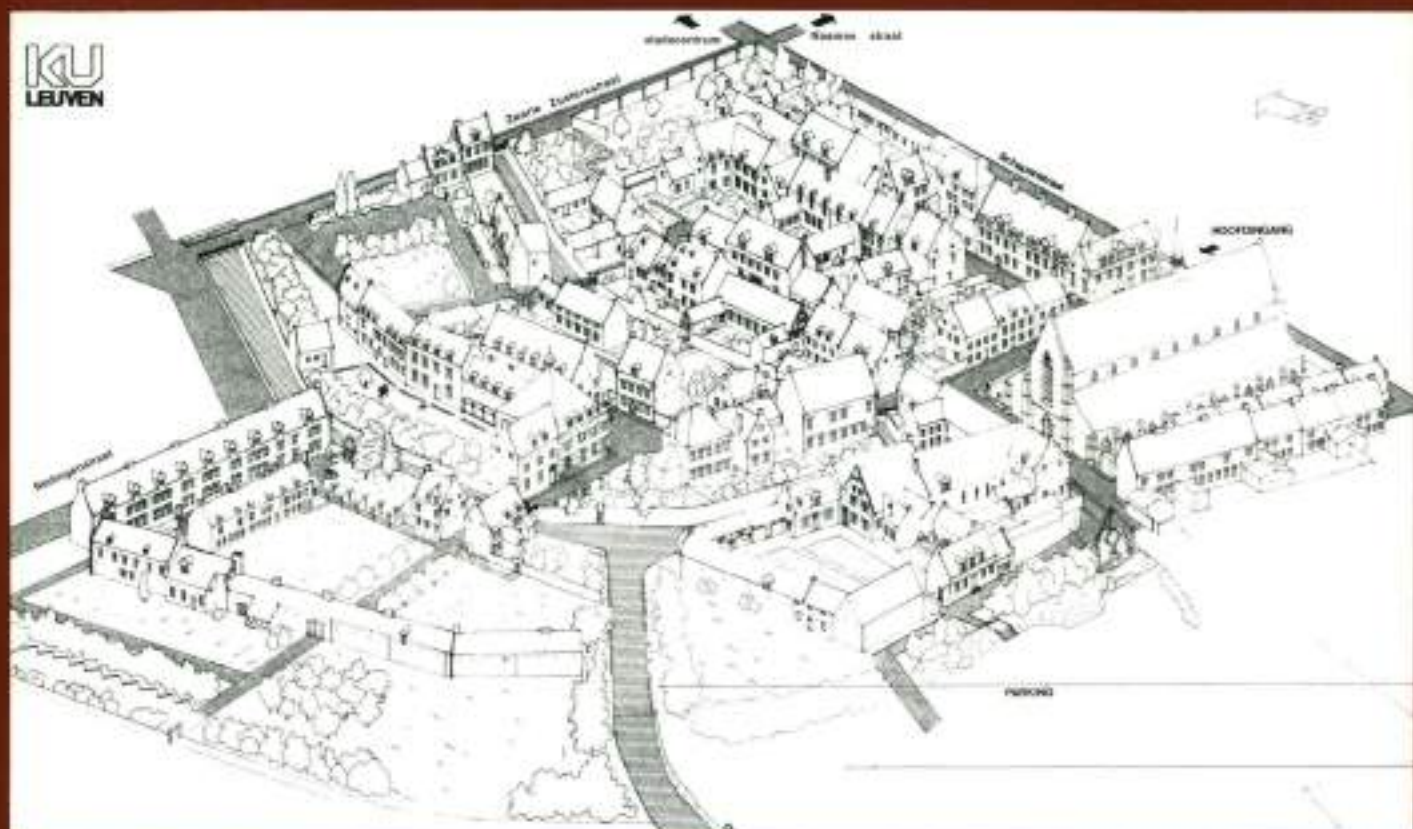


48



49





50



51



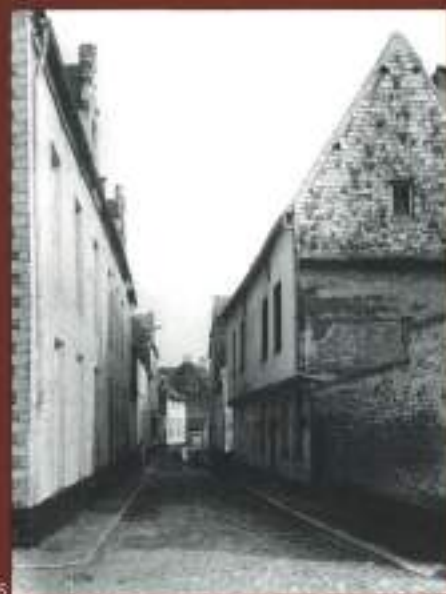
Louvain, Grand Béguinage,  
R. Lemaire (50 à 63).



52



53



55



56



54



57



58





## SUMMARY

## THE RENOVATION OF HISTORIC CITIES

*Raymond Lemaire always sought to found his ideological commitment on solid concrete realizations, as for example in revitalizing the area of the Grand Béguinage in Louven between 1964 and 1971. This was for him an enthralling experience, to which he dedicated himself entirely. Through this unique experiment, he opened up new paths and shattered scepticism, demonstrated on the field the validity of his ideas, gathered around himself numerous young architects and art historians – among whom his main collaborator, the late Georges Gyromerey –. This project will remain for long the most remarkable example of successful integration of past and present, in a humanistic environment.*

*The conservation of historic towns might be one of the most difficult and frequent issues of town and country planning today. The factors of decline in historic centres have been thoroughly analysed: a dramatic transformation of dwelling conditions as well as a huge increase of economic and leisure activities. The heart of the ancient city is crushed by the expanding metropolis and becomes prey to wild speculation. Rehabilitating old inner city areas has hardly been considered as a solution to the issue of overpopulation in cities. Obviously, this solution may pose technical and social problems; however it provides unmatched diversity in meeting housing needs.*

*A concrete example: the « Grand Béguinage » in Louvain*

*For the last five years, between 1964 and 1971, a concrete project of rehabilitation and adaptation of older buildings was carried out in Louven, on a 10-hectare area. It includes a group of 17<sup>th</sup>-century houses set behind the city walls, on narrow streets circling a large church and a medieval hospital.*

*This area housed at the time the typical religious way of life of the « béguines », not remote from that of the pious « bourgeois ». After the French Revolution, the commission for Hospices granted the poor of the city the empty houses. Total lack of care caused these houses to become derelict, and thereby subject to the law on insalubrious housing.*

*The Catholic University of Louvain bought the whole area in 1963 to house students and staff, which had suddenly increased in population. This concerned 600 people. The hospital was used by the Faculty Club.*

*The three underlying principles were:*

- *scrupulous conservation of all authentic and valuable parts;*
- *up-to-date and varied solutions to housing needs;*
- *parcimonious use, if need be, of today's materials and lines.*

*The works were performed by a university-based building contractor, which permitted to seek the most appropriate solutions. The project was undoubtedly a success: a pleasant environment, excellent thermal, acoustic and sanitary comfort, a cost 15 to 25 % lower than in the case of a new building. Hence the long waiting list of people wishing to live there.*



## RESUMEN

## LA RENOVACION DE LAS CIUDADES HISTÓRICAS

*Raymond Lemaire trató incesantemente de apoyar su compromiso ideológico sobre bases concretas sólidas. La experiencia de la revitalización del barrio del «Grand Béguinage» de Lovaina, realizada entre 1964 y 1971, resultaba de lo más a propósito. Constituyó una aventura fascinante a la que se entregó a fondo. Abrir una nueva vía sorteando los escepticismos, demostrar sobre el terreno la validez de sus ideas, entrenar en torno a sí mismo jóvenes arquitectos e historiadores del arte - especialmente su principal colaborador, Georges Gijmeroy, prematuramente desaparecido - constituir durante largo tiempo el ejemplo más destacable de integración entre el pasado y el futuro, crear un entorno completamente impregnado de humanismo, son algunos de los méritos de esta operación piloto ejemplar.*

*El problema de la salvaguarda de las ciudades históricas es probablemente el más extendido y difícil hoy en día en materia de ordenación del territorio y urbanismo. Los factores de decadencia de los centros históricos han sido bien analizados: transformación radical de las condiciones de habitación, desarrollo gigantesco de las actividades económicas y desarrollo del ocio. El corazón de la ciudad antigua se aboga bajo la expansión de la aglomeración y se convierte en la proa de la especulación. Para resolver el problema de la concentración humana en las ciudades, el saneamiento de los viejos barrios apenas ha sido tenido en cuenta. Es verdad que esta solución es técnica y socialmente difícil, pero, en contraste, ofrece una diversidad excepcional de respuestas a las necesidades de la habitabilidad.*

***Un caso concreto : el «Grand Béguinage» de Lovaina***

*En el transcurso de los cinco últimos años, de 1964 a 1971, en Lovaina se ha experimentado un caso concreto de saneamiento y de adaptación de inmuebles antiguos en una zona de diez hectáreas. Se trata de casas de siglo XVII agrupadas dentro de un recinto, a lo largo de callejuelas en torno a una gran iglesia y un hospital medieval. Este barrio abrigaba antiguamente una forma de vida religiosa típica: la de los «béguines», cuyo modo de vida no difería apenas del de los piadosos burgueses de la época.*

*Tras la revolución francesa, la Comisión de Hospicios concedió las casas desocupadas a los pobres de la ciudad. La falta total de mantenimiento convirtió esas casas en tugurios que caían dentro de la aplicación de la ley sobre locales insalubres.*

*La Universidad Católica de Lovaina volvió a comprar todo el barrio en 1963 destinándolo al alojamiento de sus estudiantes y personal, aprovechando el crecimiento súbito de su población. La operación ha permitido instalar allí a seiscientas personas, y el hospital se ha convertido en un Club de Facultad.*

***Tres principios han inspirado esta operación :***

- *la escrupulosa conservación de todas sus partes auténticas y valiosas;*
- *búsqueda de soluciones actuales y variadas al problema de habitación;*
- *adopción, por razones de necesidad y con mesura, de materiales o formas actuales.*

*Los trabajos han sido ejecutados por una empresa de la Universidad, lo cual ha permitido buscar las soluciones más apropiadas. La operación ha demostrado ser un éxito: entornos muy privilegiados, excelente confort térmico, acústico y sanitario, y costes de un 15 a un 25% más barato que la construcción moderna. Este éxito ha sido confirmado por las largas listas de espera que genera este conjunto de alojamientos.*

## LA RESTAURATION ET L'AFFECTATION NOUVELLE DE L'INFIRMERIE DU GRAND BÉGUINAGE À LOUVAIN<sup>1</sup>

*En dehors de son intérêt urbanistique, social et humain, l'opération de restauration du Grand Béguinage à Louvain a permis à Raymond Lemaire de mettre au point une méthodologie de travail exemplaire, préparatoire à la restauration. Avec ses principaux collaborateurs, il a entrepris des études préalables très fouillées, portant sur l'histoire et sur l'archéologie des bâtiments concernés.*

*Ces recherches sont consignées dans une notice très complète, chaque chapitre étant traité sous la signature de l'un des chercheurs. Deux d'entre eux sont à présent parmi les « piliers » de la sauvegarde du patrimoine en Wallonie : Luc-François Génicot, actuellement Professeur à l'Université Catholique de Louvain et membre de la Commission royale, et André Matthys, Inspecteur général de la Division du Patrimoine. Raymond Lemaire s'était réservé le soin de traiter le chapitre exposant le problème de l'affectation nouvelle de l'infirmerie.*

En fait, l'ensemble des bâtiments désignés sous le nom d' « infirmerie », groupe plusieurs entités distinctes : l'ancienne salle des malades et le couvent qui la desservait, les communs composés de la ferme, de la brasserie et d'ateliers divers, et enfin la « maison du Saint-Esprit » destinée à l'accueil des nécessiteux.

Cette dernière, qui se trouve à front de rue, ferme vers l'ouest la place allongée qui s'étend devant l'église. Sa restauration est achevée depuis peu. Les travaux ont soulevé des questions de principes applicables aussi à la remise en état de la grande salle des malades. Il peut donc être utile d'examiner la restauration de cette partie du complexe avant d'aborder brièvement les problèmes posés par la remise en état de certains bâtiments de l'infirmerie non encore restaurés.

Ainsi qu'il ressort de l'étude archéologique, il ne s'agit pas d'un édifice homogène. Les dates de construction de ces deux parties principales, comportant chacune deux étages, sont cependant très proches l'une de l'autre : la moitié sud date de 1546, tandis que l'autre, élevée sur les substructions d'un bâtiment à un seul niveau, lui est postérieure d'un demi-siècle environ.

Primitivement, les deux édifices étaient séparés l'un de l'autre par une construction étroite contenant probablement les escaliers. Celle-ci a été remplacée pendant le troisième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle par une sorte de vestibule à deux étages adossé à une aile transversale greffée au milieu des façades arrières. A l'intérieur, les deux bâtiments à front de rue contiennent depuis l'origine deux salles à chaque niveau et de grands combles. Peu de modifications y furent apportées au cours des temps, à l'exception de l'enduit des plafonds primitivement à pourtraison apparente.

Les façades subirent un sort moins favorable. La façade avant fut particulièrement malmenée. La mutilation la plus importante date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle lorsqu'on chercha à unifier l'ensemble des murs sur rue de toute l'infirmerie en les

<sup>1</sup> Extrait d'un important article paru dans le Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites, Tome XVI (1965-1966) et intitulé « L'infirmerie du Grand Béguinage de Louvain », pp.9-178.



perçant de deux rangées de grandes fenêtres régulièrement rythmées et en cachant la construction ancienne sous un enduit à la chaux ; on déplaça la porte à cette occasion. Les fenêtres primitives, étroites de l'aile de 1545-1546 furent élargies, faisant disparaître tous les encadrements de pierre blanche.

Les baies de l'aile du XVII<sup>e</sup> siècle perdirent leurs croisillons de pierre ; des fenêtres supplémentaires furent percées et d'autres, primitives, ne correspondant plus au rythme nouveau, bouchées.

Les façades arrières furent moins durement atteintes. On laissa intactes les fenêtres du bâtiment du XVII<sup>e</sup> siècle tandis qu'on élargissait celles de l'aile du XVI<sup>e</sup> siècle, en épargnant toutefois l'un des pieds-droits originaux. L'enlèvement de l'enduit du XIX<sup>e</sup> siècle fit donc apparaître un ensemble très mutilé.

**Deux solutions** raisonnables s'offraient pour sa remise en état :

- **la première**, et la plus simple, était de conserver la composition d'esprit classique du XIX<sup>e</sup> siècle et de refaire l'enduit;
- **la seconde** était de reconstituer l'état primitif, tout en sauvegardant les modifications antérieures au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui ne nuisaient pas à l'harmonie de la composition initiale.

Une question préalable à toute comparaison valable entre ces deux voies devait recevoir une réponse : **la reconstitution de l'état primitif était-elle possible ?**

Aucune difficulté n'existait pour les façades arrières. L'une était conservée intacte derrière une annexe du XIX<sup>e</sup> siècle, et les modifications apportées à celles de 1546 avaient laissé des traces évidentes de l'état primitif. La moitié des encadrements des fenêtres primitives était restée en place et les matériaux de l'autre moitié avaient été réutilisés lors de la transformation des baies. Il suffisait de les remettre à leur place initiale et de remplacer les linteaux et certains seuils.

L'examen des maçonneries révéla en outre l'existence d'une porte originale bouchée au XVIII<sup>e</sup> siècle : outre les pieds-droits intérieurs, les traces des pierres d'encadrement et l'arc de décharge du linteau avaient été maintenus.

Pour certaines parties de la façade sur rue, le problème était moins simple. Sans doute y avait-il peu de doutes pour l'aile droite. La plupart des fenêtres originales y étaient conservées à l'exception de leurs croisillons de pierre ; d'autres baies avaient été déplacées ou percées pour correspondre au rythme de la façade du XIX<sup>e</sup> siècle. La charpente révélait en outre les traces d'une lucarne en pierre et de deux lucarnes en bois.

Leurs dimensions exactes pouvaient être rétablies sans difficulté et leur forme ne devait pas être différente de celle des nombreuses lucarnes contemporaines et toutes identiques conservées dans d'autres maisons du Béguinage.

Les changements apportés à l'aile gauche étaient beaucoup plus radicaux. Toutes les fenêtres avaient été modifiées. A première vue, il ne restait que peu de traces des dispositions primitives.

Un examen plus poussé a cependant permis de reconnaître, à l'étage, deux arcs de décharge de fenêtres anciennes et les vestiges d'un linteau intérieur d'une troisième. La disposition de ces éléments prouvait qu'il y avait à l'origine une fenêtre par travée.

Il ne subsistait par contre aucune trace des fenêtres du rez-de-chaussée. La disparition de la plupart des vestiges s'explique par l'étroitesse des fenêtres originales qui furent fortement élargies de part et d'autre de l'axe des baies. Au surplus, celles-ci furent surélevées, ce qui entraîna la destruction de leurs linteaux et de leurs arcs de décharge.

Le mur de façade conservait en outre les restes des cordons horizontaux soulignant, dans la composition primitive, les seuils et les linteaux des fenêtres du



rez-de-chaussée, ainsi que les seuils des fenêtres de l'étage. Tous ces éléments réunis permettaient de rétablir avec certitude les formes exactes de la façade telles, qu'à peu de chose près, elles avaient été conservées jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Une restauration visant à rétablir la composition originale des façades pouvait donc être envisagée : tous les éléments nécessaires à celle-ci étaient connus. On pouvait se demander cependant si elle était justifiée. La transformation de la façade exécutée vers 1850 avait été radicale. Certes, elle constituait un chaînon important de l'histoire de l'infirmerie, car elle était l'expression d'une adaptation aux besoins de l'époque. Sur le plan esthétique cependant, il était difficile d'attribuer à la façade du XIXe siècle des qualités qui auraient justifié un maintien condamnant définitivement l'ordonnance plus ancienne sous-jacente.

Par ailleurs, par ses proportions et sa couleur, elle faisait tache au milieu des maisons voisines qui, une fois les couches de chaux enlevées, révélaient la teinte chaude de leurs briques originales et les rythmes rapides et délicats de leurs fenêtres à croisillons.

Il eut été erroné, au surplus, de ne considérer cette façade que pour elle-même. En fait, cette dernière ne constitue qu'un des éléments de l'infirmerie tout entière que les travaux effectués aux XIXe et XXe siècles avaient rendu particulièrement banale. La restauration judicieuse de cette façade devait contribuer grandement à la mise en valeur des dispositions initiales, belles et intéressantes, de l'infirmerie tout entière.

Il convenait, enfin, de placer le problème posé par cette restauration dans la perspective de l'assainissement du Béguinage tout entier. L'un des caractères les plus attachants de cet ensemble urbain est incontestablement son homogénéité. L'église mise à part, presque toutes les constructions de cet ensemble datent des XVIe et XVIIe siècles. L'architecture de toutes les maisons est du style traditionnel local, d'origine médiévale, qui est aussi celui de l'infirmerie : murs de briques et fenêtres à encadrements et croisillons de pierre blanche. Les mêmes rythmes architecturaux, les mêmes modules de portes et de fenêtres et les mêmes harmonies de couleurs se développent à travers tout le site urbain.

Les façades de l'infirmerie et de la « Maison du Saint-Esprit » telles qu'elles avaient été refaites au XIXe siècle étaient étrangères à ces rythmes, à ces modules et à ces couleurs. Au surplus, leur valeur intrinsèque était négligeable par rapport à celle des façades originales qu'elles cachait et à l'unité de l'ensemble urbain ancien qu'elle détruisait. Toutes ces raisons ont justifié la décision de dégager et de rétablir les dispositions primitives des deux façades.

Cependant, une grande prudence s'imposait au stade de l'exécution : il fallait éviter à tout prix qu'une confusion puisse s'établir entre les parties originales conservées, celles qui répondaient à une reconstitution exempte de doute et celles qui correspondaient au rétablissement de lignes architecturales connues, mais dont on ignorait les détails d'exécution.

On sait déjà qu'il n'y avait pas d'erreurs possibles pour la reconstitution de la façade du XVIIe siècle. Par contre, si on pouvait déterminer les dimensions et le nombre des fenêtres de celle de 1546, on ignorait les moulures exactes et les dimensions des pierres de leurs encadrements. Ces encadrements n'ont pas été reproduits : les pieds-droits des baies ont été simplement maçonnés en briques anciennes de même format que le reste du mur. Les seuils et les linteaux ont été refaits en pierre là où ils continuent des cordons existants et en béton blanc, nervés par l'impression des bois de coffrage, ailleurs.

La forme des linteaux et des faux linteaux de béton s'inspire de conceptions actuelles. Elle ne prête à aucune confusion tout en respectant les valeurs des éléments traditionnels. Grâce à ces travaux, les deux façades ont retrouvé leur ancienne ordonnance et elles s'intègrent à nouveau dans l'ensemble des bâtiments voisins.



On se rappelle que les deux façades sont séparées par un vestibule du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'entrée de ce vestibule avait été condamnée et remplacée par une fenêtre lors de la transformation du XIX<sup>e</sup> siècle. La trace de la porte subsistait dans le soubassement, mais l'encadrement original avait disparu sans laisser de traces.

L'utilisation rationnelle de la maison appelait un accès à cet endroit ; aussi y a-t-on remonté, en ajustant ses dimensions, l'encadrement de la porte percée au XIX<sup>e</sup> siècle dans la dernière travée gauche de la façade ; elle s'y inscrit sous la grande fenêtre encadrée de pierre blanche qui surmontait déjà l'entrée primitive.

La réaffectation du vestibule à sa destination initiale a permis de rétablir des circulations intérieures logiques. Le vestibule du bas donne accès aux deux salles du rez-de-chaussée qui ont retrouvé leurs beaux plafonds de bois, cachés sous les enduits des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Leurs cheminées avaient disparu, laissant cependant des traces très lisibles.

De plus, quelques assises des pieds-droits de l'une d'entre elles avait été réutilisées dans les fondations d'une cheminée ultérieure. Ils appartenaient au type d'âtre traditionnel, tel qu'il en subsiste dans la plupart des maisons du Grand Béguinage.

Les pierres primitives ont été remises à leur place et complétées par des éléments anciens provenant d'une cheminée similaire trouvée dans les dépendances de l'infirmerie. L'autre cheminée, de même type, appartenait précédemment à la maison numéro 33 où elle a été démontée afin d'aménager un conduit de fumée pour le chauffage central.

On accède à l'étage du vestibule par un escalier situé dans l'aile transversale. La rampe originale de cet escalier construit au XVIII<sup>e</sup> siècle en même temps que le bâtiment qui le contient, avait disparu ; celle qui la remplace aujourd'hui provient d'un escalier de service de même époque du Château d'Arenberg à Héverlée ; les balustres manquants ont été complétés. Les deux salles de l'étage ont également retrouvé leur ordonnance initiale. La salle de l'aile gauche a été transformée en appartement pour la directrice du Centre paroissial. La dernière travée en a été recoupée par une paroi derrière laquelle s'abritent une petite chambre à coucher et une salle de bain.

Les grands combles des deux ailes servaient autrefois de séchoir. Conformément à la politique suivie dans l'ensemble du Grand Béguinage, une affectation plus actuelle et plus rentable a été recherchée.

Le programme du Centre paroissial incluait un certain nombre de chambres pour étudiantes. Elles ont trouvé place aux deux niveaux de l'aile transversale et dans les anciens greniers. L'aile du XVII<sup>e</sup> siècle en contient quatre. La structure et les dimensions des charpentes ont permis l'organisation de certaines d'entre elles en « duplex ».

Trois chambres plus grandes, dont une à deux niveaux, occupent les combles de l'aile de 1546. Entre les deux ailes, au-dessus du vestibule, se trouve la salle commune avec un équipement de cuisine, tandis que les installations sanitaires se situent au-dessus de l'aile transversale. Une dizaine d'étudiantes vivent aujourd'hui en communauté dans la « Maison du Saint-Esprit » selon le principe appliqué dans d'autres demeures restaurées. Les salles sont réservées aux réunions et aux expositions de caractère culturel.

L'étude archéologique qui précède a démontré la complexité du bâtiment central de l'infirmerie. Elle a suivi pas à pas son histoire, qui depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, est essentiellement celle de sa déchéance et de transformations faites sans égard pour la valeur architecturale et archéologique de l'édifice.

Avant le décapage des murs et la démolition des annexes construites depuis cette époque, il était pratiquement impossible de percevoir les grandes lignes de l'ordonnance primitive.

On ignorait jusqu'à l'existence même de la grande salle des malades, sectionnée en plusieurs pièces de mauvaise proportion. Les travaux de dégagement ont permis de retrouver le jeu des espaces primitifs. Si les murs gardent la trace des modifications souvent brutales et dénuées de goût qu'ils ont subies, partout les vestiges de l'ordonnance originale sont suffisants pour permettre et justifier la restauration de celle-ci. A moins de vouloir conserver les témoins du vandalisme, cette solution est la seule possible ; elle rendra au monument sa dignité ainsi que la beauté et la clarté de son langage.

Le complexe sera affecté à l'usage d'un restaurant qui tirera grand profit de la suite de salles qui le composent. Tout en étant reliées entre elles par des circulations faciles, ces salles se distinguent nettement les une des autres par leur lumière, leur format et leur atmosphère, la variété de ces espaces tranchera heureusement avec l'image traditionnelle du restaurant universitaire trop souvent réduit à celle d'une grande salle sans âme.

Il est prématuré d'expliquer ici, par le détail, les solutions qui seront retenues pour la restauration et l'aménagement de l'infirmerie dans son ensemble, car l'étude n'en est pas terminée. Cependant, certaines options fondamentales ont été fixées, plus particulièrement pour la remise en état de la salle des malades, la partie la plus importante de l'ensemble. C'est uniquement d'elle qu'il sera question dans les lignes qui suivent.

On sait déjà que cette salle des malades occupe l'angle sud-est de l'infirmerie et qu'elle mesure 27 m sur 9 m. Elle est fermée latéralement par des murs peu élevés. A l'ouest, elle s'appuie contre d'autres salles, tandis que vers l'est elle est fermée par un mur à front de rue situé dans le prolongement des façades de la « Maison du Saint-Esprit ». La salle est couverte par une énorme charpente à trois étages recoupée, avant les travaux de dégagement, par deux planchers. Tous les murs extérieurs conservent les vestiges évidents des percements primitifs remplacés par des baies nouvelles au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Le projet de restauration prévoit la remise en état primitif de la salle et des murs. Les fenêtres étroites des murs latéraux seront dégagées, complétées ou refaites. La couverture de la salle pose un problème délicat.

Il ressort de l'analyse et des comptes de la construction que, dès l'origine, un plafond de bois cachait aux regards la charpente monumentale heureusement préservée de toute transformation. Cette charpente constitue à la fois un témoignage éloquent du savoir-faire des artisans du XVII<sup>e</sup> siècle et une œuvre d'architecture admirable quant à son tracé, quant à son rythme et quant à la couleur du bois de chêne.

Actuellement dégagée, il serait regrettable de devoir la soustraire au regard. La nouvelle fonction de la salle dans laquelle, en trois services, près de six cents personnes prendront leur repas du midi et du soir, appelle par ailleurs un grand volume bien aéré.

D'autre part, la section trop faible des entrants empêche l'utilisation des greniers primitifs, à moins de dresser sous les poutres des poteaux qui défigureraient l'aspect de la salle. Aussi s'oriente-t-on vers le dégagement complet de la charpente, dont la vue depuis la salle modifiera incontestablement l'aspect initial de celle-ci, mais lui conférera une valeur nouvelle incomparable. Une inscription sur les murs relatera la transformation.

Une chapelle, attestée en 1424-1425 et réédifiée ou transformée en 1545-1546, s'ouvrait sur la salle des malades. Elle était située du côté oriental et son ouverture occupait la partie droite du mur de façade actuel. Les fondations de la chapelle existent encore et on peut reconnaître sur les murs avoisinants les arrachements de ses murs. Il est donc aisé de reconstituer les dimensions du volume de cet oratoire disparu depuis 1832 environ.



Les comptes de construction ajoutent aux renseignements fournis par l'édifice que la chapelle était voûtée et qu'elle était éclairée par cinq fenêtres à fenestrage. Plusieurs fragments de meneaux ont d'ailleurs été retrouvés sur place. Toutes ces données ont permis aux auteurs de l'étude archéologique de la reconstituer graphiquement.

A première vue, il paraîtrait absurde de vouloir la reconstruire. Cette opinion peut toutefois se nuancer et même se modifier complètement lorsqu'on examine tous les aspects du problème. Il est évident que la justification initiale de la chapelle a complètement disparu. D'autre part, l'intégrité architecturale de la salle des malades ne souffre pas de sa démolition. Par contre, la fonction urbanistique de cette construction était et reste essentielle.

A l'heure actuelle, une rue large sépare l'église du complexe de l'infirmerie. La dimension de cette voirie s'oppose aux dimensions des ruelles étroites et parfois sinueuses du Béguinage. Elle introduit dans le tissu urbain un élément qui en trouble l'échelle et en détruit la cohérence.

En fait, jusqu'en 1832, cette rue était une place fermée, bordée par la façade de l'église à l'est, par la chapelle au sud et par l'infirmerie à l'ouest. Elle s'étendait selon l'axe nord-sud et avait une forme trapézoïdale dont le petit côté débouchait sur le croisement des deux rues principales du Béguinage. Cette place, le parvis de l'église, constituait le cœur du petit complexe urbain. Autour d'elle, s'élevaient les bâtiments communautaires et toute la voirie convergeait vers elle.

Dans l'organisation générale du Béguinage, la chapelle remplissait donc une fonction essentielle ; sa destruction signifie bien davantage que la disparition d'un témoin archéologique ou d'une partie importante de l'infirmerie ; en fait, elle détruit la lisibilité du plan de l'ensemble urbain et la cohérence de sa composition.

C'est en fonction de cette valeur que sa reconstruction est envisagée. Il va de soi qu'il ne peut être question d'une reconstruction archéologique. La solution retenue vise à recréer le volume tel qu'il était, sans chercher à en refaire l'ordonnance. Au contraire, la composition nouvelle, très différente de l'ancienne, accuse l'époque de sa conception.

Le volume, fidèle à la forme ancienne, qui est parfaitement connue, sera constitué par de grands pans de mur percés par des baies longues et étroites. Par la neutralité voulue de sa présentation, la chapelle nouvelle doit éviter toute présence agressive, et même trop soutenue, dans la scénographie de la place. La modestie de la conception architecturale et de ses matériaux, semblables à ceux des constructions anciennes, devraient être les garants de son intégration dans le site urbain.

Louvain, Grand Béguinage, Infirmière, R. Lemaire, (64).





## SUMMARY

THE RESTORATION AND NEW USE OF THE GRAND BEGUINAGE INFIRMARY  
IN LOUVAIN

*Apart from its social, human and town planning interest, the restoration of the Grand Béguinage of Louvain has enabled Raymond Lemaire to develop an exemplary method of working, when preparing for restoration. With his main collaborators, he undertook very detailed preparatory studies of the history and archaeology of the buildings concerned.*

*This research is recorded in a very full report, each chapter written by one of the researchers. Two of these researchers are 'pillars' of heritage protection in Wallonia: Luc-François Genicot, currently Professor at the Université Catholique de Louvain and Member of the Royal Commission and André Matthys, Inspector General of the Heritage Office. Raymond Lemaire himself elected to write the chapter concerning the issue of new use for the Infirmary.*

*The broad lines of the structure on which the drawings are based are conceived as a result of the archaeological study. The former hospital complex must necessarily become part of the general services required by the university.*

*In fact the group of buildings known as 'the infirmary' includes several distinct entities: the former *salle des malades* (the patients' room) and the convent servicing this; the common parts comprising the farm, the brewery and various workshops, and finally, the *'maison du Saint-Esprit'*, the house of the Holy Spirit, where the poor were received.*

*The archaeological study showed that the latter building was not homogeneous. The most significant mutilation dates from the middle of the 19th century. There were two possible options for restoration. The first and most simple was to conserve the composition in the classical spirit of the 19th century and refurbish the facing. The second was to rebuild the original structure, whilst preserving previous alterations from the middle of the 19th century which did not disturb the harmony of the initial composition.*

*This solution was feasible, since all the necessary elements were known. But, was it justified? This question became the subject of long and interesting developments leading to the reconstruction of the original layout of the two façades.*

*Nevertheless, it was necessary to proceed with extreme caution, in order to avoid confusing the preserved original parts, those which were clearly a reconstruction, and those where the details of their execution were unknown. Thus, the form of the concrete lintels is of contemporary design, it causes no confusion, whilst at the same time respecting the values of the traditional elements.*

*As regards the Infirmary, certain fundamental options were established, especially for the restoration of the *'salle des malades'*. This is covered by an enormous three level roof frame dissected, before the clearance work, by two floors. This structure was both eloquent proof of the skills of 19th century craftsmen and a magnificent architectural structure in its outline, its rhythm and the colour of the oakwood. On the other hand, the span pieces were too weak to allow the use of the original attics. So, this magnificent arch provided an airy, majestic space for the main restaurant area. An inscription on the walls describes the transformation.*

*A chapel opened on to the *'salle des malades'*. It disappeared in 1852. Only the foundations remain, but the archaeological studies have been used to make a graphical recreation of the structure. It is absurd to wish to rebuild this. On the other hand, its town-planning function is essential. It makes it possible to identify the boundaries of the square in front of the church, the heart of the little urban complex. The chosen solution aims to recreate the volume as it was, but using a new and very different design, thus emphasising the period of the design.*

## RESUMEN

LA RESTAURACIÓN Y LA NUEVA AFECTACIÓN DE LA ENFERMERÍA  
DEL «GRAND BÉGUINAGE» DE LOVAINA

Con independencia de su interés urbanístico, social y humano, la operación de restauración del «Grand Béguinage» de Lovaina permitió a Raymond Lemaire poner al día una metodología de trabajo ejemplar, preparatoria de la labor de restauración. Con sus principales colaboradores, emprendió unos estudios previos muy enjundiosos, sobre la historia y la arqueología de los edificios objeto de atención.

Dichas investigaciones se hallan consignadas en un trabajo muy completo, cada uno de cuyos capítulos está firmado por uno de los investigadores. De entre ellos, dos se encuentran hoy en día entre los pilares de la salvaguarda del patrimonio en Valonia. Luc-Francis Genicot, actualmente profesor en la Universidad Católica de Lovaina y miembro de la Comisión Real, y André Matthys, Inspector General de la Administración del patrimonio. Raymond Lemaire se había reservado un delicado capítulo dedicado a exponer el problema de la nueva afectación de la enfermería.

De hecho, el grupo de edificios llamados de la enfermería agrupa varios elementos muy diversos: la antigua sala de enfermos, el convento dedicado a su atención, y los espacios comunes compuestos por la granja, la cervecería y distintos talleres, así como la «casa del Espíritu Santo» destinada a avogar a los necesitados.

El estudio arqueológico ha demostrado que este último edificio no es homogéneo. La mutilación más importante data de mediados del siglo XIX. Para su recuperación se ofrecían dos soluciones razonables. La primera, y la más sencilla, consistía en conservar la composición de carácter clásico del siglo XIX y rebacer el revoque. La segunda, recuperar el estado primitivo, pero salvando las modificaciones anteriores a dicha mitad del siglo XIX que no perjudicasen la armonía de la composición inicial. Podía encararse esta solución, ya que se conocían todos los elementos necesarios para ello.

Pero ¿resultaba justificada? Esta cuestión ha sido objeto de largas e interesantes planteamientos conducentes al restablecimiento de las primitivas disposiciones de las dos fachadas. No obstante, era necesario actuar con suma prudencia, evitando cualquier confusión entre las partes originales conservadas, tanto aquellas que correspondían incuestionablemente a una recomposición como aquellas cuyos detalles de ejecución se desconocían. A partir de esa idea, la forma de los dinteles de hormigón se inspira en concepciones actuales: no se presta a confusión alguna, al mismo tiempo que respeta los valores de los elementos tradicionales.

Por lo que se refiere a la enfermería, se establecieron ciertas opciones fundamentales, sobre todo en la recuperación de la sala de enfermos. Esta se halla cubierta por una enorme estructura de tres pisos redistribuida, antes de iniciarse los trabajos de remodelación, en dos pisos.

Esta estructura constituye, por una parte, un testimonio elocuente del buen saber hacer de los artesanos del siglo XIX, así como una obra arquitectónica admirable en cuanto a su trazado, su ritmo y el color de la madera de roble.

Por otra parte, la sección excesivamente débil de los tirantes impide la utilización de los primitivos dervanes. Es una ocasión para instalar bajo esta admisible armazón un espacio muy ventilado y majestuoso para la gran sala del restaurante. Una inscripción en los muros narrará la transformación.

Una capilla se abría a la sala de los enfermos. Desapareció en 1852. Solo quedan hoy en día los cimientos, pero los estudios arqueológicos han permitido recomponer gráficamente el edificio. Es absurdo querer reconstruirlo. Por el contrario, su función urbanística es esencial: permite delimitar la plaza de delante de la iglesia, corazón del pequeño complejo urbano. La solución adoptada trata de recrear el volumen que existía, pero dentro de una concepción nueva muy diferente que pone de relieve la época de la misma.





## LA SIGNIFICATION DU PATRIMOINE DES MONUMENTS ET DES SITES HISTORIQUES POUR L'HOMME D'AUJOURD'HUI<sup>1</sup>

*Chacun comprendra l'importance du rapport introductif que Raymond Lemaire déposa en 1971 au Conseil de l'Europe, devant le Comité intergouvernemental nouvellement créé en vue de la mise au point d'une politique européenne commune en matière de patrimoine. A travers ces lignes, les bases de ce qui deviendra la politique de « conservation intégrée » apparaissent déjà clairement.*

Au moment où le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, inspiré en cela par la Conférence des Ministres de la Culture réunie à Bruxelles en novembre 1969, crée un comité intergouvernemental chargé de susciter une politique européenne commune pour la sauvegarde du patrimoine monumental et des sites historiques des pays membres, deux questions fondamentales se posent à ceux qui sont chargés de la concevoir et de la mettre en œuvre :

- **Quelle est la valeur de ce patrimoine pour l'homme d'aujourd'hui ?**
- **De quels moyens disposons-nous ou quels moyens faut-il créer pour assurer cette sauvegarde ?**

Le but de la présente note est de soumettre quelques thèmes de réflexions aux membres du Comité intergouvernemental. Avant d'entreprendre une action d'ensemble, il convient en effet de s'accorder sur les buts que l'on veut atteindre, sur la valeur de l'objectif poursuivi et sur les grandes lignes de la méthode que l'on se propose d'appliquer. Le bouleversement continu et accéléré du cadre traditionnel de la vie, la destruction complète qui le menace, ont rendu les hommes plus sensibles que jamais à sa valeur irremplaçable.

La confrontation de deux facteurs contradictoires de notre époque est, à cet égard, pleine d'enseignements. D'un côté, l'immense besoin de renouvellement qui s'exprime tant au plan spirituel et moral que matériel et que sert efficacement l'évolution fulgurante de la science et de la technique.

De l'autre côté, la présence de plus en plus consciente, et de ce fait nécessaire, du passé qui, au niveau de l'environnement, a donné à celui-ci, par un dialogue millénaire entre l'homme d'une part et le cadre de sa vie et ses objets familiers d'autre part, une échelle, une variété et une perfection que les créations contemporaines n'atteignent que rarement.

### L'ENVELOPPE TRADITIONNELLE DE LA VIE INDIVIDUELLE ET COMMUNAUTAIRE ÉCLATE

La mise en question de nos raisons conventionnelles de vivre et la naissance, sous nos yeux, à un rythme fantastique d'une civilisation nouvelle qui atteint parfois jusqu'à leur essence les valeurs fondamentales que l'on croyait acquises à jamais, ne pouvaient épargner l'enveloppe physique de la vie, cet « environnement » qui plus que toute autre création de l'homme est le miroir de sa façon de vivre et de penser.

<sup>1</sup> Comité des Monuments et Sites - Conseil de l'Europe - 1<sup>re</sup> réunion Strasbourg, le 15 novembre 1971. Rapport introductif au débat général (DELA/MS (71) 6)



Le désordre inévitable et presque nécessaire, qui accompagne la révolution fondamentale que l'humanité, consciente pour la première fois de son unité et de la « co-responsabilité » de tous ses membres, accomplit en ce siècle, s'exprime, entre autre, dans celui de son cadre de vie. L'absence d'équilibre de la vie individuelle et sociale de l'homme se retrouve dans celle de l'environnement.

La violence des conflits individuels et sociaux, la démesure des rapports de force, la recherche de jouissances immédiates et la quête incessante de biens de consommation sans respect pour l'équilibre de la nature ou du milieu se reflètent dans la désinvolture, le désordre voire l'incohérence de l'occupation du sol et de l'espace ainsi que dans la contradiction des objectifs poursuivis dont, ni l'aménagement du territoire, ni l'urbanisme n'ont triomphé jusqu'à présent.

C'est dans ce contexte bouleversant qu'il convient de réfléchir à la valeur et à la signification du patrimoine que le passé nous a légué et de décider de son avenir.

#### UNE PRISE DE CONSCIENCE NOUVELLE DES VALEURS DU PASSÉ

Que représente pour l'homme d'aujourd'hui la ville ancienne, le village qui a gardé son cachet rural traditionnel, la maison d'autrefois ? Une réponse valable à cette question pose deux préalables.

##### *LE PASSÉ, ÉLÉMENT NÉCESSAIRE D'UNE CIVILISATION ÉVOLUÉE*

Le premier préalable : ne pas être pensé en fonction d'un antagonisme entre le passé et le présent.

Se pencher sur la signification du passé pour l'homme d'aujourd'hui ne veut pas dire nier l'importance et le caractère irréversible de la révolution actuelle.

Ce n'est pas une fuite devant les problèmes du présent, mais au contraire, un acte fondamental de notre civilisation que d'analyser et de saisir la signification et la valeur des temps révolus et de leurs legs. Seul l'homme civilisé a pleinement conscience de la signification pour lui-même du temps qui s'écoule.

Cette conscience le conduit à attacher au passé une signification particulière qui n'est pas nécessairement identique à celle qu'il avait en son temps, mais constitue une manière de recreation du passé dans le cadre des valeurs présentes et donne de la sorte aux témoins du passé une valeur présente à part entière. On peut dire que plus la civilisation est développée, plus l'acuité de cette conscience est grande.

##### *LA DIVERSITÉ : BESOIN FONDAMENTAL DE L'HOMME*

Le second préalable est constitué par la reconnaissance de la diversité croissante des besoins des hommes et cela en fonction même de l'élévation de leur niveau culturel et particulièrement dans le domaine de l'environnement et de l'habitat. En effet, rien ne développe davantage tous les aspects de la personnalité de chaque individu que la culture, en lui donnant pleinement conscience de sa finalité propre et des moyens de la réaliser.

Cependant, alors que très paradoxalement, les droits de l'individu n'ont jamais été reconnus avec plus de force, inéluctablement l'évolution de la vie et de la société lui imposent des pressions communautaires plus contraignantes. Au plan de l'habitat et de l'environnement, cette pression s'exprime, entre autre, par la ville tentaculaire et uniforme ainsi que par l'habitat de grande série. Il est évident que l'un et l'autre constituent un attentat contre les valeurs individuelles et que la recherche par l'homme d'un cadre de vie à la mesure de ses besoins profonds, de ses moyens et de sa sensibilité infinie, s'en trouve profondément affectée.

Avec sa variété infinie, tant sur le plan de l'urbanisme que de l'habitat, la ville traditionnelle, celle d'avant le milieu du XIXe siècle plus particulièrement, constitue l'antithèse de la monotonie des ensembles urbanistiques neufs et des grands complexes d'habitat de série dont les carences sur le plan humain ne sont que trop connues. La brutalité et l'inhumanisme de Sarcelles ne sont plus à opposer pour faire image, à la douceur et la beauté de Bruges.

Le lien permanent entre l'évolution de la ville et celle de la société a été rompu. Si le cadre urbain ancien éclate sous la pression des fonctions modifiées ou nouvelles, la ville nouvelle ne présente guère jusqu'à présent de solution vraiment accueillante à l'homme qui y vit. Il est certain cependant que tous les hommes n'éprouvent pas la même sensibilité à l'égard de leur environnement.

Ce qui est brutal et mortellement agressif pour les uns n'est pas, ou est à peine ressenti par d'autres : les premiers plus que les seconds doivent retenir notre attention, car pour eux le cadre de vie agit profondément sur leur équilibre et conditionne leur épanouissement.

### TROIS ATTITUDES À L'ÉGARD DU PATRIMOINE HISTORIQUE

Au vu de ces deux préalables, la réponse à la question : **que signifie l'environnement traditionnel pour l'homme d'aujourd'hui ?** peut être dégagée avec les nuances nécessaires. Notre attitude à l'égard du patrimoine historique et des ensembles et monuments du passé s'en inspirera.

**Trois tendances majeures peuvent être dégagées d'une analyse des réactions de nos contemporains des régions évoluées à l'égard de ce problème.**

#### – **La recherche d'un « refuge »**

Pour certains, l'architecture et l'urbanisme des époques révolues est en refuge. De nombreux aspects de la civilisation contemporaine les heurtent. Ceux qui conditionnent l'environnement viennent souvent au premier plan. Pour eux, les villes nouvelles et les bâtiments d'aujourd'hui sont acceptés ou tolérés comme cadre d'activités professionnelles, mais rejetés comme « lieu de vie ».

Ils considèrent que les réponses des urbanistes et des architectes aux besoins nouveaux et gigantesques issus de la multiplication démesurée des hommes et de leur concentration de plus en plus démentielle aboutissent à une faillite au plan de la création d'un cadre de vie accordé aux besoins profonds de l'homme.

#### – **Associer l'ancien et le neuf**

Pour d'autres, le passé et le présent se complètent, ou du moins, devraient se compléter non pas sous la forme d'une simple coexistence, mais au sein d'une intégration du passé au présent.

Les ensembles urbains neufs et anciens, les bâtiments d'autrefois et ceux d'aujourd'hui ne sont pas, par eux, considérés comme opposés ou hostiles, mais comme fondamentalement complémentaires. Un environnement de qualité comprend dès lors dans les pays de vieilles cultures d'habitat et qui en gardent heureusement des vestiges abondants, une organisation des fonctions, des espaces et des volumes qui associent l'ancien et le neuf dans un ensemble équilibré et harmonieux.

Les témoins des temps révolus ne sont pas pour autant simple présence, mais élément fonctionnel d'un cadre de vie, au même titre que les constructions nouvelles. Aussi, leur valeur n'est-elle pas seulement culturelle, mais utilitaire et sociale. Cette attitude correspond incontestablement à l'une des formes les plus originales et les plus complètes de notre civilisation, plus accueillante qu'aucune autre au legs du passé.



– **Conserver une « relique »**

Pour le troisième groupe, seules les conceptions urbanistiques et architecturales d'aujourd'hui peuvent satisfaire les besoins énormes et souvent neufs de la société et de l'homme contemporain. Si le passé garde un intérêt, c'est au titre de vestige historique, c'est-à-dire sorti de la vie et conservé s'il en vaut la peine, à l'état de relique.

Il est « monument », ce qui signifie témoignage d'un passé qui a vécu. Certes, les réactions violentes contre le cadre de vie d'autrefois, qui a caractérisé certains pères illustres de l'urbanisme et de l'architecture contemporains n'ont pas fait long feu. Plus personne ne pense à reconstruire Paris en quatre jours ! Par ailleurs, l'échec patent, sur le plan des valeurs humaines, de quelques conceptions révolutionnaires qu'ils ont inspiré, a tempéré certaines attitudes violemment négatives.

**ASSURER À TOUS LES HOMMES UN CADRE DE VIE SPÉCIFIQUE QUI FAVORISE LEUR ÉPANOUISSEMENT**

La variété nécessaire de l'environnement, tant au niveau global qu'individuel, est la conséquence fondamentale qui se dégage de cette analyse rapide. Toute société civilisée digne de ce nom a pour mission de fournir à tous ses membres le cadre de vie spécifique qui permet leur épanouissement, condition fondamentale d'une existence heureuse.

L'époque des grandes théories est révolue et c'est sur l'examen approfondi des besoins physiques et psychiques individuels et collectifs de l'homme, sur l'analyse psychologique de l'individu et de la société et sur la perception des besoins conscients et subconscients face au cadre de vie qu'il faut baser toute action dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement de l'urbanisme et de l'architecture.

L'examen rapide des attitudes de nos contemporains à l'égard des vestiges du passé témoigne du fait qu'un grand nombre d'hommes éprouvent un besoin fréquent de la présence physique du passé. Il est nécessaire à leur équilibre, à leur sécurité morale, à leur épanouissement !

Quelles que soient les causes profondes de ces besoins et les jugements qu'on peut émettre à l'égard de celles-ci, une société civilisée digne de ce nom a le devoir de les satisfaire si elle en possède les moyens.

**VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE DE SAUVEGARDE**

*LA CONSERVATION : ASPECT D'UNE ACTION COMPLÈTE EN FAVEUR DE L'HABITAT ET DE L'ENVIRONNEMENT*

Ainsi, une politique de sauvegarde doit être axée non seulement sur la préservation de la valeur esthétique et culturelle, mais surtout sur la valeur sociale essentielle que représente sa présence dans l'environnement riche et varié dont les hommes ont besoin.

La conservation, l'assainissement et l'adaptation aux exigences de la vie moderne des bâtiments et des quartiers anciens ainsi que leur intégration utile dans les circuits fonctionnels de la cité sont un aspect fondamental d'une action complète en faveur de l'habitat et de l'environnement. C'est même le seul qui permet de répondre à la variété des besoins - expression de l'heureuse différence des hommes - par la variété de l'offre.

Vu sous cet angle, le problème prend la même dimension politique et sociale que celle de l'habitat, telle qu'elle est considérée usuellement, c'est-à-dire une dimension des plus considérables dans le cadre du programme gouvernemental des nations modernes.

### L'ÉCHEC DE LA PROTECTION « TRADITIONNELLE »

Tous les états européens sont dotés depuis de nombreuses décennies de moyens de protection juridiques et administratifs de leur patrimoine monumental. Cependant, peu d'entre eux parviennent à en assurer la conservation efficace. On peut, à première vue, décerner deux causes principales à cet échec.

### LA NOTION DE PATRIMOINE S'EST ÉLARGIE

La première cause est le développement même de la notion de patrimoine monumental. Alors que jusqu'il y a peu, seuls les « monuments », c'est-à-dire de grands édifices souvent prestigieux, étaient concernés par elle, l'élargissement du concept à l'« architecture mineure », tant urbaine que rurale, - à l'environnement, non seulement celui de grands monuments en tant que seul cadre assurant à ceux-ci une mise en valeur certaine, mais surtout celui des hommes qui ont besoin d'un cadre de vie où le passé est réellement présent - a donné aux difficultés d'en assurer la sauvegarde, une dimension sans commune mesure par rapport à celle de la protection traditionnelle.

Cette dernière concernait des opérations surtout ponctuelles, la conception nouvelle s'adresse à des zones, voire à des villes ou des villages entiers et parfois même à des groupes d'agglomérations.

### L'ASSAINISSEMENT MAL COMPRIS

La deuxième raison de l'échec est la concentration de plus en plus abondante des activités et des hommes dans des agglomérations denses et la nécessité d'assurer, en général au départ d'une ville ancienne, le fonctionnement d'une société urbaine dont la dimension et les besoins sont infiniment multipliés et diversifiés par rapport à ceux qui ont engendré la ville concernée.

La perception incomplète de ces besoins et l'ignorance de leur évolution aboutissent souvent à une succession d'aménagements parfois incohérents qui s'avèrent finalement désastreux tant pour la sauvegarde du patrimoine que pour la création d'un environnement de qualité.

La dimension des moyens techniques et financiers disponibles, tout comme la recherche d'efficacité et de rentabilité, a remplacé le renouvellement ponctuel des villes par des vastes opérations « d'assainissement » qui aboutissent presque toujours à la destruction du « froment » en même temps que de l'« ivraie ».

Tant de belles villes d'Europe ont été atteintes de blessures profondes ou ont même succombé sous l'effet de ce sort accablant qu'il est vain de citer des exemples.

### L'APPROCHE NOUVELLE : INTÉGRATION DE LA SAUVEGARDE DANS L'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT

Ce tableau, assurément fort sombre, de l'état actuel des choses, démontre ce qui était trop ignoré jusqu'il y a peu de temps : **que la sauvegarde du patrimoine passe nécessairement par une conception d'ensemble de l'assainissement, c'est-à-dire par l'urbanisme et même par l'aménagement du territoire.** L'interdépendance de toutes les fonctions urbaines et régionales, la recherche d'une nécessaire hiérarchie des valeurs dans l'établissement d'une organisation de l'espace touchent de plein fouet la sauvegarde du patrimoine monumental, puisque celui-ci est omniprésent dans cette vieille terre d'habitat et de culture qu'est l'Europe.

Tant qu'il s'agissait de préserver les cathédrales, les palais et les châteaux, les mesures étroites prévues par la législation de la plupart des pays européens



suffisaient et le problème relevait surtout de la sauvegarde des valeurs qualifiées de culturelles. Leur impact sur le développement d'une politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire est presque nul.

Il en est tout autrement lorsque le sort des quartiers, voire de villes entières, entre en jeu ou que la préservation de régions importantes doit être assurée. L'ampleur même de ces opérations fait qu'elles deviennent l'une des composantes fondamentales de toute opération d'aménagement urbain ou régional.

L'évolution des idées et des faits impose donc, si l'on veut assurer l'avenir du patrimoine monumental des villes et des villages anciens, une intégration poussée des problèmes de sauvegarde à la problématique de l'aménagement général de l'environnement.

### MÉTHODES ET MOYENS POUR METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE POLITIQUE

Cette politique est une innovation : le Comité des Monuments et Sites est chargé de la promouvoir. Aussi convient-il d'établir des bases saines pour le développement de cette politique.

A cet effet, **trois démarches** peuvent être envisagées :

- élaborer une méthodologie de collaboration entre les services responsables de l'urbanisme d'une part et de la sauvegarde du patrimoine monumental d'autre part;
- situer la valeur de ce patrimoine parmi les autres valeurs qui sont en cause dans la synthèse qu'est tout plan d'urbanisme et d'aménagement du territoire;
- adapter la législation existante aux contraintes de cette nouvelle démarche.

### INSTAURER UNE COLLABORATION STRUCTURELLE ENTRE SERVICES CONCERNÉS

La confrontation de La Haye en mai 1967<sup>2</sup> a été consacrée principalement à l'étude des problèmes de méthodologie de l'« *intégration des problèmes de conservation et de mise en valeur des monuments et des ensembles dans les buts, les moyens et les mécanismes de préparation et d'élaboration des plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire* ».

L'analyse des communications faites à La Haye pourrait très valablement servir de base aux futures études et discussions que le Comité consacrera à ce « problème clé » et qui devront se caractériser par le dialogue entre « conservateurs » et « planificateurs ».

L'organisation d'une collaboration efficace à tous les niveaux des services concernés par l'urbanisme et par la protection du patrimoine monumental est nécessaire, notamment pour permettre l'étude des plans déjà établis et approuvés en vue de déterminer si une adaptation ou une révision serait opportune dans l'optique de la sauvegarde des monuments, des ensembles ou des sites qu'ils affectent.

Cette collaboration ne doit pas être occasionnelle, mais structurelle, tout comme c'est le cas avec d'autres services qui ont la charge de secteurs traditionnels concernés par l'élaboration des plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

### L'ÉLABORATION D'INVENTAIRES

Il est certain, par ailleurs, que l'un des facteurs essentiels de toute action, et donc l'un des éléments essentiels de toute méthodologie, est l'élaboration rapide de l'inventaire des richesses monumentales des pays de l'Europe. La première

<sup>2</sup> Organisé par le Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe (du 22 au 27 mai 1971), *Confrontation « D »*.

confrontation, celle de Barcelone<sup>3</sup>, a développé une « manière d'inventorier » qui a été affinée par la suite.

Comme la première condition de la conservation est la connaissance du bien à sauvegarder, il importe que le Comité s'attache à promouvoir, dans les plus brefs délais, l'élaboration d'un inventaire de protection dans tous les pays membres du Conseil de l'Europe, en attachant une priorité absolue à ces régions, ces villes ou ces villages qui constituent l'objet de plans d'aménagements en cours ou qui courent des dangers particulièrement imminents.

#### DÉFINIR LA « VALEUR » DU PATRIMOINE CULTUREL

Situer la valeur du patrimoine monumental parmi les facteurs qui participent à la programmation des plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire est incontestablement l'un des actes qui déterminera non seulement la place que le patrimoine occupe dans l'aménagement de l'environnement humain, mais aussi de l'importance que l'on attache à la collaboration des services.

Les considérations qui ont fait l'objet de la première partie de ce rapport pourraient servir de base à un effort de réflexion collective auquel voudra se livrer le nouveau Comité et qui trouvera peut-être son débouché dans la « Déclaration solennelle » envisagée pour l'Année 1975.

#### *UNE PRIORITÉ : L'ASSAINISSEMENT DES VILLES (QUARTIERS) ANCIENNES (ANCIENS)<sup>4</sup>*

Un problème pour le Comité découle de la nécessité de protéger les villes historiques de l'Europe. En effet, il faut trouver les moyens, avant qu'il ne soit trop tard, d'intégrer la sauvegarde des quartiers anciens, dans un urbanisme contemporain.

Donner aux hommes d'aujourd'hui un habitat décent bien équipé et facilement accessible est certes l'une des tâches essentielles de l'urbaniste.

A cette fin, il projette des quartiers neufs ou assainit des centres anciens, trop souvent en renouvelant sinon la structure, du moins le tissu ; les quartiers historiques - dont les valeurs sont généralement ignorées - sont les victimes classiques de cette conception. Leur conservation, l'assainissement de leurs édifices, leur adaptation aux exigences de la vie contemporaine n'ont été retenus que d'une manière trop exceptionnelle jusqu'à présent. Il est vrai qu'il s'agit d'une opération techniquement et socialement difficile qui paraît coûteuse et qui ne permet de répondre qu'à un pourcentage relativement faible des besoins. Ces raisons ne paraissent cependant pas suffisantes pour devoir y renoncer. L'habitat ancien possède en effet des avantages qui, pour un grand nombre de familles, sont irremplaçables.

Les besoins des hommes sont variés ; aussi, dans le domaine de l'environnement et du logement, certains s'épanouissent et sont heureux dans les quartiers neufs, d'autres leur préfèrent un cadre de vie marqué par la présence du passé. Il appartient aux objectifs d'une société évoluée de répondre aux nuances des besoins par celles des options proposées. L'assainissement des villes anciennes et leur adaptation aux besoins d'aujourd'hui dans la vérité et le respect de leur substance historique, permettent à la fois de sauvegarder une palette plus variée de solutions au problème de l'habitat, d'assurer la transmission aux générations futures d'un patrimoine artistique et culturel intégré à la vie.

#### L'ADAPTATION DE LA LÉGISLATION NATIONALE

L'adaptation de la législation nationale aux exigences d'une politique qui tend à sauvegarder le patrimoine monumental en l'intégrant aux fonctions actives de

<sup>3</sup> Organisée par le Conseil de la Coopération culturelle du Conseil de l'Europe (du 17 au 19 mai 1965), Confrontation «A» dite «Confrontation de Palma».

<sup>4</sup> Déclaration de la Confrontation européenne des Villes d'intérêt historique, Split (Yougoslavie), voir Doc. DELA/MS (71) 7.



l'environnement quotidien sera un autre pôle du programme d'action du nouveau Comité.

Il ne s'agit pas uniquement de revoir ou de concevoir une législation propre à la conservation des monuments et des sites, mais bien de réviser tous les textes de loi en vigueur, tous les règlements ou toute autre mesure administrative qui s'oppose à cette politique dans le but d'en faire les instruments d'une action promotionnelle de celle-ci.

La Recommandation 612 (1970) sur un projet de loi-cadre relatif à la protection active du patrimoine culturel immobilier en Europe, constitue pour le Comité intergouvernemental une base de réflexion utile.

Sans doute sera-t-il plus opportun de déterminer les principes qui doivent inspirer les lois des Etats membres, plutôt que de fixer les termes d'une loi-cadre. L'action du Conseil de l'Europe en sera rendue plus efficace parce que son souhait non pas de voir élaborée une simple loi de protection, mais bien d'adapter à ces principes l'ensemble des lois et règlements, qui, d'une manière ou d'une autre, conditionnent l'existence du patrimoine monumental, en sera affirmé plus clairement.

Urbino. Université, faculté de droit, arch. G. di Carlo (65).

Berlin. Kaiser Wilhelm Kirche (66).

Nîmes. Maison carrée ; Carré d'Art, arch. N. Foster (67).



65

66



67





68

Lugano. Bibliothèque,  
arch. M. Botta (68,69).

Kalunborg. Hôtel de ville,  
arch. T. Faber (70,71).



69



70



71



Bollinzone. Castello grande, arch. A. Galfetti, (72,73).

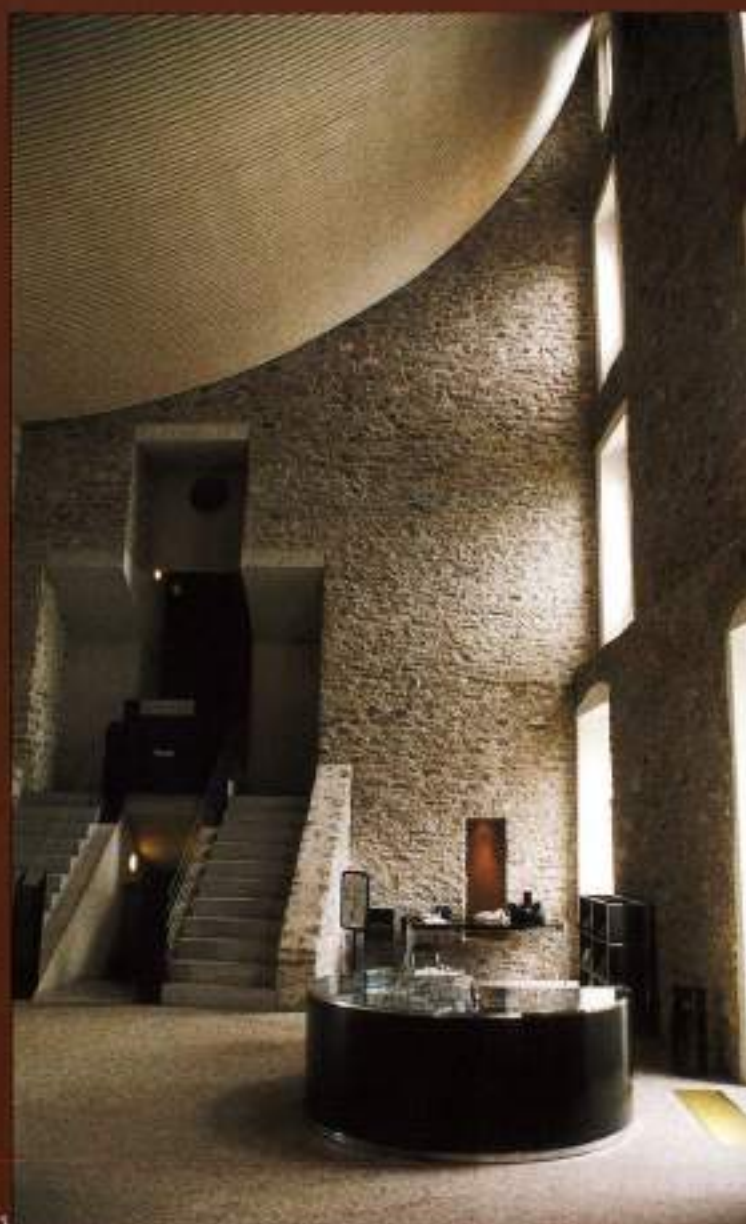
Vérone. Castelvecchio, arch. C. Scarpa (74,75).



72



74



73



75





76



77

La Louvière, Le Roeulx. Ascenseurs du Canal du Centre (76,77).  
Liège. Pont de Wandre, Ing. R. Greisch (78).



78

## SUMMARY

## HOW SIGNIFICANT ARE HERITAGE, MONUMENTS AND HISTORIC SITES FOR THE MAN OF TODAY ?

Everybody will realize how important was the introductory report Raymond Lemaire presented in 1971 to the Council of Europe, to the intergovernmental committee specially created to set up a European common policy on heritage. The basics of the future policy of « integrated conservation » are already clearly stated in those lines.

In 1971, The Committee of Ministers of the Council of Europe set up an intergovernmental committee in charge of enhancing a common European policy for the protection of monument heritage and historic sites in the member countries.

There are two main issues :

- which value does heritage have for today's man ?
- which means will be necessary to ensure its protection ?

In this report, some themes of reflection are suggested in order to decide on the objectives and force lines of the method.

It is based on the following facts :

- the individual and community environment is breaking up;
- there is a new awareness of the values of the past :
  - the past is a necessary element of a developed civilisation;
  - the importance and the irreversible character of the current revolution must be acknowledged;
  - diversity is one of man's fundamental needs.

Three main patterns of behaviour emerge from the analysis of contemporary man's reactions : looking for a shelter, combining old and new and keeping relics.

As a result, all men are to be ensured a specific environment which helps them blossom.

All enterprise regarding the environment and more specifically town planning and architecture is to be based on a thorough research on man's physical and psychological needs as an individual and as a member of a collectivity as well as on a scrupulous analysis of his conscious and subconscious drives in life and society.

Therefore, any protection policy is to be focused on conserving not only its aesthetic and cultural value, but first and foremost its essential social impact on the rich and varied environment humans so desperately need.

One cannot help but acknowledge that traditional protection has failed. There are many causes for this, among others a widening of the concept of heritage and poor renovation strategies. A new approach will aim at integrating protection into general environment planning. That policy is to rest on three courses of action : working out a methodology of collaboration between the departments of town planning and heritage protection, definition of the importance of heritage within all the values taken into account in town planning and adapting legislation to the new concepts.



RESUMEN

**EL SIGNIFICADO DEL PATRIMONIO, DE LOS MONUMENTOS Y DE LOS SITIOS HISTÓRICOS PARA EL HOMBRE DE NUESTROS DÍAS**

*Cualquiera podrá comprender la importancia del informe introductorio que Raymond Lemaire presentó en 1971 en el Consejo de Europa, ante el Comité intergubernamental creado con motivo de la puesta a punto de una política europea común en materia de patrimonio. Estas líneas dibujan ya claramente las bases de lo que llegará a ser la política de «conservación integrada».*

*En 1971, el Comité de Ministros del Consejo de Europa crea un Comité intergubernamental encargado de promover una política europea común para la salvaguarda del patrimonio monumental y de los sitios históricos de los países miembros.*

*Se plantean dos cuestiones fundamentales :*

- *¿Cuál es el valor de ese patrimonio para el hombre actual?*
- *¿De qué medios necesitamos disponer para asegurar esta salvaguarda?*

*El presente informe tiene por objeto suscitar algunos temas de reflexión para ponerse de acuerdo sobre los objetivos y las grandes líneas metodológicas.*

*Se basa en las siguientes convicciones :*

- *la envoltura tradicional de la vida individual y comunitaria revienta;*
- *una nueva toma de conciencia sobre los valores del pasado :*
  - *el pasado, elemento necesario de una civilización evolucionada;*
  - *el reconocimiento de la importancia y del carácter irreversible de la revolución actual;*
  - *la diversidad: necesidad fundamental del hombre.*

*Tres actitudes notables pueden destacarse en un análisis de las reacciones de nuestros contemporáneos : la búsqueda de un refugio, la asociación de lo antiguo y lo nuevo y la conservación de una reliquia.*

*Este análisis nos conduce al resultado de que es preciso asegurar a todos los hombres un marco de vida adecuado que favorezca su desarrollo.*

*Cualquier actuación en el terreno del medio ambiente y, más particularmente, del urbanismo y de la arquitectura debe basarse en un examen profundo de las necesidades físicas y psíquicas del hombre, tanto individuales como colectivas, en el análisis psicológico del individuo y de la sociedad, en la percepción de las necesidades conscientes y subconscientes frente al marco de vida.*

*A partir de ello, una política de salvaguarda debe girar no solamente en torno a la preservación del valor estético y cultural, sino sobre todo en el valor social esencial que representa su presencia en ese medio ambiente rico y variado del que los hombres tienen necesidad.*

*No hay más remedio que constatar el fracaso de la protección tradicional. Muchas causas pueden invocarse a este respecto: ampliación de la noción de patrimonio, mal planteamiento de las operaciones de saneamiento... La nueva aproximación consistirá en integrar la salvaguarda en la ordenación general del medio ambiente. Esta política debe poder apoyarse en tres tipos de actuación: elaboración de una metodología de colaboración entre los servicios de urbanismo y de salvaguarda del patrimonio, definición del valor del patrimonio dentro del conjunto de valores que deben tenerse en cuenta en la ordenación del territorio y adaptación de la legislación a los nuevos conceptos.*

## POUR UNE POLITIQUE GLOBALE DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL : PRINCIPES GÉNÉRAUX<sup>1</sup>

*Dans la perspective de « l'Année européenne du Patrimoine » qui sera proclamée en 1975 par le Conseil de l'Europe, Raymond Lemaire jette dans ce rapport, daté d'avril 1973, les premières idées pour la rédaction d'une Charte européenne et de recommandations qui, effectivement, permettront de clôturer dignement cet événement sous la dénomination de « Charte d'Amsterdam ».*

La crise morale profonde, que le monde civilisé et particulièrement les pays développés et riches subissent en ce moment, s'exprime par exemple par un dialogue neuf entre l'homme et son passé. Savoir vers où l'on se dirige, lorsque les découvertes de la science et de la technique vous projettent à une allure vertigineuse vers un avenir marqué tout autant par la crainte que par l'espoir, ne peut se faire sans savoir aussi d'où l'on vient. Le passé, bien compris, est l'une des références pour juger de la valeur d'aujourd'hui et de demain.

L'homme redécouvre son passé non plus seulement comme une source d'enrichissement culturel ou de dépaysement romantique, mais aussi comme élément constitutif de son être mental et comme un facteur d'équilibre pour son esprit et sa sensibilité. La connaissance du passé, l'enrichissement de la vie à son contact, l'intégration du legs dans le cadre de son existence deviennent un aspect de la civilisation contemporaine pour de nombreuses régions du monde, et pour l'Europe particulièrement.

La conservation du patrimoine architectural et l'extension de la notion même de ce patrimoine en sont des expressions parmi d'autres. Le fait que, sous la pression d'une opinion publique de plus en plus avertie et exigeante, le Conseil de l'Europe et les Etats qui le constituent développent une action concertée et spectaculaire en faveur de la sauvegarde du patrimoine architectural, qui culminera en 1975 par l'adoption d'une charte européenne qui affirmera la place du patrimoine dans la vie des Européens et jettera la base d'une politique commune, en est un témoignage particulièrement parlant.

Cette prise de conscience apparaît au moment même où le patrimoine légué par le passé est plus que jamais menacé d'altération rapide, sinon de disparition. Parallèlement, on découvre à ce patrimoine des vertus nouvelles, tant au plan culturel, éducatif, psychique, social, qu'économique. Son unicité se révèle parallèlement : tout monument détruit l'est inéluctablement et ne peut être remplacé par une valeur identique.

C'est dans un climat d'angoisse que se pose le problème de la sauvegarde du patrimoine : celle de voir disparaître un bien dont la présence se révèle indispensable à la communauté humaine au moment même où il risque de disparaître à jamais et où les moyens de le conserver paraissent à certains hors d'atteinte.

Une action concertée, basée sur une appréciation concrète et exacte de toutes les données du problème, est indispensable à la réussite de toute politique de sauvegarde. La présente note, qui suggère quelques thèmes de réflexion pour la rédaction de la Charte et de la recommandation, s'inscrit dans la perspective de cette angoisse, mais davantage encore de l'espoir que fait naître la prise de cons-

<sup>1</sup> Comité des Monuments et Sites - Conseil de l'Europe, 3<sup>ème</sup> réunion, Strasbourg, 12-13 avril 1973. Document : DELA/MS/CD (73).



science de la nécessité absolue d'assurer l'avenir du passé pour l'équilibre et l'épanouissement de l'homme d'aujourd'hui et de demain.

## DÉFINITION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

### *EVOLUTION ET ÉLARGISSEMENT DU CONCEPT*

La notion de « patrimoine architectural » a été fort développée durant les dernières années. Autrefois, seuls les « monuments », chefs-d'œuvre de la pensée et des techniques architecturales des civilisations et des siècles révolus, constituaient la quintessence du concept. Il en est encore souvent ainsi dans l'esprit du grand nombre. L'idée a cependant fort évolué et s'est grandement enrichie d'un contenu nouveau.

On peut dire qu'elle s'est même modifiée fondamentalement. Prenant conscience de l'unité de leur environnement bâti, les hommes d'aujourd'hui se rendent compte que les œuvres d'architecture d'hier et celles de ce siècle sont nécessairement complémentaires et forment un tout qui devrait être cohérent, mais qui l'est, hélas, souvent si peu. Les édifices des temps passés les enveloppent et les servent dans leur vie quotidienne tout autant que ceux qui furent construits au cours des dernières décennies. D'où la notion de « patrimoine architectural » conçue comme facteur global. Au sein de ce patrimoine, les constructions anciennes et les ensembles historiques se distinguent des réalisations récentes par la dimension temporelle spécifique que les siècles leur ont conférée.

Ils sont, dans l'environnement bâti, la matérialisation la plus parlante de la dimension « temps » à laquelle l'homme est si sensible et qui est le fondement même de sa culture. Le « monument » prend ainsi sa place et son importance réelle ; il acquiert sa vraie dimension. En effet, le concept ne se limite plus aujourd'hui aux seuls grands édifices, mais inclut tous les témoignages valables de l'architecture et de l'urbanisme des temps révolus. La notion de « monument » limitée autrefois au « ponctuel » a été étendue à celle de l'« ensemble », de quartier, voire de ville.

En outre, ce ne sont plus seulement les œuvres d'architecture exceptionnelle qui sont concernées, mais aussi celles de l'architecture courante et populaire tant rurale qu'urbaine.

L'article de la « Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites », adoptée en juin 1964 à Venise par le IIe Congrès international sur la restauration, exprime clairement cette extension : « La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations, mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle. »

La cathédrale, tout comme la modeste maison du paysan, la chapelle du village autant que le palais urbain sont, au même titre, des monuments historiques.

Par ailleurs, ce patrimoine architectural n'apparaît plus comme l'addition d'un nombre plus ou moins important d'édifices remarquables considérés pour eux-mêmes, tels des « objets », mais on leur reconnaît aujourd'hui, au-delà de leur intégration nécessaire au patrimoine architectural, une qualité d'ensemble qui leur donne une dimension nouvelle.

Le « patrimoine », ce ne sont plus seulement des « monuments », mais aussi des rapports entre ces « monuments » et de ces « monuments » avec leur entourage, spécialement quand celui-ci exprime des valeurs respectueuses de la nature et de l'échelle du « monument ».

On ne saurait sous-estimer l'importance de la définition du patrimoine architectural au moment même où une vaste action concertée en sa faveur est envisa-

gée. La nature et la dimension de l'action ainsi que des moyens nécessaires à son application et à son développement sont, en effet, tributaires de la nature et de la dimension de l'objectif.

#### *CONSÉQUENCES DE LA MODIFICATION DU CONCEPT SUR LES MOYENS D'ACTION*

Par ailleurs, la modification fondamentale du concept a pour première conséquence que toute législation et toute pratique administrative basée sur la définition du patrimoine architectural, telle qu'on la concevait il y a quelques années encore, est non seulement insuffisante, mais même tout à fait inadéquate.

On ne sauvegarde pas un village, un quartier de ville historique ou un paysage particulièrement harmonieux avec les mêmes prescriptions légales, avec les mêmes systèmes de protection et avec les mêmes bases d'intervention financière que ceux que l'on utilise pour protéger ou restaurer une cathédrale, un palais ou un hôtel de ville. La dimension même du patrimoine, sa diversité, son éparpillement en de multiples propriétés publiques et privées, les interrelations nombreuses qu'il convient de dominer, la multiplicité des actions indispensables à sa protection, à sa mise en valeur et à son adaptation à la vie contemporaine, donnent une dimension nouvelle au problème de la sauvegarde et le rendent infiniment plus complexe que celui de la conservation traditionnelle des monuments considérés « ponctuellement ».

L'aspect le plus compliqué de la question résulte cependant du fait que dans des pays de vieille culture urbaine et architecturale, comme c'est le cas pour toute l'Europe, (« Tout le territoire de l'Europe est un centre historique », P. Gazzola), le patrimoine considéré selon la nouvelle définition, se trouve intimement enchevêtré dans le cadre de la vie quotidienne, sert constamment aux nombreuses activités des hommes qui les occupent au même titre que les constructions récentes et, en conséquence, sont exposés à tous les dangers résultant de l'usage. Ils pâtissent souvent des conséquences de la pollution de l'air et de l'eau, sont fréquemment en conflit avec les développements de la vie urbaine ou rurale ainsi que de la circulation et subissent au premier chef les sévices de la spéculation foncière.

**C'est donc au niveau de l'environnement, considéré globalement, que se pose, du fait même de sa nouvelle définition, la sauvegarde du patrimoine architectural.**

L'importance d'une définition claire et précise du patrimoine architectural et de sa branche « monumentale » en tête de tout document qui doit servir de base à une nouvelle politique de sauvegarde ne peut donc être sous-estimée. On en déduira la nature et l'ampleur de l'action qu'il conviendra de développer ; il en résultera aussi la dimension des moyens nécessaires à sa réussite. Une chose est certaine ; la notion traditionnelle de « monuments historiques » est dépassée ; elle doit être remplacée par un concept plus large qui vise à grouper tout ce qui, dans son environnement bâti, donne à l'homme, cette créature dotée d'une longue mémoire, la dimension vécue du temps.

#### JUSTIFICATION DE LA SAUVEGARDE

A première vue, il peut paraître superflu de justifier une politique de sauvegarde du patrimoine monumental dans une charte ou une convention.

La nécessité de cette sauvegarde est en effet traditionnellement reçue depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la plupart des Etats ont depuis lors - et certains même auparavant - légiféré en la matière et mis sur pied une administration chargée d'appliquer les lois, sinon d'assurer directement cette sauvegarde. Il n'est pas inutile de rappeler que les Etats européens - auxquels s'adressera la Charte ou



que liera la convention – ont été les initiateurs de cette politique et que celle-ci a servi de modèle à la plupart des pays d'autres continents qui les ont suivis dans cette voie.

#### *DIMENSION CULTURELLE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL*

En ce moment, l'action est justifiée par la dimension culturelle de ce patrimoine auquel on reconnaît à la fois une valeur inestimable comme source historique, des qualités d'œuvre d'art souvent inégalées et une valeur sociale nouvellement perçue. Aussi, est-ce, en général, de l'administration des affaires culturelles ou de celle des beaux-arts que relèvent les services qui en assument la protection tout comme ceux qui gèrent les musées.

Ainsi que les collections de ces musées, les édifices du passé sont considérés fondamentalement comme des reliques dont il faut assurer la survie. Ce sont des « monuments », c'est-à-dire des vestiges d'un passé qui a vécu. La perspective dans laquelle se situe cette action de sauvegarde est au surplus fondamentalement passive ; en général, elle se borne à assurer la meilleure conservation du patrimoine.

La politique suivie jusqu'à ce jour a abouti à la fois à une réussite et à un échec. Les grands monuments ont été conservés et restaurés et plus personne ne propose de les détruire. Ils sont universellement respectés et leur visite constitue l'un des objectifs principaux du tourisme. C'est l'aspect « réussite ».

Par contre, le bouleversement profond et parfois même gigantesque des villes et des campagnes a atteint irrémédiablement l'environnement de ces monuments, anéantissant un cadre à leur échelle, une ambiance qui éclairait leur signification et des valeurs architecturales issues d'une même civilisation.

D'innombrables démolitions ont été faites d'édifices et d'ensembles auxquels on n'attachait guère, il y a quelques années, l'importance qu'on leur reconnaît aujourd'hui.

C'est le côté « échec ». Cet échec, patent et reconnu par tous, est, certes, l'une des raisons qui justifie une révision fondamentale de la politique de sauvegarde. L'élargissement et même la modification profonde du concept de patrimoine accentuent la dimension de l'échec de cette politique traditionnelle et nous la fait ressentir plus amèrement.

#### *VALEURS HUMAINE ET SOCIALE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL*

Une autre raison se situe au niveau de la signification du passé et de ses vestiges pour l'homme de la seconde moitié du XXe siècle. Elle est d'une importance telle dans l'élaboration d'une politique nouvelle qu'elle demande un examen approfondi.

Le bouleversement continu et accéléré du cadre traditionnel de la vie, la destruction complète qui le menace, ont rendu nos contemporains plus sensibles que jamais à sa valeur irremplaçable. La confrontation de deux facteurs contradictoires de notre époque est, à cet égard, pleine d'enseignements. D'un côté, l'immense besoin de renouvellement qui s'exprime tant au plan spirituel et moral que matériel et que sert efficacement l'évolution fulgurante de la science et de la technique.

De l'autre côté, la présence de plus en plus consciente et, de ce fait, nécessaire du passé qui, au niveau de l'environnement, a donné à celui-ci, par un dialogue millénaire entre l'homme et son cadre de vie, une échelle, une variété et une perfection que les créations contemporaines n'atteignent que rarement.

Très paradoxalement, l'homme en arrive à multiplier les causes de destruction de cette enveloppe traditionnelle de sa vie individuelle et communautaire au

moment où, pour la première fois de son histoire, il prend conscience non seulement de sa valeur, mais aussi de sa présence indispensable à son équilibre.

L'individu se situait sans difficulté dans un tel cadre dont toutes les expressions répondaient à des contraintes, à des besoins ou à des désirs qui lui étaient non seulement familiers, mais aussi parfaitement compréhensibles parce qu'ils exprimaient une forme de vie traditionnelle quotidiennement vécue et évoluant lentement, une sensibilité ainsi qu'une éthique commune à toute la population.

La mise en question de nos raisons conventionnelles de vivre et la naissance, sous nos yeux et à un rythme fantastique, d'une civilisation nouvelle qui atteint parfois jusqu'à leur essence les valeurs fondamentales que l'on croyait acquises à jamais, ne pouvait épargner l'enveloppe physique de la vie, cet « environnement » qui plus que toute autre création de l'homme est le miroir de sa façon de vivre et de penser.

Le désordre inévitable et presque nécessaire qui accompagne la révolution fondamentale que l'humanité, consciente pour la première fois de son unité et de la coresponsabilité de tous ses membres, accomplit en ce siècle, s'exprime, entre autres, dans celui de son cadre de vie. L'absence d'équilibre dans la vie individuelle et sociale de l'homme se retrouve dans celle de son environnement.

La violence des conflits individuels et sociaux, la démesure des rapports de force, la recherche de la jouissance immédiate et la quête incessante de biens de consommation sans respect pour l'équilibre de la nature ou du milieu, se reflètent dans la désinvolture, le désordre, voire l'incohérence de l'occupation du sol et de l'espace ainsi que dans la contradiction flagrante des objectifs poursuivis, dont ni l'aménagement du territoire, ni l'urbanisme n'ont triomphé jusqu'à présent. La destruction du patrimoine monumental, au moment même où la nécessité de sa présence est pour la première fois collectivement ressentie, s'inscrit dans cette situation paradoxale.

Il est erroné de croire, comme on l'a souvent prétendu, que ce besoin du passé soit fondamentalement l'expression d'un antagonisme entre hier et demain. Se pencher sur la signification du passé n'est pas la négation de l'importance et du caractère irréversible de la révolution actuelle.

**En effet, ce n'est pas une fuite devant les problèmes du présent mais, au contraire, un acte fondamental de notre civilisation que d'analyser et de saisir la signification et la valeur du temps révolu et de son legs.**

Seul l'homme civilisé a pleinement conscience de la signification, et pour lui-même et pour la société, du temps qui s'écoule ; il sait que la civilisation d'aujourd'hui est le produit qu'il a distillé des civilisations passées.

Cette conscience le conduit à attacher au passé une signification particulière qui n'est pas nécessairement identique à celle qu'il avait en son temps, mais constitue une manière de le recréer dans le cadre du présent et lui donne de la sorte une valeur actuelle indiscutable. Certes, cette conscience du passé n'est pas égale pour tous, et le besoin physique de sa présence est loin d'être uniforme. Il est certain cependant que pour un nombre croissant de personnes ce besoin est réel et conditionne leur épanouissement.

Ceci est particulièrement vrai pour cette part du patrimoine architectural à laquelle on n'attachait guère d'importance auparavant : l'architecture mineure, celle qui constitue le « tissu » de base de toutes les vieilles villes. La part qui aujourd'hui est la plus menacée, sinon parfois déjà détruite, par le bouleversement de la ville traditionnelle sous la contrainte du commerce, de l'administration, de l'habitat outrancièrement densifié, de la circulation motorisée, de la spéculation foncière ou tout simplement de la mode.

#### *VALEUR ÉCONOMIQUE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL*

En plus de sa haute signification culturelle et sociale, de sa valeur comme élément d'équilibre indispensable à l'environnement bâti de l'homme et de la so-



ciété, le patrimoine architectural a aussi une incontestable valeur économique qui justifie sa sauvegarde.

Que de fonctions essentielles assurées par l'architecture et par l'urbanisme qui aujourd'hui sont remplies par des constructions ou des ensembles légués par les temps passés ! L'Europe serait presque un désert si, par magie, on faisait disparaître tous les bâtiments d'avant notre siècle. Outre l'expression la plus attachante de son âme, elle perdrait de quoi loger la moitié de sa population et un très grand nombre de fonctions essentielles à la vie de la société.

Le patrimoine architectural « sert » au sens matériel du terme ; et même le voudrions-nous, que l'argent nous manquerait pour le remplacer par du neuf au seul plan de sa fonction d'usage. L'entretenir est donc sur ce plan une simple action de bonne gestion. Remplacer le patrimoine que le passé nous a légué coûte plus cher que de le maintenir, que de l'affecter à un bon usage, que de le sauvegarder. Il y a, certes, de nombreuses exceptions à cette règle, mais, en gros, l'affirmation est valable, incontestablement.

La valeur économique du patrimoine s'enrichit en outre d'aspects secondaires qui ne sont pas négligeables. Nos monuments et nos villes anciennes sont en Europe, au cours des trois dernières décennies, le principal attrait du tourisme et l'expérience de nombreux pays démontre la dimension exceptionnelle de celui-ci dans le développement des économies nationales. L'erreur impardonnable est de croire que ce patrimoine est un investissement dont le revenu ne doit en rien participer au maintien du capital.

Tous les pays du monde gèrent le patrimoine monumental et naturel comme si celui-ci était impérissable et continuerait éternellement à produire les fruits sans qu'il faille se préoccuper sérieusement de sa conservation.

Et cependant, en même temps, nous le voyons fondre rapidement sous nos yeux. Au seul plan économique, sans faire état des valeurs culturelles, esthétiques et sociales qui sont si essentielles, la gestion actuelle du patrimoine architectural est aberrante. On tue la poule aux œufs d'or en oubliant qu'une part du revenu qu'elle produit doit nécessairement servir à sa nourriture et à son entretien. Rendre au patrimoine architectural, pour l'affecter à sa sauvegarde, un pourcentage suffisant de ce qu'il rapporte à l'économie nationale, est, pour toutes les nations, l'un des premiers fondements pour la bonne gestion de l'une de leurs principales richesses, qui au surplus représente l'expression majeure de leur génie.

#### LES GRANDS PRINCIPES D'UNE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Une Charte et une recommandation doivent inspirer une politique. Elles doivent justifier la nécessité de celle-ci. Il convient qu'elles indiquent, par ailleurs, les grandes directions à suivre.

Elles peuvent enfin suggérer des solutions pratiques à certains problèmes plus particulièrement aux plans législatif et administratif ; celles-ci s'insèrent naturellement dans la perspective des grands principes.

Ce sont ces derniers qu'on tentera de dégager dans le présent paragraphe. Certains sont bien connus et même généralement admis, bien que leur application soit tout aussi généralement défailante. Il est indispensable d'en rappeler la substance, car ils constituent la base même d'une politique valable. En promouvoir le respect et l'application dans le cadre d'une action commune aux Etats du Conseil de l'Europe doit être l'un des premiers objectifs poursuivis par la Charte.

La philosophie de ces principes peut se résumer de la façon suivante : le patrimoine architectural, comme l'ensemble du patrimoine culturel, est la propriété de toute la communauté humaine. Il est donc indispensable que sa sauvegarde

constitue l'un des soucis de tous les membres de cette communauté. Gestionnaire du bien public, l'Etat porte, au premier chef, une part essentielle des responsabilités dans la sauvegarde de ce patrimoine. Ce patrimoine forme un tout qui comprend tout autant la modeste maison rurale que la cathédrale ; il n'est pas addition d'édifices, mais ensemble cohérent. Partie importante du cadre de la vie, les édifices et les ensembles qui constituent le patrimoine doivent s'intégrer fonctionnellement à ce cadre et servir non seulement à l'agrément de la vie, mais aussi à la satisfaction de ses besoins matériels et moraux.

L'aménagement du territoire et l'urbanisme régissent l'environnement de l'homme, c'est en leur cadre qu'il faut situer l'avenir et la sauvegarde du patrimoine architectural. La conservation et la mise en valeur de celui-ci doivent répondre à des critères scientifiques qui assurent le bon maintien de leur intérêt historique et de leur beauté. Ces principes sont examinés plus en détail dans les paragraphes qui suivent.

#### *LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL EST PROPRIÉTÉ UNIVERSELLE*

**Le premier** de ces principes est inscrit dans l'acte constitutif de l'UNESCO et dans la Convention Culturelle Européenne : il définit la propriété morale collective de toute l'humanité sur le patrimoine culturel.

Victor Hugo définissait déjà ce droit lorsqu'il écrivait : « l'usage d'un monument appartient à son propriétaire, sa beauté appartient à tout le monde ».

Les Etats sur le territoire desquels se situent les biens culturels conservés ont l'obligation d'assurer leur sauvegarde au bénéfice de toute l'humanité, tant des générations futures que de celles d'aujourd'hui. Parmi ces biens, les monuments et les ensembles historiques occupent une place essentielle.

Plus que d'autres de ces biens, telles la poésie, la musique, la peinture ou la sculpture, ils constituent, de par leur nature, une présence de culture considérable dans le cadre obligé de la vie quotidienne. Ils sont « la culture dans la rue », potentiellement au même titre pour tous. Aucun homme, aujourd'hui, n'échappe plus à l'empreinte constante de l'urbanisme et de l'architecture. Par ailleurs, comme on sait, ces biens sont particulièrement menacés de destruction ou d'altération à cause de l'évolution de la civilisation contemporaine.

Un malentendu fondamental sur le « contenu » de ce patrimoine existe parce que la définition des biens qui le constituent reste pour beaucoup très vague et que celle qui est proposée au paragraphe I n'est pas encore admise par tous. Beaucoup d'Etats affirment avec bonne conscience que, sur leur territoire, le patrimoine est bien conservé parce qu'ils ont pris des mesures de protection efficaces pour quelques monuments majeurs. Il est évident que cette option est beaucoup trop restrictive et qu'elle ne couvre qu'une partie, essentielle en qualité certes, mais relativement réduite du patrimoine pris dans son ensemble.

Au surplus, la conservation même des monuments majeurs perd de sa valeur si elle ne s'inscrit pas dans le cadre de la sauvegarde de monuments et d'ensembles moins importants par leurs qualités esthétiques ou par leur valeur historique apparente, mais qui leur donnent leur échelle.

Ces édifices menacés et ces ensembles témoignent par ailleurs de la vie quotidienne du passé, plus proche de la vérité des hommes; ils permettent de ce fait de situer les édifices majeurs à leur place réelle dans le cadre de la civilisation qui les a créés. Ils sont au surplus, ceux qui sont souvent le plus à même de continuer à remplir efficacement les fonctions toujours vivantes pour lesquelles ils furent construits. L'appel à la définition du concept « patrimoine monumental » déterminé au paragraphe I est donc fondamental lorsque le principe sera affirmé dans la Charte et la recommandation. Il faut que pour chaque Etat, pour chaque citoyen, le sens profond du patrimoine soit identique et aussi largement perçu, sinon l'affirmation même de sa conservation au bénéfice de tous les hommes perd irrémédiablement de sa signification et de son efficacité.



Pour les pays du Conseil de l'Europe, le rappel de l'article 5 de la Convention Culturelle Européenne de 1957, - l'affirmation du principe de l'appartenance des richesses culturelles à toute la communauté européenne - est une reconnaissance de l'unité dans la diversité de leur culture et de la cohérence de leur histoire.

Elle est au surplus l'expression d'un fait fondamental : les frontières politiques actuelles ne couvrent pas celles des communautés culturelles nationales ou régionales qui s'y sont développées au cours des temps. Les monuments d'une même communauté culturelle se trouvent souvent dans les marches, disséminés de part et d'autre de la frontière des Etats modernes.

Cependant, toute cette communauté a, au premier chef, un droit de regard sur leur conservation. Il importe d'affirmer ce principe avec force et d'en dégager les conséquences tant au plan du droit moral qu'à celui des devoirs et des charges qui en découlent. Il est évident que l'application de ce principe est difficile et délicate et qu'elle se verra opposer celui de la souveraineté des Etats.

Son énoncé n'en est pas moins indispensable parce qu'il couvre un fait historique réel et qu'il se situe dans la ligne du développement d'une conscience de l'unité européenne, objectif majeur de la politique du Conseil de l'Europe.

*LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL RELÈVE EN PREMIER LIEU DE LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DES CITOYENS*

La sauvegarde du patrimoine architectural ne peut dépendre, comme on le croit trop souvent, de la seule force de l'autorité.

Si celle-ci a une responsabilité particulière en la matière, dont il sera question au paragraphe suivant, il est hors de doute que c'est à chaque citoyen d'un pays qu'il appartient, au premier chef par son action personnelle et celle de groupes spécialisés, de créer un mouvement d'opinion indispensable à cette sauvegarde.

**L'action de l'autorité est, dans un Etat démocratique, essentiellement dépendante de la volonté des citoyens;** sans opinion publique favorable à une politique, celle-ci a peu de chances d'aboutir. Plus qu'auparavant la population est inquiète de la qualité de son cadre de vie. La pollution qui menace jusqu'à la vie même, y est certes pour beaucoup, mais aussi la croissance sauvage des villes, le caractère souvent inhumain des nouveaux ensembles et la destruction injustifiée de l'équilibre traditionnel entre l'homme et son entourage naturel.

Le moment est donc particulièrement favorable pour sensibiliser la population à la conservation, l'assainissement et la mise en valeur d'une partie essentielle de ce cadre traditionnel : celui du patrimoine architectural au sein duquel il vit et qui l'abrite. Il importe que les citoyens soient informés des problèmes que pose la sauvegarde de ce patrimoine afin qu'ils contribuent à assurer celle-ci chacun pour leur part.

L'extension de la notion de patrimoine architectural aux constructions plus modestes et aux ensembles urbains et ruraux rendent la collaboration de tous plus nécessaire que jamais, car de ce fait le « monument » n'est plus seulement l'édifice peu commun appartenant à la communauté et que l'on considère avec respect, mais aussi la maison, la ferme, le quartier habité par une partie importante de la population qui, au surplus, en est propriétaire.

**Au même titre que les quartiers neufs ou que les habitations récentes, les demeures anciennes contribuent largement à résoudre le problème de l'habitat. Il est donc normal que le citoyen qui en profite porte la charge, comme pour un édifice récent, de la part essentielle de son entretien et ne se repose pas sur les pouvoirs publics pour lui assurer, aux frais de la communauté, des avantages qui sont refusés aux habitants de quartiers neufs.**

Seule la part qui, dans le coût des travaux de sauvegarde, fournit à la communauté des avantages d'ordre culturel ou d'embellissement des espaces publics ainsi que celle qui résulte de travaux de conservation exceptionnellement coûteux, devraient être à charge des pouvoirs publics. Chaque citoyen, qu'il habite une habitation neuve ou une maison dans un quartier historique, devrait, à niveau égal, pouvoir se loger à frais équivalents. **Une action énergique de sensibilisation et d'information de la population sur ses droits et ses devoirs à l'égard du patrimoine architectural est la base de toute politique de sauvegarde.**

Cette action doit être constante, car les conditions de sauvegarde sont constamment remises en question. Tous les moyens et toutes les méthodes d'information ne sont pas de trop pour l'assurer. Il est souhaitable à cet effet de susciter et d'encourager le militantisme d'associations de défense et de mise en valeur du patrimoine architectural. Leur action doit être soutenue à la fois par la population et par les pouvoirs publics.

*GESTIONNAIRES DU BIEN PUBLIC, LES POUVOIRS PUBLICS ASSUMENT  
UNE RESPONSABILITÉ ESSENTIELLE DANS LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE  
ARCHITECTURAL*

À première vue, l'énoncé de ce principe peut paraître inutile. En effet, dans la presque totalité des Etats du Conseil de l'Europe, les pouvoirs publics assurent, en théorie tout au moins, la plus haute responsabilité dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel et donc aussi des monuments.

Certains Etats assument cette responsabilité d'une façon directe par le truchement d'une organisation nationale chargée de la sauvegarde des monuments historiques, d'autres ont délégué cette responsabilité à des services régionaux ou locaux ou même à des organisations privées, selon les structures et les traditions politiques qui leur sont propres.

Il est évident qu'il faut respecter les structures propres à chaque Etat et qu'il serait utopique et dangereux de vouloir imposer un système de sauvegarde unique à tous les pays.

Quelle est dès lors l'utilité de l'affirmation de la responsabilité des Etats, comme tels, dans la sauvegarde du patrimoine ? C'est de reconnaître publiquement cette responsabilité et les conséquences qui en découlent. Dans la plupart des pays, la conservation du patrimoine culturel est considérée, si pas en théorie, du moins dans le fait, comme une tâche mineure et accessoire. L'importance sociale de ce patrimoine est trop peu reconnue, tout au plus lui attribue-t-on un intérêt culturel, c'est-à-dire souvent de luxe.

**Le caractère essentiel de l'intégration du patrimoine dans l'environnement afin d'en assurer l'équilibre, la sérénité et l'harmonie est généralement ignoré.** Il en résulte que les législations et les structures administratives ne sont pas adaptées à une politique actuelle valable de la sauvegarde et que, de ce fait, les pouvoirs publics assurent mal ou insuffisamment leurs responsabilités en cette matière.

Réaffirmer publiquement et solennellement le rôle des pouvoirs publics à l'égard du patrimoine architectural, c'est attirer l'attention de tous sur l'indispensable prise de conscience de chacun de ces pouvoirs sur leur rôle dans la préservation d'un patrimoine essentiel de la nation, sur la nécessité de définir une politique de sauvegarde de ce patrimoine, commun à tous ces pouvoirs, et sur l'introduction de réformes nécessaires à l'aboutissement de cette politique.

Une part importante de ces réformes se situe au plan de la coordination de l'action des pouvoirs publics aux différents niveaux : état, pouvoirs régionaux, autorités locales ; tous sont concernés par l'action de sauvegarde et tous y participent ou devraient y participer à leur niveau, selon les structures politiques et administratives spécifiques des Etats. Une répartition claire et efficace des res-



responsabilité est indispensable, ainsi que l'organisation d'un système de recours, pour tous, à l'autorité suprême en cas de contestation.

Au sein même des divers échelons du pouvoir une coordination efficace des services intéressés à la sauvegarde relève des devoirs de l'autorité publique.

Le fait que le patrimoine architectural constitue l'une des composantes majeures et presque omniprésentes de l'environnement bâti a pour conséquence que toute l'action dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme peut l'affecter d'une façon parfois cruciale, soit dans sa substance, soit dans son cadre.

La collaboration constante et organisée des diverses instances chargées de la gestion de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, des travaux publics et de ceux qui ont la responsabilité de la conservation du patrimoine architectural est donc d'une urgente nécessité. Il appartient au pouvoir de l'établir, de le contrôler et d'assurer, en cas de besoin, l'arbitrage entre les divers services.

#### *LA SAUVEGARDE DOIT VISER TOUT LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL*

La définition du patrimoine architectural, telle qu'elle ressort du premier paragraphe de cette note, indique clairement que seule une acceptation du caractère global de ce patrimoine, comprenant tout autant l'œuvre mineure que la création exceptionnelle et le monument isolé que l'ensemble, assure une sauvegarde valable qui couvre tant les aspects d'environnement que de culture.

Sans que cela soit toujours clairement exprimé ou même ressenti, le développement de la sauvegarde des ensembles, qui dans certains pays a déjà donné naissance à une législation spéciale, est l'expression nécessaire de la perception psychique et sociale du patrimoine monumental accepté dans sa globalité, comme élément indispensable d'un environnement complet.

L'enveloppe de la vie quotidienne (la rue, la place, la maison urbaine et rurale) y prend une place au moins aussi importante que le monument, (la cathédrale, le temple, le palais, l'hôtel de ville).

Cette enveloppe ne concerne pas seulement les édifices pris individuellement, mais aussi et parfois même principalement, les liens nombreux et nuancés qui les unissent entre eux, au reste du quartier ou de la ville, ou au paysage urbain et rural qui leur sert d'écrin. Le patrimoine n'est pas une addition d'édifices légués par le passé, mais souvent il est constitué par des groupements cohérents unis par des relations multiples et diversifiées que le temps a tissées entre eux et qui constituent l'un des aspects majeurs de leur valeur pour l'homme d'aujourd'hui.

Si de ce fait, le patrimoine dans sa globalité remplit pour le citoyen du XXe siècle une fonction essentielle qui va au-delà de sa volonté de culture ou de sa curiosité scientifique, qui à eux seuls justifient et ont justifié dans le passé la politique de sauvegarde, sa conservation est, plus qu'auparavant, un fait politique majeur puisqu'il contribue à conditionner d'une façon fondamentale sa vie et son épanouissement.

La Charte et la recommandation devraient l'affirmer sans ambages aux gouvernements membres du Conseil de l'Europe.

Il est évident que, dans l'application et donc aussi dans l'énoncé du principe, de multiples nuances sont indispensables. Le but poursuivi n'est aucunement - et ne peut donc pas paraître - de transformer l'Europe en un vaste « champ d'antiquités », empêchant la vie présente et future de sécréter un environnement conforme à ses besoins et à ses aspirations. Le respect des exigences valables de la vie doit être la règle fondamentale. C'est précisément la vie d'aujourd'hui qui est à la base de la nécessité d'intégrer le passé au présent et plus particulièrement dans l'environnement quotidien. L'intégration est un concept fondamental qui fait l'objet du principe suivant.



*LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DOIT S'INTÉGRER FONCTIONNELLEMENT  
DANS LE CADRE DE LA VIE*

Traditionnellement, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le monument était considéré comme un vestige du passé, trouvant sa valeur fondamentale exclusivement dans sa signification historique. La valeur d'usage, essentielle au moment de sa construction, n'était envisagée que comme un facteur accessoire, sinon accidentel, et, nullement comme un élément décisif de conservation. La limitation de la notion «monument» à un nombre relativement petit d'édifices diminuait dans une très grande mesure les difficultés pratiques et financières de la mise en œuvre de cette conception.

Au surplus, sauf dans les grandes agglomérations et les centres industriels, les menaces qui pesaient sur le tissu historique des villes et des villages étaient moins violentes et nombreuses qu'aujourd'hui.

C'est l'étendue dramatique des destructions, dues tant à la dernière guerre, qu'à la fièvre de reconstruction qui a suivi et l'adaptation brutale et unilatérale aux exigences techniques de la vie contemporaine, qui est à la base de la prise de conscience de la valeur de ce tissu historique, en voie d'altération, sinon de disparition rapide. L'étendue du patrimoine monumental, tel qu'il ressort de sa définition actuelle, la place qu'il occupe dans les centres habités ainsi que les investissements indispensables à sa conservation obligent à revoir la place que le «monument», - dans la totalité de son contenu, de la cathédrale au four à pain et du fond des âges jusqu'à nos jours - occupe dans la société.

C'est ainsi que la notion d'«intégration» s'est progressivement affirmée comme étant la seule capable de répondre à tous les aspects du problème : besoin de la présence du passé dans le cadre de la vie quotidienne, emplacement et surface occupés par les monuments majeurs et mineurs, ainsi que les ensembles dans les villes et les villages, investissements faits non seulement pour satisfaire à des besoins moraux, mais aussi pour répondre à des fonctions immédiates et matérielles.

Intégrer, c'est-à-dire dans le cas présent, introduire le monument historique ou l'ensemble dans le circuit des besoins satisfaits par l'architecture ou l'urbanisme, leur donner au même titre que des constructions nouvelles une fonction d'«enveloppe» à remplir. Il est évident que cette fonction doit être choisie en tenant compte des possibilités de l'édifice ancien et de sa manière d'être. L'usage que l'on veut faire du «monument» ne peut pas diminuer sa valeur «monumentale», c'est-à-dire son témoignage, ni sa beauté. Il convient cependant d'envisager cette valeur en étant conscient de la disparition irrévocable du passé qui a motivé l'édifice et il faut abandonner le principe, autrefois prisé, selon lequel l'histoire active, c'est-à-dire l'évolution de la fonction, d'un monument s'achève au moment où sa valeur monumentale est reconnue.

Si on veut assurer la sauvegarde du patrimoine monumental, justifier les dépenses que cette sauvegarde exige, faire admettre les inconvénients fonctionnels que le maintien des monuments et des ensembles peut provoquer, **il convient de veiller à ce que le patrimoine contribue à satisfaire, dans le respect de sa valeur historique, de sa beauté et de sa dignité, les besoins tant matériels que moraux de la société contemporaine.** A certains de ces besoins, seuls les édifices, chargés d'histoire, peuvent répondre, telle la présence nécessaire du passé dans le présent ; c'est là leur situation privilégiée.

A d'autres besoins, plus matériels; tels qu'abriter la vie familiale ou recevoir des fonctions communautaires, ils peuvent aussi apporter une contribution essentielle, souvent aussi valable et moins onéreuse que les constructions neuves.

Le développement affolant des besoins et la croissance nettement plus lente de moyens disponibles pour les satisfaire, aura, au cours des prochaines décennies, la conséquence, en matière d'habitat, que demain plus encore qu'aujourd'hui, une part importante de ces besoins devra être satisfaite par des constructions léguées par le passé. Celles-ci apparaîtront de plus en plus comme des investis-



sements précieux, dont les charges financières limitées à l'entretien ou l'adaptation seront moins lourdes que celles d'une reconstruction. **La sauvegarde du patrimoine architectural, intégré aux fonctions vitales de l'homme et de la société, s'imposera par nécessité et souci d'économie.**

Par ailleurs, l'expérience prouve que, fréquemment, la solidité et la résistance au temps des constructions d'autrefois est nettement supérieure à celles des constructions d'aujourd'hui. A coût et fonctionnement égal, la sauvegarde d'un édifice ancien peut s'avérer, sur ce plan, une opération plus avantageuse que la reconstruction. Affirmer clairement la nécessité et les limites de l'intégration du patrimoine monumental dans l'environnement construit semble bien être l'un des buts essentiels de la Charte européenne.

*PARTIE ESSENTIELLE DE L'ENVIRONNEMENT, C'EST AU PLAN DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME, QUI RÉGISSENT CET ENVIRONNEMENT, QU'IL CONVIENT DE SITUER L'ACTION PREMIÈRE DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, PAR EXEMPLE PAR UNE COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE ENTRE LES RESPONSABLES DE L'AMÉNAGEMENT ET DU PATRIMOINE*

L'expérience a démontré que la protection traditionnelle des monuments, quand elle agit par opérations ponctuelles ne visant que le seul monument, est souvent vouée à l'échec. La conservation d'un monument est plus que jamais tributaire de son environnement.

- Combien de monuments, même parmi les plus importants, sont aujourd'hui conservés, tels des objets, totalement étrangers à un entourage qui a été réaménagé et reconstruit sans considération aucune pour le monument lui-même ?
- Combien de monuments n'ont-ils pas été sacrifiés ou altérés par des grands travaux publics d'infrastructure ou par le développement de zones industrielles ?
- Combien de villes historiques réputées n'ont-elles pas subi le contrecoup d'un aménagement de leur zone ou de leur périphérie conçue sans considération pour leur conservation et leur mise en valeur ?

Venise et Sainte-Gudule à Bruxelles sont parmi des cas célèbres, mais, hélas, ne sont que les têtes de listes d'une masse presque innombrable. L'altération, sinon la destruction, de nombreuses villes historiques ou du cadre de monuments, n'est pas toujours la conséquence d'un plan ou d'une volonté affirmée, mais souvent de l'absence totale de plan, de toute vision prospective de la cité qui tienne compte des valeurs permanentes et de l'accumulation de décisions non coordonnées.

N'arrive-t-il pas fréquemment que le cadre essentiel d'un monument, même important, soit altéré ou détruit au moment même où des travaux coûteux sont effectués pour sauver l'édifice ?

La nécessité d'incorporer la sauvegarde des monuments parmi les données de base de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme n'est plus contestée par personne aujourd'hui. Sauvegarder un monument, c'est aussi maintenir ou aménager son cadre en tenant compte de sa conservation, de sa mise en valeur et, éventuellement, de son affectation nouvelle. L'ensemble urbain ancien est un fait urbanistique; seules des solutions à l'échelle de l'urbanisme peuvent assurer son assainissement, sa sauvegarde et son intégration parfaite dans le complexe urbain plus vaste auquel il appartient.

La collaboration institutionnalisée la plus étroite entre les responsables, à tous les niveaux, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et ceux du patrimoine est donc une nécessité fondamentale. La seule consultation, qui, dans la plupart des pays, est la forme la plus évoluée de cette collaboration, est totalement insuffisante.

Il faut promouvoir une prise de conscience commune des deux parties, de la nature spécifique et de l'ampleur des problèmes qu'ils ont à résoudre et organiser un travail en commun depuis la conception des projets jusqu'à leur réalisation. Dans un continent où le patrimoine architectural légué par les générations précédentes est omniprésent, comme c'est le cas pour l'Europe, aucun aménagement du territoire, peu de projets d'urbanisme peuvent être conçus ou exécutés sans que le patrimoine architectural ne se trouve concerné. De même, peu de travaux de sauvegarde, comprenant l'intégration de monuments ou d'ensembles historiques au circuit des fonctions urbaines ou rurales, ne peuvent être entrepris sans qu'ils ne provoquent de répercussion au plan de la synthèse urbanistique.

L'absence de collaboration, parfaitement organisée par l'autorité nationale, régionale et locale, ne peut qu'aboutir à des résultats négatifs tant pour le bon aménagement du cadre de vie que pour la sauvegarde du patrimoine. Or, jusqu'à présent, peu de pays ont imaginé des méthodes de travail, des structures administratives et des organismes de consultation et d'exécution qui intègrent systématiquement la sauvegarde du patrimoine architectural à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme ; pas plus d'ailleurs que pour la sauvegarde des sites ou de la nature. Certes, des tentatives intéressantes ont été signalées, mais elles restent généralement accidentelles.

La force de la tradition qui, dans la plupart des Etats, conserve à chaque service public ses responsabilités et ses droits, même lorsque les structures sont dépassées par les faits, ne contribue guère à faciliter la mise en place des organes indispensables à une action coordonnée et concertée dans ce domaine. Une action forte doit être promue par le moyen de la recommandation qui sera adressée aux Etats membres. Il ne convient certes pas d'en indiquer ici les formes juridiques et administratives, mais il faut en affirmer énergiquement la nécessité.

*LES MÉTHODES DE CONSERVATION ET DE MISE EN VALEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES ENSEMBLES DOIVENT RÉPONDRE À DES CRITÈRES SCIENTIFIQUES VALABLES*

Toute restauration de monuments, toute intervention d'assainissement ou d'adaptation dans un quartier historique est une opération grave qui atteint les valeurs fondamentales des édifices et des tissus urbains qui en forment l'objet.

Le danger de voir celles-ci diminuer, voire anéanties, n'est pas illusoire. Tant d'exemples, anciens et récents, démontrent que l'amateurisme en la matière est aussi dangereux pour la vie du monument et pour la conservation de sa dimension historique qu'une chirurgie mal pratiquée pour la survie des malades. Beaucoup de monuments, un grand nombre de quartiers historiques sont « morts » sur la « table d'opération ».

Il importe que les pouvoirs publics prennent les dispositions requises pour éviter de tels accidents qui appauvrissent le patrimoine architectural et diminuent la richesse de l'environnement construit.

**Quatre mesures sont nécessaires à cet effet :**

- accélérer l'élaboration d'inventaires de protection ;
- ne confier des opérations de restauration ou d'aménagement de quartiers anciens qu'à des spécialistes bien formés et veiller à la formation des jeunes ;
- disposer, dans le service chargé de la surveillance du patrimoine monumental, d'un cadre de fonctionnaires capables de juger de la valeur des projets qui leur sont soumis ;
- exiger l'application de principes, de méthodes et de techniques de restauration éprouvées.

La « Charte de Venise » adoptée en 1964 par des centaines de spécialistes responsables de près de quatre-vingts Etats, est, en ce qui concerne les principes, la référence qui s'impose.





Mons. Grand Place (79).



Tournai. Cathédrale (80).



80



SUMMARY

TOWARDS A GLOBAL POLICY OF PROTECTION OF THE ARCHITECTURAL HERITAGE: GENERAL PRINCIPLES

Looking forward to the « European year of heritage » which would be proclaimed in 1975 by the Council of Europe, Raymond Lemaire jots down in the report dated April 1973 the first ideas for the draft of a European Charter and recommendations that would eventually round off the event under the title: « Charter of Amsterdam »

In the following report some topics of reflection are suggested towards drafting a Charter and a Recommendation to be established by the Council of Europe. They are based on the definition of architectural heritage, taking into account the evolution and widening of its concept in order to analyse its consequences on the means of action.

Next to the cultural and social dimensions traditionally linked to heritage, the economic value is introduced considering the increasing importance of cultural tourism.

Furthermore, the great principles of architectural heritage protection are reminded in seven statements:

1. The architectural heritage is a universal property;
2. The protection of the architectural heritage is in the first place the responsibility of the community of citizens;
3. As managers of the public good, the authorities take up an essential responsibility in protecting the architectural heritage;
4. The protection must include the whole architectural heritage;
5. The architectural heritage must be functionally integrated in our daily environment;
6. As an essential part of the environment, town and urban planning is the field where action has to be taken in the first place to protect the architectural heritage, for example through an institutional cooperation between the people responsible for planning and those in charge of heritage;
7. The methods of conservation and renovation of historical monuments and ensembles must meet serious scientific criteria.

ICOMOS: UNA MIRADA HACIA ATRÁS Y UN VISTAZO HACIA DELANTE

RESUMEN

HACIA UNA POLÍTICA GLOBAL DE CONSERVACIÓN DEL PATRIMONIO ARQUITECTÓNICO: PRINCIPIOS GENERALES

En la perspectiva del « año europeo del patrimonio » que sería proclamado en 1975 por el Consejo de Europa, Raymond Lemaire vierte en este informe, fechado en abril de 1973, las primeras ideas para la redacción de una carta europea y unas recomendaciones que, efectivamente, permitirán clausurar dignamente este evento bajo la denominación de « Carta de Amsterdam ».

El presente informe sugiere algunos temas de reflexión para la redacción de una Carta y una Recomendación que debería adoptar el Consejo de Europa. Se apoya en la definición de patrimonio arquitectónico teniendo en cuenta la evolución y la ampliación del concepto de éste, a fin de analizar sus consecuencias sobre los medios de actuación.

Al lado de las dimensiones culturales y sociales tradicionalmente atribuidas al patrimonio, introduce especialmente las concernientes a su valor económico, insistiendo sobre la creciente importancia del turismo cultural.

A continuación, se recuerdan los grandes principios de la salvaguarda del patrimonio arquitectónico mediante siete propuestas:

1. El patrimonio arquitectónico es una propiedad universal;
2. La salvaguarda del patrimonio arquitectónico concierne en primer lugar a la responsabilidad de la comunidad de ciudadanos;
3. Como gestores del bien público, los poderes públicos asumen una responsabilidad esencial en la salvaguarda del patrimonio arquitectónico;
4. La salvaguarda debe contemplar todo el patrimonio arquitectónico;
5. El patrimonio arquitectónico debe integrarse funcionalmente en el contexto de la vida;
6. Al ser el patrimonio arquitectónico parte esencial del medio ambiente, conviene situar la primera actividad para su salvaguarda en el plano de la ordenación del territorio y del urbanismo, ya que éstos inciden en dicho medio ambiente, por ejemplo mediante una cooperación institucional entre los responsables de la ordenación y del patrimonio;
7. Los métodos de conservación y de puesta en valor de los monumentos históricos y de los conjuntos deben responder a criterios científicos válidos.

BRUGES, UNE VILLE D'EUROPE<sup>1</sup>

*En association avec l'architecte et urbaniste Jan Tanghe et le Groupe « planning », et bénéficiant par ailleurs de l'appui politique de l'Échevin Dries Van den Abeele, Raymond Lemaire s'est intéressé de près à l'établissement du « plan de structure », le premier de ce type et de cette importance en Belgique, de la ville de Bruges. C'était la concrétisation des réflexions qu'il n'avait jamais cessé de développer sur l'état des cités historiques et sur les méthodologies à mettre en œuvre en vue de leur revitalisation : une expérience exceptionnelle, à une toute autre échelle que celle du Grand Béguinage, venait ainsi enrichir une fois de plus son esprit et lui permettre une ouverture encore plus globale et pratique sur les problèmes scientifiques, techniques, sociaux et psychologiques liés au patrimoine urbanistique.*

Plus que jamais au cours de son histoire millénaire, l'Europe vit à l'heure des villes. Avant la fin du siècle, plus des trois quarts de ses habitants seront urbanisés. Des villes nouvelles se construisent, mais en nombre insuffisant. Par contre, la plupart des villes anciennes, encombrées, étouffent dans leurs structures médiévales. Toutes sont malades d'une croissance trop rapide et désordonnée. La destruction de leur beauté, de leur accueil, de leur agrément de vie, sinon de leur âme, est le prix élevé déjà payé à cette évolution par certaines d'entre elles; d'autres en nombre beaucoup plus grand sont menacées de suivre rapidement la même voie.

Dès lors, le continent risque de perdre ce qui contribue à lui donner un visage historique bien particulier : son réseau dense et régulier de villes moyennes ou petites, distantes entre elles d'une journée de marche, généralement structurées de manière similaire et témoignant par leurs cathédrales, leurs palais, leurs hôtels de ville et le tissu dense de demeures bourgeoises ou modestes, une histoire longue, prospère et parfois agitée.

Les chefs-d'œuvre d'architecture qui s'y accumulent, la perfection et l'admirable échelle de leur tissu urbain en font l'un des apports principaux de l'Europe à la culture et à la beauté du monde. On a pu croire que ces villes appartenaient à un passé révolu et que leur disparition faisait partie du sacrifice inéluctable que l'humanité devait consentir pour jouir pleinement de la civilisation du XXe siècle.

En effet, le contraste, sinon l'antagonisme, est grand entre le mode de vie dont ces villes sont le reflet et celui auquel le développement de la science, de la technique, de l'économie et de la société conduisent aujourd'hui. Tout semble se liquer contre la survivance de ces villes : la conception et la densité nouvelles de l'habitat, la concentration de l'administration et du commerce, le développement de la circulation motorisée, la technologie et le prix de la construction. Même le « fatum » de l'histoire politique récente leur fut hostile ; que d'admirables villes anciennes, orgueil de l'Europe d'avant 1940, n'ont été durement touchées, voire détruites par les accidents de la guerre ou la volonté délibérée des belligérants.

<sup>1</sup> Exposé présenté le 15 mai 1975 au Colloque international, organisé à Bruges, et ayant pour thème : « La sauvegarde des villes historiques ».



Au lendemain du conflit, la conservation des villes préservées paraissait un luxe que l'immensité des besoins neufs à satisfaire immédiatement ne pouvait justifier. Aussi, des destructions innombrables sont-elles venues s'ajouter à celles que le patrimoine urbain européen venait de subir ! La peur de perdre rapidement ce qui a été préservé jusqu'à présent et, sans aucun doute, l'absence d'âme et d'humanisme véritable des villes nouvelles, des quartiers suburbains récemment construits, et des cœurs des vieilles villes « réorganisés » et réédifiés ont joué un rôle essentiel dans la prise de conscience de la valeur irremplaçable et toujours actuelle des structures urbaines anciennes.

La place manque pour évoquer ici les nombreuses autres raisons qui expliquent l'attachement subit et neuf que l'européen montre à l'égard de son patrimoine architectural légué par le passé. Un fait est certain : la conservation des villes historiques et des quartiers anciens devient, dans la plupart des pays d'Europe, un facteur essentiel d'une politique globale de l'environnement ; dans plus d'un pays, elle est même déjà reconnue comme un fait politique majeur. L'action, que l'UNESCO, le Conseil International des Monuments et des Sites et le Conseil de l'Europe mènent conjointement depuis près de dix ans, n'est certes pas étrangère à l'évolution actuelle des idées et à l'éveil de l'opinion publique.

La « Charte » que le Conseil de l'Europe proposera en 1975 à ses états membres, comme clef de voûte de « l'Année Européenne du Patrimoine Architectural » est le point d'aboutissement d'un long effort tendant à sensibiliser les dirigeants européens à l'urgente nécessité de définir une attitude claire à l'égard d'un patrimoine commun irremplaçable et en grand danger de destruction. Cinq colloques, d'innombrables réunions de comités spécialisés, des études particulières commanditées aux meilleures spécialistes, un ouvrage de synthèse en attente d'édition, des recommandations aux états membres, une réunion des ministres de la Culture, des discussions parlementaires, des projets de lois-cadres : tout un arsenal de moyens a été mis en place pour atteindre ce but.

Le fait que, dans plusieurs pays, des plans d'action sont à l'étude, que des programmes de travaux sont déjà en cours d'exécution, que l'opinion publique est alertée et qu'elle s'organise pour faire entendre impérativement sa voix est, pour ma part, un premier résultat de cette opération.

Il est certain cependant que si l'initiative et l'aide technique de l'Etat sont utiles (comme le prouve entre autres, en France, le plan de sauvegarde de plus de cinquante villes dans le cadre de la « loi Malraux » du 4 août 1962 ou le sauvetage « in extremis » de Durnstein en Autriche), l'action la plus efficace passe par les pouvoirs locaux et par les administrations urbaines. En effet, elles sont au premier chef concernées par le problème ; elles en connaissent tous les aspects et tous les détours et seule leur action trouve une efficacité immédiate.

Il est certain cependant que les difficultés, naissant des oppositions que suscite tout programme de travaux d'assainissement, risquent d'entraver leurs efforts, surtout si la clairvoyance et le courage politique leur font défaut. Hors la sauvegarde des villes anciennes, leur assainissement et leur adaptation aux besoins actuels dans le respect de leur structure et de leurs valeurs ne se font pas sans blesser de nombreux intérêts privés, souvent respectables d'ailleurs.

Au-delà des difficultés techniques, ces conflits d'intérêt constituent l'écueil le plus difficile à surmonter. Le fait que dans plusieurs villes d'Europe, les plans directeurs, établis avec science et savoir-faire, et les plans particuliers, qui en sont issus, dorment dans les tiroirs, en sont une illustration évidente.

A Bruges, la volonté de pousser les études avec méthode et sécurité, mais cependant à grande allure, celle de passer aux actes de la réalisation sans tarder dans le respect du plan directeur et de ses plans d'application, sont l'expression d'une politique clairement définie qui a pour but de sauver le patrimoine architectural et urbanistique de la célèbre ville, tout en l'ouvrant et en l'adaptant aux fonctions actuelles du centre commercial, administratif et culturel d'une agglomération

de près de 200.000 habitants. Les dimensions et l'urgence du problème sont semblables à ceux que l'on observe dans de nombreuses villes d'Europe et, à cet égard, Bruges peut servir d'exemple.

Comme dans de nombreuses villes en expansion économique et industrielle, l'adoption des principes directeurs a placé le magistrat de la cité devant des choix cruciaux qui engagent lourdement l'avenir. Je ne voudrais en citer ici qu'un seul, mais qui est d'importance : le développement dynamique du port de Zeebrugge, (821.700 tonnes en 1955 - 5.150.000 tonnes en 1968) qui accueillera bientôt des bateaux de très gros tonnage.

L'influence du coût du transport et de la manutention sur les produits industriels risque de créer dans le voisinage immédiat du port une concentration industrielle qui, insuffisamment définie, menacerait toute la région séparant Bruges de son accès sur la mer. Cette région qui comprend le bassin du Zwin, est d'une beauté exceptionnelle; quelques vestiges de la richesse médiévale du « Franc de Bruges » s'y sont maintenus ou le bordent : Lisseweghe, Dudzele, Damme, Oostkerke.

La décision de contenir la zone industrielle dans des limites strictement circonscrites par un carcan routier, ferroviaire et fluvial, quasi impossible à déborder, est un acte de clairvoyance qui mérite d'être souligné. Les responsables de la ville de Bruges ont compris que le sort et la sauvegarde de la ville historique ne se jouent pas seulement à l'intérieur des remparts, mais aussi dans le vaste territoire qui l'entoure. L'exemple dramatique de Venise, la « Bruges du Sud », menacée par son expansion industrielle sauvage, peut être évoqué ici comme image du sort peu enviable qui attendait la ville flamande en l'absence d'une politique ferme et courageuse dans la zone portuaire. En urbanisme, souvent, « tout est en tout ». La sauvegarde d'une ville ou d'un village est sans lendemain sans option appropriée à l'échelle de la région. A Bruges, c'est indiscutable. C'est aussi le cas de nombreuses villes européennes !

Il faut cependant reconnaître que trop rares sont les exemples de plans de sauvegarde qui s'inscrivent dans un aménagement approprié du territoire. La notion d'aménagement global, qui inclut tout autant la totalité de la zone considérée que l'ensemble des problèmes qu'il faut résoudre pour créer un cadre de vie humaine, est la seule qui permette d'espérer des résultats valables. Il faut dépasser le cadre étroit des quartiers historiques, voire de la ville ancienne, hiérarchiser les intérêts de l'homme qui vit dans la ville et ceux du commerce, de l'administration et de l'industrie, ramener à sa juste valeur l'apport serein de la nature et la richesse d'un cadre de vie modelé par de nombreuses générations.

La création d'un milieu urbain qui soit pour l'homme une source d'équilibre et d'agrément est à ce prix. Si Bruges donne un exemple aux villes d'Europe, c'est de l'avoir entrepris en pleine conscience de l'ampleur du problème et avec la volonté affirmée de créer un cadre de vie pour demain, dans une ville profondément marquée par l'humanisme d'hier.





81



82



Bruges (81 à 84).



83

84



## SUMMARY

## BRUGES, A EUROPEAN CITY

*In association with the architect and town-planner Jan Tanghe and his office Group Planning, as well as with the help, politically speaking, of Deputy Mayor, Dries Van den Abeele, Raymond Lemaire was closely involved with the preparation of the «structure plan» of the city of Bruges, the first of its kind and the most important in Belgium; this marked the realisation of ideas, which he had never ceased to develop, about the state of historic cities and about the methodologies needed for their revitalisation: an exceptional experience of a totally different scale to that of the Grand Voëquinage thus once again enriched his mind and gave him an even wider and more practical opportunity to examine the scientific, technical, social and psychological problems connected to the urban heritage.*

*For Europe it is the hour of cities. Paradoxically, most of the old cities are threatened with asphyxia or destruction. As a result the continent is in danger of losing that which gives it its particular historical image; its dense and regular network of middling or small towns with a day's walk between them, stuffed full of architectural masterpieces. Fortunately, the Europeans' sudden and new attachment to their heritage is an essential factor in a more caring global environmental policy of conservation. Generally speaking, the local authorities have become increasingly more concerned. But besides the technical difficulties there are the conflicts of interest which constitute the most difficult hurdle to overcome.*

*At Bruges the determination to carry out urban planning studies surely and methodically, yet without undue delay, is evidence of a clearly defined policy for the conservation of the architectural and urban heritage of this famous city, while at the same time adapting it to its role of commercial, administrative and cultural centre of an agglomeration of nearly 200,000 inhabitants. In this respect Bruges can serve as model at European level, those responsible for the city having understood that its fate lies not only within its ramparts, but also in the vast area without, and that it is therefore necessary to undertake the development plan at regional level in order to create a proper living environment in a city profoundly marked by the humanism of the past.*

## ICOMOS: UNA MIRADA HACIA ATRÁS Y UN VISTAZO HACIA DELANTE

## RESUMEN

## BRUJAS, UNA CIUDAD DE EUROPA

*Asociado con el arquitecto y urbanista Jan Tanghe y el Grupo «Planning», y contando por tanto con el apoyo político del Echevin Dries Van den Abeele, Raymond Lemaire se interesó de cerca por la confección del «plan de estructura» de la ciudad de Brujas, el primero de este tipo e importancia que se realizaba en Bélgica; se trataba de concretar las reflexiones que nunca había cesado de desarrollar sobre el estado de las ciudades históricas y las metodologías a aplicar para su revitalización: una experiencia excepcional, a una escala muy diferente de la del «Grand Voëquinage», venía de este modo a enriquecer su espíritu una vez más y a permitirle una apertura aún más amplia y práctica respecto a los problemas científicos, técnicos, sociales y psicológicos relacionados con el patrimonio urbanístico.*

*Europa vive la era de las ciudades. Paradójicamente, la mayoría de las ciudades antiguas están amenazadas, bien de asfixia, o bien de destrucción. A partir de ello, el continente corre el riesgo de perder lo que le da un aspecto histórico muy especial: su red densa y regular de ciudades medias o pequeñas, distantes entre sí un día de viaje y rebosantes de obras maestras de la arquitectura. Felizmente, la nueva vinculación experimentada por los europeos con respecto al patrimonio es un factor esencial dentro de una política global de medio ambiente más preocupada por la conservación. En general, los poderes locales prestan una mayor atención de forma progresiva. Pero más allá de las dificultades técnicas, los conflictos de intereses constituyen el escollo más difícil de superar.*

*En Brujas, la voluntad de impulsar los estudios de planificación urbana con método y seguridad, pero sin dilación, evidencian que existe una política claramente definida de salvar el patrimonio arquitectónico y urbanístico de la célebre ciudad, adaptándola al mismo tiempo a su papel de centro comercial, administrativo y cultural de una población de casi 200.000 habitantes. En este aspecto, Brujas puede servir de ejemplo a escala europea, ya que los responsables de la ciudad han comprendido que la suerte de ésta no se libraba solamente en el interior de los baluartes sino también en el vasto territorio que la circunda y que, por tanto, es necesario emprender un plan de ordenación a escala regional para crear un contexto vivo en una ciudad profundamente marcada por el humanismo de ayer.*



CONCEVOIR UNE VILLE NOUVELLE...<sup>1</sup>

*Un point d'histoire s'impose ici. Au milieu des années 60, la pression politique flamande contraint les francophones à quitter Louvain (Leuven). En juillet 1969, une loi accorde à l'Université Catholique de Louvain un crédit pour lui permettre d'acheter des terrains en vue de son expansion en Wallonie. Un site est choisi dans le Brabant wallon.*

*Raymond Lemaire, conscient du danger de créer un campus universitaire isolé, parvient à décider les Autorités académiques d'intégrer leur projet dans le cadre d'une conception plus ambitieuse, celle de concevoir une ville nouvelle, Louvain-la-Neuve. Avec l'équipe qu'il avait formée au Grand Béguinage et avec l'aide de Jean-Pierre Blondel, il forme le groupe « Urbanisme et Architecture » et conçoit le plan directeur qui tend à créer une ville à l'échelle humaine, adaptée à son site, une ville flexible à visage humain et faite pour le piéton, dans laquelle l'Université, moteur de la ville, s'intégrera complètement à celle-ci.*

*Raymond Lemaire, jusqu'alors connu comme spécialiste de la restauration des monuments et de la protection des villes traditionnelles, se trouve confronté à un nouveau défi. Les schémas urbains et l'esprit de composition qu'il propose sont totalement révolutionnaires à une époque où la Charte d'Athènes reste encore le modèle urbanistique par excellence.*

*Dans une courte note personnelle, il rend compte de ses interrogations sur les villes de l'avenir et justifie ses options pour Louvain-la-Neuve. A la vérité, il est bon d'ajouter que la responsabilité et l'investissement personnels de Raymond Lemaire vis-à-vis de Louvain-la-Neuve ne se limitèrent pas à cette facette conceptuelle de l'urbaniste, loin de là.*

*Durant cette belle aventure d'une dizaine d'années, j'ai eu maintes fois l'occasion d'apprécier toute l'attention qu'il portait aux moindres détails dans la conception du tissu urbain : échelles des espaces, proportions et rythme des façades, revêtements des rues et des places, harmonisation des matériaux, au cours d'entretiens passionnés avec les auteurs de projet.*

Faire une nouvelle ville, la concevoir, la planifier et la promouvoir, quelle tâche exaltante pour un urbaniste!

Il ne s'agit pas cette fois d'intervenir sur un tissu existant dont il convient d'analyser les fonctions, les structures et l'atmosphère et d'en reconnaître les insuffisances afin de les adapter aux exigences de la vie contemporaine, mais bien de

<sup>1</sup> Note personnelle, datée du 7 novembre 1975 et signée au titre de Directeur du Groupe « Urbanisme et Architecture », responsable du projet de la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve.



jetter les bases d'un ensemble cohérent qui réponde à la multiplicité des besoins que toute ville sous-tend.

Il lui appartient cette fois de prendre des responsabilités fondamentales. La tentation est grande de suivre le penchant du théoricien qui dort en tout homme de l'art et de matérialiser dans les quatre dimensions tous les éléments et toutes les structures qui constituent la ville telle qu'il se l'imagine, telle qu'il la conçoit dans son univers intellectuel. Cependant, il ne peut perdre de vue que cette ville ce n'est pas lui qui y vivra et même y vivrait-il, cela serait pour un temps tellement court et une participation tellement minime que ses propres vues et exigences ont peu d'importance. Ce ne sont point celles-là qui doivent déterminer les options fondamentales qu'il convient de retenir. La ville, c'est pour les autres qu'il la conçoit, pour ceux qui vont y vivre maintenant et pour ceux qui vont y vivre demain.

Le premier devoir de l'urbaniste est dès lors d'être à l'affût des besoins et des désirs exprimés ou inexprimables de la communauté pour laquelle il travaille. A travers ses édiles, c'est elle qui lui a confié l'écrasante responsabilité de matérialiser dans leur ordonnance spatiale et temporelle les cadres où elle va vivre, travailler, se réjouir, aimer et souffrir. Nombreuses sont les générations pour lesquelles elle sera le refuge accueillant ou l'abri indifférent. Aujourd'hui, en fait, le choix s'exprime entre deux pôles. Le premier est celui des principes qui animèrent l'urbanisme de ce dernier quart de siècle et qui relèvent de la Charte d'Athènes. Ces principes qui mettent l'accent sur les valeurs fonctionnelles et aboutissent à la construction de grands ensembles composés souvent de bâtiments univoques enchâssés dans des réseaux de circulation logiques et des espaces verts ordonnés. Leur dialogue plaît parfois à l'œil, mais il satisfait souvent plutôt l'esprit.

La logique d'une structure rationnelle et quantifiée est appréciée par l'esprit fonctionnel de l'homme d'aujourd'hui. La participation de tous aux grands espaces, à la présence du soleil, à celle de la verdure apaise son angoisse d'égalité sociale. La valeur de cette conception, nous pouvons la vérifier dans de nombreuses villes ou de vastes quartiers qui ont été construits partout dans le monde depuis la dernière guerre. La qualité de la vie qui s'y abrite, de nombreuses analyses y ont été consacrées durant ces dix dernières années.

Au-delà des qualités fonctionnelles et formelles du cadre, beaucoup moins fréquentes qu'on est en droit de l'espérer, des problèmes nouveaux de vie individuelle, familiale ou communautaire ont surgi qui étaient peu connus, voire inexistant dans la ville d'autrefois.

Il s'avère que la vision de la ville nouvelle est fondamentalement intellectualiste et que si elle satisfait aux exigences analysables et quantifiables du moment, elle résiste mal à la dimension du temps.

Elle reste très en deçà des besoins essentiels de l'homme et de la communauté qui relèvent pour une bonne part de l'impondérable, de l'inalysable ou du subconscient. Finalement ces facteurs, qu'on ne peut saisir qu'intuitivement, sont peut-être les plus déterminants au plan de la qualité du milieu de la vie.

L'autre pôle est celui de la ville traditionnelle, cette ville qui est née et a grandi telle une coquille sécrétée naturellement au fil du temps autour de la vie des individus et de la communauté urbaine, de leurs besoins permanents et changeants, de leurs aspirations et de leurs rêves. Elle n'est pas fonctionnelle dans le sens actuel du terme, mais elle est souple et s'adapte à l'évolution pour autant qu'on ne bouleverse pas les dimensions fondamentales qui la régissent et qu'on la protège contre le gigantisme déshumanisant de certaines de nos conceptions, dites fonctionnelles ou économiques. Cette ville, en effet, est faite d'un tissu de petites mailles. Les distances y sont à la mesure de l'homme qui marche. Elle n'accepte les grands édifices que pour autant qu'ils soient significatifs de la vie communautaire. Elle enserre entre ses tentacules bâtis des espaces très variés s'ouvrant, tantôt en larges ou vertes places qui sont des lieux de rencontres, tan-



tôt en rues étroites qui sont les voies de cheminement. Pour autant qu'ils ne soient pas rendus insalubres, les intérieurs d'îlots conservent souvent des réserves de verdure qui sont des lieux de repos et de sérénité.

La verdure dans ces villes, ce sont surtout les platanes d'un cours, les tilleuls d'une place, la charmille ou les ormes d'un parc public, sinon l'arbre démesurément grandi au cours des décennies, voire des siècles, d'une avant-cour ou d'un jardin. La rupture dramatique entre l'homme et la dimension traditionnelle du milieu urbain a fait redécouvrir les vertus irremplaçables de cette dimension. L'intérêt, voire la passion que soulève depuis peu la sauvegarde des villes et quartiers anciens, même démunis d'intérêt historique ou sans qualités esthétiques appréciables, est un témoignage à la fois de la faillite au plan humain de trop de nouveaux « ensembles » et de la valeur du lien qui lie l'homme d'aujourd'hui autant que celui d'hier au respect de certaines dimensions fondamentales.

Louvain-la-Neuve se situe délibérément dans la perspective de la ville traditionnelle. Elle n'en est ni l'imitation, ni la copie, mais elle adopte les valeurs qui animent l'« Urbs » depuis ses origines. Il a semblé à ceux qui portaient les responsabilités de la concevoir que les risques de créer un milieu urbain dénaturé par rapport à l'homme étaient énormes s'ils appliquaient les principes qui sous-tendent la plupart des compositions urbanistiques contemporaines.

Louvain-la-Neuve poursuit donc le fil du dialogue millénaire entre le citadin et le milieu urbain bâti. Elle n'est pas une ville du passé, mais d'aujourd'hui. Son ambition est de répondre à toutes les exigences d'une ville contemporaine, à son économie, à son confort, à ses activités, à sa circulation, mais dans un environnement de dimensions humaines.

Elle veut profiter de l'expérience des villes telles qu'elles se sont faites, naturellement ou parfois nouvellement conçues, mais toujours avec une échelle et des rapports de dimensions de même grandeur. Le format de la nouvelle ville s'y prête et aussi sa vocation universitaire.

Cinquante mille habitants, dont quinze mille étudiants, n'est-ce plus la mesure de nombreuses cités universitaires d'antan ? Ici, rien dans la programmation dont la dimension et l'échelle ne puissent être dominés; par ailleurs, assez de fonctions communautaires ou universitaires qui puissent créer plusieurs points de polarisation et garantir une animation diversifiée.

Louvain-la-Neuve se présente sous la forme d'une ville de petites mailles irriguées par deux réseaux de circulation indépendants, l'un réservé exclusivement à la circulation motorisée, l'autre aux piétons : des routes urbaines et des rues. Ce n'est qu'au niveau de l'accès aux habitations que les deux circulations se mélangent, le piéton étant délibérément prioritaire. La structure de la circulation piétonne est radioconcentrique, celle des voiries automobiles est linéaire.

Fondamentalement piétonne, la mesure de la ville ne pouvait dépasser dans ses dimensions moyennes l'effort que peut normalement consentir le citadin qui marche. Le diamètre de la ville inférieur à deux kilomètres et demi, reflète ce souci.

La densité moyenne n'excède cependant pas celle des quartiers urbains traditionnels avant que les espaces intérieurs de leurs îlots n'aient été encombrés. Sa structure se plie aux caractéristiques du site qui devient aussi l'élément essentiel de la matrice de la ville. Son centre se loge dans le creux du vallon, tandis que les coteaux sont fondamentalement réservés aux quartiers d'habitations groupés autour de quatre sous-centres.

Au cœur de la ville se groupent, mélangées à une forte densité d'habitat, toutes les fonctions normales des centres urbains : commerces, administrations, culture, mais aussi toutes les facultés universitaires relevant des Sciences humaines. Les Sciences et les Sciences appliquées se situent par contre dans le quartier voisin du zoning industriel, auquel les laboratoires universitaires apportent leur concours.



La ville est faite pour servir, mais aussi pour la joie d'y vivre. La beauté, le charme des espaces, la qualité des cadres sont à cet égard aussi importants que la diversité, la qualité ou la facilité des services. Deux options importantes visent à atteindre ce résultat.

La première, c'est le soin apporté à la composition des espaces urbains, aux rues, aux places, aux cours, aux parcs. Ceux-ci sont déterminés à la fois par leur dimension, par la qualité de leur sol et de leur plantation, mais aussi et presque principalement par l'échelle, le rythme, les matériaux et les proportions des bâtiments qui les enveloppent et définissent leur forme.

La seconde, c'est le respect de la petite maille, de la dimension humaine. En cette époque où tant les programmes que les techniques aboutissent souvent au gigantisme, tout a été mis en œuvre pour « casser » les programmes qui pourraient refléter cette tendance sans en posséder la justification symbolique et pour les insérer dans le « tissu » urbain.

La variété voulue de l'architecture, dominée cependant par des facteurs unificateurs, tels l'usage d'un nombre très restreint de matériaux différents, et le rejet de dimensions fondamentales constantes a permis d'apporter au paysage urbain la diversité sans en détruire l'homogénéité nécessaire.

Louvain-la-Neuve est une tentative modeste, mais respectueuse, de retour à une conception humaniste de la ville, la seule capable de répondre aux aspirations profondes de la population qui a le droit d'y vivre avec joie.



85

Louvain-la-Neuve (85 à 93)



86



87



88



89





90



91



92



93



## SUMMARY

## CONCEIVING A NEW TOWN

*An historical point arises here. In the mid-1960s political pressure from the Flemish forced the francophones to leave Louvain (Leuven). In July 1969 a new law guarantees the Catholic University of Louvain a credit to enable it to buy land in the Walloon part of Belgium. A site is chosen in the Walloon area of Brabant. The General Administrator of the University of Louvain, Michel Woitrin, is charged with the task of executing a project for a new university.*

*Raymond Lemaire, conscious of the danger of creating an isolated university campus, succeeds in persuading the academic authorities to integrate the project within the more ambitious conception of a new town: Louvain-la-Neuve, with the team he had formed at the Grand Bequillage and with the help of Jean-Pierre Blondel, he forms the group «Urbanisme et Architecture», and conceives a master plan with the object of creating a town of human scale, well adapted to its site, a flexible town with a human face, made for the pedestrian, within which the new university as the driving force will be completely integrated.*

*Raymond Lemaire, known until then as a specialist in the restoration of monuments and protection of historic towns, meets a new challenge. The urban diagrams and compositional ideas which he offers are totally revolutionary at a time when the Charter of Athens is still the urban model par excellence.*

*In a short personal account, he explains his concerns regarding new towns and justifies his options for Louvain-la-Neuve. One should add that Raymond Lemaire's personal responsibility and commitment to Louvain-la-Neuve were not limited to this conceptual aspect of town-planning - far from it. During this wonderful ten-year long adventure there were many occasions when I was able to appreciate the attention and care with which he tackled the smallest details of the urban fabric: the scale of the spaces the proportions and rhythm of the facades, the choice of facing materials on the streets and squares, the harmonisation of materials - all in the course of passionate discussions with the architects of the different projects.*

*What an exciting task for a town-planner to conceive a new town! It is a matter of establishing the bases for a coherent ensemble which answers the multiplicity of needs that every town possesses. One must avoid the temptation of designing from the point of view of one's own and only intellectual world; the duty of the town-planner is above all to be on the look-out for the needs and desires, both expressed and inexpressible, of the community for which he is working. Today the choice lies between two extremes.*

*On the one hand there is the Charter of Athens, leading as a rule to the construction of large ensembles consisting of single-use buildings set in logical circulation networks and well ordered green spaces. If such an intellectualised conception satisfies man's rational spirit of today, it seems not to pass the test of time very well. On the other hand there is the traditional town which was born and which developed like a hidden shell, quite naturally around the life of its citizens and of its urban community.*

*This town is endowed with an infinite ability to adapt so long as the basic dimensions of its organisation are not upset. Louvain-la-Neuve was deliberately conceived in the spirit of the traditional town. But it is neither imitation nor copy; it adopts, on the other hand, the values of the traditional town. Its structure bends to the characteristics of the site; the scale of its spaces and its architectural forms are carefully considered. The town has been made both to serve its inhabitants and for the pleasure of living in it, thanks to the care with which a human scale has been achieved.*



## RESUMEN

## CONCEBIR UNA CIUDAD NUEVA...

*Se impone hacer aquí un poco de historia. A mediados de los años 60 la presión política flamenca obligó a los francófonos a abandonar Lovaina (Leuven). En julio de 1969, una ley concedió a la Universidad de Lovaina un crédito que le permitía comprar terrenos para su expansión en Valonia. Se eligió un lugar en el Brabante valón. El Administrador General de la Universidad, Michel Woitrin, fue encargado de que se ejecutara un proyecto para una nueva universidad.*

*Raymond Lemaire, consciente del inconveniente que supondría la creación de un campus universitario aislado, contribuyó a que las autoridades académicas decidiesen integrar el proyecto dentro de una concepción más ambiciosa, consistente en concebir una nueva ciudad: esta será Nueva Lovaina (Louvain-la-Neuve). Con el equipo que había formado en el «Grand-Béguinage», y con la ayuda de Jean-Pierre Blandet, forma el grupo «Urbanismo y Arquitectura» y concibe el plan director que trata de crear una ciudad a escala humana, adaptada a su lugar, una ciudad flexible con rostro humano y hecha para el peatón, en la cual la Universidad, motor de la ciudad, se integrará completamente.*

*Raymond Lemaire, conocido hasta entonces como especialista en la restauración de monumentos y en la protección de las ciudades tradicionales se encuentra frente a un nuevo desafío. Los esquemas urbanos y el espíritu de la composición que propone son totalmente revolucionarios en una época en la que la Carta de Atenas sigue siendo el modelo de urbanismo por excelencia.*

*En una breve nota personal, da cuenta de sus interrogantes sobre las ciudades del futuro y justifica sus opciones a favor de la Nueva Lovaina. En verdad es justo añadir que la responsabilidad y la inversión personales de Raymond Lemaire respecto a la Nueva Lovaina estuvieron lejos de limitarse a una faceta conceptual del urbanismo. Durante esa hermosa aventura de diez años, tuve ocasión de apreciar innumerables veces toda la atención que concedía a los más mínimos detalles en la concepción del tejido urbano: escalas de los espacios, proporciones y ritmo de las fachadas, revestimientos de calles y plazas, armonización de los materiales, en el transcurso de apasionados intercambios de ideas con los autores del proyecto.*

*¿Qué enaltecedora tarea para un urbanista la de concebir una nueva ciudad! Se trata de sentar las bases de un conjunto coherente que responda a las múltiples necesidades que toda ciudad encierra.*

*Es preciso evitar la tentación de concebir solamente a partir de su propio universo intelectual personal; el deber del urbanista es adelantarse a la manifestación de las necesidades y los deseos expresados o inexpresables de la comunidad para la que trabaja.*

*Hoy en día la elección se encuentra entre dos polos. El primero deriva de la Carta de Atenas y habitualmente conduce a la construcción de grandes conjuntos compuestos de edificios unívocos encajados en redes de circulación lógicas y espacios verdes ordenados. Si esta concepción de tinte intelectualista satisface el espíritu racional del hombre de hoy en día, parece resistir mal a la prueba del tiempo. El otro polo es el de la ciudad tradicional, el que ha nacido y crecido como una concha surgida con natural discreción, al socaire del tiempo, alrededor de la vida de los individuos y de la comunidad urbana.*

*Tal ciudad goza de una gran adaptabilidad mientras no se alteren las dimensiones fundamentales que la determinan. La Nueva Lovaina se enmarca deliberadamente en la perspectiva de la ciudad tradicional. Pero no es ni copia ni imitación de aquella; sin embargo, adopta sus valores. Su estructura se pliega a las características del lugar; la escala de sus espacios y las dimensiones de sus formas arquitectónicas están sopesadas con tino. La ciudad está concebida para servir, pero también para disfrutar de vivir en ella gracias al buen sentido aplicado para garantizar la escala humana.*



## L'AVENIR DES SITES ET DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL À L'ÉPOQUE DE L'AUTOMOBILE<sup>1</sup>

*La « Charte du tourisme culturel » a été adoptée solennellement à Bruxelles, le 9 novembre 1976, par l'ICOMOS et les principales organisations mondiales du tourisme et de la conservation de la nature. Le Congrès de Manille se situait dès lors dans le prolongement de cet événement.*

Peu d'inventions ont marqué autant le comportement - et donc l'histoire de l'humanité - que celle de l'automobile. Grâce à elle, l'homme, tout autant dans son individualité que comme membre d'un groupe, a acquis une mobilité inimaginable auparavant. L'espace normal de vie, limité pendant des millénaires à la dimension du village, de la ville et à quelques lieues à l'entour, s'est brusquement accru dans une proportion quasi illimitée.

Par ailleurs, le temps nécessaire aux déplacements a décru selon un rapport tout aussi considérable. Le voyage, exceptionnel autrefois et réservé aux seules classes aisées, est devenu l'apanage de larges couches sociales - tout au moins dans les pays développés - et est entré dans la vie courante. L'automobile, alliée à l'avion ou au chemin de fer pour les grands déplacements, a ouvert à des centaines de millions d'hommes, la découverte du monde.

Tant pour les besoins du travail, qui entraîne aujourd'hui des déplacements quotidiens d'une ampleur qualifiée de « voyage » il y a un demi-siècle, que pour leur plaisir ou pour satisfaire leur goût inné d'aventure et de découverte, un nombre de plus en plus considérable d'individus sont aujourd'hui en état de déplacement chronique ou même permanent.

Peu de points de la planète leur restent inaccessibles. De nombreux sites et monuments, isolés et oubliés autrefois, voient affluer vers eux des foules innombrables. Il est donc essentiel de s'interroger sur l'avenir de notre patrimoine naturel et monumental à l'heure où sous nos yeux, s'accomplit une révolution aussi fondamentale pour la condition humaine. Les effets des migrations humaines gigantesques - en voie de croissance continue et d'une accélération inquiétante - touchent jusqu'au tréfonds les rapports vitaux entre l'homme et la planète.

Pendant des millénaires, jusqu'à l'apparition du transport mécanisé, hommes et marchandises s'écoulaient par un réseau voyer et fluvial - pour la majeure part - œuvre de la nature à peine aménagée ou rectifiée par l'homme et parfaitement intégrée dans la structure originelle des paysages. Même les grandes entreprises visant à doter certains empires d'un réseau de grandes chaussées rectilignes, - telles que l'Empire romain ou celui de Marie-Thérèse d'Autriche - pour les liaisons déjà appelées « rapides » quoique parcourues par les mêmes véhicules à traction chevaline, n'ont, malgré leur structure géométrique, guère eu d'impact sur l'équilibre du cadre naturel.

De même, les voiries urbaines, avec leurs rues étroites, sinueuses et leurs places arborées, enveloppées par des maisons traditionnelles, ponctuées de ci de là de monuments expressifs de leur fonction exceptionnelle, y conservaient les dimensions modulaires et la structure de leur origine déterminées par des besoins restés identiques dans leurs mesures fondamentales.

<sup>1</sup> Intervention au Congrès International du Tourisme, Manille, novembre 1997.



Des régions du monde, peu touchées par les effets de l'industrialisation, ou des villes épargnées par le modernisme, nous offrent encore aujourd'hui le spectacle attrayant de la structure et de la dimension traditionnelle qui, jusqu'il y a quelques décennies, fut celui des pays bouleversés aujourd'hui par le développement industriel et technique. Ils deviennent de ce fait, objets fragiles de curiosité et donc des pôles d'attraction touristiques. Dans leur environnement traditionnel, les monuments étaient dans un état d'équilibre parfait, puisqu'ils se situaient dans un cadre qui avait conservé toutes les mesures et tous les caractères fondamentaux de leurs origines, même si de nombreuses reconstructions ou remaniements avaient modifié ou altéré leurs formes superficielles.

Les sites, dont les conditions d'accessibilité n'avaient guère été modifiées, se maintenaient dans des rapports d'accessibilité ou d'isolement restés inchangés qui protégeaient leur intégrité. Cet état était celui qu'ont connu, dans les régions les plus développées, nos grands-parents ou même la génération suivante. La nôtre assiste souvent, sans l'étonnement qu'un bouleversement aussi fondamental, tant pour l'aspect et l'équilibre de notre planète que pour l'avenir des hommes qui l'habitent, devrait normalement susciter, au déferlement d'une vague qui touchera bientôt les régions les plus reculées de la terre.

Ce n'est ici, ni le lieu, ni le moment d'approfondir les causes sociales et techniques de la plus grande et de la plus universelle des révolutions de toute l'histoire de l'humanité, entraînant la plus radicale et la plus irréversible des transformations de l'aspect de la planète. Il est certes vain d'émettre un jugement sur la valeur morale de l'événement ou de s'épancher en regrets sur un passé irrémédiablement perdu.

Ici, seule la réalité nouvelle doit retenir notre attention sous le seul aspect du cadre de vie des hommes et, plus étroitement, sous celui de la place qu'y occupe le patrimoine monumental et naturel.

Un si grand nombre de problèmes importants, d'effets immédiats ou exponentiels et d'autres qui, se révéleront plus tard, sont posés par l'avènement qui se déroule sous nos yeux qu'il serait souhaitable - et même normal - que les grandes organisations internationales, responsables de l'avenir de la vie et de la culture de l'humanité, consacrent des efforts à les étudier et à rechercher des solutions adaptées à l'importance de l'enjeu : la survie d'un environnement vraiment humain.

Le respect de la nature et de la présence, intégrée au cadre de la vie, des racines de nos cultures, tous deux si longtemps négligés durant les dernières décennies au profit de solutions uniquement inspirées par des objectifs quantitatifs et techniques, - très exactement qualifiés de « fonctionnels » - reprend peu à peu, tout au moins dans les pays industrialisés qui payent douloureusement le prix de leurs erreurs, la place essentielle qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Les causes du bouleversement colossal du milieu de vie, qui a si souvent abouti à créer un environnement oppressant et inhumain, sont bien connues, mais ne sont-elles pas aussi celles qui ont permis le miracle de l'épanouissement de la civilisation contemporaine ? Parmi elles, retenons le développement extraordinaire de la science et de la technique, la primauté quasi totale de l'économique sur les autres valeurs, la consommation considérée comme objectif fondamental du développement et du bien-être, l'industrialisation de plus en plus généralisée qui en est la conséquence normale et les grandes concentrations humaines qui en sont les corollaires inévitables. Il est facile - et à la mode - de prononcer des jugements définitifs et sévères sur cet état de choses.

Oublier les avantages énormes que le progrès a engendrés pour l'humanité tout entière, pour ne voir que les conséquences douteuses ou négatives d'un développement très insuffisamment contrôlé et souvent en porte à faux au plan éthique est aussi néfaste pour la conception d'une politique future que de fermer les yeux sur le passé de cette évolution.



Le gigantesque problème posé par le rôle que joue l'automobile dans la vie contemporaine et, plus spécifiquement, de sa responsabilité dans la qualité de la vie de nos contemporains, ne peut être envisagé, avec quelques chances d'approcher la vérité, que dans une perspective vraiment fondamentale. Le paradoxe du progrès s'affirme à son sujet avec plus d'éclat que dans la plupart des autres secteurs.

Comme nous l'avons esquissé au début de ce rapport, l'automobile a transformé fondamentalement la vie des hommes. Elle leur a donné une mobilité quasi démentielle. Elle a transformé leur notion du temps et de l'espace. Elle a élargi leur capacité de connaître tant le monde et les hommes que les choses. Elle met à leur disposition les biens de toute la planète.

L'élan, que sa fabrication, celle de ses dérivés et celle des multiples facteurs qui conditionnent son usage, a donné à l'économie mondiale, est reconnu comme étant l'un des facteurs essentiels, sinon même le facteur principal, du gigantesque développement du dernier quart de siècle.

Le prix payé en retour est, il faut le reconnaître, à l'échelle des avantages acquis. Une part essentielle de la pollution de l'atmosphère est causée directement ou indirectement par l'automobile ; dans la plupart des pays, les plus beaux paysages ont été abîmés, sinon massacrés par la multiplication des routes et autoroutes nécessaires au développement de la civilisation moderne motorisée. Leur échelle, leur caractère naturel ou sauvage ont été cassés par des voiries qui, à l'encontre de celles d'autrefois, ne se glissent pas en de souples et modestes lacets dans les vallons, ni ne strient imperceptiblement le flanc des montagnes, mais domestiquent leur mouvement naturel du sol en l'aplanissant sur d'énormes étendues, sans aucun souci de la beauté paysagère ou de l'intégration harmonieuse dans l'œuvre admirable de la nature et du temps.

Alors que tant de gouvernements contrôlent, avec une sévérité nécessaire, la moindre construction, quels sont ceux qui surveillent, au-delà des qualités techniques et du coût, la valeur esthétique des projets de routes et des autres grands travaux publics qui ont un impact autrement définitif sur les valeurs permanentes du cadre de vie qu'une œuvre d'architecture ?

Un bâtiment se détruit, ne fut-ce que par le temps ; une autoroute, un canal s'inscrivent pour toujours dans le paysage et la nature ne parviendra jamais, si ce n'est par de gigantesques cataclysmes, à effacer leurs traces ou plus simplement à les absorber dans un nouvel équilibre.

Pour faciliter le passage des automobiles, que de villes et de villages tranquilles à l'habitat agréable ont été détruits et transformés en autodromes bruyants, pollués et meurtriers. Tout est dû au « dieu-automobile ». On a sacrifié sur son autel une part essentielle des richesses que la nature et le passé nous ont légués. Sacrifice irréparable, inutile aussi dans bien des cas, car il est apparu que l'élargissement des rues des villes anciennes, la transformation des squares et des places en parking, le percement des voies rapides à travers des îlots historiques n'ont fait que déplacer le problème et en compliquer à outrance la solution.

L'opposition quasi fondamentale entre la ville, lieu total de vie, c'est-à-dire non seulement d'activité professionnelle, mais aussi de repos et de détente, et l'automobile s'est dégagée peu à peu. C'est généralement sur les décombres des villes anciennes, dans les rares vestiges échappés à un réaménagement conçu en fonction de l'automobile et de la spéculation foncière, que l'on organise aujourd'hui les quartiers de circulation piétonne devenus les refuges d'un commerce urbain traditionnel prospère.

De même, que de sites, que de voisinages de monuments célèbres ont perdu une grande partie de leur signification et de leur attrait à la suite des aménagements de routes et de parkings conçus pour en faciliter l'accès en automobile, sans effort aucun de la part du visiteur, oubliant que la signification profonde du



site ou du monument ne se découvre généralement que par une approche graduelle et réfléchie et que cette signification se perd très souvent lorsque les valeurs et les proportions fondamentales à l'entour sont rompues. On connaît des aménagements destinés à faciliter la visite de sites et de monuments si totalement destructeurs de l'équilibre du lieu que l'objet même qui justifiait ces travaux en a perdu tout attrait...

La perte se situe sur tous les tableaux : la richesse paysagère ou monumentale perdue à jamais et des investissements inutiles. L'automobile est exigeante : elle requiert un service et une alimentation en énergie constamment renouvelés ; aussi, les routes sont-elles encombrées par des « stations-service », plus criardes et plus offusquantes les unes que les autres, et les faubourgs des villes, même les plus nobles, ressemblent-ils de plus en plus à une jungle commerciale offensante et à une forêt de poteaux et de piliers portant lumières et réclames violentes. Faut-il, enfin, rappeler combien la pollution de l'air due à l'automobile contribue à la destruction des pierres de nos cathédrales par le plus terrible des « cancers » : la sulfatation des pierres calcaires ?

Le bilan est-il donc complètement négatif ? Faut-il conclure que l'automobile est une invention démoniaque dont la multiplication ne peut que causer des catastrophes irréparables ? Que les avantages qu'elle offre se payent d'un prix outrancier ? Qu'elle est l'une des causes principales d'un déséquilibre écologique croissant et d'une déshumanisation progressive du milieu de vie ?

S'arrêter à un bilan unilatéral et, de ce fait, tendancieux ne contribuerait pas à dégager une voie d'avenir. En contrepartie des efforts nocifs, il est évident que la mobilité des hommes, nouvellement acquise, a beaucoup contribué à une large et meilleure connaissance mutuelle et, par là même, constitue un apport essentiel à la paix du monde.

Le contact direct avec les mystères et les beautés de la nature doit aboutir finalement à la reconnaissance de l'évidente nécessité de sa sauvegarde. Quant aux biens culturels, si leur approche par les foules n'est pas sans danger pour leur existence même, leur raison d'être n'est-elle pas compromise tout aussi fondamentalement par leur maintien « sous le boisseau » ? On doit se réjouir que de plus en plus d'hommes et de femmes puissent trouver, grâce aux nombreux voyages et déplacements que seule l'automobile permet, une contemplation et une compréhension des richesses culturelles, sources d'un humanisme qui ne peut qu'enrichir l'esprit et rendre sensible à la merveilleuse diversité de l'humanité et à l'inépuisable richesse de son intelligence, de ses émotions et de son imagination.

Hélas, le drame se noue lorsqu'on constate – et il faudrait être aveugle pour ne point le faire – que la croissance des préjudices causés par l'automobile est infiniment plus rapide que celle des bienfaits qu'elle procure et que le danger d'un bilan finalement négatif n'est pas illusoire. Les besoins de l'automobile sont immédiats ; ils sont directement liés à sa multiplication rapide – objectif parmi les plus importants de la plupart des plans de développement économique – tandis que les bénéfices, au plan de l'épanouissement culturel, de la connaissance mutuelle des peuples et du respect de leur diversité authentique, ne se dégageront sans doute pleinement que dans une ou même plusieurs générations.

L'automobile et ses infrastructures auront-elles entre-temps détruit les bases mêmes des bienfaits qu'elle aurait dû pourvoir parce que l'humanité aura été incapable de gérer son développement et son impact ? Cette question constitue le nœud du problème. La sauvegarde de la nature et du patrimoine culturel se trouve à cet égard dans le même « paquet » que celle de l'équilibre écologique ou que la viabilité des établissements humains. Les considérer à part, imaginer qu'il y a, pour eux, une solution en dehors de la solution globale serait la plus dangereuse des illusions.

Il est certainement criminel de laisser aller les choses au seul gré de l'expansion économique ou d'options politiques nationales. Seule, une réflexion fonda-



mentale, basée sur toutes les données du problème, permettra peut-être de dégager les bases d'une solution. Celle-ci doit se projeter sur le court, le moyen et le long terme.

Mais, sommes-nous encore capables de concevoir et de mener une action concertée qui dépasse le seul lendemain ? Sans doute, nous manque-t-il encore une partie des données du problème ou tout au moins la prise de conscience de la valeur de ces données par rapport au tout. Les avantages et les inconvénients de l'expansion sauvage de l'automobile sont ressentis très différemment selon les stades du développement économique et social.

Par ailleurs, l'agrément immédiat que l'usage de la voiture procure, oblitère généralement la conscience des dégâts que son utilisation provoque à longue échéance. La vraie dimension du problème est éthique. Elle se situe au niveau de droits qui ne sont pas seulement ceux des générations présentes, mais aussi celui du respect des droits des nombreuses générations futures. L'usage que les habitants des pays riches font de la planète et de ses ressources est limité par le droit au partage des pays pauvres et, au-delà, par le droit au même usage de ces biens par les générations qui nous succéderont. Or, nos contemporains ne se comportent-ils pas comme s'ils appartenaient à la dernière, gaspillant les ressources non renouvelables de la planète en matière première et en énergie et disposant, trop souvent pour les détruire, des beautés naturelles ou des richesses culturelles accumulées au fil des siècles ? Oublient-ils qu'il s'agit de biens qui, une fois perdus, le sont irrémédiablement et que, face aux générations futures, seul un usage parcimonieux de ces biens accordera à d'autres le droit d'en jouir à leur tour ?

Ces considérations peuvent paraître théoriques et sans doute sont-elles marquées d'idéalisme. Quelles conclusions peut-on en tirer au plan pratique en ce qui concerne le rapport patrimoine naturel et culturel-automobile ? La première est incontestablement celle qui figure à l'article 9 de la « **Charte du Tourisme culturel** » adoptée à Bruxelles en 1976. Il est utile de rappeler son énoncé :

*« Quels que soient ses motivations et les bienfaits qui en dérivent, le tourisme culturel, tel qu'il est actuellement pratiqué, ne saurait être séparé des effets négatifs, spoliateurs ou destructeurs qu'entraîne l'emploi massif et incontrôlé des sites et monuments qui en font l'objet. Le respect de ceux-ci, aussi bien que l'élémentaire souci de les maintenir en état de jouer leur rôle d'attrait touristique et d'éducation culturelle, implique la définition et l'application de normes acceptables. En tout état de cause, dans la perspective d'avenir où nous nous situons, c'est le respect du patrimoine mondial, culturel et naturel, qui doit prévaloir sur toute autre considération, si justifiée qu'elle puisse être du point de vue social, politique ou économique. »*

Les principes qui inspirent cet article sont intégralement applicables à l'usage de l'automobile et à la construction des équipements nécessaires à cet effet. Qui ne connaît de régions admirables autrefois, aujourd'hui dévastées définitivement par les infrastructures réalisées pour en faciliter l'accès et la visite ? Faut-il rappeler que l'énorme système voyer construit durant ce dernier demi-siècle dans la plupart des pays développés n'a été que rarement conçu en tenant compte des caractéristiques et des qualités du paysage traversé et en donnant, le cas échéant, la priorité à la sauvegarde de leur beauté – qui devrait être éternelle – face à des facteurs techniques ou économiques généralement transitoires. Les exceptions à cette règle sont tellement rares qu'elles ne peuvent être invoquées que pour le confirmer !

Et faut-il vraiment – certains affirment qu'il s'agit d'une simple obligation démocratique – que tout monument, tout site puisse être atteint paresseusement sur le siège moelleux d'une voiture ? N'en est-il pas de très nombreux qui ne se découvrent et ne se révèlent que par une approche lente et méritoire ? Si c'est vraiment le « message » du site ou du monument que le touriste essaye de dé-



couvrir en s'enrichissant à son contact, pourquoi ne pas faire de la meilleure approche de celle-ci la loi suprême de sa découverte ?

L'automobile est partout et la bataille commerciale pour les bénéfiques produits par ses besoins et par son service est l'une des plus gigantesques de l'histoire. Est-ce une justification suffisante pour la véritable débauche de publicité en faveur de tout ce qui y a trait ?

Toutes nos routes, les faubourgs de nos villes, nos villages, le voisinage des monuments les plus sacrés, les sites les plus prestigieux sont infestés – le mot n'est pas trop fort – par de véritables chapelets de « stations-service », de formes et de couleurs plus agressives les unes que les autres, dont l'objectif publicitaire est précisément de ne pas s'intégrer à leur environnement afin d'être mieux remarqué.

Pourquoi le droit de vendre s'assortit-il, quand il s'agit de pétrole ou d'entretien de l'automobile, de celui d'enlaidir, voire de profaner le cadre de vie du citoyen et plus particulièrement les lieux les plus précieux : ceux où il cherche à communier avec la beauté et la sérénité de la nature ou de la culture ? Ne pourrait-on faire un effort plus grand pour combattre la pollution provoquée par l'automobile et pour diminuer de ce fait les dégâts gigantesques causés aux pierres de nos monuments par leur sulfatation, le « cancer » qui détruit irrémédiablement l'épiderme des temples et des cathédrales, y compris et de préférence les sculptures précieuses qui les ornent ? Des mesures prises, ces dernières années, en vue d'une automobile « plus propre » vont améliorer cette situation désastreuse. Mais, cela suffira-t-il ?

Tant de questions qui attendent des réponses si l'on veut créer entre l'automobile, instrument merveilleux de découvertes des richesses naturelles et culturelles du monde, et ces dernières des rapports moins dramatiques que ceux qui existent aujourd'hui.

Sur ces points, le Congrès pourrait émettre des vœux qui contribueraient à sensibiliser l'opinion publique et, au-delà, celle des responsables, tant au plan politique que commercial, afin que ceux-ci réforment leur action et l'adaptent aux besoins de la sauvegarde de la nature et de la culture. Il serait vain de croire cependant que la réponse est au niveau de l'automobile elle-même. Celle-ci n'est et ne sera que ce que les hommes voudront en faire : elle aura le rôle bienfaisant ou destructeur que les hommes voudront lui donner.

C'est seulement au sein de leur jugement entre la valeur du confort qu'elle apporte et l'importance de ce qu'elle peut détruire que se situe la solution. L'éducation de l'humanité face à l'automobile est donc la question essentielle. Il en dépendra que l'automobile, symbole le plus expressif de la culture industrielle du XXe siècle, apparaisse aux générations futures comme la meilleure ou la pire de ses inventions.

SUMMARY

THE FUTURE OF SITES AND ARCHITECTURAL HERITAGE IN THE AGE OF THE AUTOMOBILE

*The «charter for cultural tourism» was solemnly adopted in Brussels on 9 November 1976 by ICOMOS and the principal tourist and nature conservation organisations of the world. The Congress of Manila can be considered an extension of this event.*

*Few inventions have affected human behaviour as much as the automobile, by giving man a previously unimaginable mobility. The automobile has fundamentally transformed people's lives : exceptional accessibility to heritage, gigantic economic development...sites and monuments which yesterday were totally isolated are today invaded by huge crowds.*

*In exchange, the price to be paid is equivalent to the advantages gained : pollution leading to the serious degradation of monuments, the disfigurement of landscape by roads, the break-up of towns and villages, the effect of car parks and service stations on monuments and their setting.*

*Cultural progress, which is the result of the phenomenal increase in journeys, is therefore counterbalanced by its corollary, the degradations. What is disastrous is the fact that the effect of these degradations is immediate and irreversible, whereas the benefits at the level of cultural development and respect for the authentic diversity of the heritage will only make themselves fully felt after one or even several generations. The real problem is an ethical one which lies at the level of human right regarding not only the present generations but also the generations to follow. Education concerning the automobile is therefore essential and a matter of absolute priority.*

ICOMOS : UNA MIRADA HACIA ATRÁS Y UN VISTAZO HACIA DELANTE

RESUMEN

EL PORVENIR DE LOS SITIOS Y DEL PATRIMONIO ARQUITECTÓNICO EN LA ÉPOCA DEL AUTOMÓVIL

*La «Carta del Turismo Cultural» fue adoptada solemnemente en Bruselas, el 9 de noviembre de 1976, por el ICOMOS y las principales organizaciones mundiales del turismo y de la conservación de la naturaleza. El Congreso de Manila se inscribe, por tanto, en la prolongación de este evento.*

*Pocos inventos han marcado tan fuertemente los comportamientos como el del automóvil, al dotar al hombre de una movilidad imposible de imaginar anteriormente. El automóvil ha transformado radicalmente la vida de los hombres: facilidad excepcional para desplazarse, transformación de las nociones del tiempo y del espacio, puesta a disposición de los bienes de todo el planeta, gigantesco desarrollo económico... Monumentos y sitios completamente aislados hasta ayer ven afluir innumerables multitudes.*

*El precio que hay que pagar como contrapartida está a la altura de las ventajas obtenidas: contaminaciones que acarrean especialmente importantes degradaciones de los monumentos, mutilaciones del paisaje a causa de las obras que entrañan los trazados de carreteras, el fraccionamiento de ciudades y pueblos, alteración del entorno de los monumentos a causa de los aparcamientos y de las estaciones de servicio.*

*Por tanto, el progreso cultural que permite la extraordinaria expansión de los viajes tiene su contrapeso en las degradaciones derivadas del mismo. El drama es que los efectos de tales degradaciones son inmediatos e irreversibles, mientras que, sin duda, los beneficios en el plano del desarrollo cultural y del respeto a la auténtica diversidad de las riquezas patrimoniales tardarán una o varias generaciones en manifestarse plenamente. La verdadera dimensión del problema es de carácter ético. Se encuentra en el nivel de los derechos que atañen no sólo a la presente generación, sino también a las sucesivas. La educación de la humanidad frente al automóvil es, pues, una cuestión esencial.*





## L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL<sup>1</sup>

*Le 27 octobre 1978, à l'occasion du Congrès mondial de l'Union Internationale des Architectes et Urbanistes, Raymond Lemaire a reçu la Médaille d'or pour la conception urbanistique originale de Louvain-la-Neuve. Profitant de l'occasion de s'adresser à une aussi vaste assemblée d'architectes, il y a prononcé un plaidoyer vibrant en faveur d'une architecture et d'un urbanisme plus respectueux des valeurs liées à l'identité et à la culture des peuples ainsi qu'aux aspirations profondes de l'être humain.*

*Ce discours tranchait sur les habituelles apologues de la modernité triomphante ; brillant rappel à l'ordre au nom de l'humanisme, il eut un grand retentissement dans les milieux professionnels.*

Depuis leur origine, l'urbanisme et l'architecture créent les liens privilégiés de la vie sociale et culturelle. Les liens qui les unissent sont tellement puissants que tout au long de l'histoire, leurs réalisations constituent le miroir le plus fidèle et le plus évocateur de la complexité et de l'évolution de l'homme, de la société et de la culture. Comment en effet imaginer un environnement construit qui ne soit pas l'expression de la philosophie, de l'éthique, de la science, de l'imagination et de la sensibilité de la société qui la génère ?

Il existe dans l'urbanisme et l'architecture, comme dans beaucoup d'activités humaines, un lien essentiel, au sens littéral du terme, entre l'acte et ses causes.

Aussi, épiloguer sur le rôle que l'urbanisme et l'architecture jouent, ou peuvent jouer, dans le développement de l'humanité, s'interroger sur leur rôle réel dans ce processus peut dès lors paraître une démarche assez gratuite tout au moins si on la situe dans une vision à la fois prospective et volontariste. Le contenu social et culturel de l'art de construire n'est-il pas déterminé par des facteurs qui lui échappent, qui se situent au niveau le plus profond de l'humain et dont il n'est ni le moteur, ni l'influent, mais au contraire l'une des expressions nécessaires ?

Posée autrement, la question peut se définir ainsi : la conception architecturale et urbanistique influence-t-elle vraiment le comportement social et culturel des hommes ou est-elle, au contraire, complètement déterminée par ceux-ci ? Est-il pensable que l'acte de construire ne soit, préalablement à toute expression plastique, autre chose que la résultante d'une contrainte sociale ou d'un besoin culturel, ce qui le ramène au niveau d'un produit et non d'une cause agissante ?

Toute l'influence du milieu se situe-t-elle au niveau de l'idée qui l'inspire et lui est donc préalable, ou au contraire chemine-t-elle selon une voie indéterminable qui est la sienne propre et échappe de ce fait aux objectifs posés ? Ou s'agit-il d'une action complexe d'interaction constante, de flux et de reflux ?

Certes, il est indiscutable que le milieu bâti influence – et combien – le comportement des individus et des groupements humains, mais on peut se demander

<sup>1</sup> Discours prononcé au Congrès mondial de l'Union internationale des Architectes, tenu à Mexico en octobre 1978.



à juste raison s'il ne s'agit pas là d'une conséquence d'un acte créateur exprimant un état social et culturel préalable et appartenant donc à un passé révolu, plus que l'effet d'une politique planifiée pour l'avenir. L'architecture, née d'un état de fait social et culturel ou de la vision d'un homme ou d'un groupe sur le développement de la société, peut-elle être à son tour un instrument de développement déterminé ou reste-t-elle prisonnière de l'état de fait qui l'a engendré ?

L'architecture, produit de la dynamique des besoins matériels et culturels de la société et de l'individu, est-elle à son tour capable d'une action dynamique qui influence ces besoins et contribue de la sorte, en une dialectique suivie entre la société et elle-même, au développement de la première ? On le voit, la question préalable à tout discours sur « l'architecture, l'urbanisme et le développement social et culturel » est très complexe. Et elle ne prend sa véritable dimension que lorsqu'on la projette dans l'infinie diversité des situations sociales et culturelles qui existent dans le monde et se sont succédées dans le même lieu à travers les siècles.

Aussi, peut-on s'interroger sur la valeur d'une réflexion prospective à propos de l'architecture sur le développement. Peut-on tout ramener à des principes communs ? Les mêmes méthodes d'analyse et les mêmes critères de jugement sont-ils valables pour des états de fait diversifiés à l'infini. Cette réflexion a-t-elle une valeur universelle ou n'est-elle autre chose que l'expression d'un besoin présent de la mentalité occidentale, c'est-à-dire d'une situation sociale et culturelle très particulière et passagère ?

Une chose est incontestable : la formulation du problème est un fait récent. Dans le cadre de la civilisation occidentale tout au moins, l'analyse consciente du lien qui unit l'architecture et le cadre social et culturel qui l'a produit appartient depuis longtemps à la méthodologie de l'histoire, mais n'apparaît guère avant notre époque au niveau de la politique.

L'architecture, même la plus exceptionnelle, était, naturellement, l'expression des besoins sociaux et des aspirations culturelles d'un groupe ou éventuellement d'un homme à un moment précis et non un facteur d'évolution voulue et dirigée. Cela allait de soi et, comme pour tant de phénomènes naturels, on ne s'est pas préoccupé de raisonner à leur sujet.

Qui s'inquiétait de l'air ou de l'eau avant que leur pollution ne soit devenue angoissante et que de ce fait un facteur d'équilibre fondamental des conditions de vie ne soit rompu ? N'est-ce pas aussi la rupture d'un équilibre tout aussi fondamental dans la relation « homme et société d'une part - environnement bâti d'autre part » qui est à l'origine de notre besoin lancinant de raisonner sur les liens qui unissent l'homme à l'urbanisme et à l'architecture ?

Cette rupture est aujourd'hui évidente. Elle est exceptionnelle, voire unique dans l'histoire. Cependant, on peut se demander comment elle aurait pu ne pas survenir alors que l'humanité vit la plus grande révolution sociale et culturelle de tous les temps et que celle-ci s'accomplit grâce aux acquis de la science et de la technique à une allure incroyable et que de ce fait le temps, qui, autrefois, amortissait l'impact de l'évolution ou même des révolutions, ne remplit pas son rôle traditionnel de modérateur et d'adaptateur ?

La gigantesque explosion démographique, la dimension souvent démentielle des concentrations humaines dans des agglomérations ou des villes industrielles, le développement foudroyant de la science et de la technologie ont bouleversé complètement, dans la plupart des régions du globe, les rapports traditionnels que l'homme entretenait avec son environnement bâti. Malgré les apparences, cette rupture se situe sans doute moins au niveau des fonctions matérielles de l'urbanisme et de l'architecture qu'à celui des besoins sociaux et culturels auxquels ils sont censés satisfaire. En effet, jamais avant notre époque, un effort comparable n'a été déployé pour donner à un plus grand nombre de personnes, surtout aux moins favorisées, la participation à un confort matériel ignoré un demi-



siècle auparavant même dans les classes aisées. Certes, vu au plan mondial, ces réalisations peuvent paraître dérisoires par rapport à l'immensité des besoins; il est certain néanmoins que jamais dans le passé, on n'a tant construit que durant le dernier quart de siècle. L'étonnant, sans aucun doute, est l'impression d'insatisfaction et d'insuffisance face à la plupart de ces réalisations. A première vue, cependant, elles ont pour elles les options logiques et généreuses de la Charte d'Athènes. Généralement elles en expriment aussi, hélas, les terribles insuffisances.

Ce texte doctrinal - et doctrinaire -, face à la situation désastreuse qui caractérisait la plupart des villes du monde occidental à la veille de la deuxième guerre mondiale, s'est attaché trop exclusivement aux aspects des fonctions apparentes, « fonctionnalistes » ou machinistes de la ville et de l'habitat en oubliant leur face moins visible, mais peut-être plus importante : c'est-à-dire celle des innombrables relations humaines et des qualités d'atmosphère, dont leur structure physique constitue le support indispensable, celle des valeurs irrationnelles, mais néanmoins essentielles qui caractérisent l'homme et ses groupements, celle du lien vivant avec le passé, expression physique de la mémoire de la société et de l'individu.

Certes, la critique d'une philosophie est aisée près d'un demi-siècle après sa conception et lorsque celle-ci a été abondamment et durement frottée aux faits. Sans doute, aurait-elle été moins angoissante si les énormes destructions dues à la dernière guerre et si le gigantesque développement qui a marqué, de manière très inégale, la plupart des pays du monde, n'avaient provoqué l'immense « boom » de l'urbanisation et de l'architecture qui a marqué le dernier quart de siècle.

Ces nouvelles villes, ces quartiers modernes, ces immeubles à appartements multiples reproduits en grandes séries, ont incontestablement amélioré la qualité physique de la vie de leurs innombrables habitants. Leurs prix sont souvent compétitifs et répondent aux exigences à la fois de l'économie et d'une répartition plus sociale du bien-être; deux considérations qui ont été les meilleurs critères de choix pour les responsables de la politique de l'habitat dans la plupart des pays.

Cependant, vue avec un peu de recul, l'expérience n'est pas concluante, loin de là. De nombreuses études lui ont été consacrées par des sociologues, des psychologues, des psychiatres, des hommes politiques, des urbanistes, des architectes. Aucune cependant n'est plus poignante, ni plus illustrative que les « **Réponses à la violence** », rapport du **Comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance**, présidé par M. Alain Peyrefitte, Ministre français de la Justice et publié il y a quelques mois.

La conception de la ville moderne et, pour une part non négligeable, l'architecture qui la matérialise, inspirée par la Charte d'Athènes, y sont l'objet de graves accusations. Les qualités physiques de l'habitat ne sont guère mises en doute : le drame se joue au niveau des aspects sociaux et culturels des réalisations. La conception fonctionnaliste et matérialiste de l'urbanisme qui se résume dans la formule lapidaire du quatrième Congrès du CIAM en 1933 « habiter, travailler, se récréer, circuler » et la philosophie parallèle qui inspire les logements des grands ensembles ne s'attarde guère à la diversité, aux nuances de la vie sociale et des besoins culturels des groupes et des individus. Aussi, ceux-ci n'y trouvent-ils pas la réponse adéquate à l'ensemble de leurs besoins exprimés et inexprimés, raisonnés et subconscients, rationnels et irrationnels auxquels la ville traditionnelle répond naturellement.

Si la qualité de l'habitat a été améliorée, on ne peut en dire autant de l'ensemble des valeurs que l'on groupe sous le vocable « qualité de la vie ». Les grands immeubles, les larges espaces verts dans lesquels ils s'implantent selon la notion de l'urbanisme en ordre ouvert ou les gorges profondes qu'ils génèrent lorsqu'ils sont implantés le long de rues classiques, n'ont guère contribué à créer des liens sociaux. Le citadin y est devenu indifférent à l'autre.



Aussi, la solidarité du voisinage, l'un des caractères fondamentaux de la société des villes traditionnelles, y est-elle généralement inexistante. La société d'intercommunication, fondement même de la vie sociale et culturelle, y est remplacée par une société de méconnaissance et d'indifférence. Mais s'agit-il encore d'une société urbaine ?

La concentration des activités de service dans les zones centrales de la ville au détriment de l'habitat a contribué à faire exploser la société urbaine intégrée qui l'occupait, en renvoyant ses composantes vers des quartiers périphériques socialement stratifiés. Les rapports humains nombreux et nuancés, dont l'habitat entremêlé à une grande variété d'activités concentrées au cœur des villes était le support le plus efficace, ont été détruits sans qu'on se rende compte de leur importance pour l'équilibre du citadin, ni pour l'existence même de la société urbaine.

Dans les grands ensembles, qui remplacent l'habitat traditionnel, la demeure n'est plus l'abri individualisé. Si elle offre souvent plus de confort, elle n'est plus l'expression de l'identité familiale. Elle est devenue un module indistinct où l'habitant ne se situe plus : N<sup>ème</sup> fenêtre dans d'immenses façades répétitives et monotones, X<sup>ème</sup> porte entre une infinité de portes toutes semblables dans un long couloir anonyme ou une coursive sans fin, tantième appartement identique jusqu'au détail à des centaines, voire à des milliers d'autres.

Où l'homme, dans la diversité de ses aspirations et sa sensibilité individuelle, peut-il trouver, malgré les avantages matériels, dans de telles « coquilles » l'enveloppe qui convient à « son » existence ? Comment peut-il y trouver une base pour s'exprimer, pour affirmer son identité, pour sortir d'un anonymat écrasant ? Quelle capacité d'intégration peut-il découvrir sans payer celle-ci d'un abandon quasi complet de sa propre spécificité et, par le fait même, de la plus grande richesse qu'il peut apporter à la société ? Comment, dès lors, peut-il s'épanouir ? N'est-il pas écrasé par « ... le poids de l'architecture... » ? Et les urbanistes et les architectes en concevant des modèles abstraits, qui ne tiennent pas compte du réel, ne sont-ils pas passés à côté de l'essentiel : « laisser à l'individu la possibilité de s'exprimer, faire de l'inachevé » ?

Passer à côté de l'essentiel, n'est-ce pas aussi ce qu'il advint de l'architecture occidentale dans son expansion colossale et inconsidérée en dehors de sa zone culturelle propre ? Certes, l'expansion de la culture d'une zone « forte » vers une zone plus « faible » est un phénomène ancien et universel. Toute culture en expansion géographique, généralement portée par un dynamisme économique ou politique, a tendance à faire appel à l'architecture comme l'un des véhicules essentiels de son identité. De tout temps, la plupart des formes d'occupation ou de colonialisme ont exporté leur urbanisme et leur architecture vers les pays mis sous tutelle. Les colonisateurs voulaient trouver ainsi loin de chez eux les caractères les plus expressifs de leur cadre de vie traditionnel.

Ils affirmaient en même temps leur présence et leur pouvoir. Souvent, l'agressivité d'une pensée architecturale plus forte et plus riche a contribué à l'évolution heureuse de la construction de régions moins favorisées.

Toutefois, l'architecture des régions ainsi influencées n'en perdait pas pour autant sa capacité d'exprimer sa sensibilité propre, ni son identité culturelle. Deux facteurs importants font que la situation actuelle diffère profondément de celle du passé.

Le premier est l'universalité de l'expansion de l'architecture occidentale contemporaine : la diffusion de l'architecture romaine s'arrêtait aux frontières de l'Empire, celle de l'architecture gothique ou baroque à celles de la christianisation en leur temps.

Le deuxième concerne la profondeur de l'impact de l'architecture contemporaine : autrefois, seule l'architecture de grands édifices, exceptionnels, était fon-



damentalement concernée par ce mouvement ; l'architecture vernaculaire non seulement survivait, mais poursuivait son évolution propre empruntant souvent certains éléments de son langage structurel ou décoratif à l'architecture importée, mais préservant néanmoins son authenticité. Elle maintenait dans la vie quotidienne l'expression culturelle propre au peuple qui la produisait. Elle garantissait l'identité culturelle de ce peuple et, chose toute aussi importante, poursuivait sa dialectique ininterrompue avec son environnement bâti, miroir de sa vie sociale et individuelle et fondement de sa « reconnaissance » face à lui-même et aux autres.

Il est difficile de nier le caractère absolutiste, voire despotique, de l'architecture contemporaine et le comportement doctrinaire de la plupart de ses grands théoriciens. Le résultat est frappant : la même architecture se retrouve à tous les points du globe. En quoi les immeubles de Singapour, de Londres ou de Mexico se distinguent-ils fondamentalement de ceux de San Paolo, de Dakar ou de Francfort Marqués par des traditions très différentes, leurs habitants se retrouvent dans des logements à peu près identiques et dans des villes qu'il est parfois malaisé de ne pas confondre.

Faut-il admettre dorénavant que les besoins spécifiques des individus et des groupes, que l'âme des peuples, leur sens de la beauté, leur sensibilité, leur inventivité, leurs traditions, que la répartition inégale des matériaux sur le globe, que les différences de climats, de lumière, de cadre naturel, que tous ces facteurs qui ont fait la diversité de l'architecture dans le passé, n'influenceront plus l'expression de l'architecture de demain parce que celle-ci sortirait de moules uniformisés définis par les seules économie et technique.

Que de bâtiments reconstruits dans des villes admirables, que de quartiers neufs, qui les enveloppent depuis peu, qui ne témoignent de l'indigence spirituelle et artistique de l'architecture contemporaine face à celle du passé qui ne visait pas seulement à fournir des mètres carrés confortables et utiles, mais aussi à créer un cadre de vie exprimant la beauté selon le sens propre de chaque peuple et la force de ses traditions.

La richesse de la culture du monde, c'est d'abord sa diversité. Si l'architecture veut se maintenir comme un facteur essentiel de la culture, elle doit nécessairement intégrer ses objectifs au respect de cette diversité et y consacrer pleinement sa créativité.

Mais le problème est plus profond, car la diversité culturelle couvre une variété de structure et de tradition sociale et une énorme hétérogénéité économique. Certes, la facilité des communications et l'importation, souvent brutale et à seules fins de profit, de technologies industrielles élaborées dans des régions, dont la population n'a guère été préparée socialement, ni psychologiquement à les accueillir, a jeté par dessus la diversité des régions et des races humaines un voile uniforme et trompeur. L'uniformité de l'architecture « internationale » appartient à celui-ci. En fait, elle ne répond pas aux réalités humaines profondes, car elle correspond pour la grande majorité des hommes à une programmation, une technologie, une dimension économique et une expression ou une absence d'expression artistique, étrangère à leurs traditions, à leur sensibilité profonde et à leur identité sociale et culturelle.

Hélas, son attrait en tant que « modèle » et symbole de « développement » est tel que, particulièrement au niveau du pouvoir, cette architecture constitue souvent l'objet d'un choix politique au détriment d'un mode de construction et d'une architecture qui serait à la fois respectueuse de la tradition et ouverte sur les besoins nouveaux et sur les possibilités techniques d'aujourd'hui. Les conséquences sociales, culturelles et économiques de ce choix sont considérables. Incontestablement, elles sont aussi très néfastes.

Au plan de la culture, ce choix constitue une véritable condamnation : tout ce qui a trait au passé devient symbole de sous-développement et risque d'être rejeté en bloc. Là où le cadre bâti de la vie, élaboré en fonction d'une expérience



souvent millénaire, était le reflet de la vie sociale et de la culture du peuple, celui-ci se trouve brusquement coupé de ses racines et projeté dans un milieu acculturé.

Tout en lui offrant des avantages matériels, ce milieu lui est cependant étranger, sinon hostile. Les conséquences sociales de ce choix sont très graves et rejoignent celles qui ont été évoquées plus avant dans ce rapport, c'est-à-dire les destructions de rapports humains, dont le milieu physique est le support discret et essentiel.

Faut-il évoquer ici, à titre d'exemple, l'importance de la « palabre » dans de nombreuses sociétés traditionnelles ? Imagine-t-on où elles pourraient se situer spontanément dans un urbanisme de grands ensembles ? N'est-il pas concluant de constater, avec des sociologues, que malgré l'absence de confort élémentaire et de sécurité, la vie sociale est plus intense et les relations humaines plus riches dans les « favella » qui restent conformes aux structures urbaines naturelles que dans les nouveaux quartiers d'habitations sociales des métropoles sud-américaines ? Et n'a-t-on pas vu à Bruxelles les habitants du quartier « taudifié » des Marolles préférer leurs rues, leurs impasses et leurs modestes demeures inconfortables aux appartements modernes et équipés qu'on leur offrait à la place et qu'ils qualifiaient de « cages à lapins » ?

Le danger réside aussi dans les répercussions économiques de l'évolution brutale que l'on provoque. En Europe, l'habitat occupe depuis des siècles dans les budgets familiaux, une place importante. Le climat, l'importance traditionnelle de l'architecture dans la vie sociale, le recours systématique à des matériaux durables, coûteux et exigeant une main-d'œuvre spécialisée ont marqué l'architecture européenne tout au long de son histoire. Par ailleurs, l'évolution récente des diverses composantes de l'architecture européenne a abouti à une primauté regrettable des valeurs techniques et économiques. L'architecture est devenue fondamentalement un produit à vendre.

Il faut donc fabriquer ce produit au moindre coût par rapport aux exigences posées et le coût pèsera souvent sur ces exigences. Les valeurs de beauté, d'adaptation au cadre, l'accueil des espoirs propres de l'habitant, qui prédominaient auparavant, sont passés au second rang. On a cédé la prééminence, qui fut la leur de tout temps, aux exigences de technologies constructives et industrielles, de rendement économique et de structures de financement. Les conséquences de cette évolution qui, dans notre civilisation occidentale atteint l'architecture après avoir atteint la quasi totalité des produits nécessaires à la vie quotidienne, ont été évoquées il y a quelques instants.

L'introduction de ces technologies et de leur coût dans des sociétés qui n'ont pas connu la même évolution que celle du monde occidental, qui sont animées par des structures économiques différentes ou qui ne disposent pas à bon compte des mêmes matériaux requérant une grande infrastructure industrielle, a généralement bouleversé leur équilibre économique. Outre la conception architecturale, elles doivent aussi importer les matériaux et les techniques, c'est-à-dire exporter des devises précieuses, pour acquérir des biens qui généralement n'aident guère à en produire de nouvelles.

Par contre, le marché traditionnel de la construction est menacé. La construction séculaire parfois fragile, mais en général admirablement adaptée au climat, exprimant une sensibilité artistique souvent remarquable, faite de matériaux peu coûteux et élevée par une main-d'œuvre semi-qualifiée largement assistée par les voisins selon un système précieux d'entraide, est remplacée par des bâtiments qui empruntent à l'Occident soit ses structures complexes et coûteuses, soit ses modèles simplifiés à outrance et certains de ses matériaux élémentaires, tels que les blocs en béton et la tôle ondulée. Toutes les riches valeurs séculaires d'identité ont été abandonnées et les nouvelles constructions privilégient l'augmentation de la durabilité au préjudice d'un confort très diminué par rapport à l'habitation traditionnelle. Malgré leur conception très élémentaire, leur prix est



élevé, lorsqu'on le compare au revenu des habitants et il perturbe de ce fait un équilibre économique fragile.

Cependant, la perte vraiment importante de cette évolution se situe au plan social et culturel. L'expérience, produit d'un dialogue séculaire, voire millénaire, entre les besoins de l'habitat, le climat et les matériaux disponibles, l'expression artistique, reflet précieux de la sensibilité et de l'imagination du peuple, les riches rapports sociaux générés par l'entraide spontanée et généralisée : voilà des valeurs humaines fondamentales menacées souvent irrémédiablement. Il faut oser les mettre en balance avec les avantages de l'évolution en cours, si l'on veut sauver les valeurs sociales et culturelles de l'urbanisme et de l'architecture dans le monde.

A première vue, cette présentation des faits peut paraître empreinte d'un esprit « passéiste ». La facilité et la rapidité des communications, la prise de conscience de l'unité d'un monde de plus en plus étroit et de la solidarité des hommes quelle que soit leur race, leur culture ou le continent qu'ils habitent, ne propulsent-elles pas l'humanité vers une unité qui finalement devra s'exprimer dans une culture universelle ? Et donc aussi dans une seule architecture ? L'évolution actuelle n'est-elle pas un stade douloureux, mais indispensable de la naissance de cette culture au milieu des ruines croulantes de celles qui fleurissaient dans le monde entier ?

Il est évidemment hasardeux de répondre à cette question cependant essentielle. Les seuls éléments de réponse se trouvent dans le comportement des individus et des groupes face à certaines expressions de l'évolution en cours. En ce qui concerne l'urbanisme et l'architecture, on ne peut nier que la réaction comporte une sérieuse remise en question, surtout dans les régions qui sont à l'origine des tendances contemporaines et où l'on peut, mieux qu'ailleurs, juger de ses avantages et de ses inconvénients. Parmi les faits nombreux, qui aujourd'hui marquent la nécessaire présence du passé dans le cadre de la vie, retenons-en deux de nature bien différente, mais fort évocatrice. Elle s'exprime fortement dans le domaine de l'habitat au niveau de la seconde résidence, qui est généralement l'habitation « selon le cœur » et dont le caractère est très généralement historique.

Faut-il souligner, sur un autre plan, l'intérêt renouvelé pour les structures politiques et les cultures régionales, pour les langues et les dialectes en voie de perte, pour tout l'héritage du passé, non plus comme simple source de connaissance de l'histoire, mais comme élément essentiel de vérité et d'enrichissement de la vie quotidienne et de son cadre ?

Il est certain que, consciemment ou non, nos contemporains perçoivent l'immense perte de valeurs humaines - c'est-à-dire de valeurs sociales et culturelles - que le changement en cours comporte et qui, finalement, n'est pas compensé, loin de là, par les avantages matériels acquis. Ce qu'ils désirent, même si ce sentiment reste souvent inexprimé, c'est à la fois ces avantages matériels et les richesses de la culture, tel que le fabuleux passé de l'homme nous les légue, cette « mémoire de l'éternité » qui lui donne sa vraie dimension.

Face au gigantisme des sociétés urbaines et à l'anonymat qui en est la conséquence inévitable, ne recherche-t-il pas, lorsqu'il en a les moyens, des structures sociales plus restreintes, dont les liens sont perceptibles et dont la cohésion et la solidarité qu'elles génèrent les rassurent, et un habitat, où il se situe sans équivoque et qui, d'une certaine façon, exprime son identité ?

On peut conclure en affirmant que la mésentente, voire le divorce, entre l'homme et l'urbanisme et l'architecture contemporains est un fait très réel, douloureusement perçu par un grand nombre de contemporains. Au-delà de la technique et de l'économie, ceux-ci veulent retrouver cette qualité fondamentale de l'urbanisme et de l'architecture traditionnelle, c'est-à-dire un cadre de vie conforme aux aspirations profondes de leur sensibilité et des caractères permanents



de leur culture. Il en résulte une conclusion essentielle : c'est qu'avant de s'interroger sur le rôle de l'urbanisme et de l'architecture dans le développement, il importe d'abord de les réconcilier avec l'homme.

A cette fin, **il convient de dépasser la technique et l'économie, qui ne sont, finalement que des instruments au service de l'objectif final de l'art de construire - la qualité de la vie -**, mais qui, depuis quelques décennies, les dominent jusqu'à l'oppression mortelle.

Cette qualité est impensable sans le respect des aspirations et des structures fondamentales de la société, sans la connaissance des diversités qui se sont développées au cours de l'histoire, parfois depuis les origines lointaines de l'humanité, et sans référence à l'identité et l'authenticité des cultures. Il ne peut s'agir d'un retour en arrière, d'un urbanisme ou d'une architecture de simple référence au passé. Tout au contraire, le présent et l'avenir sont ses composantes essentielles. Mais dans le devenir de l'homme, le présent inclut par essence le passé et plus particulièrement en ce qui concerne notre sujet, les aboutissements nombreux et divers des expériences faites au cours des temps par les groupes et par les individus afin de créer un environnement bâti, adapté au climat, utilisant les meilleurs matériaux disponibles, conformes à leur besoin, à leur sentiment esthétique et à l'expression de leurs aspirations spirituelles profondes et de leur éthique. Certes, toutes ces données évoluent - et souvent fortement - au cours des temps, mais elles ont donné naissance à des constantes qui constituent les valeurs portantes de l'identité.

Ce sont ces constantes en perpétuel devenir qui doivent être reconnues et respectées. Il en résulte une approche plus modeste de l'urbanisme et de l'architecture qui cherche plus à servir qu'à glorifier, plus à exprimer l'âme et la sensibilité de la communauté que le « génie » de l'architecte ou l'orgueil du maître d'œuvre. **Il faut réapprendre à ceux qui construisent, à tisser « le manteau de la vie », un manteau confortable et doux, tant pour le groupe social que pour l'individu.**

A cette fin, il doit être taillé à leur dimension, c'est-à-dire à la fois respectueux et expressif des situations similaires et des besoins différenciés, des structures sociales et économiques multiples, de la place inégale que l'architecture occupe dans la vie quotidienne des peuples, de l'immense richesse de la sensibilité et de la conception artistique que la tradition vivante exprime et des possibilités nouvelles et souvent inégalées que la science et la technique contemporaine apportent. Un urbanisme et une architecture de véritable synthèse. Alors, comme disait Valéry dans « Eupalinos », l'homme pourra à nouveau discerner trois choses dans l'architecture ; il y trouvera son corps, il y trouvera son âme et il y trouvera le reste du monde.

Plutôt que de détruire l'immense richesse de la culture architecturale du monde - faite d'un tissu où le présent et le passé toujours vivant sont harmonieusement et inextricablement entremêlés - par l'asservissement inepte à des modèles urbanistiques et architecturaux inadéquats et vides d'âme, l'art de construire doit retrouver, dans la reconnaissance de la diversité des peuples et des hommes, de leurs cultures et de leurs traditions, la voie royale qui fut la sienne tout au long des millénaires d'histoire : **servir la société et l'homme, contribuer à leur épanouissement.** A cette fin, elle doit rendre, dans la conception du cadre de vie, aux besoins et aux aspirations conscientes et subconscientes, rationnelles et irraisonnées de l'être humain sa vraie place, qui est la première, bien avant la technique et l'économie.

**Œuvrer au développement des peuples, en veillant à ce qu'ils gardent, dans l'évolution en cours, le respect de leur identité et de leur culture, la conscience de l'apport capital qu'ils font ainsi à toute l'humanité : voilà l'immense tâche à laquelle, dans le domaine qui est le leur, doivent participer l'urbanisme et l'architecture.** Ils ne peuvent le faire autrement qu'en se référant, en premier lieu, à la dignité et au bonheur de l'homme.



Liège. Montagne de Bueren (94).  
Fribourg (95).



14



15



SUMMARY

TOWN-PLANNING, ARCHITECTURE AND SOCIAL AND CULTURAL DEVELOPMENT

*On 27 October 1978, at the World Congress of the International Union of Architects and Town-planners, Raymond Lemaire received the Gold Medal for the highly original conception of Louvain-la-Neuve. Seizing the opportunity of addressing a large assembly of architects, he made a vibrant plea for an architecture and an urbanism which respected the values linked to a people's identity and culture as well as to man's profound aspirations. This talk cut short the usual apologies of a triumphant modernism; a brilliant *rappel à l'ordre* in the name of humanism, it caused a considerable stir in professional circles.*

*The realisations of a town plan or architectural design constitute incontestably the most faithful and evocative mirror of the complexity and evolution of man, society and culture. One may inquire, however, into the real role which these realisations play in the social and cultural development of humanity; are they not, on the contrary, wholly determined by factors outside their control which lie deep down in man's subconscious? The question is a complex one but its formulation is recent. In the past architecture was the expression of the social needs and cultural aspiration of a group or of one person at a precise moment in time, and not a factor of pre-determined and directed evolution. It just happened and no one had any reason to discuss the matter. If it is discussed today it is because the equilibrium between man and his environment has been progressively ruptured. This rupture was undoubtedly inevitable in view of the fact that the human race is going through the greatest social and cultural revolution of all time.*

*The real reason for this rupture is the exclusive value accorded by modern town-planning doctrine to rational values (wrongly called functional) to the detriment of environmental and cultural factors favourable to the authenticity and diversity of architectural responses, and to the conviviality of human relations. The spread throughout the world of a single western planning and architectural concept, rationalist and doctrinaire, and at the mercy of the economy and technics, is leading to a totally unacceptable cultural, social and human disaster. It is necessary to re-educate those whose mission it is to build, to weave «the mantle of life», a mantle cut to fit the size and shape of social groups and individuals, a true synthesis of sensibility and experience conveyed by a living tradition, and the amazing possibilities brought about by contemporary techniques.*

ICOMOS : UNA MIRADA HACIA ATRÁS Y UN VISTAZO HACIA DELANTE

RESUMEN

URBANISMO, ARQUITECTURA Y DESARROLLO SOCIAL Y CULTURAL

*El 27 de octubre de 1978, con ocasión del Congreso Mundial de la Unión Internacional de Arquitectos y Urbanistas, Raymond Lemaire recibió la medalla de oro por la original concepción urbanística de la Nueva Lovaina. Aprovechando la oportunidad de poder dirigirse a tan vasta asamblea de arquitectos, pronunció un vibrante alegato a favor de una arquitectura y un urbanismo más respetuosos con los valores relacionados con la identidad y la cultura de los pueblos así como con las profundas aspiraciones del ser humano. Este discurso zanjaba las habituales apologías de la modernidad triunfante; brillante llamada al orden en nombre del humanismo, tuvo una gran resonancia en los medios profesionales.*

*Incuestionablemente, las realizaciones del urbanismo y de la arquitectura constituyen el más fiel y evocador espejo de la complejidad y de la evolución del hombre, de la sociedad y de la cultura. Pero también cabe interrogarse sobre el papel real que desempeñan en el desarrollo social y cultural de la humanidad: ¿acaso no están completamente determinadas por factores que les trascienden y que se encuentran en lo más profundo del ser humano?. La cuestión resulta compleja, pero su formulación es reciente. A lo largo de la historia, la arquitectura constituía la expresión de las necesidades sociales y de las aspiraciones culturales de un grupo o de un hombre en un preciso momento, y no un factor de evolución voluntario y dirigido. Eso se daba por hecho; por tanto, no había que preocuparse de razonar sobre este asunto. Si hoy día es objeto de discusión es porque se ha producido una ruptura progresiva del equilibrio entre el hombre y su entorno construido. Ruptura ésta sin duda inevitable puesto que la humanidad está viviendo la mayor revolución social y cultural de todos los tiempos.*

*Ruptura que encuentra su verdadera razón de ser en el carácter exclusivo que se concede, en las modernas doctrinas urbanísticas, a los valores racionales fallidamente apodados «funcionales» del urbanismo en detrimento de los valores culturales y medioambientales favorables a la autenticidad y a la diversidad de respuestas arquitectónicas, así como a la convivencia que entrañan las relaciones humanas.*

*La difusión a lo largo y ancho del mundo de una sola concepción urbanística y arquitectónica occidental, racionalista y doctrinaria, sometida a las injerencias de la economía y la técnica, conduce a un desastre cultural, social y humano completamente inaceptable.*

*Hace falta volver a enseñar a tejer el «abrigo de la vida» a aquellos que se dedican a la construcción; un abrigo confeccionado a la medida de los grupos sociales y los individuos, verdadera síntesis en la que han de conjugarse la inmensa riqueza de la sensibilidad y la experiencia que lleva consigo la tradición viviente y las posibilidades extraordinarias que brinda la técnica contemporánea.*



LA DIMENSION ÉCONOMIQUE DU PATRIMOINE MONUMENTAL<sup>1</sup>

*Le texte est extrait de l'étude, effectuée en 1980 à la demande de la Commission Economique Européenne par Raymond Lemaire, intitulée « les Communautés Européennes et la sauvegarde du patrimoine architectural » et sous-titrée « analyse et propositions ». Cette importante étude de 159 pages comporte, en annexe, « l'analyse économique d'une alternative dans la politique de la construction », proposée en 1979 par Christian Ost.*

La reconnaissance de la valeur monumentale et culturelle d'un nombre de plus en plus considérable de vestiges urbanistiques et architecturaux légués par les siècles a modifié fondamentalement le problème de la sauvegarde, tout comme celui de leur signification pour l'homme et la société. Alors qu'auparavant le monument était exclusivement un édifice exceptionnel, marqué par son intérêt historique ou archéologique universellement apprécié, il est souvent aujourd'hui construction modeste insérée dans le cadre de la vie quotidienne. Généralement inconnu ou mal reconnu par ceux qui vivent alentour ou au-dedans, et même par ceux qui sont chargés de le gérer, il est exposé à tous les dangers des choses usuelles et son importance n'est souvent découverte qu'après sa disparition.

Là où ils étaient quelques centaines, ils sont aujourd'hui des dizaines de milliers. Là où ils n'illustraient que le goût, la richesse et la gloire de l'Eglise ou des princes, ils témoignent aujourd'hui aussi, et en plus grand nombre, de la vie industrielle des bourgeois, des artisans, des paysans, des ouvriers. Là où ils étaient avant tout objet d'étude et d'admiration, ils sont principalement à l'heure actuelle cadre de vie de tous les jours pour un grand nombre d'hommes.

Lorsque le monument est simple habitation du passé, mais ayant gardé sa fonction, ferme en exploitation, couvent délaissé, quartier pittoresque occupé par une population pauvre, petite ville provinciale laissée pour compte par le développement économique, atelier d'artisan ou bâtiment d'usine remontant au début de l'ère industrielle, lorsqu'il n'est plus objet architectural unique et significatif, mais qu'il est construction ou ensemble modeste difficile à distinguer dans la multitude, la conception, les méthodes et les moyens de la sauvegarde doivent nécessairement se modifier. Et aussi, pour une part tout au moins, ses objectifs.

Il n'est plus imaginable que des monuments, aussi nombreux, aussi imbriqués dans la vie de tous les jours, n'occupent pas une place active dans le cadre de cette vie, qu'ils ne remplissent pas une fonction matériellement utile à l'individu ou à la société. La dimension nouvelle du patrimoine monumental, infiniment plus large que celle qu'on lui reconnaissait auparavant, a transformé aussi la mesure du problème financier que sa conservation comporte.

De tout temps, la restauration des monuments a été coûteuse. Les matériaux de qualité qu'elle requiert, la main-d'œuvre très spécialisée à laquelle elle fait appel, la complexité de l'architecture et du décor qui caractérise de nombreux édifices anciens, les dégradations et les altérations dues à l'usage et au temps, autant de facteurs qui pèsent sur le prix des restaurations classiques.

<sup>1</sup> Extrait d'une étude effectuée en 1988 à la demande de la Commission des Communautés Européennes.



Stabiliser une église romane ou une cathédrale gothique, réparer les parements taillés avec grand soin et comportant des moulures délicates ou fixer le décor fait de stucs et de peintures d'un palais baroque, coûtent cher. La société supportait avec peine cette charge alors que le patrimoine qu'elle se reconnaissait était réduit. Peut-elle y faire face aujourd'hui, alors que la dimension du patrimoine est infiniment plus large et que, circonstance aggravante, le coût de la main-d'œuvre, qui intervient dans une mesure prépondérante dans les prix, a subi un alourdissement considérable. Ceci constitue certainement l'un des nœuds du problème tel qu'il se pose actuellement. Cadre quotidien de la vie, il est exclu que le patrimoine ne soit pas impliqué dans les conflits multiples issus de la pression que les besoins de l'existence et les intérêts des individus et de la société exercent sur l'environnement.

Aussi, conserver les monuments sans les intégrer dans l'ensemble des problèmes posés par l'aménagement du territoire et l'urbanisme est devenu une utopie. La sauvegarde du patrimoine est devenue l'un des facteurs fondamentaux de la synthèse entre les besoins et les intérêts de la société d'une part, et les exigences et les capacités de l'aménagement de l'environnement d'autre part, entre la réponse aux besoins nouveaux et la nécessité, toute aussi réelle, de maintenir présentes dans le cadre de la vie contemporaine, les racines du passé. C'est de cette constatation qu'est née la notion de **conservation intégrée** qui est à la base de la théorie moderne de la sauvegarde.

Il est évident que l'effort que la société consent à faire pour la sauvegarde du patrimoine monumental dépend essentiellement de l'importance qu'elle lui attribue et de la signification qu'elle lui attribue. Traditionnellement, l'intérêt des monuments se situait sur deux plans : **celui de leur usage et celui de leur valeur artistique et culturelle**. La perception de la nouvelle dimension du patrimoine monumental a affiné et enrichi l'intérêt qu'on lui reconnaît. **Son rôle comme facteur d'équilibre et d'humanisation de l'environnement de la vie quotidienne et sa dimension économique et sociale** apparaissent progressivement comme des facteurs essentiels de la valeur de ce patrimoine qui étaient peu connus ou sous-évalués auparavant.

La dimension économique du patrimoine monumental, souvent jugée injustement, est fondamentale; surtout depuis l'extension de la notion de patrimoine monumental. Il est donc souhaitable d'en traiter en premier lieu. Longtemps, elle fut à peine perçue à travers la valeur d'usage, souvent aléatoire, des édifices exceptionnels auxquels on reconnaissait avant tout une valeur monumentale. L'extension de cette valeur à un nombre infiniment plus grand d'édifices totalement asservis à la satisfaction des besoins quotidiens a bouleversé cette perception. En effet, que de fonctions essentielles à la vie de l'individu et de la société, assurées par l'architecture et l'urbanisme, le sont par des édifices ou des ensembles légués par le passé ! L'Europe apparaîtrait bien vide si, par magie, disparaissaient toutes les constructions d'avant notre siècle ! Outre l'expression d'une partie essentielle de son génie et de son âme, elle perdrait de quoi loger au moins le tiers de sa population et de quoi abriter un très grand nombre de fonctions publiques et privées, essentielles au bon fonctionnement de la société.

Le patrimoine monumental « sert » au sens matériel du terme et le remplacer, outre le gaspillage que cela constituerait, exigerait à court terme des dépenses certainement beaucoup plus importantes que celles d'en assurer l'entretien. Cette situation n'est guère nouvelle, car depuis de très nombreux siècles, sur ce continent, les vivants ont profité largement des investissements immobiliers faits par les générations précédentes. Quoiqu'on en dise, notre descendance devra en faire autant, car la croissance des moyens est loin de gagner la course face à celle des besoins. La capacité de construire et de reconstruire s'en trouvera inéluctablement affectée.

Il n'existe, malheureusement, aucune évaluation quantitative de la valeur d'usage, ni de chiffres comparatifs utilisables des coûts d'entretien ou de restau-



ration. En l'absence d'une évaluation du « stock » de constructions et, au sein de celui-ci, d'un inventaire des biens pouvant être considérés comme monument ou comme site monumental au titre de la nouvelle définition, il est impossible d'évaluer la valeur d'investissement représentée par le patrimoine face à celui des constructions récentes et donc de le faire figurer à sa place dans l'inventaire du patrimoine des Etats. On ne connaît pas davantage le montant des dépenses affectées à leur entretien et encore moins celles qui seraient nécessaires à leur réhabilitation. Même dans le domaine où l'équilibre entre la valeur d'usage et le coût de la maintenance est le plus sensible, c'est-à-dire dans l'habitat, les données sont très vagues. Elles sont en plus trop fragmentaires et trop disparates pour pouvoir être utilisées valablement dans des comparaisons significatives entre le prix de la réhabilitation et celui de la reconstruction.

Le montant des sommes inscrites aux budgets publics au bénéfice direct des monuments historiques le sont en général de manière diffuse et donc difficilement identifiables.

Elles sont aussi peu significatives par rapport à l'ensemble du patrimoine, car elles représentent l'effort que les pouvoirs publics consentent pour la sauvegarde du patrimoine, dans le cadre de la conception traditionnelle du monument, et non celui qui est requis par la dimension et l'état réels du patrimoine dans son sens élargi.

Tout aussi vague est notre connaissance des économies externes à la sauvegarde « stricto sensu » du patrimoine. Ceci est particulièrement important pour l'habitat ancien, pour lequel le rapport du coût de la réhabilitation est constamment comparé à celui de sa reconstruction éventuelle. On oublie généralement de faire figurer au budget l'économie représentée, entre autres, par le maintien d'une infrastructure de rues et d'équipements amortis depuis longtemps qu'il faut généralement refaire lorsqu'on entreprend une opération de rénovation classique. Des structures urbaines anciennes très denses sont non seulement acceptées, mais même recherchées parce qu'elles sont pleines de charme et d'attrait lorsqu'elles sont occupées par des maisons anciennes restaurées, alors que les mêmes conceptions urbanistiques seraient rejetées avec un habitat neuf qui requerrait plus de dépenses en terrain et en infrastructure. L'économie d'une solution par rapport à l'autre n'est pas négligeable, car le coût de l'infrastructure, terrain non compris, peut représenter jusqu'à 50 % des sommes investies pour la construction de quartiers neufs.

Le patrimoine monumental « sert » et « coûte » au plan économique. Il rapporte aussi : principalement des devises. Ici encore notre connaissance est incertaine. Certes, on sait quelle est la part du tourisme dans le P.N.B. de nombreux pays. Elle est généralement énorme et, dans tous les pays de la Communauté, il représente une source de revenus très considérables et parfois même prépondérants. L'attractivité touristique d'un pays est due à des facteurs très divers : beauté des sites, ensoleillement, infrastructure hôtelière, accueil, taux d'échange des monnaies, mais aussi, et à une place essentielle, patrimoine monumental et culturel.

Quant à dire quelle est la valeur de la part qui est due à ce dernier par rapport à celle des autres facteurs d'attractivité, c'est pratiquement impossible à l'heure actuelle. Elle varie d'ailleurs non seulement de pays à pays, mais aussi de région à région, de ville à ville.

Une étude comparative des flux touristiques et des facteurs d'attractivité offerts par les régions ou les villes d'art - car ce n'est qu'à cette échelle que les données sont significatives - pourrait quelque peu clarifier les données sans apporter cependant de précisions spectaculaires, sauf pour quelques cas exceptionnels, Athènes, par exemple, dont l'attractivité touristique principale est certainement due à l'Acropole; ce qui porte certains à prétendre que le Parthénon rapporte à la Grèce de quoi le reconstruire chaque année : un beau rapport pour un investissement consenti il y a près de deux mille cinq cents années !<sup>2</sup>

<sup>2</sup> D'après les statistiques pour l'année 1978 (origine : World Tourism Organisation), les dépenses totales à l'étranger, au plan mondial, des 264 millions de touristes enregistrés sont évaluées à 64 milliards \$ U.S.A., soit 5 % de la valeur globale des exportations mondiales. Malgré la crise, la croissance moyenne annuelle entre 1974 et 1978 a été de 7 %. L'Europe accueille en 1978, 75 % du mouvement touristique mondial, c'est-à-dire qu'elle reçoit la part du lion des 64 milliards \$ U.S.A. La croissance touristique réelle y fut plus forte (7,6 %) qu'en Asie et au Pacifique (12 %) qui n'accueillent que 5 % du mouvement touristique. Selon les statistiques du tourisme belge, les villes d'art y attirent 13 % du mouvement touristique. Le pourcentage doit être supérieur dans des pays dont le patrimoine monumental est plus important et plus disséminé tel qu'en France, en Italie, en Espagne ou en Grande-Bretagne. On ne doit pas se tromper beaucoup en y situant la part que le patrimoine monumental et culturel produit dans le mouvement économique engendré par le tourisme à près de 25 % (voir : Kredietbank, Bulletin hebdomadaire, 12 octobre 1979).



Une chose est certaine, quel qu'il soit, ce revenu ne profite guère au patrimoine, car on oublie généralement de nourrir la poule aux œufs d'or sur le revenu qu'elle crée. Faut-il rappeler que, dans la plupart des pays, même les droits d'entrée des monuments appartenant aux pouvoirs publics, n'aboutissent pas dans la caisse qui doit supporter leur entretien ?<sup>3</sup>

Un autre fait mérite considération dans le cadre d'une réflexion sur la valeur économique du patrimoine monumental. Les travaux d'entretien, de restauration et de réhabilitation des monuments, grands et petits, font appel à une main-d'œuvre très abondante et diversement qualifiée.

Leur exécution est donc particulièrement souhaitable en période de récession économique et de chômage. De plus, ils répondent parfaitement aux désirs d'une partie de la jeunesse européenne qui éprouve de l'attrait pour des métiers manuels anoblis par l'apport du savoir spécialisé, de la sensibilité et de la responsabilité personnelle. Les travaux de restauration requièrent en général peu de matière première en regard des sommes investies. La valeur ajoutée est donc considérable. Au surplus, en application des principes même de la sauvegarde qui recommandent par priorité pour tous les travaux exécutés à un monument, l'emploi de matériaux identiques à ceux d'origine, c'est à l'économie régionale que profitent en premier lieu les sommes non investies dans la main-d'œuvre

L'absence d'étude approfondie des aspects économiques du patrimoine monumental est la cause principale de l'approche toujours superficielle de cette dimension fondamentale du problème. En effet, tous les travaux consacrés à ce sujet sont très partiels, ou ne constituent que des esquisses rapides. Ils concernent davantage les aspects financiers qu'économiques.

Le fait paraît surprenant, car il est évident qu'au plan de la décision politique, clef de toute action efficace, l'évaluation économique sérieuse des opérations est un facteur essentiel à toute action de sauvegarde à l'échelle des besoins actuels. Des organisations internationales, telles que l'ICOMOS et le Conseil de l'Europe ont consacré des travaux et des colloques au problème.<sup>4</sup> Il serait téméraire d'affirmer qu'ils ont abouti à des conclusions définitives.

La raison en tient aussi bien à l'absence de méthodologie appropriée qu'à celle d'information adéquate et comparable disponible. Etudier une méthode d'analyse économique adéquate, embrassant tous les aspects « coût-bénéfice » de la sauvegarde et promouvoir l'application de cette méthode à une étude approfondie de la question dans chaque « Etat-membre » de la Communauté, constituerait un apport important au développement de la politique économique, sociale et culturelle.

Elle faciliterait grandement l'action des gouvernements dans le domaine de la sauvegarde en leur permettant d'évaluer avec plus de réalisme les coûts véritables et les retombées économiques et sociales des décisions proposées.

<sup>3</sup> La France offre une exception remarquable à cet état de fait : les revenus directs des monuments sont versés à la « Caisse nationale des monuments historiques » qui participe largement au financement de leur entretien et de leur restauration.

<sup>4</sup> M. J.P. FIGEAT, *Les problèmes économiques et sociaux liés à la réanimation du patrimoine culturel immobilier d'intérêt historique et artistique*, DELA/MS (73) 12, Conseil de l'Europe - Série d'études - Comité des monuments et sites, 1973.

M. PARENT, *Conservation, restauration et rénovation urbaine - Problèmes économiques, sociaux et financiers*, Conseil de l'Europe, Année européenne du patrimoine architectural, DELA/MS/Conf. Zurich, 1973.

Ms. M.E.T. THORNCROFT, *Les aspects économiques de la conservation*, Conseil de l'Europe, Année européenne du patrimoine architectural, Amsterdam, 1975.

CONSEIL DE L'EUROPE, *Les incidences sociales et économiques de la conservation du patrimoine architectural*, Confrontation I, Edimbourg, 1974.

CONSEIL DE L'EUROPE, *Les incidences esthétiques, économiques et sociales de la revitalisation d'une ville de taille moyenne en Autriche* - Coopération entre municipalités et population, Confrontation III, Krems, 1975.

Dr. G.J. VAN DEN BERG, *L'intégration des monuments, édifices anciens et sites historiques ou artistiques dans la vie économique et sociale de la communauté locale*, Conseil de l'Europe, 1<sup>re</sup> confrontation européenne des villes d'intérêt historique, 1971.

Mme F. ARRAU-VIGNOD, *Rénovation urbaine et restauration des quartiers historiques en France. Aspects économiques et financiers*, Colloque ICOMOS, La sauvegarde des villes historiques, Bruges 1975.

M. A. VAN DEN ABELE, *Vers une politique commune pour le financement de la conservation et vers une plus grande coopération internationale des villes historiques*, Colloque ICOMOS, La sauvegarde des villes historiques, Bruges 1975.



Fribourg, Quartier de l'Ange, rue d'Or (96).

Venise (97).

Houdeng-Aimeries, Carrés de Bois-du-Luc (98).



96



97



98



SUMMARY

THE ECONOMIC DIMENSION OF MONUMENT HERITAGE

*This text is an extract from the study entitled 'The European Communities and the Protection of the Architectural Heritage', subtitled 'Analysis and Proposals', prepared by Raymond Lemaire in 1980 at the request of the European Economic Commission. This important 159 page study includes an appendix 'Economic Analysis of an Alternative for Construction Policy', proposed by Christian Est in 1979.*

*The new dimension of monument heritage, which is significantly wider than the previous definition, has also transformed the scale of the financial problem which its conservation entails. Society found it difficult to accept this cost when the acknowledged heritage was less. How will it now respond when the heritage is significantly more extensive, and in addition there has been a steep rise in the cost of essential skilled labour? So, to conserve monuments without integrating them into the framework of contemporary life is a utopian approach; to integrate them gives the full meaning to the concept of 'integrated conservation', which is the basis of the modern theory of conservation. As a balancing and harmonising factor in our daily environment, it must also be possible to appreciate monument heritage in its all too often neglected economic dimension.*

*In its new definition, the heritage usage value is considerable: only consider the essential life functions which the buildings or sites left to us by history provide for individuals and for society. Economic assessment of this value is obviously extremely complex. Because it is disconcerting to estimate external savings relating to conservation, they are rarely calculated and so false comparisons are made between restoration and new building on green sites.*

*If monument heritage has a 'use' and 'costs' in the economic sense, it also brings returns, mainly in foreign currency through tourism, as a result of investments made over the centuries and this benefit is not returned to it for its maintenance.*

*It should also be noted that in periods of recession the sums invested include a high proportion of specialist workmanship and the use of materials identical to the originals is recommended, which can only be positive for the local economy.*

*It is becoming urgent to study an appropriate method of economic analysis which will enable a more realistic evaluation of the actual costs and the socio-economic consequences of decisions proposed in the area of heritage protection.*

ICOMOS: UNA MIRADA HACIA ATRÁS Y UN VISTAZO HACIA DELANTE

RESUMEN

LA DIMENSIÓN ECONÓMICA DEL PATRIMONIO MONUMENTAL

*El presente texto, titulado «Las Comunidades Europeas y la salvaguarda del patrimonio arquitectónico», y subtítulo «análisis y propuestas», es un extracto del estudio efectuado en 1980, a petición de la Comisión Económica Europea, por Raymond Lemaire. Importante estudio de 159 páginas que cuenta también con un anexo, «análisis económico de una alternativa en la política de la construcción», propuesto en 1979 por Christian Est.*

*La nueva dimensión alcanzada por el patrimonio monumental, infinitamente más amplia que la que antes se le confería, ha trastocado también la envergadura del problema financiero que supone su conservación. Cuando el patrimonio que reconocía poseer era reducido, la sociedad sufragaba con esfuerzo la carga. ¿Puede hacer frente a ello hoy en día, cuando la dimensión del patrimonio es infinitamente más vasta y el coste de la mano de obra indispensable, circunstancia ésa muy agravante, ha sufrido una considerable subida? Así mismo, conservar los monumentos sin integrarlos en el marco de la vida contemporánea es una utopía, lo cual llena de sentido al concepto de «conservación integrada», base de la moderna teoría de la salvaguarda. En tanto en cuanto es factor de equilibrio y armonización del entorno de la vida cotidiana, el patrimonio monumental ha de poder ser apreciado también en su dimensión económica, la cual se relega con frecuencia.*

*El valor del uso del patrimonio, en su actual definición, es considerable: basta tener en cuenta la serie de funciones esenciales para la vida de los individuos y la sociedad que están aseguradas gracias a edificios y conjuntos legados por el pasado. La evaluación económica de dicho valor es, sin duda, extraordinariamente compleja; resulta igualmente difícil y, por tanto, raro, hacer una estimación de los aspectos económicos externamente relacionados con la salvaguarda, lo que evidentemente hace que resulten falsas las comparaciones entre las operaciones de rehabilitación y las de nueva construcción en terreno virgen.*

*Si el patrimonio monumental «sirve» y «cuesta» en términos económicos, también aporta beneficios, principalmente a través de las divisas provenientes del turismo, y ello gracias a las inversiones realizadas durante siglos, beneficios que no le son restituidos por el mero hecho de mantenerlo. En un período de recesión, también es preciso tener en cuenta la elevada proporción de mano de obra especializada que se incluye en las sumas invertidas y la recomendación de emplear materiales idénticos a los originales, todo lo cual no puede dejar de favorecer la economía regional.*

*Es urgente avanzar en el estudio de un método adecuado de análisis económico que permita evaluar con mayor realismo los costes reales y las contrapartidas económicas y sociales de las decisiones que se proponen en el terreno de la salvaguarda del patrimonio.*



## QUELLE DOCTRINE DE SAUVEGARDE POUR DEMAIN ?<sup>1</sup>

*Ce texte retrouvé dans les archives de Raymond Lemaire recèle sa part de mystère. Daté du 17 février 1991, il est pratiquement le « frère jumeau » d'une publication de la revue « Restaura », parue en avril 1990 (n° 107-108). L'auteur avait-il voulu apporter à celle-ci quelques minimes retouches ?*

Dès ses origines au XIXe siècle, la conservation et la restauration des monuments ont suscité le besoin de justifier ces activités. Les réponses données aux questions posées ont, tout naturellement, orienté le « comment faire ». Il en est de même aujourd'hui. C'est ce qui explique toute l'importance qu'il convient d'attacher à la doctrine et à son évolution. Les réponses au « pourquoi » trouvent leurs racines dans le contenu et la hiérarchie des différentes valeurs que l'on reconnaît au patrimoine monumental. C'est donc au niveau de l'analyse de ces valeurs qu'il convient de comprendre et d'interpréter les doctrines, anciennes et actuelles, et d'envisager leur devenir.

Depuis le début de la sauvegarde, dans le sens actuel du terme, la valeur du monument qualifié d'historique se réfère à trois attributs de l'édifice : **son usage, sa beauté et sa capacité de source de connaissance du passé**. Les deux premières sont liées à l'essence même de l'architecture, la troisième est plutôt accidentelle en importance, elle prend cependant vite et très souvent, le pas sur les deux premières. Il en est ainsi depuis Vitet et Mérimée, et même, pour certains monuments, depuis Brunelleschi. D'autres, tel Pugin, Reichensperger ou Béthune y joindront la valeur d'exemples à imiter.

Pour l'architecture d'aujourd'hui, le monument ancien n'est plus un modèle que l'on imite ou que l'on copie (quoique certaines tendances du néo-modernisme puissent en faire douter !). Par contre, on le reconnaît plus que jamais comme témoignage indispensable à la connaissance du passé. Il est vrai que la découverte et l'étude de civilisations exceptionnelles, qui ne nous ont pas, ou peu, laissé d'écrits, ont démontré le caractère irremplaçable des monuments comme source d'histoire. Dans le cas de civilisations, par ailleurs bien connues, en aurions-nous une perception valable en l'absence de témoignages monumentaux ?

Qui oserait imaginer les pyramides d'Égypte, dans leurs dimensions colossales, sur base de la seule description qu'en donne Hérodote ou le chœur de la cathédrale de Beauvais à la lecture d'une chronique médiévale ?

La perception du caractère unique et irremplaçable du vestige monumental comme source essentielle de découverte et de compréhension du passé a dominé l'évolution de la doctrine de sauvegarde pendant tout le XXe siècle. Depuis les premières réactions contre les restaurations et reconstitutions excessives de la seconde moitié de XIXe siècle (et celles du XXe !), paradoxalement fort marquées sinon par les formes, du moins par la conception classique de la beauté (*Omnis puchritunis forma est unitas*, selon la définition de Saint-Augustin), jusqu'à la Charte de Venise, en 1964, c'est le problème de l'authenticité artistique et historique du témoignage monumental qui a été le moteur principal de l'évolution

<sup>1</sup> Document, écrit à Laonbeck et daté du 17 février 1991.



de la pensée et de la doctrine. La Carta del restauro (1931), la Charte d'Athènes (1932), les écrits de Dvorák ou de Riegl, pour ne citer que les plus importants, marquent les grandes étapes de cette progression.

La Charte de Venise en est l'aboutissement. **Préserver l'authenticité artistique et historique du témoignage est le souci qui sous-tend toute sa doctrine.** Il explique l'extension extraordinaire donnée au concept de monument. En effet, comment comprendre la volonté de conserver des vestiges, reconnus sans grand intérêt artistique, si ce n'est pour leur capacité de témoigner de façon irremplaçable de faits sociaux, techniques ou autres appartenant au passé ?

Il justifie l'appel à toutes les disciplines et à toutes les techniques capables d'assurer, mieux que les moyens architecturaux classiques, la survie des vestiges originaux que l'on préfère conserver altérés ou atrophiés plutôt que de les remplacer par des copies ou des reconstitutions, d'un intérêt artistique plus grand peut-être, mais toujours susceptibles d'engendrer le doute quant à la valeur de leur témoignage.

Il éclaire le choix du mode de construction contemporain pour les interventions de type architectural ou sculptural en l'absence de certitude scientifique, dès qu'il s'agit de reconstitution de parties altérées, disparues ou jamais exécutées et l'obligation d'y faire appel dès qu'il est question de modifications ou d'ajouts. Le devoir d'établir, pour chaque intervention, un dossier d'archives relatant sa nature et les découvertes ou les observations faites à cette occasion, confirme la primauté du respect de l'authenticité dans la doctrine contemporaine. Lorsqu'elle fut rédigée à Venise en 1964, les auteurs de la Charte avaient la conviction d'émettre des principes de valeur universelle.

Ils n'étaient pas conscients du fait que d'autres civilisations que l'euro-péenne pouvait en avoir une approche distincte des problèmes et une sensibilité différente de la leur quant au dialogue qu'ils entretiennent avec les témoignages de leur passé.

Il est vrai que les origines de la sauvegarde moderne sont incontestablement européennes et que leurs collègues des autres cultures, souvent formés dans les universités ou les hautes écoles occidentales, avaient des problèmes, une approche similaire à la leur et ne les aidaient donc guère à percevoir les différences.

Il est certain que la civilisation occidentale entretient avec son passé, particulièrement depuis le Romantisme, des relations exceptionnellement fortes et ambiguës. Se développant à vive allure grâce à son approche rationnelle et scientifique des choses et des faits, elle s'accroche, par ailleurs, avec une nostalgie certaine, à son héritage. Sa sensibilité aux vestiges d'autrefois l'amène à confondre volontiers le beau et le vieux.

Elle n'hésite pas à détruire ses traditions, y compris celles qui contribuent encore à déterminer son identité mais, d'autre part, elle engage volontiers les autres à préserver les leurs parce qu'elle y perçoit l'écho des siennes propres, qu'elle a saccagé. E. Viollet-le-Duc avait déjà clairement perçu cette tendance lorsqu'il écrivait, vers 1859 : « *Si l'Européen en est arrivé à cette phase de l'esprit humain (l'analyse scientifique de son passé), c'est que tout en marchant à pas redoublé vers des destinées à venir, et peut-être parce qu'il marche vite, il sent le besoin de recueillir tout son passé, comme on recueille une nombreuse bibliothèque pour préparer des labeurs futurs...* »<sup>2</sup>.

Les interprétations ou les applications concrètes de la Charte de Venise, combien différentes pour ne pas dire divergentes, quoique s'y référant toutes, constituent en soi une indication évidente des imperfections et de l'ambiguïté de son énoncé. Peut-être est-ce un mal inévitable, car une charte est toujours l'expression de nombreux compromis. Elle énonce le minimum sur lequel on peut atteindre un accord.

<sup>2</sup> E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI au XVI siècle, Paris, 1859, t. VIII, p. 16.



Quoiqu'il en soit, il est clair, aujourd'hui, que les cultures asiatiques ou la culture arabe, pour ne citer que celles-là, considèrent les traces visibles de leur histoire avec une philosophie et une sensibilité différentes de la nôtre. Comment comprendre sinon que les temples les plus sacrés et les plus « anciens » du Japon, ceux du sanctuaire Shinto d'Ise, se reconstruisent à l'identique tous les vingt ans depuis plus de quinze siècles, ou que la date attribuée à un monument arabe soit presque toujours celle de sa fondation et non celle de sa reconstruction éventuelle ?

Faut-il conclure à l'impossibilité d'énoncer des principes communs ? Faut-il se résoudre à rédiger des chartes différentes selon les cultures auxquelles elles s'adressent ?

Ou convient-il, au contraire, de dégager les options communes, d'en faire le contenu d'une charte universelle et de rédiger des textes complémentaires qui en expliciteraient les spécificités selon les grandes entités culturelles du monde ?

Si cette dernière option est retenue, - je crois personnellement que c'est la bonne - il est évident qu'il est indispensable de disposer de critères de référence communs afin de dégager des conceptions comparables. Les seuls critères praticables et, en principe, de signification universelle sont ceux qui se rapportent à la notion de valeur attribuée au patrimoine monumental. Une analyse serrée de celle-ci, telle qu'on la perçoit dans chacune de nos cultures au stade actuel de leur développement, identifiant clairement les champs concernés, paraît bien la seule méthode adéquate pour clarifier le débat. On l'a vu, trois attributs du patrimoine monumental sont les facteurs « porteurs » traditionnels des valeurs justifiant sa sauvegarde : **l'usage, la beauté et la source de connaissance historique.**

Si les deux premières sont universelles parce qu'elles participent à l'essence même de l'architecture, la troisième se prête à des appréciations, sinon à des interprétations différentes selon les cultures. Les deux exemples cités ci-dessus illustrent combien le jugement de valeur et de témoignage peuvent aboutir, en la matière, à des attitudes variées, voire même opposées.

Cependant, toutes sont valables si elles sont l'expression d'une réalité culturelle, même si elles aboutissent à des résultats divergents ou contradictoires et génèrent, chez les uns ou chez les autres, des sentiments de frustration, voire même d'incompréhension. Un occidental peut-il accepter que les temples d'Ise datent du III<sup>e</sup> ou du Ve siècle alors que leur substance matérielle remonte à moins de vingt années ? Pour un prêtre hindouiste, les statues originales des portails des cathédrales moyenâgeuses, préservées avec dévotion dans leur substance primitive malgré les blessures occasionnées par les hommes et par le temps, peuvent paraître sacrilèges au vu de leur fonction religieuse dont le rôle transcendant ne peut admettre, dans son esprit, l'imperfection formelle.

Mais, il est un autre aspect de la valeur historique qui, peu perçu autrefois, nous est devenu plus évident à la suite du bouleversement continu auquel est soumis, dans la plupart des pays développés, l'environnement bâti : celui de la présence physique du passé, du témoignage historique que le monument, toujours vivant, apporte au cadre de la vie quotidienne. L'édifice d'autrefois matérialise dans la rue, dans le paysage, dans le logement pour certains, les racines visibles de la culture et y évoque la longue chaîne des générations.

Il ajoute au lieu la dimension du temps et de la mémoire. Henri Focillon écrit très justement qu'il y « substitue le plein de la culture au vide actif du temps »<sup>3</sup>.

Son message n'est pas réservé aux seuls privilégiés du savoir, mais s'adresse à tous puisque tous le côtoient, souvent quotidiennement.

Proche de la valeur historique, mais de caractère différent, est ce que Aloïs Riegl a appelé la valeur d'« ancienneté » ou de « remémoration »<sup>4</sup>. Celle-ci n'est pas tributaire d'un message historique spécifique, essentiellement de nature culturelle, mais bien de la perception de l'action physique du temps sur l'œuvre d'art.

<sup>3</sup> H. Focillon, *Vie des formes*, Paris, 1939, p. 117.

<sup>4</sup> A. Riegl, *Le culte moderne des monuments. Son essence et sa genèse*, trad. D. Wiczeoek, Paris 1984, p. 85 et ss.



Il s'agit de l'intérêt attaché au processus de destruction progressive et inexorable de l'œuvre, de la dissolution graduelle de la matière, des formes ou des couleurs et, sans aucun doute, de l'émotion que suscite cette matérialisation du temps écoulé. La phrase célèbre de Puvis de Chavannes : « *Il y a quelque chose de plus beau qu'une belle chose, c'est la ruine d'une belle chose* »<sup>5</sup> illustre, à l'excès, ce sentiment que le romantisme a cultivé, particulièrement dans la sensibilité occidentale. Celui-ci garde une grande signification pour nombre de nos contemporains et correspond sans doute au besoin naturel de l'homme de percevoir visuellement ses racines et les traces qu'y laisse l'écoulement du temps dont l'homme émerge sans cesse. Il participe à l'angoisse diffuse que génère le cycle de la vie et de la mort, sort inexorable de toute créature et de toute création.

À ces valeurs depuis longtemps reconnues et analysées, se sont ajoutées, au cours des dernières décennies, l'appréhension de champs d'intérêt autrefois non ou mal perçus : ils se situent principalement au plan social, économique et éducatif. La valeur sociale du patrimoine monumental est, non sans raison, celle à laquelle on attache, aujourd'hui, une très grande importance. C'est naguère qu'on a découvert son intérêt particulier. Le patrimoine monumental semblait autrefois l'apanage privilégié de la classe aisée : celle qui jouissait des bienfaits d'une éducation soignée, des bénéfices de la culture et des avantages de la mobilité. Voyages et patrimoine monumental étaient des notions jumelées.

Les choses ont bien changé, du moins dans une partie du monde ! La généralisation d'une éducation et d'une instruction plus large ainsi que la diffusion de connaissances auparavant confinées à un milieu étroit, entre autres grâce aux « mass-media », ont suscité dans toutes les couches de la population un intérêt pour le patrimoine. L'élargissement simultané de celui-ci à des édifices dont la conception et l'usage sont proches des couches populaires, qui y reconnaissent volontiers et à juste raison « leur » patrimoine, a consolidé cette évolution. Plus qu'autrefois, une large partie de la population se reconnaît dans son patrimoine culturel et découvre dans « ses » monuments un support visuel à son identité. Elle y est de ce fait plus attachée. Les innombrables associations et mouvements de défense ou de promotion de sauvegarde d'édifices de toute nature, qui surgissent et prospèrent dans les villes et les villages, sont issus de cette prise de conscience et en affirment l'importance sociale.

*La perception de la valeur sociale la plus évidente du patrimoine monumental résulte des opérations de rénovation ou de réhabilitation urbaine. À l'origine, celles-ci ont souvent donné lieu à des transferts de population. Des dizaines, voire des centaines de familles ont été condamnées à quitter leurs habitats usuels et leurs maisons « taudifiées », soit pour les voir démolir et remplacer par des H.L.M. ou des bureaux, soit pour permettre leur réhabilitation et l'aménagement de logements confortables et attrayants, trop coûteux pour eux. De telles opérations, qui furent très nombreuses, particulièrement en Europe occidentale, ont généralement causé des traumatismes profonds et révélé combien est puissant le lien essentiel entre les structures sociales et les structures physiques de l'habitat. Il est apparu clairement que le « tissu social » est porté, structuré et maintenu, pour une bonne part, par le « tissu physique » urbain. Plus le quartier est ancien, plus la population est démunie, plus la puissance et la spécificité du « tissu social » sont accusées et plus la population est attachée à son environnement traditionnel. Même « taudifié », celui-ci apparaît à ses habitants comme bien autre chose que de « vieilles pourritures que sont nos coquilles de colimaçon » comme les qualifiait Le Corbusier.<sup>6</sup> Elles sont pour un grand nombre plus accueillantes que les « maisons outils », dont il préconisait la construction. Bien que plus fonctionnelles et physiquement plus confortables que les « coquilles », celles-ci sont généralement impersonnelles, froides, voire écrasantes, tandis que la « coquille », malgré son inconfort, offre une attractivité particulière à la fois par le « tissu social et urbain », auquel il appartient, par le caractère individualisé de son apparence et de sa structure et par la nébuleuse de souvenirs dont elle nourrit l'imaginaire de ceux qui l'habitent.*

<sup>5</sup> Cité par Chan. R. Lemaire, *La restauration des monuments anciens*, Anvers, 1938, p. 60.

<sup>6</sup> Le Corbusier, *Vers une architecture*, Paris, s.d. (1924), p. 233.



La reconnaissance de cet état de choses donne au patrimoine monumental, pris dans sa définition la plus vaste, une importance nouvelle ; elle en fait une composante essentielle de la politique de l'environnement urbain et de l'habitat. En effet, comment concevoir correctement celle-ci sans enregistrer les aspirations de la population ? Peut-on ignorer plus longtemps ou considérer comme épiphénomène, la volonté de plus en plus affirmée par une partie non négligeable des habitants des villes et des villages de vivre dans des quartiers, dans des maisons marquées par une histoire, fut-elle modeste, plutôt que dans des ensembles modernes souvent anonymes et dénués de mémoire ?

La réhabilitation des ensembles anciens, cette masse prépondérante du patrimoine monumental, est incontestablement un volet primordial de toute politique sociale de l'habitat.

Cette part du patrimoine est aussi, par nature, historique, mais sa valeur se situe prioritairement au plan social et non à celui de la culture. Il serait erroné de ne pas en déduire que les règles qui gouvernent leur sauvegarde ne peuvent être identiques à celles qui inspirent la conservation des « grands » monuments. Toute doctrine doit prendre ce fait en compte.

Naguère, il était mal considéré de parler de la dimension économique du patrimoine. Sa valeur culturelle était jugée comme transcendante et ne supportant, sans *capitis diminutio*, de comparaison avec aucun autre critère et certainement pas avec un intérêt situé au plan matériel. Cette approche ne concorde plus avec l'évolution de nos mentalités, ni avec la conception actuelle de la gestion. On ne peut plus prétendre, par ailleurs, à notre époque où le tourisme est devenu dans de nombreux pays un secteur économique de pointe, que le patrimoine monumental est sans intérêt à ce niveau.

Une étude récente<sup>7</sup> a démontré par une analyse fine des flux économiques générés par le patrimoine que celui-ci contribue pour une part non négligeable à la création du produit national brut. On ne cesse d'affirmer que la sauvegarde de nos monuments et de nos sites monumentaux coûte cher, mais on oublie de dire que ce patrimoine rapporte. Il convient donc de considérer la politique de sauvegarde d'un pays dans le cadre d'une équation, qui prend en compte tous les facteurs, y compris la dimension économique. En l'absence d'études sérieuses, celle-ci est trop souvent basée sur des « on dit ».

Parmi les valeurs économique, il en est une que l'on méconnaît en général et qui n'est pas sans importance au plan de la doctrine : la plupart des monuments « servent » encore, c'est-à-dire qu'ils accueillent des fonctions, qui si elles n'étaient pas remplies par eux, requerraient la construction de bâtiments nouveaux et donc des investissements considérables. Il suffit d'imaginer que dans l'une ou l'autre de nos grandes villes, Paris, Prague ou Rome par exemple, disparaissent subitement toutes les constructions ayant plus d'un siècle d'existence pour devenir conscient des services énormes que rendent à la société d'aujourd'hui des édifices amortis depuis longtemps ainsi que des dépenses gigantesques qu'il faudrait consentir pour loger les fonctions qu'ils abritent.

En passant, on peut s'interroger aussi sur ce qu'y deviendrait, dans les mêmes circonstances, l'industrie touristique avec ses nombreux dérivés. Ces faits essentiels pour la sauvegarde du patrimoine ont des conséquences sur la manière d'envisager son avenir, c'est-à-dire sur la doctrine. « *La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société ; une telle affectation est donc souhaitable...* » (Charte de Venise, art. 5). Cet article capital de la Charte énonce une vérité évidente, mais qui, au plan de son analyse doctrinale, réclame une réflexion beaucoup plus nuancée.

La balance correcte à établir entre l'intégrité du message historique et artistique du monument et les aménagements nécessaires à son usage actuel est une opération difficile et délicate qui exige non seulement du jugement et du doigté,

<sup>7</sup> R. M. Lemaire et C. Ott, *Évaluation économique du patrimoine monumental. Présentation d'une méthode d'analyse. Etude effectuée à la demande de la C.E.E., Bruxelles, 1984.*



mais aussi une référence claire à une conception éthique. Selon la culture à laquelle on appartient, celle-ci peut différer notablement.

On a beaucoup négligé, au cours de ce siècle, la valeur éducative du patrimoine artistique. La naissance de l'art moderne, en réaction sinon en opposition avec les conceptions artistiques traditionnelles et un conformisme séculaire aboutissant à une banale imitation du passé, a créé un climat peu favorable à une appréciation correcte de la puissance éducative des créations artistiques d'autrefois. Par une aberration ahurissante, on en était arrivé à baser, dans certaines écoles, la formation des artistes sur l'ignorance volontaire de l'histoire de l'art qu'ils avaient choisi de pratiquer. Comme si la création était possible au départ d'une mémoire vierge.

Le retour de flamme est puissant. L'échec du fonctionnalisme « dur et pur », sa méconnaissance des valeurs irrationnelles, mais expressives de besoins subconscients de l'homme, sa dépendance quasi exclusive de la technique et de l'économie au détriment des liens fondamentaux que l'art de construire entretient depuis toujours avec l'humanisme, ont appauvri sa capacité de répondre à toute l'attente que l'individu et la société mettent dans l'architecture.

Le patrimoine architectural et urbanistique peut nous réapprendre ce qu'un passé récent avait tenté de nous faire oublier. Nous y redécouvrons des valeurs, des constantes, des façons de concevoir qui nous aident à dégager, sans renier ni nos moyens d'expression, ni notre sensibilité artistique, des solutions plus riches et plus conformes à nos identités culturelles. Certes, l'exemple néo-moderniste n'est guère concluant à cet égard. Ce n'est sûrement pas par la voie de l'imitation incomprise, incohérente ou ironique de formes appartenant à des styles anciens, qu'il convient de puiser dans le passé, mais bien par la recherche des valeurs fondamentales et constantes ainsi que de la sensibilité artistique spécifique qui, à travers l'évolution des styles, marquent l'esprit profond de l'architecture des régions et sous-régions culturelles du monde.

L'architecture, par une cohérence profonde retrouvée avec son passé, réintègre de ce fait le royaume de la culture et de l'identité propre de la société qui la génère. Seul le patrimoine, unique véhicule de la mémoire de l'art de construire, permet de retrouver les racines dont la perception est indispensable à cette réorientation de la création de notre environnement bâti.

Faut-il rappeler le rôle du patrimoine dans la formation du goût de la population et, par ce truchement, de la prise de conscience d'une partie importante de son identité ? Remplie par la seule architecture contemporaine, aux accents généralement internationaux et, hélas, souvent insipides, cette éducation ne produirait probablement que des résultats décevants, ne fut-ce que, dans la meilleure hypothèse, par son caractère univoque.

Mais pourquoi donc, l'homme se préoccupe-t-il tellement de son passé ? Il y a incontestablement, dans son être mental, un besoin lancinant de la perception du temps.

Seule sa mémoire permet de le saisir sur la longue durée et ce n'est qu'en s'appuyant sur elle qu'il échappe au présent, élance son imagination et sa volonté vers un avenir encore inexistant et conçoit l'éternité. Son passé qu'il appréhende consciemment, c'est presque tout l'homme. Aussi, Pierre Chaunu a-t-il pu écrire : « *Etre homme et s'enraciner dans son passé sont deux notions presque synonymes* ». <sup>9</sup> La mémoire consciente, franchissant allègrement siècles, générations et océans sont l'apanage de l'*homo sapiens* dont l'intelligence, sans elle, deviendrait aussi stérile qu'un outil sans matière à transformer. Il ne faudrait donc pas s'étonner de ce que la présence physique du temps écoulé et des souvenirs accumulés dans l'environnement quotidien, matérialisé dans sa plus grande durée par le patrimoine monumental, corresponde à un besoin psychologique profond.

La perception de ce besoin nous est devenue plus évidente qu'aux générations précédentes parce que nous vivons une époque en rupture de tradition. Les

<sup>9</sup> P. Chaunu, *La mémoire et le sacré*, Paris, 1978, p. 12.



signes visibles de la continuité, qui s'avèrent être, pour l'homme, apaisants et tranquillisans, s'amenuisent de jour en jour dans nos villes et même dans nos villages, soumis à bouleversements et reconstructions rapides, trop souvent incohérents. L'expérience quotidienne prouve que, très souvent, on ne prend conscience de la valeur d'un bien que lorsqu'on l'a perdu irrémédiablement. Il en est ainsi du patrimoine architectural et urbain.

S'il est vrai que celui-ci remplit une fonction aussi essentielle dans l'environnement de l'homme, – une fonction qui contribue non seulement à l'enrichissement de son intelligence, de son imagination et de sa sensibilité, mais aussi et d'une manière plus fondamentale, à son équilibre psychologique – il est évident que se situe, à ce niveau, une valeur capitale du patrimoine que toute doctrine et toute politique en la matière doivent prendre en compte.

Quoi de surprenant à ce que l'homme tisse des liens aussi étroits avec son passé ? Son cerveau, instrument unique des activités qui le distingue des autres créateurs, n'est-il pas lui-même le témoignage fascinant de son long devenir ? Par une addition successive et une intégration subséquente, en un organisme cohérent et efficace, des cerveaux reptilien, paléocerveau et néocortex, qui marquent les grandes étapes de son évolution biologique, il devient *l'homo sapiens*. Le cerveau de l'homme est un extraordinaire objet archéologique dont les vestiges les plus anciens perpétuent toujours des fonctions essentielles. Selon H. Laborit, ce sont ces couches les plus anciennes, « *le paléocéphale (qui) se tourne vers l'avenir poussé par les expériences passées... tandis que le néocéphale saute dans le futur en prenant appui sur le passé et en regardant le présent monter vers lui* ». <sup>9</sup>

L'œuvre du temps, enregistrée par la mémoire, est essentielle dans l'émergence progressive, à travers les âges biologiques, de l'homme d'aujourd'hui.

Sa faculté la plus spécifique, l'intelligence, en est le chef-d'œuvre incontestable ; mais, celle-ci est vaine sans sa capacité de se souvenir volontairement et consciemment. Dès lors, la grande sensibilité de notre race à la marque du temps devient parfaitement compréhensible. Tout comme son angoisse d'en conserver, découvrir ou enregistrer les traces et parmi celles-ci, par priorité, celles qui concernent sa propre histoire et celle du groupe auquel il appartient.

La présence de témoins visibles de son passé dans son environnement lui est nécessaire tout comme celle des signes de la « dimension du temps », qui lui permettent d'en saisir *in vivo* toute l'ampleur. Y a-t-il, dans notre cadre de la vie quotidienne, des manifestations matérielles du passé qui remplissent mieux ce rôle que le patrimoine monumental tel qu'il est défini par sa conception la plus large ? Faut-il conclure que la sauvegarde de ce patrimoine répond à un besoin très profond de l'homme qui s'apparente à l'ordre biologique ?

Il est évident qu'une réponse positive à cette question ajouterait au patrimoine une valeur d'autant plus considérable qu'elle se situe, comme peu d'autres, au niveau le plus essentiel des besoins humains. L'homme est en devenir constant. Son histoire ne s'arrête pas au présent et si sa mémoire est riche, c'est qu'il n'a cessé de créer le présent en s'appuyant sur les expériences passées. Il serait donc tout à fait erroné d'interpréter ce qui précède comme une apologie exclusive des œuvres d'autrefois ou à un retour romantique à un passé que l'imagination embellit et glorifie.

Ce serait aussi inconséquent que d'en vouloir nier le rôle essentiel. Pour toute pensée, pour toute réflexion, pour toute création nouvelle, l'homme fait appel à sa mémoire, c'est-à-dire à la part du passé connue par lui. De la richesse de ses souvenirs dépendent l'abondance et la qualité de ses découvertes nouvelles. L'histoire récente des sciences en donne une impressionnante démonstration. Il en est de même pour la création de notre environnement bâti. Seul l'appui sur l'expérience passée assure la qualité des réalisations nouvelles. C'est donc dans la voie

<sup>9</sup> H. Laborit, *L'homme et la ville*, Paris, 1971, p. 38-44.



de la continuité qu'il convient d'interpréter les valeurs du patrimoine. Celui-ci est garant de notre capacité de créer le neuf et ce dernier est le nouveau chaînon d'un développement sans fin prévisible. Ensemble, l'ancien et le nouveau forment l'environnement bâti équilibré qui permet, grâce à l'infinie variété des choix, de pourvoir au besoin de l'individu et de la société. Tous les deux sont indispensables à son épanouissement.

En conclusion, il importe de savoir que **la sauvegarde du patrimoine monumental n'est ni une mode, ni un caprice culturel**. Si elle dépend des choix immédiats de société, elle n'en appartient pas moins à la nature même de l'homme au stade actuel de son développement.

Les raisons qui justifient la sauvegarde ne dépendent pas uniquement des domaines artistique et historique dans lesquels on la confie généralement, mais relèvent aussi du social et probablement de causes qui touchent au tréfonds de la sensibilité humaine. Il est évident que cette constatation place la sauvegarde sur un plan politique différent de celui qu'on lui accorde aujourd'hui et qu'il relève non de l'accessoire, mais de l'essentiel de la bonne gestion des valeurs essentielles de la *res publica*.

**La sauvegarde de la mémoire, sous toutes ses formes, est le gage essentiel de notre créativité future.** Le long souvenir conscient des pensées et des actes, accumulés au cours de sa très longue histoire, les leçons qu'il en tire à chaque pas pour faire mieux ou savoir plus et mieux au pas suivant, ont permis à *l'homo* de devenir *sapiens*. Qu'y a-t-il de plus important au monde que de permettre et de favoriser cette marche vers un avenir où il découvrira, peut-être, les voies de la sagesse ?

Orp-le-Grand. Eglise Saints-Martin-et-Adèle,  
R. Lemaire (99,100).

Héverlée. Chapelle Saint Lambert, R. Lemaire (101 à 107).



99

100

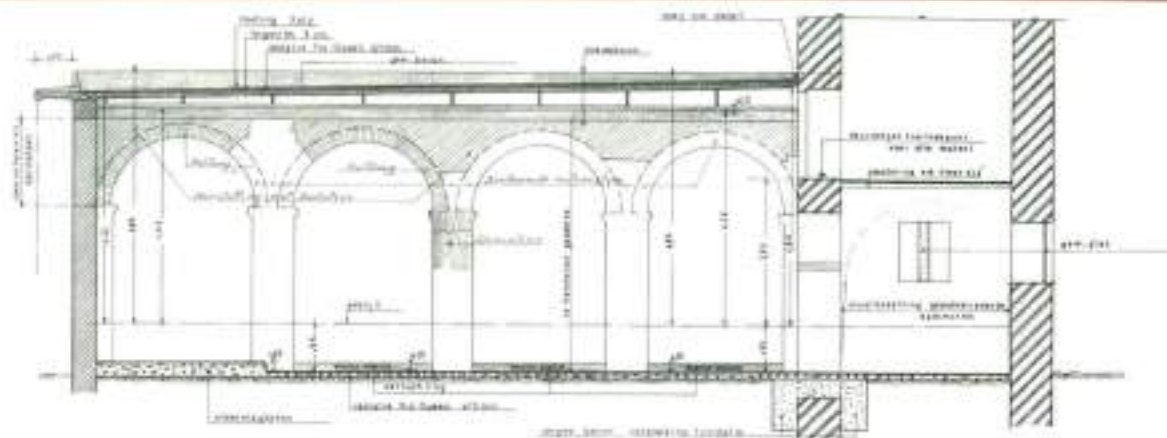


101



102





langsdorsnede met buikt op binnenkant gebel zuid

103



104



105



106



107

## SUMMARY

## WHICH PROTECTION DOCTRINE FOR TOMORROW?

*This text retrieved from the files of Raymond Lemaire, is somewhat mysterious. Dated 17 February, 1991 it is practically the 'twin' of one which appeared in the journal 'Restauro', in its issue of April 1990 (no. 107-108). Was it the author's wish to make some minor changes to this?*

*Adhering to the evolution of doctrine has always been one of the major concerns of those responsible for the conservation of monuments. Through analysis of the values attributed to monument heritage it is possible to understand and interpret doctrines and consider their future.*

*The value of the monument is defined by reference to three of its qualities: its use, its beauty and its ability to act as a source of knowledge of the past. The first two relate to the essence of the architecture, the third is more accidental; however it is rapidly supplanting the others. In the twentieth century, it is indeed the problem of authenticity of the evidence which has been the driving force of the development of doctrine. This explains the extraordinary enlargement of the concept of monument and also the choice of modes of intervention regarding parts which have changed or disappeared and additions which become functionally necessary.*

*When drafting the Venice Charter, the authors believed they were issuing principles of universal value. They were not aware that this concept was underpinned by a fundamentally European approach to conservation issues. Whilst moving ahead fast in its rational and scientific approach, Europe nonetheless clings nostalgically to its heritage.*

*It is clear today that other world cultures view the visible traces of their history with a philosophy and sensitivity which is different to ours. Would it not be advisable to identify common options on the basis of common reference criteria, and use these to create a universal charter? Some additional texts could be drafted which would explain specificities according to the great cultural entities of the world.*

*Of the three reference qualities of a monument - use, beauty and source of historical knowledge - clearly it is the third which is viewed differently by different cultures.*

*Furthermore, during recent decades, a certain number of other considerations of a social, economic and educational nature have been added to the three traditional criteria of use, beauty and source of historical knowledge and these must now be taken into account. The preservation of the urban physical fabric may not easily conform to the principles of conservation of great monuments.*

*A delicate operation is required to achieve a balance between the integrity of the historic and artistic message of the monument and the conversions required for its current use. It requires clear reference to an ethical concept drawing on the various cultures of the human race.*

*We would add that from the educational point of view, the protection of memory in all its forms is an essential guarantee of our future creativity. Recently once again an important object of focus, this observation is one of the elements which must contribute to the evolution of the doctrine.*



## RESUMEN

## ¿CUAL DEBE SER LA DOCTRINA DE LA SALVAGUARDA PARA EL DÍA DE MAÑANA?

*Este texto, recuperado de los archivos de Raymond Lemaire, contiene su parte de misterio. Fechada el 17 de febrero de 1991, es prácticamente el «hermano gemelo» de una publicación en la revista «Restauro» de abril de 1990 (n.º 107-108). ¿Había querido el autor hacer algunos retoques mínimos?*

*Una de las mayores preocupaciones de los responsables de la conservación de los monumentos ha consistido siempre en implicarse en la evolución de la doctrina. Es precisamente en el terreno del análisis de los valores atribuidos al patrimonio monumental donde se debe comprender, interpretar, y analizar el devenir de las doctrinas.*

*El valor del monumento radica en tres de sus cualidades. Su uso, su belleza y su categoría como fuente de conocimiento del pasado. Las dos primeras están ligadas a la propia esencia de la arquitectura, la tercera es más bien circunstancial: sin embargo, pronto cobra importancia respecto a las otras dos. En el siglo XX el problema de la autenticidad del testimonio es el que verdaderamente ha actuado como motor de la evolución de la doctrina. Ello explica la extraordinaria extensión dada al concepto de monumento así como la elección de las formas de intervención según se trate de partes alteradas o desaparecidas o de aditamentos considerados funcionalmente necesarios.*

*Al redactar la Carta de Venecia, los autores tenían la convicción de establecer principios de valor universal. No eran conscientes de que aquella concepción se sustentaba en un punto de vista fundamentalmente europeo sobre los problemas de la conservación; Desarrollándose a gran velocidad gracias a una aproximación racional y científica, por otra parte Europa se aferra con nostalgia a su patrimonio.*

*Hoy en día resulta claro que otras culturas del mundo consideran las trazas visibles de su historia con una filosofía y una sensibilidad diferentes de las nuestras. ¿No convendría, partiendo de ese hecho, seleccionar las opciones comunes a partir de comunes criterios de referencia, y hacer así una nueva Carta universal y redactar textos complementarios en los que se explicasen las cuestiones específicas propias de las grandes entidades culturales del mundo?*

*De las tres cualidades de referencia de un monumento – uso, belleza, fuente de conocimiento histórico –, es manifiestamente la tercera la que se presta a diferentes apreciaciones según las culturas.*

*Además, a los tres criterios tradicionales – uso, belleza, fuente de conocimiento histórico – se han sumado, en el transcurso de los últimos decenios, cierto número de consideraciones de carácter social, económico y educativo que es preciso tener en cuenta. El mantenimiento del tejido físico urbano se adapta mal a los principios de conservación de los grandes monumentos. Hallar el equilibrio entre la integridad del mensaje histórico y artístico del monumento y las adaptaciones necesarias para su uso actual es una operación delicada que exige hacer una referencia clara a una concepción ética que se apoye en las diversas culturas de la humanidad.*

*Añadamos que, desde el punto de vista educativo, la salvaguarda de la memoria en todas sus facetas es la garantía esencial de nuestra creatividad futura. Esta constatación, cuya importancia ha vuelto a ser puesta en valor recientemente, es uno de los elementos que deberían contribuir a la evolución de la doctrina.*

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MONUMENTAL<sup>1</sup>

*Devant de nombreux publics et à de multiples reprises, Raymond Lemaire a insisté sur les problèmes causés par l'inadaptation des formations suivies par les corps de métier se consacrant à la conservation du patrimoine monumental. Il s'est également soucié de promouvoir la sensibilité des jeunes aux valeurs de nos monuments et de nos sites, ce qui l'a conduit à participer à la création de l'association « Jeunesse et Patrimoine International », dont il me confia plus tard la présidence. Le présent texte n'est qu'un mince reflet de ses multiples interventions de visionnaire et de pédagogue.*

1. La formation professionnelle dans la conservation du patrimoine architectural est un problème très actuel, car ni la formation des architectes, ni celle des ingénieurs du génie civil, ni celle des métiers d'exécution et de mise en œuvre ne sont plus en harmonie avec les moyens, les matériaux et les conceptions structurales des bâtiments anciens. La formation contemporaine des architectes et des ingénieurs intervenant sur le bâtiment ne suffit donc plus pour résoudre les problèmes particuliers de sauvegarde.

Il s'agit d'une situation relativement récente qui résulte en partie de la révolution dans les conceptions de l'art de construire apportée par l'usage de matériaux neufs et travaillant selon d'autres lois, comme le béton armé et l'acier. Celle-ci a aussi bouleversé l'esprit et l'esthétique de l'architecture qui abandonne ses liens avec celle du XIXe siècle. La formation des architectes de notre temps, ne se basant donc plus sur la connaissance des styles et des pratiques architecturales et constructives du passé, ne les prédispose plus du tout à intervenir correctement sur des monuments anciens.

Au-delà de sa fonction physique, le monument remplit dans la société contemporaine un autre rôle : celui de source essentielle de la connaissance historique.

2. L'identification, la compréhension et la sauvegarde de cette valeur spécifique constitue l'un des objectifs essentiels de la conservation et de la restauration du patrimoine monumental. L'appréhension et l'appréciation de ces valeurs sont des faits fondamentalement culturels et évoluent donc en fonction du développement général de la culture. Elles relèvent d'autres disciplines scientifiques que l'architecture ou l'ingénierie. Elles ne sont donc pas comprises dans les programmes de formation des constructeurs modernes. L'intervention de spécialistes, tels que les historiens et les historiens de l'art particulièrement de l'architecture, se révèle de ce fait indispensable dans toute opération sur le patrimoine.

3. Les monuments historiques sont très généralement des édifices anciens, sinon très anciens. Généralement, leurs structures et leurs matériaux ont souffert au cours des âges et offrent des signes plus ou moins évidents de fatigue et d'altération. Ces signes eux-mêmes, ne sont pas sans importance, car ils comptent parmi les témoignages de la dimension du temps que la sensibilité de nombreux hommes d'aujourd'hui apprécient particulièrement et qui appartiennent donc au message spécifique que les monuments historiques apportent à notre généra-

<sup>1</sup> Note datée du 22 octobre 1991, ayant servi de schéma pour une intervention à une réunion tenue à Florence à l'initiative de la Commission Économique Européenne.



tion. En fait, il faut, à leur chevet, des pathologues des structures et des matériaux. Ni la formation classique des architectes, ni celle des ingénieurs civils ne préparent à ce type de compétence.

4. « La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société... », dit l'article 5 de la Charte de Venise. En effet, beaucoup de monuments, construits pour une affection bien précise, mais tombée en désuétude, risquent d'être abandonnés à leur triste sort si l'on ne les utilise plus. L'histoire dramatique des grands monuments antiques, désaffectés par la disparition de leur fonction spécifique en dit long sur les dangers encourus. Il faut donc chercher à les adapter à un usage qui sert la société contemporaine.

Toutefois, ceci ne peut se faire en sacrifiant même une partie du message historique ou temporel du monument. Celui-ci doit donc être connu parfaitement et évalué correctement par l'architecte, auteur du projet. La formation traditionnelle de l'architecte ne le prépare pas du tout à cette tâche extrêmement délicate.

5. Ainsi, la formation actuelle des architectes et des ingénieurs civils intervenant « ex officio » sur les bâtiments, ne les prépare guère à assurer une conservation adéquate du patrimoine monumental :

- les disciplines qui y sont enseignées le sont dans une vision « prospective », l'histoire n'y étant presque plus professée alors qu'en fait, c'est une vision « rétrospective » qui est indispensable à la formation du restaurateur ;
- la conservation des monuments requiert, par ailleurs, l'appel à des sciences ou à des disciplines qui ne sont pas comprises dans les programmes de formation des architectes et des ingénieurs civils de la construction : l'histoire, l'histoire de l'art, l'histoire approfondie de l'architecture, l'archéologie, ... Elle fait, en outre, appel à des spécialisations poussées de sciences, qui certes entrent dans le champ des connaissances de l'ingénieur et parfois, selon les écoles, des architectes, mais à un niveau ou selon des directions qui outrepassent celles qui sont nécessaires à la construction contemporaine. C'est aussi bien le cas pour les structures que pour la pétrographie ou la chimie des minéraux.

6. Quelle solution peut répondre au problème posé ? Quelle autre solution, sinon celle qui est donnée dans d'autres disciplines où la nécessité d'une formation spécialisée est requise : la médecine par exemple. Les restaurateurs ne sont-ils pas les médecins et les chirurgiens des bâtiments ? Autrefois, cette formation complémentaire pouvait s'acquérir par l'apprentissage progressif chez un « maître ». C'est certes encore une formule valable, mais peu pratique et, en tous les cas, inadaptée lorsque la formation d'un grand nombre de spécialistes est nécessaire, comme c'est le cas aujourd'hui.

La seule voie pratique est donc celle d'études post-universitaires, entre autres sous la forme d'un post-graduat universitaire, parce que c'est le seul niveau, où l'application est enseignée sur la base d'une connaissance suffisante des sciences de base, parce que le vaste cadre d'une institution comportant des facultés multiples permet d'injecter, à un haut niveau, dans le programme l'enseignement des disciplines qui n'appartiennent pas au cycle de formation normal des architectes et des ingénieurs civils, et enfin, parce que l'université étant aussi une institution de recherche, l'enseignement y est constamment revivifié par les découvertes les plus récentes. Nous ne sommes plus au temps de Giovanni Pico Della Mirandola et, même si, naïvement, on peut aspirer encore à son idéal d'omniscience, la gigantesque explosion scientifique de ces dernières décennies ne le permettrait plus. Etant donné la très grande diversité des disciplines qui interviennent dans la sauvegarde du patrimoine monumental, la conclusion s'impose par elle-même : seule une collaboration interdisciplinaire permet de l'assurer correctement.



Il ne s'agit pas uniquement de former des architectes et des ingénieurs, mais aussi d'autres intervenants dans les opérations de conservation ou de restauration, tels que les historiens, les historiens de l'architecture et les archéologues qui établissent l'histoire du monument et identifient ses particularités et son message spécifique, les pétrologues et les chimistes qui analysent la nature et les altérations des matériaux pierreux et prescrivent les moyens d'assurer leur consolidation et leur préservation, les spécialistes du bois qui assurent le même service en ce qui concerne la sauvegarde de ce type de matériau de construction, les administrateurs qui portent la responsabilité de la mise en œuvre juridique, administrative et financière,...

La formation est de ce fait multidirectionnelle et comporte, sur la base d'un tronc commun qui doit garantir la compréhension par tous les membres d'une équipe des données fondamentales d'un problème, une diversité d'orientations déterminées par le nombre de disciplines qui interviennent dans la sauvegarde.

**7.** De ce qui précède, on peut déduire les grandes lignes du programme idéal d'un enseignement de la sauvegarde :

Il comportera l'ensemble des branches indispensables afin d'assurer à chaque intervenant la masse de connaissances communes permettant la bonne communication et l'élaboration de jugements de valeur et, pour chacune des grandes disciplines concernées, – architecture, ingénierie civile, archéologie et histoire de l'architecture, science des matériaux et de leur comportement et altération, administration – des cours approfondis orientés vers l'application aux problèmes spécifiques de la conservation et de la restauration.

Une formation de haut niveau comporte nécessairement une participation importante à la pratique. Pour chacune des disciplines concernées, mais aussi et surtout dans le cadre interdisciplinaire, la participation active à des exercices doit être un élément essentiel de tout programme de formation valable. Comme pour les médecins et les chirurgiens, c'est sur le terrain, en face de cas concrets, que se forment l'esprit d'analyse et la capacité de diagnostiquer ; c'est dans un cadre aussi réaliste que possible que se forment le jugement et l'aptitude à prendre des décisions adéquates.

**8.** Ce programme idéal est vaste ; c'est l'amplitude du problème concerné qui en détermine les limites. Aucune institution d'enseignement au monde n'en couvre la totalité, loin de là. Toutes celles, et elles se comptent sur les doigts d'une seule main, qui offrent un programme acceptable de formation spécialisée n'en couvrent qu'une partie plus ou moins grande ou ne peuvent consacrer, même aux matières fondamentales, qu'un temps nettement insuffisant.

Cette situation tient tout autant à des raisons financières qu'à l'acceptation par les candidats ou par l'institution, d'une durée suffisante du temps d'enseignement. Deux années académiques semblent bien la durée requise alors que dans bien des cas, la durée effective de formation ne dépasse pas six mois.

L'ampleur de la matière est telle que, sur base d'une formation de base équivalente, des spécialisations d'écoles sont probablement la solution à promouvoir au plan européen, où les distances entre institutions sont relativement courtes et où, très heureusement, des systèmes de subsidiarité à la formation universitaire et post-universitaire se multiplient.

**9.** Il n'y a pas de bonne formation de haut niveau qui ne soit coordonnée avec la recherche scientifique. Celle-ci est donc indispensable dans les institutions chargées de former les responsables de la sauvegarde. C'est exceptionnellement le cas aujourd'hui. Cependant, la matière ne manque pas ! Dans bien des domaines, notre connaissance de l'architecture et des techniques constructives est encore élémentaire. De grands progrès ont été accomplis durant les dernières années en ce qui concerne la compréhension de l'altération des pierres, mais nous ne savons toujours pas grand chose des mortiers anciens et de leur comporte-



ment. Nos méthodes de calcul de stabilité des édifices anciens restent élémentaires par rapport à la complexité du problème.

Nos connaissances dans le domaine des architectures régionales et locales sont, dans la plupart des pays, à l'état embryonnaire... Les champs de recherche restent vastes et ne comptent que peu de chercheurs...

**10.** Le manque de formation ne touche pas seulement les responsables de la conservation et de la restauration. La situation est tout aussi grave, sinon davantage en ce qui concerne les entreprises, aussi bien au niveau de la maîtrise que de la main-d'œuvre. Dans la plupart des pays industrialisés, la formation professionnelle des métiers artisanaux a disparu ou a été négligée.

On manque aujourd'hui de la plupart des ouvriers spécialisés sans lesquels une restauration devient impossible ou, à tout le moins, aléatoire : tailleurs de pierre, sculpteurs, couvreurs, maçons expérimentés, charpentiers, stucateurs... Un effort immense est à accomplir en la matière. Les rares institutions existantes, telles que « Europa Viva » à Venise, ou le « Compagnonnage » en France sont certes, de très bon niveau, mais absolument insuffisantes. Il leur manque aussi les racines régionales qui permettent de connaître les finesses des pratiques et des techniques locales utilisées dans les monuments anciens et dont la maîtrise est indispensable : « *Scienza ed arte del restauro* », ainsi que l'appelait l'un des maîtres italiens de la sauvegarde, Ambrogio Annoni.

Liège, Basilique Saint Martin (108).

Fez, Atelier d'artisanat (109)

Liège, Atelier de staffeur (110).



108



109



110



SUMMARY

PROFESSIONAL TRAINING IN MONUMENT HERITAGE CONSERVATION

*On many occasions and before many audiences, Raymond Lemaire spoke consistently about the problems caused by the unsuitability of the training programmes for those working in monument heritage conservation. He was also concerned about promoting awareness of the value of our monuments and our sites amongst young people. This led him to participate in creating the 'International Youth and Heritage' Association, of which I later became President. This text is but a reflection of the many interventions of a visionary and a teacher.*

1. The revolution in the concepts of construction art means that architects and engineers are no longer predisposed to work appropriately on old monuments.
2. Beyond its physical function, a monument fills another role, that of essential source of historical knowledge. It thus becomes crucial to involve history of architecture specialists.
3. Given their great age, monuments require 'pathologists' at their bedside, specialising in structures and materials.
4. The change in use of monuments requires correct assessment of their values and of their historical message, which requires special training, currently often lacking.
5. There are therefore considerable gaps in the training of architects and engineers, not only in history but also in specialised materials and structures sciences as applied to the conservation of monuments.
6. The only solution is to establish specialised post-university training, which is also multidirectional with a common base leading on to a range of different specialisms.
7. This training must comprise a set of practical exercises, providing specific cases through which a spirit of analysis and judgment can be developed.
8. The proposed programme is vast. On a European scale, specialisms based on a network of learning centres must now be planned.
9. All good high-level training must be coordinated with scientific research.
10. The lack of training has an impact on companies, just as much as at the skilled labour level. Professional training in craft skills has been widely neglected. This needs to be urgently addressed.

ICOMOS: UNA MIRADA HACIA ATRÁS Y UN VISTAZO HACIA DELANTE

RESUMEN

LA FORMACIÓN PROFESIONAL EN LA CONSERVACIÓN DEL PATRIMONIO MONUMENTAL

*Tanto ante numerosos públicos como en múltiples ocasiones, Raymond Lemaire ha insistido sobre los problemas causados por la inadecuada formación que reciben los cuerpos profesionales dedicados a la conservación del patrimonio monumental. Ha demostrado similar preocupación por promover la sensibilidad de los jóvenes hacia nuestros monumentos y sitios, lo que le condujo a participar en la creación de la asociación «Juventud y Patrimonio Internacional», cuya presidencia me confió más tarde. El presente texto no es más que un reflejo de estas múltiples intervenciones como visionario y pedagogo.*

1. La revolución en los conceptos relativos al arte de construir no predispone ya a los arquitectos e ingenieros a intervenir correctamente en los monumentos antiguos.
2. Más allá de su función física, el monumento cumple otro cometido, el de ser fuente esencial del conocimiento histórico. Partiendo de ello, se evidencia que la intervención de especialistas de la historia de la arquitectura resulta indispensable.
3. Los monumentos, dada su antigüedad, requieren poder tener, en su cabecera, especialistas en la patología de las estructuras y de los materiales.
4. La afectación de monumentos a nuevos usos exige una correcta evaluación de sus valores y su mensaje histórico, lo cual implica tener una preparación singular que, hoy en día, resulta con frecuencia insuficiente.
5. Las lagunas en la formación de los arquitectos e ingenieros son sin duda notables; no sólo respecto a la historia, sino también con relación a las ciencias especializadas sobre materiales y estructuras aplicadas a la conservación de monumentos.
6. La única solución consiste en proceder a una formación post-universitaria especializada y también multidireccional sobre la base de un tronco común que se abra a continuación sobre las numerosas especialidades concernidas.
7. Esta formación debe suponer también una serie de ejercicios prácticos que permitan, ante casos concretos, la formación de un espíritu analítico y forjarse una capacidad de juicio.
8. El programa así considerado es muy vasto. En el plano europeo, deben considerarse también las especializaciones basadas en una red de centros de formación.
9. No puede haber una buena formación de alto nivel si no se compagina con la investigación científica.
10. La falta de formación afecta también a las empresas, tanto en el nivel directivo como en el de la mano de obra; la formación profesional de los oficios artesanales ha estado muy descuidada. Es extraordinariamente urgente hacer frente a ese abandono.



L'INGÉNIEUR ET LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MONUMENTAL<sup>1</sup>

*Dans le cadre du Centre d'Etudes pour la Conservation du Patrimoine architectural et urbain, qu'il créa en 1975 au Collège d'Europe à Bruges, actuellement installé à la Katholiek Universiteit Leuven, Raymond Lemaire a développé sans relâche le concept d'interdisciplinarité et a stimulé les échanges interculturels, entraînant les étudiants, historiens de l'art, archéologues, architectes, urbanistes, sociologues et ingénieurs, issus du monde entier, à confronter leur savoir et leurs expériences, à mieux évaluer les limites de leur discipline scientifique respective et à mettre celle-ci au service d'une réflexion et d'une éthique commune, seule réelle opportunité d'améliorer pour demain la protection et la gestion du patrimoine monumental.*

*Lors de cette allocution, prononcée à l'occasion d'une journée d'études consacrées à l'étude des structures dans les monuments, ce sont les ingénieurs qui étaient en point de mire.*

« *Ars sine scientia nihil est* ». Voilà le premier écho que nous renvoie l'histoire du conflit latent et fréquent entre architecte et ingénieur.

Cela se passait à Milan à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle. Le « *consiglio fabricae ecclesiae Mediolani* », incontestablement inquiet sur la compétence de leurs architectes chargés de la conception et de la construction de leur nouvelle cathédrale, décident de soumettre leur projet à des « *maximi in zigneri* » avertis de l'art gothique, qu'ils vont chercher au nord des Alpes. Il est vrai qu'à l'époque, les architectes d'Italie n'avaient encore qu'une expérience limitée et plutôt provinciale de l'art nouveau et que le « *ouvel œuvre* » de la capitale lombarde s'engageait sur des voies qui paraissaient hasardeuses.

Les experts se succèdent à un rythme rapide : Nicolas de Bonaventure en 1389; trois ans après la mise en route des travaux, Annas de Fribourg; peu après, le célèbre Heinrich Parler, architecte de la cathédrale de Cologne et de l'église Sainte-Croix à Swäbisch-Gmünd; en 1391, le tout aussi célèbre Ulrich von Ensigen, architecte en charge des cathédrales de Strasbourg et d'Ulm; en 1394, trois experts français, parmi lesquels Jean Mignot en 1399.

Les archives de l'« *opera del Duomo* » conservent une relation détaillée des discussions, pour le moins animées, entre les architectes locaux et les « *maîtres* » appelés à la rescousse. Le conflit est patent. Les locaux tiennent à leur œuvre qu'ils considèrent parfaitement conçue, mais qui inquiète leurs commanditaires. Les « *nordiques* » expriment des inquiétudes nombreuses autant en ce qui concerne la conception architecturale que la stabilité. Au jugement des « *nordiques* », les architectes locaux sont des ignares qui ne saisissent goutte à la « *scientia* » qui préside à la construction des cathédrales gothiques. Ils leur concèdent une pratique de l'« *ars* », c'est-à-dire de la pratique de la construction, mais qui n'est guère adaptée à l'architecture nouvelle. Tous les avis des

<sup>1</sup> Note à l'imention des étudiants du « Centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural urbain » à Louvain, actuellement dénommé « Centre Raymond Lemaire », 1994.



« *ingegneri* » sont refusés par leur collègues milanais. Aussi, les premiers annoncent-ils unanimement la catastrophe, « *magnum damnum ipsi fabricae pro suis malgestis* », si les « locaux » poursuivent leur projet.

Le conflit est total : « *ars sine scientia nihil est* », leur lance Jean Mignot. « *Scientia sine ars nihil est* », répliquent les locaux. Mais, de quel « *scientia* » et de quel « *ars* » s'agit-il ? L'« *ars* », nous l'avons vu, est celui de la bonne pratique constructive : des pierres bien appareillées, des remplissages de murs « à sacco » maçonnés correctement, des assises de pierres particulièrement sollicitées bien agrafées, ... Cet « *ars* » appartient à tous les styles, à toutes les époques où l'art de construire est apprécié.

Qu'en est-il de la « *scientia* » ? Il s'agit essentiellement de « *scientia geometriae* », celle qui permet d'établir si l'élévation d'une cathédrale gothique doit se concevoir « *ad triangulum* » ou « *ad quadrature* », si le triangle doit être équilatéral ou Pythagoricien, celle qui gère la mise en forme et en proportion des éléments d'architecture en respectant des rapports de dimension simple : double, triple, dont la justification scientifique est inexistante, mais qui se réfère à la bonne pratique, à l'expérience et rejoint, de ce fait, davantage l'« *ars* » que la « *scientia* ». C'est elle qui est l'objet des « secrets » que le maître transmet à ses disciples sur les chantiers des cathédrales.

Il est clair cependant, dans l'esprit des « *ingegneri* » de l'époque, que ces rapports géométriques ont aussi, et peut-être même fondamentalement, une signification structurelle. Ils y attachent des normes de sécurité constructive déduite de l'expérience en l'absence, à leur époque, de toute base d'approche analytique des contraintes développées par les structures qu'ils conçoivent. Jean Mignot déduit que leur non observation pour la construction de la nouvelle cathédrale conduit nécessairement celle-ci à la ruine. Paradoxalement, les limites de vérité de cette « *scientia* » sont démontrées au sein même de la cathédrale qui, bien que ne tenant aucun compte des théories « nordiques », ni des conseils insistants et des mises en garde des « *maximi inzegneri* » appelés en consultation et donc entièrement conçue et construite selon les conceptions des architectes locaux, est toujours debout... non sans quelques problèmes de stabilité cependant !

De tels conflits furent certainement plus fréquents que ne le rapportent les rares archives de chantiers qui sont parvenues jusqu'à nous. L'expérience et l'intuition basée sur l'analyse et l'appréciation des réalisations antérieures étaient les seules vraies sources de connaissance. L'appel à des architectes extérieurs pour l'appréciation de travaux en cours était pratique courante à l'époque. On peut imaginer l'ampleur des discussions, la vigueur des mises en garde et aussi l'admiration pour l'audace, que devait provoquer la construction d'œuvres marquantes au plan de la structure, telles que, parmi une multitude d'autres, le chœur des cathédrales de Beauvais ou de Tournai, la coupole de la cathédrale de Florence, la tour de la cathédrale de Strasbourg.

Il n'y a pas d'écrit sur la théorie de la stabilité, qui nous renseigne sur la structure du raisonnement ou sur les méthodes d'évaluation des charges et des poussées. On ne peut les déduire que de l'analyse des édifices. N'oublions pas cependant que notre approche est nécessairement influencée par nos connaissances actuelles et que ce fait nous empêche, au moins partiellement, de nous mettre à la place des maîtres d'autrefois et de reconstituer la marche de leur raisonnement. Certes, la connaissance du cadre « scientifique » de l'élaboration de leurs extraordinaires projets peut contribuer à une meilleure compréhension de leurs idées, mais là aussi, nos sources sont pauvres.

Les rares auxquelles on puisse recourir et qui sont indiscutables parce qu'elles sont incluses dans des manuscrits d'architectes, tels que ceux de Villard de Honnecourt ou de Mathias Roriczer, sont, « *in den freien Kunstgeometrien* », d'un contenu tellement élémentaire qu'elles nous sont de peu de secours. Il nous faut



donc comprendre au seul vu de l'architecture, telle qu'elle se présente à nous. Mais est-ce regrettable ? Ne disposons-nous pas de moyens d'investigation qui nous permettent de concevoir ce qui se passa « de facto » au sein des structures anciennes et de ce fait, d'affronter leur consolidation éventuelle avec succès ?

Beaucoup d'entre nous sont certainement d'accord pour juger une telle affirmation avec une pointe de scepticisme, voire même d'ironie. Certes, nous avons progressé considérablement dans l'affinement de nos méthodes d'analyse structurelle et de calculs de stabilité et nous pouvons approcher de plus près la réalité des contraintes qui se développent au sein des grandes structures construites par nos prédécesseurs, mais combien de grands monuments auxquels les calculs refusent l'existence et qui font cependant l'admiration des foules depuis des siècles.

Combien sont-ils, en effet, de monuments célèbres qu'une application, même très mesurée, de nos normes de sécurité condamneraient à la démolition ? L'intuition, enracinée dans le riche humus de l'expérience, qui inspirait les grands architectes d'autrefois, approche-t-elle mieux la réalité de l'équilibre structurel que nos calculs sophistiqués ? Cette constatation nous conduit à une approche modeste des chefs-d'œuvre d'autrefois ; et c'est dans la modestie que doivent se situer les interventions des architectes et des ingénieurs sur les monuments historiques.

Quelques grands principes doivent être rappelés ici pour situer ces interventions et en définir les limites éthiques. Le conflit fréquent entre l'architecte conservateur de monument historique et l'ingénieur relève, en général, tout autant de l'éthique que de la technique. Dès leur formation, leurs objectifs sont différents.

L'ingénieur est appelé à concevoir, à construire ou à assurer la stabilité des édifices et des structures rationnelles par rapport aux connaissances actuelles de toutes les disciplines qui interviennent dans la construction. La fonctionnalité, l'équilibre et la sécurité sont les exigences fondamentales et premières de ses œuvres. Aucune autre valeur ne prend le pas sur celles-là.

Le conservateur se trouve, lui, devant des bâtiments existants avec leurs spécificités, leurs qualités et leurs défauts. Si leur équilibre et leur sécurité sont importants, ce ne sont pas, pour lui, les valeurs primaires. De même, si leur usage est souhaitable et constitue, en général, un facteur favorable à sa bonne conservation, cet aspect de l'édifice n'est pas son souci capital, ce qui ne signifie pas qu'il les considère comme des données négligeables. Toutefois, l'essentiel réside dans la nécessité de conserver l'œuvre du passé à la fois dans ses valeurs esthétiques - l'œuvre d'art - que de préserver les traces de son passé - l'histoire - dont il est porteur. Tâche difficile et délicate, car combien de fois n'y a-t-il pas contradiction entre ces deux objectifs, les traces de l'histoire oblitérant ou effaçant des aspects essentiels de l'œuvre d'art ou vice versa. Pour lui, la fonction de l'édifice devra s'adapter à la manière d'être du bâtiment ancien et des marques de son passé, et non le contraire. Si l'instabilité d'une construction ancienne l'inquiète, il s'opposera à sa démolition ou à son démontage et attendra de l'ingénieur qu'il fasse des « pirouettes » techniques, si nécessaire, pour maintenir la structure existante.

On le voit, les priorités des valeurs, les systèmes de raisonnement des deux disciplines sont étrangers l'un à l'autre, parfois même radicalement divergents ou même opposés. Il ressort de ce qui précède que, défendues dans toute leur rigueur, les deux disciplines sont souvent difficiles à concilier. La volonté de conserver est souvent rivale de celle d'assurer la sécurité. On le comprend, car, fréquemment, ce sont des productions essentielles du génie créatif de l'homme qui sont en cause.

Quel ingénieur oserait assurer, professionnellement, que le chœur de la cathédrale de Beauvais est sans danger ? Ou que le campanile de Pise ne s'écroulera pas ? Personne n'avait prévu la chute de celui de Venise en 1902 ou celle, plus proche de nous, de la tour de Pavie en 1989. Mais, par ailleurs, quel ingénieur aurait osé proposer leur démolition pour cause d'insécurité ?



Le conflit est souvent dramatique, car il oppose, au sein du jugement des mêmes personnes, des valeurs auxquelles chacun ne peut être insensible professionnellement d'une part, du fait de sa culture ou d'autre part, de son sens des responsabilités.

Si l'ingénieur conclut au danger que constitue, pour les usagers, les visiteurs, les voisins ou les passants, l'instabilité d'un monument historique et que la logique de son métier conclut à la nécessaire démolition, généralement sa culture s'opposera à une telle mesure destructrice d'un témoignage artistique, historique ou symbolique de l'histoire des hommes.

Le conservateur se trouve face au même conflit, mais inversé : si le devoir de préserver s'impose à lui de façon impérieuse, l'importance des dangers, que cette obligation comporte, ne lui échappe pas. Les données même du conflit, qui comportent à la fois une dimension professionnelle et morale, doivent orienter la recherche d'un nécessaire terrain d'entente. Il est évident que l'analyse des problèmes, qui requièrent l'attention des deux parties sous le seul angle professionnel de chacune d'entre elles, n'ouvre aucune perspective pour la sauvegarde d'un patrimoine qui a besoin de la compétence et des meilleurs soins spécifiques de l'une et de l'autre.

Il s'agit pour chacune de prêter l'attention requise aux problèmes et aux valeurs de la partie adverse. Cela présuppose que chaque partie ait une connaissance ou au moins une compréhension suffisante de l'ensemble des problèmes posés par la sauvegarde du monument en cause. Une formation post-universitaire adéquate vise précisément à assurer celle-ci à toutes les parties intervenant dans la préservation du patrimoine monumental.

Toutefois, au-delà de la perception juste des problèmes, seule la référence à des principes fondamentaux peut orienter la recherche de la solution adéquate dans les situations difficiles. Ces principes sont à la base de la « Charte de Venise, 1964 » qui, malgré ses trente ans d'âge, constitue encore, au plan mondial, le « catéchisme » de la conservation et de la restauration des monuments et des ensembles historiques.

**Le premier principe** est celui de l'**unicité du monument historique**. Un monument n'a qu'une « vie ». Un monument détruit ne peut être reproduit, chargé de toutes ses valeurs. Certes, on peut en faire une réplique qui en reproduit les formes, mais celle-ci ne pourra transmettre qu'une partie des messages dont l'original était chargé. La conservation de cet original constitue donc l'essence même de la conservation. Toute solution qui contredit à ce principe nie le but même de l'objectif recherché : transmettre aux générations futures le patrimoine culturel, chargé d'art et d'histoire, que constitue les monuments et ensembles historiques.

**La deuxième valeur** fondamentale qui doit sous-tendre toute décision valable est **le respect de l'authenticité du monument**. Il s'agit d'un concept complexe dont certains aspects demandent encore à être clarifiés et précisés. L'authenticité du monument peut être envisagée sous un double aspect : **l'authenticité de l'œuvre d'art et celle du document d'histoire**.

Il est évident que toute intervention sur un monument historique doit préserver l'intégralité du message artistique qu'il contient. Nous nous trouvons là face à l'essentiel du message. Le problème, qui paraît simple dans l'approche théorique, est en fait généralement beaucoup plus complexe dans la réalité quotidienne. Beaucoup de monuments ont subi, au cours de leur longue et parfois dramatique histoire, des transformations et des altérations, du fait des hommes ou de la nature, qui ont atteint plus ou moins gravement leur message artistique original. Alors de quel message artistique s'agit-il lorsqu'il faut prendre position face aux différentes options d'intervention possible ?

Autrefois, on hésitait peu : le rétablissement de la situation originale, ou celle que l'on pouvait supposer telle, par comparaison avec des édifices similaires ou



apparentés, était l'option la plus courante. Les nombreuses erreurs auxquelles ont conduit cette conception, et les transformations dramatiques et irrécupérables qui en furent les conséquences nous ont appris à nous méfier de ce mode d'intervention. L'abstention en situation de doute ou, en cas de besoin, le complément neuf qui tout en s'intégrant esthétiquement et s'exprimant avec modestie, révèle la sensibilité et le langage artistique de notre temps paraît, aujourd'hui, une option préférable.

Le second aspect de l'authenticité concerne celui de la vérité, et donc de la crédibilité du témoignage historique. On s'accorde sur le fait que le patrimoine monumental constitue une source essentielle de connaissance du passé. Des civilisations entières, disparues aujourd'hui, ne nous sont connues que par les ruines de leurs constructions, celles de l'Amérique précolombienne par exemple. Par ailleurs, les vestiges monumentaux du passé nous en apprennent souvent beaucoup plus, et d'une manière plus exacte, que les sources écrites. Une visite aux Pyramides n'est-elle pas plus fructueuse pour l'appréciation de la civilisation pharaonique que la description, cependant minutieuse et admirative, que nous en donne Hérodote ? Et une simple description contemporaine de la construction du chœur de la cathédrale de Beauvais, de la coupole de Sainte-Sophie à Constantinople ou de celle de Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence nous permettrait-elle, en leur absence, d'en imaginer l'incroyable audace constructive ? Il n'y a pas d'histoire en l'absence de sources crédibles. Etant donné l'importance, en la matière, du patrimoine monumental, il est évident que toute intervention doit être respectueuse de cette valeur. Toute destruction de substance historique est un peu d'humanité, héritée de nos ancêtres, qui disparaît, appauvrissant inéluctablement le patrimoine humain du présent et du futur.

De l'autre côté de l'approche des problèmes de la sauvegarde du patrimoine, celle du conservateur et de l'historien, la pleine perception et le respect d'autres valeurs - e.a. la nécessaire sécurité et la possibilité d'un usage adéquat des édifices - doivent être évaluées à leur juste importance. Généralement, les monuments se trouvent dans un environnement que fréquentent les hommes. La plupart remplissent encore des fonctions essentielles dans la société.

Il est donc évident que leur approche ou leur usage ne peut constituer un danger permanent pour leurs usagers. Cela comporte des exigences qui sont souvent opposées à la sauvegarde de la substance originale d'un bâtiment : des parties instables doivent être refaites; des pierres altérées deviennent dangereuses et pourraient tomber : elles doivent être remplacées par de nouvelles qui ne sont que des copies. Ainsi se rétrécit, comme une peau de chagrin, la substance originale, seule porteuse de l'intégralité du message artistique et historique.

De même, l'expérience apprend tous les jours que, quelque soit leur valeur, seuls les monuments qui remplissent une fonction reconnue utile à la société ont une chance d'être entretenus convenablement. Cet usage n'est souvent pas sans effets pervers sur la sauvegarde de vestiges ou d'états d'une réelle valeur historique. Ce n'est pas sans sacrifices d'un côté que d'autres avantages, plus importants au niveau de la conservation fondamentale, peuvent être obtenus.

Résoudre des situations conflictuelles, chercher la meilleure voie entre des intérêts ou des besoins opposés : voilà la tâche difficile et délicate à laquelle ingénieurs, architectes, historiens et historiens d'art sont attelés. Elle ne peut atteindre son but : assurer l'avenir du riche patrimoine monumental légué à notre génération qui a le strict devoir de le transmettre intégralement aux générations suivantes, sans que tous les intervenants ne s'accordent sur les valeurs essentielles qu'il s'agit de préserver. Aucun intervenant n'a sur d'autres de priorité de principe. Tous sont au service de la même cause et doivent investir leurs connaissances, leur imagination, leur expérience dans la recherche des solutions qui préservent le mieux toutes les valeurs du monument dont ils ont la charge.

Il est incontestable que les ingénieurs partent dans cette collaboration interdisciplinaire avec un handicap certain : leur intérêt pour le patrimoine historique



est plutôt récent. Une difficulté majeure provient du fait que, depuis trois quarts de siècle, c'est-à-dire plusieurs générations d'ingénieurs, les matériaux de construction essentiels, le béton et l'acier, ont ouvert des voies nouvelles à la construction et à l'architecture. Les méthodes d'analyse et de calcul ont été développées quasi exclusivement en fonction des nouveaux moyens de construction. On a négligé l'étude avec les moyens d'investigation de la science contemporaine, des structures et des matériaux traditionnels.

On a assez systématiquement supprimé l'enseignement de l'histoire de l'architecture des programmes de formation, parfois même des architectes, ou on l'a réduit à une portion infime.

Ce n'est que depuis quelques années que l'on observe un intérêt renouvelé pour l'application aux monuments anciens des instruments d'analyse et de quantification de la science moderne de l'ingénieur.

On s'est aperçu alors que les méthodes d'analyse et de calcul utilisées couramment pour les constructions modernes n'étaient guère applicables aux structures traditionnelles et qu'il fallait rechercher des voies nouvelles. Certes, les lois de la mécanique et de l'équilibre sont les mêmes pour tous et à toutes les époques. Toutefois, les moyens de les analyser et de quantifier les contraintes peuvent être fort divergents. Les constructions anciennes, parfois d'une extrême complexité, telle une cathédrale gothique ou une coupole de Guarini ne se laissent pas analyser correctement avec les méthodes de calcul classiques.

Par ailleurs, les matériaux anciens, et plus particulièrement les liants traditionnels à base de chaux tombés hors d'usage, ont été peu étudiés et sont encore mal connus, surtout en ce qui concerne leurs propriétés mécaniques et leur évolution à long terme. Or, ce sont eux qui régissent principalement la solidité des maçonneries anciennes. Que vaudraient nos méthodes de calcul de stabilité, appliquées aux constructions contemporaines, si nous n'avions qu'une connaissance superficielle du ciment et de l'acier ?

De même, nos moyens d'investigation physique des constructions anciennes sont encore élémentaires, tout au moins en ce qui concerne les conclusions qu'on peut en déduire. L'ingénieur approche donc le terrain spécifique de son intervention dans la conservation et la restauration des monuments anciens avec le handicap d'une connaissance encore bien imparfaite du domaine dans lequel un diagnostic difficile et exact est cependant essentiel et les interventions presque toujours d'une grande délicatesse. De plus, ses moyens d'investigation sont encore souvent peu développés ou peu adaptés à la nature des problèmes. Hélas, il ne s'en rend pas toujours compte et ses limites ne lui sont pas toujours apparentes. La modestie est toujours une bonne disposition de l'esprit lorsqu'on aborde l'analyse d'un monument ancien, comme est indispensable une sérieuse connaissance historique de son contexte. Tout comme son concepteur, l'architecte et l'ingénieur chargés de la restauration d'un monument historique doivent « *volens nolens* », aborder les problèmes avec une bonne dose d'intuition !

#### **Que conclure ?**

**Tout d'abord constater la fonction capitale de l'ingénieur dans la sauvegarde du patrimoine monumental.** Notre société n'admet plus de vivre dans un environnement bâti, dont la sécurité ne serait plus assurée.

Elle n'a plus, à cet égard, le fatalisme des générations passées. Elle veut avoir, en la matière, des assurances que seul l'ingénieur et, dans une moindre mesure, l'architecte sont à même de lui fournir.

**Une deuxième conclusion** doit constater **la non préparation de la plupart des ingénieurs à cette tâche.** Les programmes universitaires ne les y préparent guère et le danger est donc grand qu'ils s'y aventurent avec un bagage scientifique et une expérience inadaptes, voire insuffisants.

La formation spécialisée au niveau post-universitaire leur est dès lors un complément indispensable. Elle est encore trop exceptionnelle aujourd'hui. Son cadre normal doit être celui d'un programme interdisciplinaire, le seul qui permette de garantir, dès le niveau des études, une approche dans laquelle tous les aspects des problèmes posés par la sauvegarde d'un monument sont analysés et évalués à leur juste place et mesure, et de procurer l'expérience vécue de l'indispensable collaboration avec les tenants des autres disciplines concernées.

**La troisième conclusion** concerne **l'absolue nécessité de la recherche**. Il est indispensable et urgent d'approfondir nos connaissances des structures anciennes, des matériaux traditionnels et de leurs modes de mise en œuvre. Il est tout aussi nécessaire de mettre au point des méthodes d'investigation et de calcul mieux adaptées aux manières traditionnelles de construire. Un champ d'investigation vaste et peu exploré, qui ne peut, lui aussi, être abordé fructueusement que grâce à une approche interdisciplinaire.









114



115



## SUMMARY

## THE ENGINEER AND THE PROTECTION OF MONUMENT HERITAGE

*At the 'Centre d'Etudes pour la Conservation du Patrimoine architectural et urbain' (Centre for the Study of the Conservation of Architectural and Urban Heritage), which he created in the Collège d'Europe in Bruges, in 1975 and which is currently located at the Katholiek Universteit Leuven, Raymond Lemaire worked tirelessly on the concept of interdisciplinarity.*

*He also promoted cross-cultural exchanges, encouraging students - art historians, archeologists, architects, town planners, sociologists and engineers - from all over the world, to share their knowledge and experience with each other, enabling them to better assess the limits of their respective scientific disciplines and to offer these for a common ethic and reflection. This is the only real way to improve the protection and management of monument heritage for the future.*

*At a talk given at a Seminar concerning the study of structures in monuments, it was the engineers who were listening...*

*The clash of ideas between science and art and, more specifically, between engineers and architects is not new. It occurred for example in the fourteenth century in the construction of the new Milan Cathedral. However, it is not possible to guarantee the effectiveness of monument heritage protection unless all those involved - engineers, architects, historians and art historians - can agree on the essential values to be preserved, without giving a priori precedence to a single group.*

*In this interdisciplinary endeavour the engineers without doubt start with a handicap, since their interest in historical heritage is a relatively recent development. A major difficulty lies in the fact that for three quarters of a century, methods of analysis and calculation have been developed almost exclusively on the basis of new construction materials: steel and concrete.*

*Because of their extreme complexity, it is far less easy to apply convincing analyses to old structures since there is little scientific knowledge of the materials used in their construction, lime-based as they are and not in use today. This calls for wisdom and intuition.*

*There are three conclusions to be drawn:*

- *Our society no longer accepts to live in a built environment where safety cannot be assured. This fact guarantees the engineer a role in the protection of heritage.*
- *The majority of engineers are not adequately trained for this task. Additional specialist training, at post-university level and in an interdisciplinary environment, has now become essential.*
- *We urgently need to use research to extend our knowledge of old structures, traditional materials and ways of using them and to develop methods of investigation and calculation better adapted to traditional construction methods.*

## RESUMEN

## EL INGENIERO Y LA SALVAGUARDA DEL PATRIMONIO MONUMENTAL

*En el marco del Centro de Estudios para la Conservación del Patrimonio arquitectónico y urbano, que él creó en el año 1975 en el Colegio de Europa de Bruselas y que actualmente está instalado en la Universidad católica de Lovaina, Raymond Lemaire desarrolló sin tregua el concepto de interdisciplinariedad y estimuló los intercambios culturales, acostumbrando a los estudiantes – historiadores del arte, arqueólogos, arquitectos, urbanistas, sociólogos e ingenieros – procedentes del mundo entero, a confrontar sus conocimientos y experiencias, a apreciar mejor las limitaciones de su respectiva disciplina científica y a poner ésta al servicio de una reflexión y una ética comunes, que es la única oportunidad real de mejorar, con vistas al mañana, la protección y la gestión del patrimonio monumental.*

*En una alocución pronunciada con ocasión de un coloquio consagrado al estudio de las estructuras de los monumentos, eran los ingenieros quienes escuchaban...*

*Las confrontaciones de ideas entre la ciencia y el arte y, más específicamente, entre ingenieros y arquitectos, no datan de ayer; Así ocurría en el siglo XIV con motivo de la construcción de la nueva catedral de Milán. Sea como sea, garantizar la eficacia de la salvaguarda del patrimonio monumental solo es posible en la medida en que todos los que intervienen – ingenieros, arquitectos, historiadores, e historiadores del arte – puedan ponerse de acuerdo sobre los valores esenciales que han de conservarse, sin que cualquiera de ellos pueda hacer prevalecer su peso y opinión a priori.*

*No se puede poner en duda que en esta colaboración interdisciplinaria los ingenieros tienen un handicap de entrada, puesto que su interés respecto al patrimonio es más bien reciente. Una mayor dificultad proviene del hecho de que, desde hace tres cuartos de siglo, los métodos de análisis y cálculo se han desarrollado casi exclusivamente en función de los nuevos medios de la construcción: el acero y el hormigón.*

*Y que, por su extrema complejidad, las construcciones antiguas son menos susceptibles de ser analizadas de forma convincente, así como los materiales que las componen – a base de cal, actualmente en desuso – que aun son poco conocidos desde el punto de vista científico. En este campo se imponen, por tanto, la prudencia y la intuición.*

**Se imponen tres conclusiones:**

- *Nuestra sociedad ya no admite vivir en un entorno construido en el que la seguridad no quede garantizada; este dato confiere al ingeniero un papel de capital importancia en la salvaguarda del patrimonio.*
- *La preparación de la mayoría de los ingenieros para esa función es insuficiente. Una formación especializada, a nivel post-universitario y en un marco interdisciplinario resulta un complemento indispensable para ellos.*
- *Urge profundizar, mediante la investigación, en nuestros conocimientos de las estructuras antiguas, de los materiales tradicionales y de sus formas de aplicación, así como poner al día métodos de investigación y cálculo que se adapten mejor a los modos tradicionales de construir.*





AUTHENTICITÉ ET PATRIMOINE MONUMENTAL<sup>1</sup>

*Ce texte, rédigé en septembre 1993 à l'occasion d'un congrès sur l'altération de la pierre, mais paru au cours de l'été 1994, a servi de base aux interventions que Raymond Lemaire fit tour à tour dans les colloques organisés par l'ICOMOS successivement à Naples, à Bergen et à Nara ; il contribua ainsi, de manière déterminante, à lever les ambiguïtés qui pesaient depuis fort longtemps sur la notion d'authenticité, pôle central de la doctrine de sauvegarde.*

**Authenticité** : voilà, le mot-clef de la plupart des documents énonçant soit une théorie, soit des critères de choix en matière de sauvegarde du patrimoine culturel en général et du patrimoine monumental en particulier. Il n'est pas exagéré de dire que ce concept se situe à la base même de toute la doctrine moderne de la conservation et de la restauration des monuments historiques. Aussi, ne peut-on que s'étonner du fait que ce mot-clef, ce concept fondamental, ne trouve dans aucun des nombreux écrits qui y font référence, y compris les conventions internationales et les chartes, une définition précise de son contenu et du sens qu'il convient de lui donner.

Revenons, comme point de départ de notre réflexion, au sens communément attaché au mot : **authenticité**. Il s'agit essentiellement d'une relation de vérité et de sincérité entre l'émetteur d'un message et le contenu de celui-ci. Est « authentique », un message qui est transmis sans subir d'altération, même dans ses nuances, d'un « émetteur » à un « récepteur ». Il est évident que cette transmission a le plus de chances d'être correcte lorsqu'il n'y a aucun intermédiaire entre eux et que l'émetteur n'a subi, par rapport au message dont il est le support, aucune altération qui, d'une manière quelconque, puisse modifier ou altérer le contenu exact de ce message.

Cette relation de vérité est essentielle dans très nombreux champs d'activité humaine; elle l'est particulièrement dans le domaine culturel. Plus qu'ailleurs, en effet, la matière se situe, ici, dans le royaume du subjectif. Le « récepteur » doit saisir, comprendre et interpréter des signes qui sont eux-mêmes l'expression de données subjectives ou de faits objectifs, mais interprétés, marqués et enrichis par la personnalité d'un artiste créateur, lui-même influencé par ses émotions, son sens esthétique, son goût, les circonstances, son époque,...

Au cours des temps, ce message, déjà complexe à son origine, peut subir des altérations, des modifications, des ajouts ou des pertes qu'il importe de reconnaître et de distinguer du message primitif et de comprendre et d'interpréter correctement.

Cette authenticité prend des aspects différents selon les domaines auxquels elle s'applique. En littérature, le lien efficace entre le message et le « récepteur » ne requiert pas la présence du support matériel original du message. Nous ne lisons pas les tragédies de Racine ou les poèmes de Verlaine dans leurs manuscrits pour être assurés de l'authenticité des textes. Une édition correcte suffit à cet

<sup>1</sup> Article paru dans la revue «Restaura», n° 129, Naples, 1994.



effet. Une publication scientifique d'une charte ou d'une chronique médiévale informe d'une manière tout aussi valable sur les faits rapportés que les parchemins originaux. L'authenticité n'est pas conditionnée, dans le domaine de l'écrit, par la mise à disposition du manuscrit original de l'auteur du message, mais par l'exactitude de sa transcription. C'est la spécificité même de l'écrit que de pouvoir transmettre correctement et complètement des messages par le truchement de simples signes reproduisibles indéfiniment et à n'importe quelle époque sans que l'authenticité du message soit impliquée.

La musique utilise également les signes écrits précis et reproduisibles indéfiniment pour transmettre son message. Toutefois, le problème de l'authenticité se pose, en ce domaine, d'une manière spécifique. L'œuvre d'art, c'est-à-dire le message, consiste, non dans la transmission de concepts précis par le seul truchement de l'écrit, comme c'est le cas en littérature, mais par le déroulement d'une composition sonore dans le temps. Contrairement à la littérature où les mots et leurs combinaisons constituant la « passerelle » par laquelle le « receveur » perçoit la totalité du message, dans le monde de la musique, celui-ci est transmis, non par la seule lecture des notes, mais par leur traduction en un ensemble et une succession de sons. Celle-ci requiert un intermédiaire dont l'intervention influence inévitablement l'expression et donc l'authenticité de l'œuvre.

En effet, aussi précise que soit la partition, celle-ci est nécessairement « interprétée » par le musicien qui la joue et qui, inévitablement, on peut même dire volontairement, imprime à son exécution sa compréhension propre, ses émotions, ses sentiments, sa virtuosité, son rythme. C'est pour cette raison qu'on parle non pas d'« exécution », mais bien d'« interprétation » lorsqu'il s'agit de musique. On peut se demander d'ailleurs si, à chaque fois, les compositeurs eux-mêmes reproduisaient leurs propres œuvres « à l'identique ».

Jean-Sébastien Bach jouait-il toujours son « Clavecin bien tempéré » de la même façon ? Et Ludwig van Beethoven « Pour Eloïse » ? La célèbre « Neuvième symphonie » dirigée par Furtwängler et par von Karajan sont-elles semblables ? Où se situe alors l'authenticité de l'œuvre ? Y a-t-il autant d'authenticités que d'interprétations correctes selon la partition ? Ou que de créations puisque, inévitablement, il y a acte créatif à chaque interprétation ?

Ce détour par la littérature et la musique nous permet de mieux situer et de mieux comprendre la nature et la spécificité de l'authenticité dans le domaine des arts plastiques, ces arts dont les expressions se situent, selon leur belle définition de Henri Focillon, « dans l'espace », en opposition avec la littérature et la musique dont les manifestations se déroulent « dans le temps ». Les arts qui, pour transmettre leur message, font appel à des formes, c'est-à-dire celles qui prennent forme dans l'espace, l'expriment directement et totalement à travers celles-ci. Sans elles, le message est inexistant. Au sein de l'œuvre, leur rôle essentiel et immuable est de créer l'œuvre d'art et de transmettre, par exclusion de toute autre, la nature et le contenu du message. L'absence d'une seule d'entre elles modifie celui-ci.

C'est en ce sens que ces formes sont qualifiées d'« uniques ». Il n'y a, entre elles et le spectateur, aucun intermédiaire, si ce n'est la lumière, qui puisse influencer le contenu du message. Certes, les circonstances de sa réception peuvent modifier sa compréhension et même son sens pour celui qui le perçoit, mais cela n'altère en rien son contenu objectif ou son sens réel. Son authenticité est essentiellement déterminée par l'absence de toute modification ou altération des formes initiales. N'est vraiment authentique, en ce sens, que le monument, le tableau, la sculpture qui sont restés en l'état voulu par son créateur.

Existant dans l'espace, ces œuvres d'art se situent aussi dans le temps. Et celui-ci est destructeur. Du fait des hommes aussi bien que du fait de la nature. L'altération ou la modification du message est donc quasi inévitable; rares sont les œuvres d'art d'un certain âge qui y ont échappé. Le temps, ou l'homme, efface



des formes initiales, superpose ou insère des nouvelles dans la composition primitive et, par conséquent, interfère dans la nature ou dans le sens du message original et le modifie. Une illustration exemplaire nous est donnée par le « Laocoon » du Musée du Vatican. Le message de l'œuvre antique était différent de celui que lui donna la « restauration » de Michel-Ange. La tentative de réintégrer à la statue les morceaux originaux retrouvés récemment nous offre, aujourd'hui, une troisième mouture du chef-d'œuvre antique. Au départ d'un important support matériel, aux neuf dixièmes communs, trois œuvres d'art authentiques ont vu le jour.

Où se trouve, alors, l'« authenticité » ? Ne s'agit-il pas de trois authenticités successives ? Et qu'en est-il de l'œuvre du temps, de celle des hommes et du temps, de tous ces aléas qui, au cours des siècles, impriment, au sein de l'œuvre d'art, les traces indélébiles de leurs avatars ? Toutes ces traces sont d'authentiques témoins de l'histoire propre de l'œuvre, de son devenir au cours des siècles et qui plus est, n'est souvent perceptible qu'à travers elles.

À tous les stades, il y a une interconnexion entre le message original de l'œuvre et les faits qui marquent le sort que l'homme ou la nature lui ont réservé. Nécessairement, le message initial se modifie, se délestant d'une part de son contenu original et se chargeant de significations nouvelles d'autre part.

Il y a, inévitablement, accumulation, superposition, imbrication de messages successifs dont un grand nombre ne sont pas nécessairement cohérents avec le message original, mais au contraire, peuvent nuire à la cohérence de son expression et, parfois même, le rendre incompréhensible.

Mais, face à l'histoire, tous ces messages ont, en soi, une valeur d'authenticité liée matériellement à l'œuvre d'art, bien que totalement indépendante de son message propre. Dès lors, où convient-il de rechercher l'authenticité de l'œuvre ? Nous trouvons-nous face à une authenticité évolutive ?

S'il en est ainsi, une question cruciale se pose : quelle est la valeur relative de « ces » authenticités ? Et surtout quel est l'intérêt ou la valeur de ces messages subordonnés par rapport au message initial et fondamental de l'œuvre ? Peut-on établir une hiérarchie entre elles ? Et dans l'affirmative, par rapport à quoi ? Quelles valeurs, quels principes peuvent les ordonner ? En fait, deux valeurs d'authenticité priment sur les autres dans ce débat : celle de l'objet en cause en tant qu'œuvre d'art d'une part, et celle qui est source de connaissance historique de cet objet d'autre part.

Ce ne sont, certes, pas les seules. On peut y joindre celle de « signification ». La signification d'une œuvre d'art est autre chose que son message. Elle peut y être intimement liée, mais aussi en être totalement indépendante. Elle peut être stable, mais aussi évoluer au cours des temps et même changer du tout au tout, selon les époques. Cette valeur-là se situe souvent au niveau du symbole et c'est généralement à ce titre qu'elle intervient dans le débat sur l'authenticité. En effet, l'authenticité totale du message d'une œuvre d'art, léguée par les générations passées, comprend aussi celle de sa signification sociale. C'est sans aucun doute celle dont l'approche, et donc aussi la sauvegarde éventuelle, est la plus délicate.

Plus que son message formel, la signification d'un monument, d'une sculpture ou d'un tableau est liée à la culture et à la vie sociale du moment de sa création. Le Parthénon avait, pour les contemporains de Périclès, une signification qui allait bien au-delà de la perfection architecturale que nous y percevons prioritairement aujourd'hui. Il en était de même, au XIII<sup>e</sup> siècle, pour la cathédrale de Reims ou le « Beau Dieu » d'Amiens. Au moment de la création de l'œuvre, cette signification se confondait assez généralement avec le contenu de son message. Mais ce lien peut se distendre et même se rompre au cours des temps. La sauvegarde de ce qui pourrait y être préservé de la signification initiale constitue, donc, une obligation aussi fondamentale que la sauvegarde de l'authenticité formelle ou historique de l'œuvre, car elle en est partie intégrante.



Cette sauvegarde est plus aléatoire, car elle est intimement liée à l'évolution de la société et de sa culture. Son rapport à la fonction de l'œuvre, à son iconographie, à sa symbolique, détermine la survivance entière ou partielle ou la disparition de la signification primitive.

Le fait que le contenu de la signification est fondamentalement lié à une valeur sociale lui confère un intérêt historique et humain exceptionnel. Il garantit, par ailleurs, la véritable compréhension de l'œuvre en question.

La signification d'une œuvre d'art ne peut être confondue avec son message. Elle peut y être intimement liée, mais elle peut aussi en être complètement indépendante. Elle peut non seulement évoluer au cours des temps, mais aussi changer du tout au tout selon les époques. Une pyramide maya avait uniquement une signification religieuse à l'époque de sa construction; pour notre époque elle est devenue tout aussi uniquement un témoin d'histoire et une œuvre d'architecture. Le disparition totale du cadre social au sein duquel elle fut construite ne nous permet que de construire des hypothèses quant à sa signification réelle pour ses contemporains. La perte de sa signification primitive constitue un appauvrissement incontestable non seulement pour la compréhension de son message, mais aussi pour notre connaissance de l'homme et de son dialogue avec les vérités et les forces qui le dépassent. D'un message d'une richesse et d'une complexité fort grande, relevant totalement du domaine immatériel, nous ne percevons plus que l'intérêt de la structure et de la forme matérielle. L'« âme », le contenu spirituel et intellectuel qui en sont l'essence et la justification, nous échappent complètement. Et, du même fait, une part essentielle de l'authenticité de l'œuvre tant il est vrai que la forme sans le contenu devient vaine de son message essentiel : celui qui est à la base de l'existence même de l'œuvre.

Si on situe le débat de l'ordre d'importance des valeurs relatives du « monument » sur le terrain de la philosophie classique, platonicienne, la hiérarchie entre ces valeurs s'établit d'une manière évidente : l'œuvre d'art prime incontestablement sur le document historique et le symbole. En effet, l'œuvre d'art constitue l'essence même de l'objet dont on examine l'authenticité en temps que témoin du passé. Sans elle, cette dernière serait inexistante, car elle ne posséderait pas de support et elle seule est l'expression du message dont son ou ses créateurs l'ont chargé.

Le rôle de témoin d'histoire, assumé par le même objet, s'est greffé sur elle, en général indépendamment de sa nature et de la spécificité de son message initial. L'œuvre d'art poursuit son existence et remplit sa fonction spécifique selon sa propre manière quelque soit la valeur symbolique ou historique qui s'est surajoutée à son contenu initial. Sa nature est « essentielle ».

Il en est différemment des valeurs historique ou symbolique qui, n'appartenant pas à l'objectif poursuivi par le créateur de l'œuvre, constituent des « accidents » dus à des facteurs qui lui sont extérieurs, tels que, parmi d'autres, l'action de forces naturelles, l'évolution des mentalités et des sensibilités. Elles sont, de ce fait, de nature « accidentelle ».

Il ressort de cette hiérarchie que l'authenticité artistique prime, évidemment, sur celle de la source de connaissance historique ou du symbole.

C'est ce que pensaient les restaurateurs de monuments du XIX<sup>e</sup> siècle qui tentaient de rétablir les œuvres d'art dans leur état primitif, ou dans ce qu'ils croyaient l'être, et de les achever, lorsque leurs auteurs n'avaient pas eu le loisir ou les moyens pour le faire, afin de leur rendre ou de leur donner l'authenticité formelle. La situation n'est plus aussi simple et limpide aujourd'hui. L'approche intellectuelle du problème, mais aussi notre mentalité et notre sensibilité, ont changé. Au surplus, on a pris conscience de leur diversité selon les cultures.

Aussi, importe-t-il de constater, en premier lieu, que les valeurs qui sous-tendent le concept d'authenticité et l'intérêt que l'on accorde à l'œuvre d'art, source



d'histoire ou symbole, diffèrent notablement d'une culture à l'autre. Leur hiérarchie ne s'organise pas de la même façon.

A titre exemplatif, et pour aborder le problème par des manifestations aux antipodes l'une de l'autre, référons-nous à deux exemples d'actualité : les temples du sanctuaire impérial de Ise au Japon et le Parthénon à Athènes. Fondés au VIII<sup>e</sup> siècle, les cent vingt temples de l'immense sanctuaire japonais sont depuis lors reconstruits à l'identique à peu près tous les vingt ans. Deux sites de construction, situés côte à côte, reçoivent, tour à tour, l'édifice neuf, le précédent servant de modèle au suivant. Les ateliers de charpenterie et de menuiserie restent ouverts en permanence et des forêts de cèdres ainsi que des champs de chaume sont gérés afin d'approvisionner les chantiers en matériaux traditionnels adéquats et d'assurer la régularité des reconstructions.

A Athènes, pour la sauvegarde du Parthénon, il est fait appel à toutes les sciences et à toutes les techniques disponibles pour consolider jusqu'au dernier moignon de pierre provenant de l'édifice. Des recherches considérables sont déployées afin d'identifier et de relocaliser dans le monument, des pierres vagabondes dont on soupçonne qu'elles pourraient lui avoir appartenu. En expectative d'identification éventuelle, toutes sont précieusement conservées et cataloguées.

Y a-t-il quelque chose de commun entre ces deux conceptions de la sauvegarde du patrimoine monumental ? L'une se désintéresse totalement des matériaux et ne se préoccupe que de la survivance de la forme exacte. L'autre oublie la forme et « sanctifie » le matériau, devenu relique, même dépouillé du souvenir de sa forme originale. Quelle est donc la philosophie, ou l'éthique, qui les sous-tend et les départage ?

Lorsqu'on restaurait les cathédrales au XIX<sup>e</sup> siècle, et même au début du XX<sup>e</sup>, on n'hésita pas à démolir toute partie ou tout décor, tout mobilier qui n'appartenait pas au style principal de l'édifice, de préférence médiéval, et à rétablir, ou établir, celui-ci dans sa forme originale ou celle que l'on croyait être telle. Au surplus, toute partie altérée par le temps ou les événements était refaite à l'identique. Une pratique qui, dans ses résultats, n'est pas si éloignée de la pratique japonaise.

On peut, à nouveau, se poser la question, mais au sein du même cercle culturel, celui de l'Europe occidentale cette fois ; quel rapport y a-t-il entre les restaurations « à la Viollet-le-Duc » et celles de notre époque ? Une modification de perception de valeurs, certainement. Mais par rapport à quoi ? A la notion d'authenticité, incontestablement. Mais à laquelle ? A l'authenticité « formelle » qui prenait le pas sur l'« historique ».

La conclusion à tirer de cet état de choses est fondamentale : il n'y a pas de conception unique, ni unanime, ni stable en ce qui concerne l'authenticité ou d'autres valeurs du « monument » quelque soit sa nature ; œuvre d'architecture, de peinture, de sculpture ou de tout autre expression plastique. Elle varie non seulement selon les cultures, mais aussi, selon l'évolution des idées et des sensibilités au sein d'une même culture. Une chose est claire au vu de cette constatation : **l'authenticité d'un « monument » n'est pas un concept au contenu absolu, ni définitif.**

Au contraire, il s'agit d'une notion essentiellement liée à une culture et elle subit tous les « aléas » des disparités et de l'évolution de celle-ci. Afin d'y voir plus clair, revenons à l'Occident, cette province culturelle du monde qui se distingue des autres par l'évolution très rapide et constamment accélérée de sa culture.

Il est intéressant de constater, au point de départ du vaste mouvement moderne de sauvegarde du patrimoine monumental, une attention presque exclusivement concentrée sur les aspects artistiques des œuvres et une volonté consciemment affirmée de maintenir ou de rétablir leur intégrité conceptuelle. La restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris et, plus encore, l'achèvement de



la cathédrale de Cologne témoignent, parmi des milliers d'entreprises similaires mais moins illustres, de cette priorité donnée à l'authenticité « formelle ».

En fait, on constate que cette conception n'est pas fort éloignée de celle qui prévaut, entre autres, aux temples de Ise dont les matériaux, le bois de cèdre et le chaume, peu résistants aux intempéries et au climat maritime, exigent, pour conserver l'intégrité des formes, une reconstruction fréquente. Sans doute, le concept classique de la beauté, fort proche de celui que professait Saint-Thomas d'Aquin, et qui, en ce temps de classicisme finissant, régnait encore dans les milieux artistiques occidentaux au sein desquels s'éveillait l'intérêt pour l'art médiéval, n'est-il pas étranger à la doctrine de sauvegarde de l'époque.

Quels furent, dès lors, les facteurs qui déterminèrent l'évolution vers la conception occidentale actuelle de l'authenticité, liée au message « global » du monument, c'est-à-dire celui dans lequel les vestiges du message « formel » se conjuguent à celui du destin historique et symbolique de ce message ?

Plusieurs facteurs doivent être évoqués en relation avec ce problème.

**Le premier est lié aux restaurations outrancières du XIXe siècle.** Elles effaçaient souvent toutes les traces de l'histoire du monument et livraient de celui-ci un témoignage formel qui n'avait d'autre lien avec la vérité formelle originale que celle imaginée par l'architecte restaurateur. Plus d'une fois, l'édifice sortait méconnaissable de derrière les échafaudages ! Il avait souvent perdu toute trace de sa longue, émouvante et parfois tumultueuse histoire. Des témoignages artistiques de valeur, mais ne concordant pas avec l'unité du style prépondérant, avaient été effacés. La réaction fut vive, tant au nom de la spoliation de la source d'histoire du monument, de sa capacité de nous apprendre à mieux connaître et comprendre notre passé, que du charme incontestable que la trace du temps accorde aux vieilles choses.

**Le second est la conséquence de la conception moderne de l'histoire et du perfectionnement de ses méthodes.**

Le recours privilégié aux seules sources authentiques, c'est-à-dire celles qui ont résisté aux critères impitoyables de la critique historique, a soumis le monument, reconnu dorénavant comme source irremplaçable de connaissance du passé, à des exigences d'authenticité et de vérité incompatibles avec les restaurations traditionnelles. « Authenticité » est compris, dans cette perspective, dans le sens de crédibilité de la source historique, non trafiquée et dont tous les éléments et tous les avatars appartiennent à ou aux époques qu'ils sont censés documenter et illustrer. Le respect de la valeur documentaire de l'édifice ancien, celui de référence à toutes les facettes de sa capacité informative, prend, dès lors, une importance que les restaurateurs du XIXe siècle, et la plupart de leurs successeurs, avaient méconnus.

Il est clair, en effet, que cette vision des choses est, dans la plupart des cas, en opposition flagrante avec la vision esthétique et artistique du patrimoine monumental, dont le sort, au cours des siècles, n'est nécessairement géré que par respect de sa beauté, alors que, du point de vue de l'histoire, son abandon ou son altération peut constituer un état de fait important. Le résultat : l'authenticité historique a pris le pas sur l'authenticité formelle. L'interprétation littérale et, de ce fait, abusive, de la « Charte de Venise, 1964 », aboutit à cette vision de la question.

Si celle-ci satisfait les historiens, il n'est pas évident qu'elle contente ceux pour qui le monument est avant tout une œuvre d'art dont le rôle principal est d'émettre un message esthétique et non point des coordonnées historiques irréprochables. Cette situation conflictuelle et l'importance relative que l'on accorde à l'une ou à l'autre de ces alternatives, expliquent les interprétations variées et parfois opposées des principes énoncés dans la Charte. Les conquêtes des sciences aussi bien historiques que naturelles ainsi que l'évolution considérable des techniques ont apporté leur part à l'évolution des mentalités face au patrimoine.



Autrefois, les connaissances encore élémentaires de l'architecture des siècles révolus, malgré des apports précoces considérables et géniaux de quelques historiens d'art de talent tel Viollet-le-Duc, ont fortement handicapé la compréhension des vestiges anciens et compromis leur sauvegarde ou leur reconstitution correcte. Les styles anciens étaient souvent réduits à des systèmes ou des formes stéréotypées que l'on reproduisait uniformément. C'était dramatique lorsqu'il s'agissait d'un art aussi créateur et primesautier que celui du Moyen Âge. Beaucoup de monuments ont perdu, au cours de telles interventions, leur identité propre et leur accent de terroir. Et il va de soi que leur authenticité formelle et historique en a pris un coup dans l'aventure. Mais, celle-ci n'est-elle pas remplacée par une autre : celle qui caractérise la vision de ces monuments à une époque de leur histoire ? Leur intérêt est-il moindre que ne l'est celui des transformations d'édifices médiévaux à l'époque baroque, par exemple ? Authenticités différentes, mais successives, donc ? Et quelle valeur donner à l'une par rapport à l'autre ?

Il est certain que le développement considérable des techniques de consolidation et de conservation ont eu une part essentielle dans l'évolution de nos exigences en matière de respect de l'authenticité historique, entre autres, en permettant de conserver des matériaux déliquescents qu'il fallait impérativement renouveler autrefois.

Exemple très typique de primauté donnée à l'accidentel sur l'essentiel : la tour de Pise pour laquelle on attache plus d'importance au fait, accidentel, qu'elle est penchée qu'à sa valeur comme chef-d'œuvre d'architecture romane. Il est incontestable que ses qualités esthétiques s'exprimeraient mieux si elle était droite ; mais même s'il était techniquement possible de la redresser totalement, il est interdit aux responsables de sa sauvegarde de le faire plus que le minimum indispensable à sa stabilisation !

Authenticité historique : à force de ne voir dans le monument qu'une « charte de pierre », on en est arrivé à considérer parfois qu'il s'agit là de sa fonction essentielle. On oublie que la raison fondamentale et généralement unique de sa création, et donc son premier rôle, est de « servir » et d'être une « œuvre d'art ». La première authenticité d'un monument se situe dans la vérité de la fonction et des formes données à cet effet à l'édifice par son auteur. L'adaptation plus ou moins parfaite à l'usage et l'équilibre des volumes, des espaces, des formes et du décor, leur « complétude », leur intégrité, voilà l'essence même du message du monument, celui que l'auteur a voulu transmettre, celui qui porte l'expression d'un instant de civilisation. C'est le message capital de l'œuvre, celui qui fait partie de son « essence ». C'est lui, et lui seulement, qui nous renseigne sur les besoins, le savoir-faire et la sensibilité artistique de son époque et de la créativité humaine. Intact, il nous transmet d'abord une émotion esthétique toujours vivante et actuelle, bien que cette émotion ne soit pas nécessairement identique à celle, qu'en sa présence, ressentaient ses contemporains et, en outre, un message historique et éventuellement symbolique.

N'est-ce point là, aujourd'hui comme hier, ce message essentiel qui devrait retenir en premier lieu toute notre attention et tous nos soins ? La beauté de l'œuvre d'art, ce message de l'âme, qu'y a-t-il de plus important ? Il est vrai que notre époque a, en présence des possibilités inouïes de la science et de la technique, une attitude inquiète et frileuse devant la beauté. « La beauté est devenue une énigme mystérieuse de notre temps » écrivait Malraux. Nos contemporains, imbus d'esprit scientifique, c'est-à-dire de volonté de qualification et de quantification, se trouvent plus rassurés en présence de données perceptibles rationnellement que devant les lois obscures et les détours de la beauté. Les traces de l'histoire sont de celles-là. Est-ce une raison suffisante pour leur donner la primauté ?

Comment clarifier et ordonner le difficile débat entre l'œuvre d'art et les « lambeaux de souvenirs » qui s'y raccrochent et qui souvent la forment, parfois jus-



qu'aux bornes de l'anéantissement ? A moins que l'on accepte que l'un et l'autre ont la même valeur ? Ce qu'il conviendrait de démontrer.

La méthode apparemment la plus sûre, et aussi la plus classique, est celle d'un raisonnement philosophique sur les concepts et les valeurs en cause. On l'a évoqué plus avant, et on en a rapidement saisi les limites. Il serait, donc, léger de croire qu'il épuiserait à ce niveau ce sujet difficile et épineux. Les notions en cause sont complexes, diversifiées, évolutives. Et au surplus, le débat à leur sujet n'est pas dénué de passion.

Par ailleurs, le problème étant essentiellement de nature culturelle, la réponse à la question posée n'échappe pas aux divergences et à l'évolution de celle-ci. La preuve la plus évidente nous en est donnée par la Charte de Venise et les applications variées, pour ne pas dire opposées, que l'on en fait dans les différentes parties du monde, ou même au sein d'un seul continent, l'Europe.

Afin de mieux circonscrire le problème, limitons-le au seul domaine de l'architecture. Celle-ci a sur les autres arts plastiques une spécificité qui n'est pas sans intérêt dans notre débat : ses œuvres peuvent être conçues par un ou par plusieurs architectes successivement. Elles peuvent être réalisées en une fois ou en plusieurs phases successives au cours de plusieurs siècles. Généralement, un grand nombre d'artisans et d'ouvriers participent à sa mise en œuvre et peuvent insérer leur « message » au sein de celui de l'architecte. Les grandes cathédrales gothiques illustrent admirablement cet état de fait. Par ailleurs, plus que la plupart des autres œuvres d'art, elles sont exposées au cours de leur existence à des altérations multiples.

Du fait des hommes qui les utilisent et n'hésitent pas à les modifier parce qu'elles ne sont plus parfaitement adaptées à l'usage qu'ils en font ou parce que leur aspect est démodé. Du fait de la nature qui, elle aussi, ne les épargne guère. Exposées à toutes les intempéries, leurs matériaux, même d'excellente qualité, ne résistent pas indéfiniment à leurs attaques.

Les pierres s'effritent, les moulures s'épaufrent, les sculptures les plus précieuses s'estompent et n'apparaissent, au bout de siècles, que telles de simples ébauches de chefs-d'œuvre en voie de disparition.

Plus que dans d'autres œuvres d'art, on distingue dans la complexité de leur message deux champs d'action : le champ formel, celui du message artistique et fonctionnel dont l'ont chargé son, ou ses, créateurs, et celui du message historique constitué par ce message initial et ceux, parfois très nombreux, qui y furent incorporés ou surajoutés ou substitués au cours de l'existence de l'édifice par les hommes ou par la nature et qui peuvent le modifier profondément.

Ces messages sont de nature différente, quoiqu'ils s'expriment avec le même type de langage, celui des formes plastiques. Nous l'avons vu, le premier est absolu : il appartient à l'essence même de l'œuvre d'art en question. Sans lui, l'œuvre est inexistante.

Le second est évolutif ; il se greffe sur le premier en le modifiant, en l'enrichissant, en l'appauvrissant ou même en l'anéantissant. Un fragment de marbre d'une colonne du Parthénon, tout en ayant fait partie d'une œuvre d'art exceptionnelle, peut être tout à fait silencieux quant au message artistique délivré par la colonne complète ou par le temple tout entier. Certaines statues des portails des cathédrales sont-elles plus que le lointain souvenir de leur splendeur d'antan ?

Le premier nous renseigne sur le ou les créateurs et sur leurs intentions. Les seconds sur la manière dont ces créations premières ont été perçues et traitées par les générations suivantes et sur les avatars que la nature leurs a fait subir. En fait, il y a généralement antagonisme entre les deux sortes de messages : l'historique est très souvent la relation de l'altération voire de la destruction du message formel. La question fondamentale qui se pose à leur égard, et qui est celle de notre propos, est la suivante : ces messages sont-ils de valeur équivalente ? Et



par rapport à quoi ? Les réflexions qui précèdent, tout en nous permettant de saisir la complexité de la question, n'offrent pas de réponse claire à cette question.

Il est clair, au plan philosophique, que la hiérarchie des valeurs est évidente : la valeur formelle l'emporte sur la valeur historique. Le message exprimé par la forme constitue l'œuvre d'art, il en est l'essence. Sans lui, c'est le néant.

La valeur historique lui est surajoutée. Elle ne fait pas partie des intentions de son créateur. Dans des circonstances idéales, elles ne se seraient pas produites. Elles sont fondamentalement accidentelles. Les célèbres caryatides de l'Erechteion n'ont pas été sculptées par leurs artistes pour devenir les moignons que nous connaissons aujourd'hui.

Dans cette perspective, dressée dans une vision classique des choses, il est évident que la valeur d'« essence » prend largement le pas sur celle d'« accident ».

L'authenticité du message formel, porteur de la beauté de l'œuvre d'art, est celle à laquelle revient toute primauté. C'est la philosophie qui sous-tend la restauration archéologique : elle sacrifie les traces de l'histoire à la primauté absolue de l'œuvre d'art, création de l'intelligence et de la sensibilité de l'homme. L'œuvre de la nature ou de générations d'hommes dévastateurs des chefs-d'œuvre initiaux est considérée comme étant d'un ordre inférieur.

Peut-on conclure que l'authenticité formelle, éminente au plan de la philosophie, est incontournable et prioritaire ? Nous connaissons et évaluons ses résultats dans les restaurations nombreuses et que nous qualifions parfois de catastrophiques qui s'en sont inspirées. Revenir à ce point serait renier un siècle de réflexion sur la sauvegarde du patrimoine monumental. Il serait tout aussi présomptueux de rejeter, sans autre forme de procès, l'importance du jugement philosophique, ne fut-ce que parce que de nombreuses erreurs commises dans ces restaurations ne sont pas nécessairement l'effet d'une mauvaise approche philosophique, mais davantage celle d'une connaissance insuffisante du contexte architectural du monument traité.

Le problème de l'authenticité formelle aussi bien qu'historique est intimement lié à celui de la conservation des matériaux originaux de l'œuvre d'art. Si, en général, la sauvegarde de ces authenticités est relativement aisée à assurer pour des peintures et, dans les meilleures circonstances, pour les sculptures, il en est tout autrement pour les édifices architecturaux. Exposés à de nombreuses causes d'altération, leurs matériaux : pierre, bois, béton, sont l'objet d'attaques multiples et constantes tant d'origine naturelle qu'humaine. Vu la longue durée d'existence des monuments, ces altérations peuvent provoquer des dégâts énormes. Au mieux, les formes primitives s'atténuent, au pire la stabilité, et donc l'existence, de l'édifice devient précaire. Que deviennent, dans ces circonstances, les deux sortes d'authenticité ?

Il est évident que toute altération de forme, qu'elle soit architecturale ou décorative, d'origine naturelle ou humaine, modifie le contenu du message artistique, et, dans certains cas, fonctionnel. Par le fait même, le message historique subit des changements, même si l'altération du monument est inscrite dans la loi du temps et dans la nature des choses et que le monument accomplit, de ce fait, l'évolution historique qui correspond à son destin normal.

Il est évident que rarissimes sont les œuvres d'art pour lesquelles une telle évolution est comme inscrite dans leurs « gènes » et constitue, de ce fait une densification de son message initial, et donc de son authenticité formelle. Ce peut être le cas de fausses ruines, par exemple, qui n'en deviennent que plus « vraies » au fur et à mesure que s'altèrent leurs matériaux.

En architecture, surtout lorsque celle-ci comporte un décor abondant, ce qui est le cas pour de nombreux monuments anciens, la création matérielle de l'œuvre, tout en étant inspirée par l'architecte, est réalisée par de multiples intervenants



dont un certain nombre, sculpteurs, peintres, stucateurs,... impriment, on l'a vu déjà, au-delà du sceau de l'architecte, le leur propre sur l'œuvre globale. Ils ajoutent ainsi l'authenticité de leur message à celui du créateur principal. Authenticités à facettes multiples, et ordonnées, donc... Au cours du temps, chacune d'entre elles évoluera selon ses propres lois et circonstances, multipliant ainsi les formes et les états d'authenticités évolutives, combinant diversement la valeur formelle et la valeur historique.

Il ressort de tout ceci que le problème de l'authenticité, tant formelle qu'historique d'un monument, est d'une exceptionnelle complexité et que l'emploi du mot « authenticité » non assorti d'une spécification appropriée est vidé de toute signification valable.

Il convient, tout d'abord, de reconnaître que si authenticité formelle et authenticité historique sont aisées à différencier au plan théorique, elles sont inexorablement interpénétrées dans la matérialité des œuvres d'art. Le contenu de l'une est inévitablement marqué par l'évolution de l'autre. Cela signifie que l'authenticité formelle pure est rarement présente dans la réalité. Ce qui n'exclut pas qu'elle ne puisse être reconstituée au départ des vestiges qui en ont survécu. Cependant, très souvent, elle est perdue à jamais. Est-ce cet état de choses qui nous conduit à privilégier, dans la sauvegarde, l'authenticité historique plutôt que l'authenticité formelle ? Si la première est relativement aisée à saisir et à conserver en l'état, grâce aux moyens de conservation mis à notre disposition par la science et la technologie modernes, la seconde est, par contre, fréquemment évanescence, insaisissable. L'esprit scientifique qui régit aujourd'hui la sauvegarde n'aime pas l'incertitude ou le doute et se penche plus volontiers sur le définissable. Plus que la beauté, la dimension historique est de celles-là. Aussi, dans de nombreux cas, la sauvegarde, et principalement la restauration, se base-t-elle essentiellement sur la priorité de l'authenticité historique. On est en droit de se demander, cependant, si cette attitude est bien la plus valable, face à la sauvegarde d'une œuvre d'art dont cette dimension historique ne constitue qu'un accident. Que cherchons nous, en effet, dans l'œuvre d'art : son message artistique ou son histoire ? Et nous retombons sur la question qui, d'une façon lancinante, sous-tend toute notre réflexion : quelle est donc la valeur que nous estimons la plus importante, essentielle ?

Tout ce qui précède démontre que la réponse à cette question n'est pas simple et qu'elle peut être très variée et complexe selon l'objet auquel elle se rapporte. Une fois de plus, il est capital de se rappeler, ici, que chaque cas est un cas d'espèce. Le problème est surtout épineux en ce qui concerne le problème spécifique traité en ce Congrès : l'altération et la conservation de la pierre. C'est principalement en elles que se matérialisent les œuvres d'architecture. Ce sont elles aussi qui souffrent, s'effritent, se détruisent, entraînant dans leur anéantissement la pensée créatrice des artistes.

**Trois solutions**, radicalement différentes, s'offrent en réponse à cette situation.

**La première est le maintien en place des pierres épaufrées et leur consolidation** par l'un des multiples traitements actuellement disponibles. Cela correspond souvent à la sauvegarde d'un souvenir nébuleux de l'œuvre originale. Les caryatides de l'Erechtheion nous informent-elles encore, en vérité, sur les chefs-d'œuvre qu'elles furent ?

**La seconde est leur remplacement par une reconstitution de l'original** pour autant que celui-ci soit connu ou reconstituable « à l'identique ». Mais cette copie, ou reconstitution, ne sera-t-elle pas une « autre » œuvre d'art portant en elle sa propre authenticité et, par le fait même, étrangère ou falsifiante à l'égard de celle qu'elle prétend remplacer ?

**La troisième possibilité est le remplacement par une œuvre portant le sceau de la modernité.** Une entreprise difficile et souvent hasardeuse : notre art



contemporain est tellement éloigné des principes de l'art d'autrefois que la cohabitation des deux n'est pas aisée et rarement harmonieuse. Il est vrai que l'authenticité historique y trouve tout profit, car la confusion de l'ancien et du nouveau est improbable. Mais qu'en est-il de l'œuvre d'art globale ? Le monument dans lequel cette œuvre s'insère : une authenticité formelle nouvelle et étrangère à celle qui la précède remplace celle d'autrefois. Et qu'y gagne, ou qu'y perd l'harmonie de l'ensemble ? Celle-ci n'est-elle pas prioritaire ?

Au-delà de l'authenticité de la forme se pose, dans le débat qui anime ce Congrès, celle des matériaux. Le moulage d'un original, dangereusement exposé « in situ », altère-t-il l'authenticité du monument ? Et la copie conforme d'un élément d'architecture dans un matériaux plus résistant ou plus économique endommage-t-elle l'authenticité formelle ? Des questions importantes à une époque où la pollution combinée avec le vieillissement naturel de nombreuses pierres rend de plus en plus probable l'obligation de mettre les sculptures les plus précieuses de nos cathédrales à l'abri et de les remplacer par de bons moulages, si on ne veut pas défigurer leur authenticité formelle globale en laissant vides les places qu'elles occupaient. Imagine-t-on vides les niches des portails de la cathédrale de Reims parce que les sculptures du XIII<sup>e</sup> siècle auraient été mises à l'abri ? A une époque où la main d'œuvre est tellement coûteuse que la restauration traditionnelle devient lourde à financer, ne faut-il pas s'interroger sur la valeur de solutions nouvelles tel que le remplacement de certains éléments décoratifs répétitifs altérés, situés dans les hauteurs des édifices, par de bons moulages qui respectent l'authenticité formelle ?

Authenticité : à l'évidence une notion complexe. L'envisager « in globo » quand il s'agit de monuments anciens est incontestablement une approche élémentaire, voire absurde ; on ne se trompe pas fort en affirmant qu'aucun monument ancien n'est « authentique » dans le sens absolu et complet du terme.

Tous ont inévitablement subi, au cours de leur longue existence, des altérations ou des restaurations de nature diverse. Seule, une approche beaucoup plus nuancée, plus analytique permet de jauger la nature et l'ampleur du lien entre l'œuvre d'art ancienne et la vérité formelle et historique.

L'usage qu'on fait du concept dans les textes normatifs ou juridiques, tels que les chartes ou les conventions internationales, sans en définir le contenu, contribue à créer la confusion. Il sera difficile aux responsables de la gestion de la Convention du Patrimoine mondial de refuser, le jour où elle sera proposée, l'inscription des superbes hôtels de ville gothiques de Bruxelles et de Louvain, incontestables chefs-d'œuvre d'art médiéval, parce que très peu des pierres de leurs façades datent de l'époque de construction et que toutes les sculptures ont été refaites à l'identique, parfois à deux ou trois reprises.

Voilà des monuments très importants du patrimoine monumental européen dont l'authenticité formelle est quasi impeccable, mais dont l'authenticité matérielle, généralement dite historique, est très contestable. Cependant, l'authenticité est une de qualités prioritaires requises pour qu'un monument soit éligible à la célèbre liste. Mais quelle authenticité ?

Seule l'authenticité historique était visée jusqu'à présent, ce qui constituait un obstacle sérieux à l'inscription de monuments et d'ensembles constituant néanmoins des perles du patrimoine, mais dont le support matériel n'est pas d'origine. Impossible, dans ces circonstances, de retenir, par exemple les temples d'Ise alors qu'ils constituent l'un des sommets du patrimoine monumental japonais.

Une réflexion sur l'authenticité d'un monument et la mise en cause de l'hégémonie actuelle de sa valeur historique sur toutes les autres, doit aboutir à des interrogations sur certaines pratiques actuelles. Il est évident que la valeur historique d'un monument, aussi importante soit-elle, n'est pas toujours, et d'évidence, celle qui doit avoir la primauté. L'admettre serait rejeter l'objectif essentiel de tout créateur d'œuvre d'art : transmettre un message qui a un contenu défini se suffi-



sant à lui même et qui se situe en-dehors du champs de l'information historique. Tout ce qui, en ce message, se modifie, se soustrait ou s'ajoute, échappe à l'esprit du créateur et à sa volonté et n'appartient donc pas aux fondements, ni à la structure de l'œuvre. Par ailleurs, il serait criminel de sous-estimer ou de négliger l'importance de ces ajouts. Ils ne sont, en rien, superfétatoires.

Toutefois, il faut accepter l'évidence : ceux-ci ne sont pas tous de même valeur, ni d'intérêt équivalent. Leur importance dépend essentiellement du contenu de leur message et celui-ci n'est pas, systématiquement, supérieur à celui du message formel. Le jugement à porter sur la question ne peut donc être aussi systématique comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui. Plus que dans d'autres circonstances, la règle d'or est : « chaque cas est un cas d'espèce ».

Toutefois, le jugement n'aura de rectitude que pour autant que, très judicieusement, l'instruction sur le contenu des valeurs ait été conduite avec compétence et impartialité.

Il est temps de conclure. Ce n'est pas cette brève et trop élémentaire réflexion sur le problème capital de l'authenticité dans le patrimoine artistique et monumental qui vide le débat. Ce n'est d'ailleurs ni son objectif, ni sa prétention. Il s'agissait, simplement, d'ouvrir une interrogation qui a sans doute trop tardé. Une vaste réflexion sur le thème, prenant en compte les différences et les nuances des cultures permettra, on peut l'espérer, de clarifier bientôt une notion aujourd'hui communément utilisée, mais marquée par une ambiguïté qui ne peut être que défavorable à une bonne politique de sauvegarde.

Prague. Place de la Vieille Ville, maison à la cloche (116).

Angkor. Prah Ko (117).

Bellinzona. Castello grande, arch. A. Galfetti (118).

Hué. Palais de l'Harmonie suprême (119).



116



117



118



119





120

Potsdam. Château de Sans-Souci, pavillon (120).

Berlin. Charlottenburg, galerie dorée (121).

Rome. Villa Borghèse, volière (122).

Rome. Villa Médicis, façade sur jardin (123).



121



122



123



## SUMMARY

## AUTHENTICITY AND MONUMENT HERITAGE

*Dated September 1993, but published during summer 1994, this text was the basis for a sequence of talks given by Raymond Lemaire at the ICOMOS Seminars held in Naples, Bergen and Nara. It was thus a determining factor in removing the ambiguities which had been hanging over the notion of authenticity, the central concept of the protection doctrine, for a long time.*

*A message which is authentic is one which is passed from a 'transmitter' to a 'receiver' without being altered in any way, however slightly. There are many different aspects to this authenticity, depending on the fields to which it is applied.*

*In the area of plastic arts, a monument, picture or sculpture is only truly authentic if it remains in the state intended by its creator. Since it exists in space and is subject to the effects of the weather, the alteration of the message is therefore almost inevitable. As time passes, man may introduce new forms into it, thus interfering with the original message. All these traces are authentic evidence of the history of the structure itself, even if they are not consistent with the original. This leads to a kind of 'evolutionary' authenticity, from which it must be possible to establish a hierarchy of the different values by reference to three parameters: these consider the object as a work of art, as a source of knowledge, and also as significant socio-cultural evidence of a moment in civilisation. According to the Platonist philosophical concept, it is the work of art which takes precedence, the other values being considered accidental.*

*This was used by nineteenth century restorers to justify their position. Today, the situation is no longer so simple. Our sensitivities have changed and, in addition, the values which underpin the concept of authenticity differ significantly between cultures, and also rearrange their hierarchy: Orientals are only slightly interested in the materials and are mainly concerned with survival of the exact form. Today, Westerners on the other hand tend to forget form and give priority to strict conservation of the materials, even devoid of the memory of their original form.*

*This was clearly not the case in the nineteenth century, when practice was not very different from that of the Japanese, and authenticity of form took precedence over historical authenticity. The fundamental conclusion is that there is no stable and single concept as regards authenticity. This concept is essentially linked to a culture and is subject to all the 'hazards' of its evolution.*

*So, one might ask, what are the factors which may have determined the evolution of ideas to arrive at the current Western concept of authenticity, regarding the 'global' message of the monument.*

*And we may cite the following: the reaction to the extravagant restorations of the nineteenth century which removed from the monument all traces of its history, turning it into a formal and completely false creation, born of the fantastical imagination of the restoration architect; the deference accorded to the modern concept of history and to perfecting its methods, leading to respecting an old building above all for its documentary value, including even the slightest modifications considered to be significant established facts; the considerable development of consolidation techniques, which have enabled degenerating materials to be preserved instead of replacing them as before. From the point of view of historical authenticity, which views the monument solely as a 'stone charter', it is possible to believe that this is indeed its essential function.*

*How to clarify and order the difficult debate between the work of art and the 'scraps of souvenirs' attaching to it?*

*Do these messages have an equivalent value and in relation to what?*

*May we conclude that the philosophically favoured authenticity of form, is inescapable and should take priority?*

*We know and can assess its results in numerous restorations inspired by this view and which we sometimes refer to as catastrophic. To turn back at this point would be to deny a century of reflection regarding the protection of monument heritage. But, it would be equally presumptuous to reject the importance of the philosophical judgement because of the many errors committed, generally through lack of knowledge of the architectural context of the monument concerned.*

*So, considering all this, the issue of authenticity of the monument, whether of its history or its form, is exceptionally complex and the use of the word 'authenticity', unrelated to a specific case, has no valid meaning at all. It is important to recall that each is an individual case.*

*The nature and extent of the connection between the old work of art and the truth of its form and history could only be judged through a much more detailed and analytical approach. By reflecting on the authenticity of a monument and reassessing the current hegemony of its historical value in respect to all others, we must in the end question certain current practices. With respect to these, it is therefore important that this concept, in common use today but marked by an ambiguity which can only undermine good protection policy, be clarified in charters and international conventions.*



## RESUMEN

## AUTENTICIDAD Y PATRIMONIO MONUMENTAL

*Este texto, fechado en septiembre de 1993, pero aparecido en el transcurso de 1994, sirvió de base a las intervenciones que Raymond Lemaire hizo de forma sucesiva en los coloquios de ICOMOS organizados en Nápoles, Bergen y Nara, contribuyendo así, de forma determinante, a despejar las ambigüedades que, desde hacía tiempo, pesaban sobre el concepto de autenticidad, polo central de la doctrina de la salvaguarda.*

*Es auténtico un mensaje que se transmite sin sufrir alteraciones, incluso en los detalles más sutiles, de un «emisor» a un «receptor». Esa autenticidad presenta diferentes aspectos según el terreno al que se aplique.*

*Por lo que se refiere a las artes plásticas, solo son auténticos el monumento, el cuadro o la escultura que se mantienen en el estado que querían sus creadores. Puesto que se hallan inmersos en el espacio y sujetos a los caprichos del tiempo, la alteración del mensaje es casi inevitable. A lo largo de sus días, el hombre puede introducir en ellos nuevas formas, interfiriendo así en el mensaje original. Todas esas trazas son testimonios auténticos de la historia propia de la obra, aunque sean incoherentes respecto al original. Ello conduce así a una suerte de autenticidad «evolutiva» en la que es necesario jerarquizar los distintos valores haciendo referencia a tres parámetros: el objeto como obra de arte, como fuente de conocimiento, y también como testimonio con un significado sociocultural de un momento de la civilización. Según la concepción filosófica de Platón, lo que prima es la obra de arte, mientras que los otros valores se consideran circunstanciales. Eso es lo que justificaba la postura de los restauradores del siglo XIX.*

*La situación no es tan simple hoy en día. Nuestras sensibilidades han cambiado y, lo que es más, los valores que subyacen en el concepto de autenticidad difieren notablemente según las culturas, alterando al mismo tiempo su jerarquía: los orientales se interesan poco por los materiales y se preocupan ante todo por la supervivencia exacta de la forma; actualmente, los occidentales tienden, por el contrario, a olvidar la forma y conceden la mayor importancia a una rigurosa conservación de los materiales, incluso desprovistos del recuerdo de su forma original; evidentemente esto no era el caso en el siglo XIX en el que no se estaba tan lejos de la práctica japonesa: de ese modo, la autenticidad formal prevalecía sobre la autenticidad histórica. La conclusión es fundamental: no existe un concepto único y estable en lo que concierne a la autenticidad.*

*Tal noción está esencialmente ligada a una cultura y sufre todos los factores aleatorios que ésta entraña. En ese contexto, nos podemos interrogar sobre los factores que determinaron la evolución de las ideas hacia la actual concepción occidental de la autenticidad, ligada al mensaje «global» del monumento.*

*A este propósito, podemos citar los siguientes factores: la reacción respecto a las restauraciones extremadas del siglo XIX que borraban las trazas de la historia del monumento y que obtenían de éste un testimonio formal completamente falso, nacido de la imaginación fantasiosa del arquitecto restaurador; la deferencia concedida a la concepción moderna de la historia y al perfeccionamiento de sus métodos, conducente a respetar en el edificio antiguo ante todo su valor documental, incluidas las más mínimas alteraciones que se consideraban como importantes testimonios de un estado de hecho. La evolución considerable de las técnicas de consolidación, las cuales han permitido conservar los materiales delicuescentes en vez de reemplazarlos como antes se hacía. A la luz de la autoridad que inspira la autenticidad histórica, a fuerza de no ver en el monumento más que una «carta de piedra», se ha llegado a veces a pensar que ésta es su función esencial.*

*¿Cómo clarificar y ordenar el difícil debate entre la obra de arte y los «jirones de recuerdos» que llevan adheridos? ¿Tienen esos mensajes un valor equivalente, y con relación a qué? ¿Puede concluirse afirmando que la autenticidad formal, eminentemente en el plan de la filosofía, es prioritaria y no susceptible de modificación? Conocemos y valoramos sus resultados en numerosas restauraciones que se han inspirado en ello y que a veces calificamos de catastróficas. Volver a ese punto sería negar un siglo de reflexión sobre la salvaguarda del patrimonio monumental. Pero de igual modo sería presuntuoso negar la importancia del juicio filosófico en nombre de los numerosos errores cometidos que, generalmente, se deben a un deficiente conocimiento del contexto arquitectónico del monumento en cuestión.*

*De todo ello resulta que el problema de la autenticidad, tanto formal como histórica, del monumento es de una complejidad extraordinaria y que el empleo del término «autenticidad», si no está provisto de una especificación adecuada, resulta vacío de toda significación válida. Es fundamental recordar a este respecto que cada caso plantea una casuística específica. Solo una aproximación mucho más sutil y analítica puede permitir apreciar la relación entre la obra de arte antigua y la veracidad formal e histórica. Una reflexión sobre la autenticidad de un monumento y un análisis en torno a la actual hegemonía de su valor histórico por encima de cualquier otra consideración debe conducirnos a plantearnos interrogantes sobre ciertas prácticas actuales. Es, pues, importante, respecto a éstas últimas, clarificar en las cartas y convenciones internacionales una noción que hoy en día resulta comúnmente utilizada pero que está marcada por una ambigüedad que sólo puede resultar desfavorable para una buena política de salvaguarda.*



FAUT-IL REVOIR LA CHARTE DE VENISE ?<sup>1</sup>

*Le 7 novembre 1995, à Naples, en clôturant les deux journées ayant pour thème « la Charte de Venise, trente ans après », Raymond Lemaire surprit son auditoire. Celui qui, trente années auparavant, un soir à Venise, avait tenu la plume pour couler en forme les seize articles de la Charte doctrinale de l'ICOMOS, était aussi celui qui osait remettre en question sa validité pour l'avenir. Ainsi donc, le « coup d'œil en avant » de Raymond Lemaire aiguillait-il les esprits à partir d'une interrogation fondamentale. A vrai dire, celle-ci est loin d'être l'aveu d'un doute, mais un appel à une rigueur intellectuelle et éthique toujours en éveil.*

Dans notre monde contemporain, soumis à tant d'angoisses et d'inquiétudes, conscient de son extraordinaire diversité, affronté quotidiennement à une multitude de problèmes complexes et difficiles, convaincu que chaque décision prise ici risque d'avoir, demain, des répercussions ailleurs, les chartes sont à la mode. Elles ont pour objectif d'affirmer quelques vérités et principes qui, au milieu d'un monde confus, doivent contribuer à bien diriger l'action en tenant compte de données généralement admises, de droits essentiels et d'intérêts communs. Elle ne contiennent jamais plus que le minimum sur lequel la majorité s'est accordée.

Il que donc évident qu'elles ne couvrent qu'exceptionnellement la totalité du problème qui les concerne.

***Ainsi en est-il de la Charte de Venise***

Lorsque celle-ci fut adoptée à la fin du Congrès du même nom, en 1964, le monde de la conservation du patrimoine monumental manquait dramatiquement d'une doctrine de base commune, ou supposée telle. Chaque pays, chaque architecte avait sa conception, filiale d'une philosophie plus générale.

Le seul document doté d'une ambition plus vaste, les « Résolutions d'Athènes » de 1932, était peu connu, sa diffusion ayant été freinée par la situation politique inquiétante des années 30<sup>e</sup> et par le conflit universel de 1939-1945. La constatation en avait été faite au Congrès des architectes et techniciens des monuments historiques qui s'était tenu à Paris en 1957.

La grande diversité des approches de la sauvegarde, allant des conceptions archéologiques « dures » jusqu'aux interventions « modernistes » extrêmes, ou paraissant telles à l'époque, démontraient l'urgence d'une réflexion commune sur le patrimoine culturel en général et monumental en particulier. En principe, le Congrès de Venise était destiné à cette tâche. Il serait présomptueux d'affirmer qu'il assumait pleinement cette responsabilité essentielle. La charte, qui y fut adoptée, fut rédigée en hâte par quelques-uns, appartenant tous au même courant de doctrine. Le fait qu'elle fut adoptée à l'unanimité, moins une voix, celle de la délégation des Etats-Unis d'Amérique, prouve davantage qu'un tel document était jugé urgent et nécessaire plutôt que porteur d'un accord général.

Naïvement, les auteurs du texte, et sans doute la plupart de ceux qui approuvèrent le document, croyaient que la philosophie et l'éthique qui sous-tendent le

<sup>1</sup> Article paru dans la revue «Restaura», n° 133-134, Naples, 1995.



texte de la Charte avaient une valeur universelle. Il convient de reconnaître que la quasi totalité des spécialistes présents au Congrès étaient d'origine ou de culture occidentale et que, de ce fait, d'autres options avaient peu de chances de se faire bien entendre et, peut-être aussi, d'être comprises.

Les temps ont changé; les autres cultures se sont fait respecter et leurs divergences avec l'occidentale ont enrichi la vision que l'humanité porte sur elle-même et sur sa culture. Il est temps qu'une Charte de la conservation du patrimoine monumental, qui se veut universelle, soit conçue en fonction de cette large ouverture sur la diversité culturelle de l'humanité dont elle vise à préserver l'une des expressions majeures.

Par ailleurs, une charte n'est jamais davantage que l'expression d'un stade de l'évolution des idées et des responsabilités face à un problème. Or, il est évident que la marche des idées est déterminée par celle de la culture en général. La Charte de Venise a trente ans. Bien de l'eau a passé depuis sous le pont de la réflexion et de la sensibilité des sociétés et des hommes. Qui oserait affirmer que l'attitude de nos contemporains à l'égard du patrimoine monumental est pareille aujourd'hui à celle des hommes des années 60' ? S'il en était ainsi, il faudrait conclure que la Charte de 1964 a été bien inefficace ! Mais, au contraire, que d'idées n'a-t-elle pas fait mouvoir ! Et tout d'abord le contenu même du concept « monument ». Il était encore très restreint il y a une trentaine d'années, limité en fait aux grands édifices significatifs. La Charte lui a reconnu, pour la première fois, une dimension infiniment plus vaste et elle a été entendue en la matière. Il est évident, cependant qu'elle n'a pas prévu les conséquences considérables de cet élargissement pour la sauvegarde en général. Peut-être d'ailleurs, qu'elles étaient imprévisibles à l'époque.

De même, la Charte affirme une position claire et ferme quant aux restaurations basées sur la reconstitution si courantes encore à l'époque, rejetant toute réalisation conjecturale en la matière. Peut-on dire qu'elle a été suivie en la matière ?

Si elle ne le fut point, c'est qu'il y a, à cela, des raisons qui méritent d'être analysées et soumises, comme le principe lui-même, à la critique.

Depuis la Charte, les interventions modernistes sur les monuments anciens se sont multipliées. L'article 9 affirme le bien-fondé et les normes d'application de ce principe. Néanmoins, que d'erreurs n'a-t-on perpétrées en son nom ! N'en est-on pas arrivé à croire, dans certains milieux, que l'essence même d'une opération de sauvegarde est une intervention moderniste dans l'édifice ou le quartier ? Et que dire de l'application systématique des principes de la Charte de Venise, d'inspiration fondamentalement occidentales aux monuments des autres grandes régions culturelles du monde qui, si elles obéissaient à leurs propres conceptions, agiraient très probablement autrement.

Le cadre dans lequel évoluent les principes et les problèmes de la sauvegarde s'est enrichi, depuis le Congrès de Venise, d'une dimension importante nouvelle illustrée, entre autres, par la Convention du patrimoine mondial. Celle-ci affirme avec force une vérité, certes perçue auparavant, mais avec moins de clarté : le patrimoine culturel des uns est aussi celui de tous les autres. Cela a pour conséquence que nous avons tous un droit de regard sur les travaux de sauvegarde de ce patrimoine, où qu'il se trouve, et que, si un patrimoine culturel appartient par priorité au peuple qui l'a créé ou qui en a la garde et que ce sont les valeurs de sa culture qui prioritairement doivent inspirer les travaux de sa sauvegarde, ceux-ci ne peuvent en altérer des valeurs qui sont importantes aux yeux d'autres entités culturelles.

Où trouve-t-on dans la Charte de Venise l'expression de ce souci cependant si essentiel ? Les raisons pour réfléchir à nouveau aux principes et aux valeurs éthiques de la sauvegarde sont nombreuses. Elles ne datent pas d'hier. A plusieurs reprises, la question a été évoquée au sein de l'ICOMOS.

Dès 1974, à l'occasion du dixième anniversaire de la Charte, une vaste enquête et de longues discussions devaient aboutir, lors de l'Assemblée générale de Moscou, en 1978, à la décision de maintenir la Charte en l'état. De nouvelles discussions, lors des Assemblées générales de Rome en 1981 et de Lausanne en 1990, ont confirmé cette décision. On doit s'interroger sur cette attitude conservatrice des membres de l'ICOMOS quant à un document si essentiel à son action.

L'explication me paraît basée sur trois faits. Le premier : il est évident que, dans sa forme actuelle la Charte contient **une majorité de valeurs qui n'ont rien perdu de leur actualité**. Le deuxième : la majorité des membres, qui sont de culture occidentale, n'ont pas perçu la nature et l'importance des différences des principes et des valeurs de la sauvegarde telle qu'elle se pratique traditionnellement dans d'autres cultures. Il faut y ajouter que les spécialistes de ces cultures n'ont, en général, fait que très peu d'efforts pour analyser leurs besoins culturels propres en la matière et les faire connaître à l'ensemble de la communauté intéressée.

La troisième enfin, l'unanimité trouvée autour du texte de Venise paraît, encore aujourd'hui, un peu comme miraculeuse et l'on peut craindre, avec raison, qu'elle ne se répète pas autour d'une rédaction nouvelle et même autour d'un texte simplement remanié.

L'adage « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » reste d'actualité... Néanmoins, la vérité a ses droits imprescriptibles et il est certain que, dans sa forme actuelle, la Charte de Venise ne correspond plus à ce minimum de vérités et de principes sur lesquels il convient, au niveau mondial, c'est-à-dire interculturel, de s'accorder pour préserver le mieux possible un patrimoine indispensable à l'avenir de l'humanité.

La tâche est difficile et délicate. Il convient de s'y atteler avec prudence et sagesse, sans précipitation, avec ouverture sur les conceptions des autres, et surtout avec une grande rigueur éthique et intellectuelle. Que ce soit la grande entreprise de l'ICOMOS durant les cinq années qui nous séparent du troisième millénaire !



## SUMMARY

## SHOULD THERE BE A REVIEW OF THE VENICE CHARTER?

*On the 7 November 1995, closing the two-day Naples conference on the theme of 'Venice Charter, Thirty Years On', Raymond Lemaire surprised his audience. He who, one evening in Venice thirty years ago, had been instrumental in formulating the sixteen articles of the ICOMOS Charter, was also the one who now dared to question its validity for the future. Thus, with an eye to the future, Raymond Lemaire provoked thoughts with a very fundamental questioning. He is certainly not expressing doubts, but he has issued a pressing call for rigorous and updated reflection on the very foundations of the document.*

*Charters are fashionable. They are considered to contribute to directing action. However they never contain more than the minimum on which the majority has agreed. Only exceptionally do they cover the whole of the issue which concerns them. This is the case with the Venice Charter. It was drafted by a few specialists all sharing the same doctrinal views. Each one believed the philosophy and the ethic underpinning the text of the charter to be a universal value, although of Western origin. Times have changed. Other cultures have earned respect and the differences which they represent in relation to those of the West have enriched the vision which humanity has of itself and of its culture.*

*The Venice Charter is thirty years old... The attitude of our contemporaries regarding monument heritage has naturally altered. The very concept of 'monument' is itself no longer the same. Modernist interventions on old monuments have increased, using reference to the Charter, but how many errors have been perpetrated in its name!*

*The reasons for reconsidering the principles and ethical values of protection are numerous. For various and wholly plausible reasons there is still strong reluctance within ICOMOS to engage in drafting a new doctrinal document or even to simply adjust the original text, as has been demonstrated in the various General Assemblies - Moscow 1978, Rome 1981, Lausanne 1990. Nevertheless, despite the delicacy of the task, it needs to be addressed with caution and wisdom, with respect for all cultures and above all with ethical and intellectual discipline.*

## ICOMOS: UNA MIRADA HACIA ATRÁS Y UN VISTAZO HACIA DELANTE

## RESUMEN

## ¿HACE FALTA REVISAR LA CARTA DE VENECIA?

*El 7 de noviembre de 1995, en Nápoles, con ocasión de la clausura de las dos jornadas dedicadas al tema de «La carta de Venecia, treinta años después», Raymond Lemaire sorprendió a su auditorio. El mismo que treinta años antes, una tarde en Venecia, había deslizado su pluma para perfilar los dieciséis artículos de la Carta doctrinal de ICOMOS, era el que osaba poner en tela de juicio su validez cara al futuro. De esta forma, pues, el «vistazo hacia delante» de Raymond Lemaire estimulaba los ánimos basándose en una interrogante fundamental; en verdad, ésta está lejos de constituir la confesión de una duda, pero es un llamamiento acuciante a una reflexión rigurosa y actualizada sobre los propios fundamentos de la doctrina.*

*Las cartas están de moda; se supone que contribuyen a dirigir la acción. Sin embargo, jamás contienen más que el mínimo sobre el cual está de acuerdo la mayoría. Solo de forma excepcional abarcan la totalidad del problema que les atañe. Así ocurre con la Carta de Venecia. Redactada por algunos especialistas que pertenecían a la misma corriente doctrinal, cada uno de ellos creía que la filosofía y la ética que subyacía en el texto de la carta tenía un valor universal, si bien de origen occidental. Los tiempos han cambiado. Otras culturas se han hecho respetar, y sus divergencias con la occidental han enriquecido la visión que la humanidad tiene sobre sí misma y sobre su cultura.*

*La Carta de Venecia ya tiene treinta años... Lógicamente, la actitud de nuestros contemporáneos respecto al patrimonio monumental ha sufrido modificaciones. El mismo contenido del concepto de «monumento» ya no es el mismo. Las intervenciones modernas sobre los viejos monumentos se han multiplicado haciendo referencia a la Carta, pero ¿cuántos errores se han perpetrado en su nombre!*

*Las razones que impulsan a reflexionar nuevamente sobre los principios y los valores éticos de la salvaguarda son numerosos. Por diversas razones del todo plausibles, las reticencias a embarcarse en la redacción de un nuevo documento doctrinal, o incluso en la modificación del texto original, siguen siendo muy vivas en el seno de ICOMOS, como lo han demostrado las diferentes Asambleas Generales - Moscú, 1978; Roma, 1981; Lausana, 1990 -. No obstante, aunque la tarea es delicada, conviene implicarse en ello, con prudencia y sabiduría, con respeto hacia todas las culturas y, sobre todo, con un gran rigor ético e intelectual.*

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

J. Barlet 25, 26, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 49, 65, 66, 75, 76, 77, 94, 96, 108, 116, 120, 121, 122.

J. Barthélemy 22, 23, 24, 44, 45, 46, 47, 48, 56, 58, 60, 61, 62, 63, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 105, 106, 107, 109, 114, 115, 117, 118, 119, 123.

© Daylight 78.

C. Dobbelstein 97.

G. Focant © MRW 80, 98.

Ch. Herman 67.

H. Hoste 100.

C. Hubinon 110.

© IRPA 99-67860 A.

P. Koufopoulos 3.

L.A.P.T. Ulg 111.

R. Lemaire - Archif 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 59, 64, 101, 102, 103, 104.

L.H.M. Ulg 112, 113.

Unesco 41, 42.

M. Waeber 95.



Cet ouvrage a été réalisé par  
l'Imprimerie Chauveheid S.A. - Stavelot  
sur papier couché mat Royal 150 g.  
Achevé d'imprimer le 9 juin 1999.







ISBN : 2-87401-076-6



9 782874 010767

